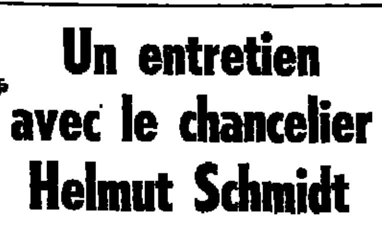
TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 814 — MARDI 6 NOVEMBRE 1979



Un entretien avec le chancelier Helmut Schmidt

Lire page 19

Les déclarations accordées à « Europa »



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 80 cts; Yougoslavie, 29 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Sauver le peuple cambodgien

Trois mois après la conférence de Genève sur les « boat people », s'ouvre ce lundi 5 novembre, sous les auspices des Nations unies et à l'initiative de la France, une conférence internationale pour l'aide à la population cambodgienne. Il faut espérer qu'elle aura plus de résultats que la précédente : en effet, si le nombre des « boat people » s'est réduit, en partie à cause de la mousson, ils n'en continuent pas moins de fuir au rythme de plusieurs milliers par mois, tandis que les « départs légaux » que Hanoï avait promis d'organiser ne touchent guère qu'une infime fraction de ceux qui souhaitent émigrer ou rejoindre leur famille.

Rarement une aide d'urgence concertée au niveau international aura été plus indispensable que celle dont a besoin la population cambodgienne, menacée tout simplement d'être effacée de la surface de la terre. La conférence devrait décider d'accroître considérablement les programmes d'assistance, qui pourraient atteindre en un an, plus de 300 millions de dollars.

Le paradoxe est toutefois qu'il y a *actuellement plus d'aide disponible* pour les populations affamées et ces cadavres vivants qui franchissent, par centaines de milliers, la frontière thaïlandaise qu'il n'est possible d'en acheminer. La responsabilité d'une telle situation repose avant tout sur Hanoï. Personne ne croit, en effet, que les autorités arrivées à Phnom-Penh en janvier dans les fourgons de l'armée vietnamienne disposent de la moindre liberté de manœuvre par rapport aux forces d'occupation. Pendant des mois, par des manœuvres dilatoires visant à faire reconnaître leur partisans par la communauté internationale en échange de l'acceptation d'aide, les Vietnamiens ont sciemment contribuer à affamer leurs nouveaux alliés. Qui plus est, dans la guerre qui les oppose aux Khmers rouges — qui ont une responsabilité écrasante, eux aussi, — et à d'autres mouvements de résistance, ils n'ont pas hésité à employer l'arme de la faim, allant même jusqu'à détruire des cultures pour qu'elles ne puissent être utilisées par l'ennemi.

Après avoir affirmé, à de multiples reprises, « qu'il n'y a pas de famine au Cambodge », mais qu'on y manque seulement de nourriture, Hanoï et Phnom-Penh ont finalement accepté l'aide internationale. Mais les restrictions à leur arrivée par route, le refus d'accepter un contrôle effectif et même l'envoi d'équipes médicales étrangères, les menaces et les attaques contre les « noirs desseins » de cet « impérialisme » qui est pourtant prêt à fournir le plus gros de l'assistance, ne laissent pas d'inquiéter.

Aussi grave est la responsabilité de l'Union soviétique, qui n'a rien fait pour inciter le Vietnam à se montrer plus conciliant et à accepter que tous les moyens soient utilisés pour sauver la population cambodgienne. Le Kremlin, tout à sa politique dans le Sud-Est asiatique et à sa stratégie d'encerclement de la Chine, s'en *tient* — comme de coutume — à une fourniture massive d'armes, aggravant le drame et menaçant la stabilité de la région.

Quant aux pays occidentaux, auxquels il faut joindre la Chine, leur agitation actuelle ne saurait cacher que, pendant des mois, nul ne s'est soucié d'une famine que bien des observateurs — journalistes ou diplomates — annonçaient comme imminente. Il aura fallu la stratégie actuelle pour que les bonnes volontés se mobilisent, bien tardivement. Souhaitons que les pays *réunis* lundi et mardi aux Nations unies aient assez de courage pour mettre clairement, fermement, et nommément, en demeure les pays responsables d'accepter totalement et immédiatement un programme d'urgence permettant de sauver ceux qui peuvent encore l'être. Sinon, la Communauté internationale aura fait, une fois de plus, la preuve de son impuissance.

(Lire nos informations page 3.)

Les tensions en Iran

L'occupation de l'ambassade américaine semble viser M. Bazargan accusé de complaisances à l'égard des États-Unis

Les étudiants iraniens qui occupent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ont fait savoir ce lundi matin 5 novembre, qu'ils poursuivraient leur action tant que Washington n'aurait pas livré le chah. Un porte-parole des étudiants a déclaré que les occupants ne négocieraient qu'avec le Conseil de la révolution iranienne, et non avec le gouvernement de M. Bazargan, accusé de plus en plus dans les milieux islamiques de complaisance à l'égard des Etats-Unis.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a estimé que les cinquante-neuf Américains détenus à l'intérieur de l'ambassade étaient bien traités. Le gouvernement, manifestement embarrassé, observe une attitude prudente. Il s'est refusé notamment à tout commentaire au sujet de la demande iranienne d'extradition du chah.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La journée du dimanche 4 novembre n'annonce-t-elle pas un changement r a d i c a l en Iran tant sur le plan intérieur que dans le domaine des affaires étrangères ?

Pour la première fois depuis l'effondrement de la monarchie, en février, des millions d'Iraniens à travers le pays ont conspué le seul impérialisme américain. L'occupation par des étudiants de l'ambassade des Etats-Unis, la prise en otages de son personnel, ont été saluées avec une belle unanimité comme une mesure salutaire, puisque les deux événements n'ont pu se produire qu'avec l'assentiment et l'encouragement des partisans de l'imam Khomeiny.

Il est vrai aussi que la vague d'anti-américanisme qui déferle sur l'Iran ces toutes dernières semaines reflète la colère d'un peuple à l'égard d'une puissance qui a offert l'hospitalité à un homme honni. L'ancien chah est assimilé ici à Hitler, à un tyran sanguinaire responsable de la mort de dizaines de milliers de personnes. C'est dire que, pas plus sa maladie que *« les raisons exclusivement humanitaires »* qui ont incité ses anciens protecteurs américains à l'accueillir n'émeuvent les foules encore traumatisées par les massacres de l'automne et de l'hiver derniers. Le sentiment que les Iraniens témoignent à leur ancien souverain a trouvé son symbole en *une potence grandeur nature que les* manifestants brandissaient dimanche à bout de bras.

Une explosion prévisible

On ne peut non plus sous-estimer la haine nourrie par les Iraniens à l'égard du gouvernement américain. Personne n'oublie ici que c'est par un coup d'Etat fomenté par la C.I.A. que l'ancien chah avait été rétabli sur le trône en 1953, que les Etats-Unis ont consolidé la monarchie des Pahlevi par un soutien multiforme, en fournissant notamment une aide *« technique »* à la redoutable SAVAK. *« Yankee go home ! », « Mort à Carter et à son invité ! », « L'ennemi, c'est l'Amérique ! »,* scandaient les manifestants, qui, par centaines de milliers — plus de 1 million, selon l'A.F.P., — déferlaient par vagues successives dans les artères de Téhéran.

L'explosion populaire n'était pas imprévisible. Depuis trois semaines environ, l'imam Khomeiny réservait ses flèches à l'impérialisme occidental d'une manière générale et aux Etats-Unis en particulier.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 7.)

Les suites de la mort de Robert Boulin

Le R.P.R. se défend d'être à l'origine des fuites de l'instruction

Les suites du suicide de Robert Boulin on pris ce lundi matin un caractère éminemment politique. En réponse à des rumeurs selon lesquelles le R.P.R. serait à l'origine des « fuites » mettant en cause le ministre du travail, le secrétariat général du mouvement gaulliste s'est déclaré « scandalisé par l'odieuse exploitation politique de la mort tragique de son compagnon Robert Boulin ». Le R.P.R. « repousse avec indignation les insinuations répandues contre lui » et assigne en diffamation M. Philippe Alexandre « pour les fausses informations diffusées dans sa chronique de R.T.L. du samedi 3 novembre 1979 ». (Voir page 10.)

On apprenait également, lundi, que M. Giscard d'Estaing s'était rendu dimanche après-midi dans sa propriété de Chanonat pour quarante-huit heures.

L'« affaire Boulin », puisqu'il faut bien l'appeler ainsi désormais, est entrée ce lundi 5 novembre dans sa phase politique aiguë. La publication, mercredi dernier, de la lettre posthume du ministre du travail avait enclenché ce processus en détournant de la presse les accusations qui se concentraient sur elle et en jetant le trouble dans les milieux gouvernementaux et les partis. Les événements, les rumeurs, les écrits qui, depuis cinq jours se sont ajoutés les uns aux autres font qu'en ce début de semaine tout semble réuni pour donner à l'« affaire » les dimensions d'une crise. Rien ne manque : ni l'atmosphère, ni les « complots », ni le mystère.

Les journaux du matin donnent le ton dans leurs titres : *« atmosphère empoisonnée »*, *« imbroglio »* ; l'organe officiel du R.P.R., *la Lettre de la Nation* parle du *« climat délétère »*. A cela s'ajoutent les articles des hebdomadaires qui, pour la plupart, cherchent dans les causes du décès de Robert Boulin des implications politiques précises ; sans parler de l'annonce — démentie par la suite — d'une réunion d'urgence des dirigeants du R.P.R.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Le vide et l'affluence

Lors des obsèques de Jean de Broglie, il y avait si peu de monde autour du cercueil du disparu qu'on pouvait penser que ce dernier n'avait jamais compté un seul ami dans la majorité. Lors des obsèques de Robert Boulin, en revanche, il y avait une telle affluence autour de la tombe du ministre du travail qu'on pouvait penser que ce dernier n'avait compté que des amis dans la même majorité.

Il n'y a aucune conclusion à en tirer, sinon peut-être que, dans un cas comme dans l'autre, ce vide et cette affluence en disent moins sur les morts que sur les vivants...

BERNARD CHAPUIS.

Responsabilités

LES journaux qui ont enquêté sur l'affaire de Ramatuelle ont-ils une part de responsabilité dans la mort de Robert Boulin ?

Dès l'annonce de son suicide, on a assisté à un déferlement d'imprécations et d'accusations contre « la presse ». « La plume est aussi efficace pour tuer les gens que le poison », lançait un ancien ministre de la Ve République, le même qui, trois semaines plus tôt, avait publiquement déploré l'affaire des diamants et évoqué à cette occasion « la fin de la IVe » !

Pendant une journée on proclame, on accuse, on rêve : « la presse » est responsable, seule responsable, de cette mort, de cette affaire comme des précédentes. Une fois de plus celui qui révèle le scandale passe pour en être l'auteur...

Le lendemain matin, le rêve s'évanouit. Par-delà la mort, l'ancien ministre accuse certains de ses amis politiques et le ministre de la justice. Sa lettre frappe de mutisme les procureurs de la veille.

A d'autres époques, on a connu de ces grands mouvements d'émotion parlementaire. Qu'en est-il resté ?

Devenus muets, les politiques s'entendaient relayés par les médias les plus proches du pouvoir, plus giscardiens que Giscard, qui déchaînaient à leur tour un flot de reproches et, malgré eux, de menaces contre les journaux qui, ne faisant pas du silence la loi suprême de leur profession, n'ont pas pour habitude de taire ce qui risque d'inquiéter l'opinion ou de contrarier le pouvoir (1).

Un chapitre aurait manqué au rapport de la commission d'enquête sur le contrôle de l'information si elle n'avait pas avorté.

∴

Est-il permis, avec un peu de recul et de sang-froid, de réfléchir à l'exercice du pouvoir, aux responsabilités de la presse, aux relations de l'une et de l'autre ?

La centralisation, la personnalisation et même la stabilité du pouvoir le rendent apparemment plus solide, mais en réalité plus fragile.

J. F.

(Lire la suite page 9.)

(1) Le combie du travestissement ou de la plaisanterie est atteint par l'organe officieux de la nouvelle droite, *le Figaro magazine* (mais non *le Figaro*), qui traite de « fascites » ceux qui enquêtent et s'expriment librement. Mais cet hebdomadaire a pu être imprimé alors que la lettre de Robert Boulin n'était pas connue. Tel n'est pas le cas de *l'Humanité* qui, oublieuse de ses attaques passées contre des hommes politiques, poursuit imperturbablement un ton au-dessous sa campagne insolite contre ses confrères.

LA MODERNISATION DES ARMES NUCLÉAIRES DE L'OTAN

Une campagne soviétique qui vise surtout Bonn

De notre correspondant DANIEL VERNET

Moscou. — La campagne contre l'installation en Europe occidentale des nouvelles armes nucléaires « de théâtre » se poursuit en Union soviétique. Depuis le discours de Berlin de M. Brejnev, il ne se passe pas de jour sans qu'une personnalité de haut rang rappelle l'importance du choix que feront les Occidentaux et sans qu'un article de presse ne retrace les positions en présence en faisant évidemment porter toute la responsabilité d'une relance de la course aux armements aux seuls pays de l'OTAN. Comme au *moment de la campagne contre* la bombe à neutrons, les oragnisations de masse liées au P.C. soviétique et l'Eglise orthodoxe, ont exprimé leur soutien sans réserve aux propositions officielles. La presse publie des lettres de lecteurs indignés par les plans de l'OTAN et apportant leur appui à la *« politique de paix du parti communiste soviétique »*.

Avec son discours, M. Brejnev a marqué au moins deux points. Il a placé l'U.R.S.S. dans la position psychologiquement favorable du pays auquel revient toujours la mission d'avancer des propositions de désarmement. Il a ensuite mis les Occidentaux dans une situation telle qu'une décision militaire qui aurait pu être presque banale paraît devoir sceller le sort de la détente, voire trancher la question de la guerre ou de la paix. Il y a là quelque exagération de la part des Soviétiques. Il n'en reste pas moins qu'ils sont parvenus ainsi à troubler certains gouvernements d'Europe occidentale, notamment celui de Bonn qui est devenu l'objet principal des pressions de Moscou. On peut d'ailleurs se demander si, au-delà du problème concret de l'équilibre militaire en Europe, tel n'était pas l'objectif principal de cette campagne.

Les commentaires soviétiques peuvent être analysés sous trois aspects complémentaires. D'une part, ils répètent des thèmes bien connus. Ainsi M. Zamiatine, chef de la section d'informations *internationales du comité central*, a redit dimanche 4 novembre, à la télévision, que l'installation des euro-missiles créerait *« une situation foncièrement nouvelle dans le rapport des forces européen, ce qui conduirait à une nouvelle spirale de la course aux armements.*

» L'U.R.S.S. serait obligée de prendre des contre-mesures pour renforcer sa sécurité, a-t-il poursuivi *car il s'agit d'armes qualitativement nouvelles, non point défensives mais offensives »*.

Quant à l'Union soviétique, selon la thèse du Kremlin, elle ne possède pas d'armes de ce type pouvant menacer les Etats-Unis ; elle n'installe pas de telles armes dans les pays étrangers ; et le nombre de rampes de lancement de fusées à moyenne portée a sensiblement diminué au cours des dernières années dans la partie occidentale du pays.

Les commentaires apportent ensuite quelques précisions sur les propositions de M. B r e j n e v, comme si les dirigeants soviétiques étaient soucieux de répondre à un certain nombre d'objections soulevées en Occident. Le maréchal Oustinov, ministre de la défense, qui s'est exprimé récemment dans la *Pravda* a la suite de plusieurs officiers généraux, a i n d i q u é que, pour le cas où l'OTAN renoncerait au déploiement dans la *Pravda* à la suite tion des systèmes soviétiques d'armes à moyenne portée concernerait *« aussi bien la diminution quantitative de ces armes que la réduction de la puissance de leur c h a r g e nucléaire »*. Autrement dit, les Soviétiques paraissent disposés à envisager l'aspect qualitatif du problème.

A propos du retrait unilatéral de vingt mille hommes et d'un millier de chars de R.D.A. dans les douze prochains mois, M. Oustinov a précisé que ces effectifs seront *« ramenés en Union soviétique »*.

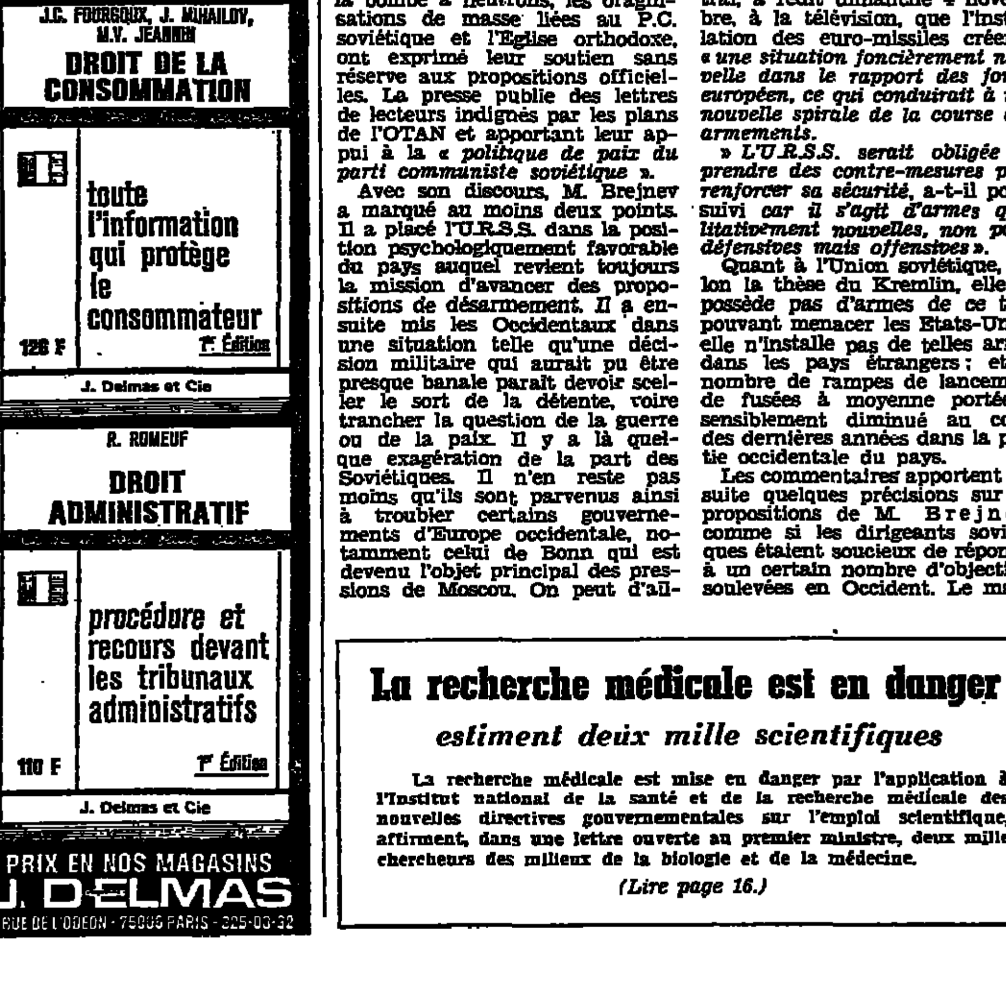
(Lire la suite page 8.)

La recherche médicale est en danger

estiment deux mille scientifiques

La recherche médicale est mise en danger par l'application à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale des nouvelles directives gouvernementales sur l'emploi scientifique, affirment, dans une lettre ouverte au premier ministre, deux mille chercheurs des milieux de la biologie et de la médecine.

(Lire page 16.)



DEUX MOIS DE FESTIVAL A LILLE

De Haydn à Xénakis

Comme Paris a son Festival d'automne, Lille tient son Festival en automne, et celui-ci n'a rien à envier à son aîné tant pour la durée que pour le nombre et la qualité des représentations : du 12 octobre au 14 décembre, cent neuf manifestations multidisciplinaires éclatant dans dix villes de la région et à Lille même en seize lieux différents.

Vingt-quatre spectacles de marionnettes avec des troupes de neuf pays, dix-neuf pièces de théâtre, un cycle Haydn de vingt et une manifestations, quatorze concerts de musique contemporaine, etc., c'est un appel à la curiosité, à l' « esprit de découverte » (et non à la consommation béate) que lancent, avec le soutien de toute la région et de la ville de Lille, Jacquie Buffin et Maurice Fleuret. Appel d'ores et déjà entendu, puisque au cours du Festival plus de vingt mille spectateurs y ont déjà répondu.

En s'en tenant au domaine musical, les trois derniers jours ont bien reflété l'intérêt et la diversité de cette manifestation. Alfred Brendel, d'abord, donnait vendredi dans le temple de l'opérette, le Théâtre Sébastopol, un récital au programme assez inhabituel pour lui. Festival Haydn obligeant, il a joué les *Sonates en ut mineur n° 33* et *en ut majeur n° 58* avec la grandeur et la simplicité méditative qu'il met dans Beethoven et Mozart, en laissant un lyrisme très prenant envahir l'écriture fine et pudique, sans jamais le majorer. Un modèle d'interprétation.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

UNIVERSITÉ

La grève du zèle

par MARIE-CLAIRE PASQUIER (*)

SOUS la rubrique « Soutenances de thèse », *le Monde* du 13 octobre indiquait, pour la seule journée du samedi 13 octobre, dix soutenances de thèses de doctorat d'Etat : à peu près le double de ce qui est habituel à pareille époque de l'année. Dix mille pages pour ce seul samedi qui auront, dès le lundi suivant, commence la ronde des éditeurs. Deux interprétations possibles, qui ne sont contradictoires qu'en apparence. La première : les universitaires sentent venir le vent, ils se hâtent de franchir le cap. La deuxième : la grève du zèle a commencé.

La motivation change, mais le fait est là : il faut être docteur. Ce qui semble se dégager d'une première lecture des récents décrets concernant l'Université est déjà assez clair. Les textes disent : il faut désormais qu'un assistant agrégé des lettres soit docteur en deux ans pour devenir maître-assistant titulaire. Sinon ? Eh bien, sinon, il risque soit de perdre son poste, soit de se voir pénalisé par un service lourd se rapprochant des heures de service exigées dans les lycées. Vu de l'extérieur, cette mesure peut paraître raisonnable : après tout les enseignants du « supérieur », comme on dit, réclament le statut d'enseignants-chercheurs, qu'ils le prouvent, qu'ils sont chercheurs. De l'intérieur, on commence déjà à voir que ce qui se dessine est bien autre chose.

Apparemment, on cherche par ces mesures à rejoindre le système universitaire américain, où nul n'entre à l'Université, sauf dans des emplois ouvertement subalternes, s'il n'a acquis le grade de Ph. D. Philosophiae Doctor, qui permet d'inscrire désormais le prestigieux titre de « docteur » sur sa carte de visite. Mais ce Ph. D. on le passe, une fois que l'on a le M.A. (1), qui est l'équivalent de notre maîtrise, en deux ou trois ans : il s'agit de faire la preuve de ses aptitudes à la recherche dans une « dissertation » qui est à peu près l'équivalent de notre thèse de troisième cycle. C'est à partir de là, de ce droit d'entrée dans la carrière, que commence la véritable qualification, sous la règle du fameux « *publish or perish* ». Le mode de recrutement des universitaires français était jusqu'ici fort différent. Une sélection sévère par des concours nationaux de recrutement, en partie inadaptés sans doute mais qui prouvaient l'aptitude à franchir l'obstacle d'une compétition fortement sélective. Une formation sur le tas dans un lycée, souvent pendant plusieurs années. Finalement, un choix sur dossier présentant déjà une spécialité, des orientations de recherches, souvent des publications. Nous entrions à l'Université enseignants de métier déjà.

C'est si vrai que, dans la plupart des départements (dits U.E.R.), dans tous ceux que je connais en tout cas, les tâches ont toujours été distribuées en fonction des compétences individuelles sans tenir compte des hiérarchies administratives. Assistants et maîtres-assistants non docteurs ont leur large part des enseignements magistraux de littérature, linguistique ou civilisation, au niveau du DEUG, de la licence, de la maîtrise, de la préparation au CAPES ou à l'agrégation. Ils ont aussi leur large part dans toutes les tâches administratives, dans la création, l'organisation, la responsabilité de nouvelles unités d'enseignement, les délibérations, la coordination entre les enseignements, les divers *conseils et commissions*. On ne peut, dans un tel contexte, faire son métier convenablement qu'en s'y employant à plein temps, de même qu'on ne peut assurer la qualité de ses cours que par un recyclage permanent.

Que, dans nos carrières, la promotion soit liée à la fois au zèle apporté dans le service du département et à la *qualité* de nos travaux de recherche, cela paraît juste et raisonnable, et c'est ainsi que jusqu'ici les choses fonctionnaient. Certains parvenaient rapidement, d'autres jamais, au rang de collège A (les « patrons »). Mais la sécurité de nos emplois n'était pas en jeu ni les conditions d'exercice de notre métier. La nouveauté, c'est d'instituer un nouveau parcours d'obstacles qui passe par le titre de docteur obligatoire. On dira : il y a ambiguïté sur le terme de « docteur », il peut s'agir d'une thèse de troisième cycle. Si c'est vrai, je réponds : cela n'a aucun sens d'imposer cet exercice d'*école*, cette super-dissertation à valeur plus rhétorique que scientifique à quelqu'un qui a déjà fait ses preuves autrement, et qui continue à les faire, *ne serait-ce que* par ses publications.

(1) Master of Art.

Un coup de frein

Lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui a en train une thèse de doctorat d'Etat, c'est un retard supplémentaire, un coup de frein, une surcharge inutile; cela revient à réinstaurer la thèse complémentaire qui avait, pour d'excellentes raisons, été abandonnée. Ajoutons un détail : comme à l'accoutumée, cette contrainte formaliste pèsera plus lourdement sur les femmes. Une assistance agrégée qui n'annulera pas le bébé prévu cette année-là et qui renoncera par là à être docteur dans les temps se verra lourdement pénalisée par des conditions de travail qui lui interdiront de devenir docteur un peu plus tard.

Depuis dix ans, tout le monde a pu le constater, l'Université avait su s'ouvrir au monde extérieur, participer activement à la vie intellectuelle du pays, intervenir dans le monde des médias, de l'édition, du journalisme : se faire entendre hors des amphithéâtres. On exige aujourd'hui des universitaires qu'ils retombent dans la scolastique, qu'ils dissertent entre eux, se lisant les uns les autres, en rond, faisant sempiternellement l'« état-de-la-question » à petits coups de soutenances de thèse. S'efforcer de produire le plus vite possible le nombre de pages réglementaires, en jargon universitaire, cela s'appelle *gratter*. Nous allons tous gratter.

Quels seront les résultats ? Eh bien, pour commencer, pour notre seule U.E.R. de Paris-X, quelque trente mille pages d'ici à deux ou trois ans, à raison de 300 pages en moyenne par an et par personne, car nous sommes un peu plus de quarante non-docteurs. Seront-elles bonnes, seront-elles mauvaises, ces pages ? Ce sera, en dernière instance, aux éditeurs de juger puisqu'on ne saurait, sans eux, se soumettre au jugement des lecteurs. Quant aux résultats dans les U.E.R. mêmes, là on peut l'affirmer : catastrophiques. Un membre de l'un des jurys disait samedi au candidat, son collègue : « *Nous nous réjouissons de voir ce travail terminé car cela signifie que nous allons vous revoir parmi nous.* »

Quelqu'un qui boucle sa thèse, c'est un lourd sacrifice pour une U.E.R., cela veut dire quelqu'un qui assure son service minimum avec des airs de somnambule, cependant que, par solidarité, les autres font le travail à sa place. Imaginons ce qui se passera quand il y aura trente somnambules à la fois dans une U.E.R. Il faudra en revenir à l'ancien système, dont on croyait que personne ne voulait plus, du patron faisant son cours magistral dans un amphi bondé et distribuant les copies à ses assistants. Hiérarchie renforcée par la force des choses. Un peu plus tard, quand tout le monde sera docteur, et qu'il y aura toujours aussi peu de patrons, il y aura comme un mécontentement chez les docteurs-non-patrons, mécontentement qui présentera au moins une apparence de légitimité. Si l'on considère que les gens ne sont heureux et productifs que lorsqu'on leur donne la possibilité d'exercer à plein leurs capacités, on peut dire que lorsque, par les vertus du « redéploiement », un certain nombre de nos universités devront se contenter de préparer le DEUG, d'assurer des enseignements de base post-scolaires, la pléthore de docteurs deviendra particulièrement absurde.

Je dis deux choses à la fois, c'est vrai. Ces deux choses les voici. La thèse à marche forcée devenue *obligatoire* pour assurer la stabilité de son emploi et des conditions de travail correctes n'est pas, en France, aujourd'hui un moyen adéquat de qualification, il produira des résultats médiocres et encombrants. Ensuite, le personnel qui aura fourni cet effort inutile se trouvera lésé de ne pas en recueillir les fruits, sous forme de prestige et de responsabilités. Il s'estimera surqualifié pour les tâches utiles, elles, et souvent ingrates, consistant à faire « rouler » les enseignements de base du DEUG. Je dis aussi une troisième chose : cette espèce de délire de la mise au pas que nous voyons s'amorcer produira une université craintive, *refermée sur elle-même*, s'accrochant à des prérogatives surannées, faisant refleurir la toge, jalouse de la libre démarche et de l'audience des hommes ou *femmes de discours* en dehors d'elle, écrivains, journalistes, hommes politiques. Le contraire peut-être de ce qu'on avait escompté et de ce qui semblait, avec des *hauts* et des *bas*, se dessiner.

(*) Maître-assistant, université de Paris-X-Nanterre.

Le nouveau public des universités littéraires

par CLAUDE BURGELIN (*)

QUI donc peut bien encore aujourd'hui s'inscrire dans les U.E.R. de lettres et sciences humaines des universités ? Les responsables ministériels, les médias l'ont pourtant dit sur tous les tons que l'enseignement n'offrait à peu près plus aucun débouché et que c'était folie d'entreprendre actuellement ces études littéraires « qui ne mènent à rien ».

Il faut cependant bien le constater, il y a des obstinés qui s'accrochent. Ce n'est qu'à rythme assez lent que certaines U.E.R. littéraires voient diminuer leurs effectifs. Et d'autres se maintiennent bien : dans l'université où j'exerce, il y aurait pour cette année 16 % d'augmentation en première année de lettres modernes.

Qui donc compose cette population estudiantine qui, malgré les pressions ambiantes, demande à être confrontée aux idées, aux livres, à la recherche culturelle — et ce en toute lucidité : oui, ils savent que leur licence ou leur maîtrise ne vaudra pas cher sur le marché et qu'après les années d'université viendront ou se poursuivront de très dures années de vaches maigres. C'est un public bien sûr disparate. Avec, c'est vrai, une bonne proportion de gens en attente, si ce n'est en dérive, venue là « pour voir » : c'est souvent le cas de ces jeunes qui viennent de sortir du lycée en pleine indécision — et souvent confusion — personnelle. Mais parmi ces nouveaux bacheliers, il y a aussi ceux qui sont venus vers les lettres moins parce qu'ils sont des rejetés de la section C que parce qu'ils ont, eux, choisi de rejeter un certain type de formation et de sélection.

Enfin, il y a ce public de plus en plus important, numériquement comme qualitativement, d'étudiants-travailleurs, d'adultes qui ont entre une vingtaine d'année et l'âge largement dépassé de la retraite, venus ici — tout en continuant à travailler à temps plein ou à se débrouiller avec des jobs — en fonction d'itinéraires incroyablement variés et hétéroclites : travailleurs sociaux venant chercher des compléments de formation, enseignants soucieux de se choisir par et pour eux-mêmes les voies de leur formation permanente, jeunes employés qui, au bout de quelques années d'expérience professionnelle, veulent sortir de la sclérose intellectuelle qu'imposent le bureau ou l'entreprise, femmes que des mutations dans la vie personnelle contraignent à des reconversions, anciens bacheliers de C ou du technique las des études scientifiques, marginaux sortis de leurs marges pour un tour ou pour toujours. Signe distinctif commun de ce public hétérogène : entre le lycée et leur venue dans une université littéraire, il y a eu une rupture, de quelques mois ou de quelques années. Et tous partagent la même demande de recentrement personnel, d'acquisition de moyens de réflexion, d'analyse et de savoir.

On s'afflige ou on se gausse des « facs-parkings ». Mais c'est justement le parking qu'ils sont venus chercher : un endroit où s'arrêter, où ne plus faire tourner certains moteurs, où prendre du temps pour soi, sa réflexion et sa culture personnelles, la rencontre avec d'autres qui, au terme d'un trajet chaque fois différent, ressentent aussi la nécessité de cet arrêt. Bénéfice paradoxal d'une situation par ailleurs angoissante : le contexte de chômage rendant *illusoire* la course vers certains types de carrières, autant prendre du temps, un vrai temps pour sa *formation*.

Est-il besoin de dire qu'il s'agit-là d'un public particulièrement attentif — et attachant, par la diversité de ses motivations — travaillant dans des conditions difficiles, il est en droit d'être exigeant. De certains savoir-faire universitaires traditionnels — l'art de bien *disserter*, le maniement d'une certaine érudition, — il n'a que faire. Ce que ces étudiants veulent, ce sont des moyens de répondre aux questions qu'ils se posent, aussi bien par l'acquisition d'instruments méthodologiques nouveaux (*sémiologie, linguistique, etc.*) que de possibilités neuves d'expression et d'approfondissement personnels. Ils veulent, enfin, que l'Université soit autant un lieu où ils écoutent qu'un lieu où ils se fassent entendre, où leur expérience sociale et culturelle soit prise en compte, où ils puissent se confronter avec d'autres dans un esprit de recherche et d'exigence.

Au fond, beaucoup d'entre eux souhaitent que les universités de lettres et de sciences humaines deviennent ce qu'elles auraient dû toujours être, les véritables maisons des (plus ou moins) jeunes et de la culture : à la fois lieu d'échange culturel et endroit où obtenir une formation sanctionnée par des diplômes. Et ce dans l'acceptation de règles de travail rigoureuses : car c'est cela aussi que la plupart sont venus chercher à l'Université.

Que d'obstacles !

Mais à cette évolution, que d'obstacles ! On ne cesse, en haut lieu, de proclamer l'excellence des filières à visée uniquement professionnelle ; ce serait, pourtant, à court terme, la mort de l'Université de ne miser que sur celles-ci. On veut remettre en selle le cours magistral et des pratiques pédagogiques, qui avaient fait que ce public, aujourd'hui assidu à l'Université, ne pouvait auparavant s'y sentir accueilli et entendu. Autre barrière : la définition par trop rigide des diplômes nationaux ; combien de licences sont encore définies dans leurs contenus uniquement en fonction des concours traditionnels de recrutement des enseignants ! Sans parler, enfin, des menaces de *non-titularisation* dont sont victimes ceux-là mêmes qui ont été les meilleurs artisans de ce changement : les assistants, qui ont su explorer de nouveaux savoirs tout en construisant de nouveaux types de relations avec les étudiants.

Si on veut s'attacher durablement ce public, cela exige que l'Université poursuive hardiment ses mutations scientifiques et pédagogiques, ce qu'on pourrait appeler sa « vincennisation » (dans la mesure où, malgré les erreurs commises, l'université Paris-VIII a su le mieux répondre à toutes ces demandes nouvelles). Il faut que l'Université sache, par des diplômes aux définitions diversifiées, reconnaître et sanctionner la variété des cheminements et des demandes ; qu'elle propose aux étudiants des itinéraires de formation conçus en fonction non d'impératifs désuets, mais des besoins réels de ces demandeurs de *formation*. Cela suppose qu'on donne aux universités les moyens de ces mutations et qu'on respecte leur autonomie, bref, l'envers de la politique actuelle.

Alors, s'il y a toujours un bon *nombre d'étudiants en lettres*, faut-il s'affliger ? Les professions qu'ils exerceront n'auront sans doute que de lointains rapports avec les études qu'ils auront faites. *Il ne faut pourtant pas crier* trop vite au gaspillage. Car même si leurs choix peuvent sembler idéalistes — réponse à une désorientation ou recherche d'une *réorientation, quête d'un peu plus* de savoir et de lucidité, — en fait, la société de demain aura plus que jamais besoin de gens qui sachent réellement parler, lire *et écrire*, et qui aient pris du temps pour apprendre à réfléchir.

(*) Maître-assistant à l'université Lyon-II (U.E.R. Lettres/U.E.R. Sciences du langage).

Ce dont l'enseignement supérieur a besoin

par MARCEL BRISSAUD (*)

LES décrets du 9 août 1979 ne menacent pas seulement les enseignants-chercheurs dans leur vie professionnelle en introduisant de nouveaux obstacles à la titularisation des non-titulaires, et en renforçant les barrières existant entre les différents échelons de la carrière universitaire. Avec la « réforme » du C.N.R.S., intervenue également à la *faveur des vacances*, *ils* compromettent gravement l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils témoignent de la crainte qu'éprouve *le gouvernement vis-à-vis* de toute structure démocratique, de toute participation des représentants élus des personnels à la politique universitaire et *scientifique*. Ils *marquent* son souci de renforcer sa tutelle bureaucratique et centralisatrice, de se donner des moyens nouveaux pour contrôler les recrutements *et les promotions*. *Ils montrent* son refus de laisser s'exercer le pluralisme des idées, les initiatives pédagogiques, la liberté de travail scientifique. Ils manifestent sa *volonté d'enfermer*, de « piloter » autoritairement les filières de formation et les activités de recherche, pour les soumettre aux exigences économiques et idéologiques de la société de profit.

Avec les « concours » ouverts dès la rentrée, le ministère des universités tente d'utiliser les *nouveaux décrets* pour mettre en œuvre, de façon rampante, la carte universitaire qu'il n'ose faire discuter au grand jour, en redistribuant les emplois en *fonction de critères définis* secrètement, au mépris des besoins exprimés par les établissements. En même temps, à l'occasion du renouvellement de leurs habilitations, il *s'efforce d'imposer* des regroupements des formations *de 3e cycle* et l'adaptation étroite de leurs contenus aux offres d'insertion professionnelle du patronat, voire de les orienter de façon privilégiée vers la formation complémentaire de cadres salariés au détriment de la formation par et à la recherche des jeunes scientifiques dont le pays a besoin.

Pour faire passer ses mesures de régression, le gouvernement les *présente comme* la *médication* qui serait nécessaire pour remédier aux inadaptations et au dysfonctionnement de l'institution universitaire. Mais ce qu'il programme *en fait*, *c'est* une *aggravation* considérable d'une situation déjà inacceptable. Avec le SNE-Sup, la majorité des collègues aspirent au changement de *l'Université*. *Ils demandent* des réformes profondes permettant la rénovation des formations et leur accès plus large aux diverses couches de la population, l'essor de *la recherche et sa liberté*, le fonctionnement plus démocratique des établissements et des équipes de travail, l'insertion réelle mais sans subordination de l'enseignement supérieur dans la société.

Une préoccupation d'intérêt national

Ce dont le pays a besoin, c'est d'un tissu universitaire de qualité, d'un réseau cohérent dont tous les maillons concourent au développement conjugué des formations supérieures et de la recherche, en réponse aux besoins nationaux et régionaux.

Ce dont l'Université a besoin, c'est de mesures de titularisation, d'intégration et de simplification des carrières et d'une démocratisation de ses structures, permettant l'épanouissement des compétences, la reconnaissance des qualifications, la collégialité des décisions, la participation de tous les intéressés à l'élaboration de la politique universitaire scientifique

Refuser l'asservissement de l'enseignement supérieur, exiger les mesures budgétaires et les transformations qui sont nécessaires à son développement, c'est une préoccupation d'intérêt national. C'est l'objet des luttes *que les universitaires engagent* sans attendre dans leurs établissements, pour construire rapidement un grand mouvement national, à l'appel du SNE-Sup.

(*) Maître-assistant à l'université Lyon-I, secrétaire général adjoint du SNE-Sup.

étranger

CAMBODGE

La conférence internationale sur l'aide à la population khmère s'ouvre à New-York

M. François-Poncet participe à la conférence internationale sur l'aide à la population cambodgienne, qui s'ouvre aux Nations unies ce lundi 5 novembre, à l'initiative de la France. Le ministre français des affaires étrangères prendra la parole le premier, après l'allocution d'ouverture prononcée par M. Waldheim. Trente-trois orateurs se sont déjà fait inscrire pour ce débat, dont le secrétaire d'Etat américain.

Avant son départ, M. François-Poncet avait déclaré à la presse qu'il était porteur de propositions concrètes et chiffrées pour sauver le Cambodge. Il a estimé qu'il fallait agir d'urgesce sur une grande échelle, que tous les moyens — y compris des parachutages — devaient être utilisés pour faire parvenir l'aide et qu'il était nécessaire de distinguer le problème politique et le problème humanitaire.

On avance à New-York des chiffres sur le montant de l'aide qui devrait être débloquée en faveur du Cambodge. Selon l'UNICEF et le C.I.C.-R., le programme d'assistance est évalué à 113 313 000 dollars pour les prochains six mois, et à au moins 250 millions de dollars pour une année. En outre, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) va dépenser environ 60 millions de dollars pour les Khmers qui se sont réfugiés récemment en Thaïlande. La C.E.E. devrait participer à ce programme pour 50 millions de dollars. La France en versera 10 ; elle envisage en outre une assistance bilatérale de 5 millions de dollars.

Enfin, on a annoncé conjointement à Hanoï et à Phnom-Penh l'ouverture du Mékong pour l'acheminement des secours internationaux au Cambodge. Les autorités de Phonm-Penh se disent « en mesure de transporter cette aide dans n'importe quelle région du pays, y compris dans les régions bordant la Thaïlande ». — *(A.F.P., A.P.)*

Hanoï et les témoins gênants

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Alors que s'ouvre ce lundi 5 novembre la Conférence sur l'aide au Cambodge, la tragédie khmère s'aggrave de jour en jour. Les informations macabres qui parviennent de ce pays soulignent en effet un nouvel échec de la communauté internationale, incapable jusqu'à présent de se donner les moyens de sauver une nation tout entière de l'agonie. C'est bien d'un échec catastrophique qu'il s'agit. L'on écoute ici avec effarement des experts internationaux établir leurs « *cibles* » de populations à assister : elles vont de trois à trois millions et demi de personnes.

Les Cambodgiens étaient en 1975, estime-t-on, de sept millions et demi à huit millions. Doit-on alors retenir le chiffre de quatre millions de victimes ? Les Vietnamiens, quant à eux, ont affirmé que trois millions de personnes étaient mortes sous le régime des Khmers rouges. En supposant que le nombre soit exact, faut-il en déduire qu'un autre million est passé de vie à trépas depuis l'intervention des troupes de Hanoï ? On se raccroche à l'espoir que toutes ces estimations sont grossièrement inexactes.

On en est là d'une hécatombe qui se prolonge après quatre années de bombardements américains et de « *guerre de libération* », quatre autres de terreur khmère rouge, dix mois d'occupation vietnamienne, dont bientôt quatre mois de pénibles négociations pour faire accepter par Hanoï une aide massive, techniquement possible dans les vingt-quatre heures par convois routiers. Mais, outre le manque de moyens du nouveau régime de Phnom-Penh, les secours occidentaux, marqués du sceau « *capitaliste* », paraissent inacceptables sous une forme qui les présenterait comme tels, *a fortiori* si l'on veut les assortir de contrôles.

Pour Hanoï, le Cambodge, « *irréversiblement* » arrimé au camp socialiste en général, et au Vietnam en particulier, ne saurait évidemment devoir sa survie à une « *main ennemie* », même si elle est pleine de riz. Que la main ne soit pas toute blanche et qu'elle « *cache de noirs desseins* », est-ce une raison suffisante pour la repousser ? Pour éviter d'avoir à admettre ce constat d'échec, on a soudain brandi, fin septembre, l'argument incontrôlable d'une aide massive et « *suffisante* » de la communauté socialiste.

Mais par quels circuits parviendrait-elle plus facilement et plus rapidement à ses destinataires affamés que les aides occidentales ? D'autre part, s'il ne reste qu'une cinquantaine de médecins cambodgiens pour les trois millions de personnes dans un état de santé lamentable, pourquoi et au nom de quels critères, refuser le concours indispensable d'équipes médicales étrangères qui en ont fait la demande ? Alors que Hanoï et Phnom-Penh affirment contrôler la quasi-totalité du territoire, pourquoi limite-t-on à quelques secteurs choisis, toujours les mêmes, les déplacements de l'équipe de fonctionnaires internationaux chargés de la réception des aides ?

Il est facile de déduire de tout cela que Hanoï ne veut pas de témoins de sa politique sur le terrain. Dans une position difficile, les organisations internationales font des efforts désespérés — et pas mal de concessions — pour conserver une présence au Kampucher et étendre leur rayon d'action.

L'UNICEF et le C.I.C.R. paraissent pris au piège de cette dialectique mortelle qui veut que les politiques et les militaires les autorisent, par souci de leur image publique plutôt que par respect des principes, à entreprendre dans des limites étroites des actions humanitaires pendant qu'eux-mêmes poursuivent le jeu de massacre. Ecartelées entre leurs obligations d'assistance impartiale et les intérêts contradictoires des gouvernements qui les mandatent et qui les influencent, ces organisations, paralysées, sont incapable d'agir sur les causes et à peine sur les effets.

Entre l'impuissance et la complicité, la marge est réduite. « *Si la situation ne s'améliore pas très vite, je crains qu'un jour nous ne soyons accusés par l'histoire de complicité de génocide* », remarquait dernièrement en privé un fonctionnaire international.

Lorsqu'il sera irrémédiablement trop tard pour sauver, ne fût-ce qu'une « minorité ethnique khmère », qui osera affirmer : « *Je ne savais pas* ».

Si Hanoï ne veut pas céder, si les gouvernements et les organisations internationales ne veulent, ou ne peuvent faire plus que ce qu'ils not fait jusqu'à présent et qui reste très insuffisant, et s'il ne se trouve personne pour ouvrir, pacifiquement, les frontières du Cambodge à une aide massive, il est à craindre que l'« homo kampucheansis » ne soit plus bientôt qu'une espèce en voie de disparition...

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *Le Comité pour l'accueil immédiat de cinquante mille réfugiés d'Asie du Sud-Est* el tes mouvements Survive le Cambodge organisent, à l'occasion de l'ouverture à New-York de la deuxième conférence sur l'aide humanitaire au Cambodge, un rassemblement de soutien, le lundi 5 novembre, à 18 heures, place Raoul-d'Autry, à Paris (15e).

SOUS LA PRESSION DE PHNOM-PENH

L'équipage de l'« Ile-de-Lumière » renonce à sa mission médicale

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *C'est triste. C'est scandaleux. C'est absurde* », répète l'équipe de médecins du docteur Kouchner. *Ile-de-Lumière* le cargo-hôpital du comité Un bateau pour le Vietnam (1), est ancré dans la rivière de Bangkok. On finissait, dimanche 4 novembre, de démanteler ses structures hospitalières, qui ont permis, depuis mars, de sauver et d'assiter des milliers de *boat-people* vietnamiens. Chargé de riz qu'il va livrer dans les prochains jours au Cambodge, sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), *Ile-de-Lumière* retrouve sa fonction initiale et banale de cargo.

Unique en son genre dans la région, son équipement hospitalier et son équipe médicale avaient pourtant une fonction éminemment vitale et une capacité d'action *immédiate*. Mais qui s'en préoccupe ? Changeant de cap après ses campagnes de Malaisie et d'Indonésie, l'équipe avait décidé de mettre tous ses moyens au service des Cambodgiens. Mais, de toute évidence, la bonne volonté et l'ardeur humanitaire — fussent-elles désintéressées — ne suffisent pas aujourd'hui à se faire accepter. Pataugeant dans un drame qu'elles sont incapables de maîtriser, les autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh ont rejeté l'offre faite par l'entremise du C.I.C.R. Elles ont même exigé que le bateau, pour son voyage de ravitaillement à Kompong-Som, n'emporte pas plus d'un médecin à bord.

Confrontée à ce refus d'assistance à personnes en danger, l'équipe a donc dû renoncer à sa mission humanitaire. Après cette opération, où seront déchargées un millier de tonnes de riz, de lait en poudre, de sucre et d'huile, financée par le Comité et par la C.E.E., on ignore ce qui adviendra de l'*Ile-de-Lumière*.

Provisoirement, les six médecins ont été mis à la disposition du C.I.C.R., avec tous les équipements — bloc opératoire, appareil de radiologie, hôpital de campagne, lits et médicaments — pour l'assistance aux Cambodgiens réfugiés en Thaïlande. Mais, là aussi, des rivalités, des engorgements bureaucratiques et une certaine méfiance à l'égard de ces « francs-tireurs » qui n'appartiennent pas aux structures humanitaires conventionnelles retardent une action urgente. Dans un hôtel de Bangkok, l'équipe attend depuis une semaine une affectation sur le terrain. — R.-P. P.

(1) Boîte postale 9, 92235 Gennevilliers ; compte bancaire B.N.P. 092 212 40, 10², avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

PAKISTAN

Amnesty International dénonce les violations des droits de l'homme par le régime du général Zia

« *Le gouvernement pakistanais a jusqu'à présent fait la sourde oreille aux appels internationaux. Les dernières mesures qu'il a prises et le traitement brutal et injuste des prisonniers qui en est résulté confirment que les droits de l'homme sont grossièrement violés au Pakistan* », a déclaré, dimanche 4 novembre, l'organisation humanitaire Amnesty International. Elle ajoute : « *Au cours des vingt derniers jours, il y a eu au moins trois cents arrestations d'opposants politiques et un accroissement sensible du nombre de châtiments corporels cruels, inhumains et dégradants infligés par les tribunaux militaires.* »

Depuis le 16 octobre, date à laquelle le gouvernement a décidé de reporter les élections et d'arrêter les principaux opposants, selon la presse pakistanaise, au moins quatre-vingts personnes ont été flagellées; certaines ont été condamnées par des tribunaux militaires volants qui se déplacent avec les instruments du supplice. Mais, ajoute Amnesty, « *des observateurs dignes de foi estiment qu'au cours seulement des deux semaines suivant le 18 octobre au moins deux cents personnes ont été flagellées en public. (...) Souvent des prisonniers ont perdu conscience sous les coups et ont dû être emmenés sur des civières. (...) A Sanghar, dans le Sind, la protection traditionnelle placée au bas du dos pour éviter d'endommager de manière permanente les reins des suppliciés n'a pas été utilisée* ».

Amnesty demande la « *libération immédiate* » des personnes arrêtées, qui s'ajoutent aux quelque milliers de prisonniers politiques déjà détenus en vertu de la loi martiale; ces derniers ont été, pour la plupart, jugés sans possibilité d'appel par des tribunaux militaires. Amnesty proteste aussi contre l'amendement à la Constitution promulgué le 16 octobre interdisant aux tribunaux civils de réviser les jugements des tribunaux militaires. Elle rappelle que la Cour suprême n'avait validé l'imposition de la loi martiale, en juillet 1977, que « *pour une période temporaire et pour un but spécifique, la restauration de la loi et de l'ordre dans le pays et l'organisation le plus tôt possible d'élections libres et honnêtes* ». En novembre de la même année, la Cour suprême avait décidé que la loi martiale n'était légale que si les tribunaux civils conservaient le droit « *de juger la validité de toute décision ou action des autorités chargées d'appliquer la loi martiale* ». Ces textes sont en contradiction avec les récentes mesures imposées par le régime militaire du général Zia.

CORÉE DU SUD

M. Cyrus Vance se déclare « rassuré » par l'attitude loyale de l'armée

Le nouveau gouvernement sud-coréen peut obtenir « le soutien du peuple coréen et du monde entier », a déclaré samedi 3 novembre, à Séoul, M. Vance, secrétaire d'Etat américain, dans un communiqué publié après des entretiens avec le président par intérim, M. Choi Kyu-hah. « La décision du gouvernement d'agir selon la Constitution et d'établir une autorité civile est prometteuse pour l'avenir », a ajouté M. Vance, qui s'est déclaré « rassuré » par les indications du gouvernement selon lequel l'armée soutient le pouvoir civil.

Le secrétaire d'État a indiqué que son pays maintiendrait ses crédits destinés à l'achat de centrales nucléaires qui seront construites en Corée du Sud avec l'aide des Etats-Unis. Une délégation économique arrivera à Séoul vendredi pour entamer des discussions.

De notre envoyé spécial

Séoul. — Et maintenant ? Le président Park enterré, la trêve politique de ses funérailles achevée, les Coréens se demandent, une semaine après son assassinat, quel va être leur avenir.

« *Park a gouverné ce pays comme un maître son domaine. Les choses doivent changer, sinon on court à de nouveaux troubles* », nous dit un homme politique de l'opposition qui, comme la plupart de nos interlocuteurs, demande à ne pas être cité nominalement. Cette réserve de beaucoup de Coréens tend à prouver que, derrière une apparence de calme, la situation est peut-être loin d'être stabilisée. La plupart des observateurs s'accordent à penser que les choses ont été trop loin pour que le mécontentement populaire de ces derniers mois ne soit pas un facteur avec lequel les dirigeants doivent compter.

Un nouveau coup de théâtre ?

Ce lundi a été réunie l'Assemblée nationale. Seuls les membres de la majorité (le parti républicain démocrate et le groupe politique du Yushin, c'est-à-dire les députés nommés par M. Park) participaient à cette reprise de l'activité parlementaire. Ils ont voté en bloc le rejet de la démission des députés de l'opposition (membres du nouveau parti démocrate et du parti pour l'unification) qui avaient quitté l'Assemblée à la suite de l'expulsion de M. Kim Young-sam, le chef du N.P.D. Une manière, notent les observateurs, d'affirmer qu'ils sont toujours députés, ouvrant ainsi la voie à leur retour à l'Assemblée. Il y a peu de chance néanmoins que la vie parlementaire reprenne normalement, à moins que M. Kim Young-sam ne soit aussi rétabli dans ses fonctions de député.

La majorité des responsables de l'opposition affirme que si, dans trois mois, n'a pas lieu une élection directe du président, les troubles sociaux et politiques vont recommencer. Dans une interview que publie ce lundi le *New-York Times*, M. Kim Young-sam, qui a rompu dimanche la trêve politique vingt-quatre heures après les funérailles, affirme notamment : « *Je pense que le système Yushin* (les « *réformes revitalisantes* ») *de Park est mort avec le président et doit être aboli.* » M. Kim, qui se refuse à dire s'il a ou non des contacts avec les militaires, précise qu'il souhaite « *une révision de la Constitution qui ne soit pas menée de manière révolutionnaire mais légale* ».

Ce début de reprise de la vie politique ne laisse pas moins les Coréens sans réponse quant au futur régime. Le message à la nation de M. Choi, ancien premier ministre et président par intérim, diffusé dimanche, n'a apporté aucune précision à ce sujet. Or la question qui se pose est de savoir si derrière le gouvernement civil les militaires qui tiennent les rênes du pouvoir sont d'accord entre eux sur l'orientation à donner à la Corée du Sud, ou bien si, sans même en être encore à formuler des options, ils ne se livrent pas tout bonnement en coulisse à une lutte sévère pour le pouvoir. Qu'existent de sérieux désaccords et des rivalités entre généraux n'est en effet pas une hypothèse à exclure.

Que signifie, par exemple, l'absence lors des funérailles du président du général Chang Seung-hwa, responsable de l'application de la loi martiale, qui, la semaine dernière, semblait l'homme fort du nouveau régime ? A-t-il été écarté, comme la rumeur en circule dans les milieux américains, et est-on à la veille d'un nouveau coup de théâtre qui ferait émerger la personnalité qui aurait tiré les ficelles depuis le début ou bien une autre qui profiterait de la confusion pour s'imposer ? On doit se souvenir que c'est ainsi que procéda en 1961 le général Park qui, au départ, n'était pas le personnage le plus en vue du coup d'Etat militaire. « *Fausse rumeur lancée par les américains* », dit-on dans les milieux officiels de Séoul.

Il pourrait cependant se confirmer que certains généraux faisaient bien partie du complot, dont, jusqu'à présent, seul M. Kim Jae-kyu, ancien chef de la C.I.A. et assassin du président, paraît être la personnalité centrale. Selon des informations qui ont circulé à Séoul pendant le week-end — invérifiables pour l'instant, — deux généraux seraient arrêtés : le général Lee Kun-young, commandant de la IIIe armée, et le général Kim Bokdong, commandant des parachutistes de la Maison Bleue (résidence présidentielle). Selon la même source, dans la nuit du meurtre, une division de la IIIe armée aurait fait mouvement autour de Séoul. Cet élément nouveau, si l'information se confirme, ne fait qu'épaissir le mystère. Que s'est-il vraiment passé dans les heures qui ont suivi l'assassinat, au ministère de la défense où se trouvaient l'état-major et M. Kim Jae-kyu ?

Si l'on fait abstraction de la lutte pour le pouvoir qui est, peut-être, en train de se dérouler en coulisse, les militaires sont devant l'alternative suivante : ou bien abolir la « Constitution Yushin » de 1972 et s'orienter vers un régime plus démocratique supposant, notamment, l'élection du président au suffrage direct, ou bien maintenir l'ancien système et mettre à la tête du pays un homme qui gouvernerait avec des méthodes similaires à celles de Park. Selon la Constitution, M. Choi, président par intérim, a trois mois pour faire désigner un nouveau chef de l'État par la Conférence nationale pour l'unification, collège de notables mis en place et manipulé dans le passé par l'ancien président pour assurer son maintien au pouvoir.

On dit à Séoul que l'armée entendrait amender la Constitution, mais, pour l'instant, aucune indication dans un sens ou dans l'autre des intentions de l'armée n'est perceptible. Légalement, l'amendement de la Constitution peut être fait de deux façons : soit l'Assemblée nationale propose un texte à la Conférence pour l'unification, soit le président par intérim soumet un projet au référendum.

Les Coréens, qui pensent en général que, d'une manière ou d'une autre, les Américains ont au moins indirectement encouragé le complot, s'attendent que Washington exerce des pressions sur Séoul dans le sens d'une démocratisation du régime. Les Etats-Unis qui, pour le moins, ont une responsabilité morale dans cette affaire — pendant l'été, loin de ménager Park qu'ils savaient en difficulté, ils ont plutôt aggravé les choses par leurs critiques — ne semblent pas décidés à agir pour l'instant, souligne une source américaine.

M. Vance, venue pour les funérailles, a simplement affirmé : « *Les forces armées de la République de Corée apportent leur soutien au gouvernement civil actuel* », laissant entendre que l'armée ne tenait pas à prendre le pas sur les civils. Le secrétaire d'État s'est d'autre part déclaré confiant en « *l'esprit de conciliation et de modération du peuple coréen* ».

Dans une déclaration qu'il a fait parvenir au *New York Times*, M. Kim Dae-jung (ancien chef de l'opposition, assigné à résidence par le régime Park et qui n'a toujours pas le droit de rencontrer les journalistes étrangers) affirme notamment : « *Les Etats-Unis doivent faire tout leur possible pour obtenir la neutralité de l'armée. Si celle-ci entre dans l'arène politique, cela ne pourra qu'affaiblir la sécurité de la Corée.* »

Un autre élément entre en jeu : l'atmosphère d'attente mêlée d'une certaine inquiétude d'une partie de la population. Les cérémonies des funérailles et les foules qui ont défilé devant les autels à la mémoire du président, ou se sont massées pour voir passer le cortège, ne doivent pas faire oublier le mécontentement réel de certains.

Les étudiants, dont les universités sont fermées, paraissent les plus déterminés à ne pas laisser passer « *cette occasion* » de changer la Constitution et d'abroger les décrets d'exception. Ils se réunissent par petits groupes dans les cafés. « *Les plans de manifestations prévus pour la fin octobre contre Park existent toujours*, nous dit l'un d'eux, *si rien ne change nous descendrons dans les rues.* » Apparemment ils ne seront pas seuls : dans les milieux de jeunes ouvriers, on semble également prêt à agir. Les difficultés économiques, le chômage et l'inflation ont regroupé les mécontents. C'est sur cette toile de fond que s'est inscrit l'assassinat de Park. Celui-ci disparu, les problèmes et l'état d'esprit qui existait il y a deux semaines contre son régime demeurent.

PHILIPPE PONS.

ASIE

Chine

Une revue officielle conteste l'utilité du « mur de la démocratie »

Pékin *(A.F.P.)*. — La presse officielle chinoise a condamné durement, samedi 3 novembre, les contestataires ainsi que le « mur de la démocratie » de Pékin.

Dans un long commentaire rappelant ceux de mars et avril, lors de la répression du « *printemps de Pékin* », le journal *Jeunesse chinoise* a rappelé qu'il n'y avait « *pas d'avenir pour ceux qui s'éloignent des principes* » fondamentaux de la République populaire de Chine, dont l'adhérence à la voie socialiste et à la direction du parti.

Le journal a estimé qu'il fallait tirer une leçon « *sur la manière dont Wei Jingsheng* (dissident condamné le mois dernier à quinze ans de prison) *a glissé dans la voie contre-révolutionnaire* ».

Jeunesse chinoise accuse « *une petite poignée d'anarchistes* », dont certains « *ont autrefois fait l'éloge de la bande des quatre* », d'utiliser « *d'anciennes méthodes d'agitation avec de nouveaux slogans* » afin « *de s'opposer à la direction du parti* ». Le journal leur reproche d'avoir « *trompé des jeunes gens naïfs* » afin de gagner « *une influence politique* ».

Le journal, à propos de l'affichage de *dazibaos*, écrit ensuite : « *Il est impossible d'étudier sérieusement et en profondeur un problème à partir d'affiches en grands caractères apposées dans les rues, parce que les lecteurs qui ne connaissent pas les faits auxquels elles font allusion peuvent difficilement distinguer le vrai du faux. Les faits montrent que de telles affiches peuvent être utilisées par ceux qui ont des motifs cachés pour créer la confusion dans la production, le travail et la société en général.* »

D'autre part, la revue parallèle *Explorations*, dont le directeur était M. Wei Jingsheng, ne paraîtra plus, et son comité de rédaction est passé dans la clandestinité, a-t-on appris, dimanche, de source proche des milieux contestataires de la capitale.

De même source, on indique que le rédacteur en chef d'une autre revue parallèle, *le Printemps de Pékin*, M. Wang Jundao, a été convoqué le 25 octobre par M. Han Ying, premier secrétaire de la Ligue de la jeunesse *communiste, qui lui aurait demandé* d'arrêter la publication de sa revue. M. Wang Jundai, également membre du comité central de la Ligue de la jeunesse, aurait jusqu'à présent refusé d'obtempérer aux ordres de son supérieur.

Le correspondant de l'agence Reuter mis en cause

Le chef du bureau de l'agence Reuter à Pékin, M. Ian Mackenzie, est accusé depuis samedi, par voie d'affiches, d'être le mystérieux « *étranger* » auquel M. Wei Jingsheng aurait livré des « *secrets militaires* » sur la guerre du Vietnam en février dernier.

Les comptes rendus de la presse sur la « *trahison* » de M. Wei Jingsheng n'avaient pas identifié « *l'étranger* » mis en cause au cours de son procès. Selon une « *transcription* » des débats, en trente et une affiches apposées samedi sur le « mur de la démocratie », dont l'utilité est contestée par *Jeunesse chinoise*, le journaliste britannique aurait d'autre part proposé une somme de 300 livres, de son argent personnel, à M. Wei Jingsheng pour soutenir sa publication, selon le témoignage de ce dernier au procès.

M. Mackenzie, en vacances en Grande-Bretagne, a apporté ces derniers jous un démenti à ces allégations à la suite de la circulation dans les cercles journalistiques étrangers à Pékin, de cette transcription des débats depuis une semaine.

M. HUA GUOFENG EN ITALIE

Le premier ministre dénonce l'« expansion globale » de l'« hégémonisme »

De notre correspondant

Rome. — Arrivé le 3 novembre à Rome, M. Hua Guofeng ne passe que quatre jours en Italie, alors qu'il avait consacré une semaine environ à chacune de ses précédentes étapes. Les Italiens n'en sont nullement formalisés, au contraire : ils savent gré au premier ministre chinois de n'avoir pas « oublié » l'escale romaine, comme l'ont fait plus d'une fois des chefs d'État qui n'étaient pas reçus au Vatican.

N'ayant pas de politique étrangère bien définie, cherchant à être bien avec tout le monde, l'Italie était un peu inquiète de cette visite. M. Hua Guofeng répéterait-il ses attaques les plus virulentes contre l'Union soviétique ? Mettrait-il dans l'embarras le plus grand parti communiste d'Europe occidentale, qui se trouve être associé de fait au pouvoir malgré son retour dans l'opposition ? Viendrait-il en somme perturber les laborieux équilibres que l'Italie cherche à préserver aussi bien chez elle que dans ses rapports avec l'étranger ?

Les déclarations politiques de M. Hua Guofeng sont attendues pour mardi. Quelques heures après son arrivée, le dirigeant chinois en donnait cependant un avant-goût lors d'un entretien avec le président du conseil, M. Cossiga, et au cours d'un échange de toasts. L'Union soviétique n'a pas été nommée une seule fois, mais son ombre se profilait derrière chaque phrase. « *Nous avons besoin d'une longue période de paix pour construire notre pays* », a dit M. Hua Guofeng, soulignant que l'Italie est dans le même cas. « *Malheureusement, une perturbation croissante dans la situation internationale constitue un facteur inquiétant. L'hégémonisme provoque des conflits et cause des troubles dans nombre de régions, de l'Atlantique à l'océan Indien et au Pacifique. L'Europe non plus n'est pas tranquille. Dans cette grave confrontation militaire, le rapport des forces est en train de subir des changements défavorables à la paix. L'Europe occidentale est confrontée à une pression et à des menaces militaires croissantes aussi bien sur son flanc méridional que septentrional.* »

Dans la ville de Marco Polo

Selon le dirigeant chinois, « *une Europe forte et unie est un facteur important dans la défense de la paix mondiale* ». Et l'Italie, « *qui se trouve dans une position stratégique importante en Europe méridionale et en Méditerranée, est certainement plus consciente de l'évolution précipitée des événements internationaux* ». Elle ne se trouve pas dans le même continent que la Chine, « *mais, aujourd'hui, alors que l'hégémonisme s'abandonne à une expansion globale, l'indépendance et la sécurité des uns et des autres sont strictement liées* ».

Rome et Pékin doivent donc renforcer leur coopération et leur coordination « *en partant de leurs positions respectives* ». L'Italie devrait d'autre part « *s'engager à améliorer et à développer ses relations avec des pays méditerranéens et balkaniques voisins, à multiplier et à étendre ses contacts avec les pays du tiers-monde. Et cela non seulement pour défendre les intérêts de la nation italienne, mais aussi pour favoriser la paix et la stabilité dans le monde* ». En conclusion, le premier ministre chinois a souhaité que « *l'Italie joue un rôle encore plus important dans les affaires internationales* ».

C'est sous le signe de la détente que M. Hua Guofeng s'est rendu dimanche à Venise. Sa visite, privée, devait vite se transformer en accueil officiel avec échange de discours et défilés de bateaux sur le Grand Canal. Un Chinois dans la ville natale de Marco Polo... Il y avait de quoi stimuler l'imagination de nombreux Vénitiens sortis de leur réserve habituelle pour accueillir cet hôte illustre. Avec malice, M. Adolfo Sarti, ministre chargé des rapports avec le Parlement, accompagnateur du premier ministre chinois, a fait remarquer à celui-ci que Marco Polo était poussé « *par la raison et la connaissance, certainement pas par une volonté d'hégémonisme* ».

Pendant ce temps, le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, se rendait à Saint-Marin. Un Chinois dans la république la moins peuplée du monde... là aussi un beau sujet de méditation (1).

Le reste de la délégation dirigé par le vice-premier ministre, M. Yup Qiulu, était à Turin pour s'entretenir avec les dirigeants de Fiat. Des négociations sont en cours pour la construction d'une usine en Chine qui produirait des machines agricoles et des moteurs Diesel. D'autres entretiens avec des industriels devaient avoir lieu ce lundi 5 novembre à Rome. Les rapports commerciaux entre les deux pays restent modestes, neuf ans après l'établissement de relations diplomatiques (330 milliards de lires en 1978), mais les Italiens sont bien introduits en Chine et entendent y développer leurs activités, notamment dans le domaine énergétique.

Un dîner officiel était prévu ce lundi au Quirinal. Le chef de l'État y avait convié le Tout-Rome *politique. Parmi les* invités : M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, qui devait se rendre, d'autre part, à une réception à l'ambassade de Chine.

On assiste depuis quelque temps à un dégel entre Pékin et le P.C.I. Cette année, l'ambassadeur chinois à Rome s'est rendu successivement au quinzième congrès du parti communiste italien puis au festival de *l'Unita*. Pour la première fois, la presse de Pékin a rendu compte d'un message des camarades italiens à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution. Un voyage en Chine d'une importante personnalité communiste italienne serait sérieusement envisagé.

ROBERT SOLÉ.

(1) Les deux capitaines-régents, qui détiennent actuellement le pouvoir à Saint-Marin, sont M. Giuseppe Amici (communiste) et Germano de Biagi (socialiste). Le P.C. de Saint-Marin est indépendant du P.C. italien, mais a la même orientation.

AFRIQUE

Centrafrique

APRÈS L'ARRESTATION DE M. PATASSE

Toute opposition paraît réduite au silence à Bangui

Bangui. — Chef de l'opposition au régime centrafricain, M. Ange Patasse a été arrêté *samedi 3 novembre près de Kabo, dernier poste* avant la frontière tchadienne. En fuite depuis cinq jours, l'ancien premier ministre avait, auparavant, été aperçu près de Damara, ville où il possède une propriété. Il avait ensuite tenté de gagner le Tchad en voiture. Le sud de ce pays est actuellement contrôlé par les troupes du lieutenant El Aamouqut. Une vaste opération de recherche, à laquelle participaient des hélicoptères, avait été lancée vendredi. M. Patasse a, *semble-t-il, été reconnu par un* gendarme.

Bien qu'elle n'ait pas été jusqu'à présent annoncée par les autorités, la nouvelle de cette arrestation s'est répandue comme une traînée de poudre dans les quartiers populaires de Bangui. Toujours soumise au couvre-feu, la capitale est restée calme.

***Que va-t-il advenir de M. Patasse ? Les auto*rités lui reprocheraient une tentative de subversion. Sera-t-il inculpé ? Rien n'est moins sûr, car le gouvernement ne semble guère désireux pour l'instant d'intenter au leader du M.L.P.C. un procès public et de lui fournir ainsi une tribune d'où il pourrait, à son tour, mettre en cause le comportement passé et présent des dirigeants en place. Sera-t-il remis en résidence surveillée ? Se verra-t-il proposer à nouveau *une solution politique amiable ? Des témoins* affirment avoir vu M. Patasse, quelques heures après son arrestation, arriver samedi au palais présidentiel en compagnie de deux ministres. Il pourrait avoir été reçu par M. Dako. Une chose est sûre : libre ou détenu, M. Patasse demeure pour le pouvoir un rival encombrant.**

De notre envoyé spécial

Un mois et demi après la chute de l'empire, la République Centrafricaine a pris des allures d'autocratie. Premier grave défi lancé au pouvoir, les violentes manifestations lycéennes du 29 octobre (*le Monde* du 31 octobre) ont hâté la métamorphose du régime. Lorsque vient le crépuscule, puis le couvre-feu du côté du « kilomètre 5 », un ordre musclé s'installe pour la nuit dans les quartiers populaires les plus turbulents de Bangui. *L'opposition, réduite à Quia, fait* le gros dos. Dans les allées du pouvoir, le président David Dacko a choisi de faire cavalier seul.

Le chef de l'État fournit, sur les récents événements de Bangui, une explication en forme de plaidoyer *pro domo : « Si j'ai durci ma position,* assure-t-il, *c'est parce que les autres mouvements politiques, préférant la violence à la concertation, ont obligé le gouvernement de salut public à se soucier en priorité du rétablissement de l'ordre.* » Le président accuse notamment M. Patasse d'avoir tenu un double langage et même un double jeu. Oubliant, face à ses partisans, les promesses faites aux autorités, l'ancien premier ministre est tenu pour l'inspirateur des manifestations.

Cette thèse officielle mérite, pour le moins, d'être nuancée. En effet, selon le récit d'un témoin direct et digne de foi, les événements de Bangui se déroulèrent différemment. Après l'entretien qu'il eut, le 26 octobre, avec le président Dacko et une dizaine de ministres, M. Patasse, loin de souffler la haine, prêcha l'apaisement à la foule qui l'attendait devant son domicile.

A tel point que sa modération suscita parmi l'auditoire des réactions de mécontentement. On peut donc, à cette occasion, lui reprocher un écart de conduite.

Il est vraisemblable en revanche que le chef du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), en dépit de sa prudence apparente, s'est efforcé d'exploiter à son profit des manifestations dont il n'était pas le principal initiateur. Une chose est sûre : certains manifestants étaient armés. Les trente blessés — dont cinq grièvement — admis à l'hôpital de Bangui, avaient, le plus souvent, été atteints par balles. Parmi eux figuraient une dizaine d' « éléments de la force publique ».

Le fait n'est guère surprenant dans un pays où les nouvelles autorités n'ont pas été à même de *récupérer toutes* les armes, notamment libyennes, en stock ou en circulation. Cela n'implique pas forcément que M. Patasse ait « *introduit des armes de guerre en Centrafrique* », comme l'en accuse un communiqué gouvernemental. En réalité, dans toute cette affaire, l'ancien premier ministre semble avoir été « débordé » par un petit groupe d'enseignants du secondaire et de lycéens « radicaux » auxquels se sont joints, comme toujours en pareil cas, quelques centaines de chômeurs décidés à en découdre. Pressentant l'échec de la manifestation et son arrestation imminente, M. Patasse avait préféré prendre la fuite. Les membres de sa famille seraient détenus à la prison de Ngaragba.

La déception de la jeunesse

Les jeunes opposants au régime ont-ils agi de leur propre chef ? Sont-ils, au contraire, « manipulés » par des groupes politiques clandestins ? Nul n'est à même, pour l'instant, de répondre avec certitude à cette question. Il certitude à ces questions. Il n'empêche que la jeunesse de Bangui estime, *non sans raison*, représenter une force politique essentielle. Elle a payé un lourd tribut à l'empire. La chute de Bokassa n'a pas débouché sur les changements politiques profonds que ses secteurs les plus conscients appelaient de leurs vœux. Sa déception est à la mesure de ses sacrifices. A cet égard, il est savoureux de relire le discours-porgramme prononcé cinq jours avant les manifestations, et dans lequel le président Dacko rendait un hommage appuyé à « *la jeunesse qui a montré, dans un passé récent et douloureux, qu'elle était capable de volonté politique et a largement contribué à transformer la situation* ». Le chef de l'État est-il prêt à prendre en compte cette « *volonté politique* » ? La rentrée des classes *dans le second* degré a lieu ce lundi 5 novembre et les enseignants ont « promis » d'être à leur poste.

Les partisans du M.L.P.C. sont, pour leur part, en plein désarroi. Certains étudiants, venus de France avec M. Patasse, s'apprêteraient à quitter le pays. Tout en soulignant que la grève des enseignants et la manifestation lycéenne, dont le gouvernement était dûment prévenu par les dirigeants syndicalistes, ont fourni un alibi commode au pouvoir pour justifier sa répression, ils évoquent le comportement autoritaire manifesté par M. Dacko tout au long de sa première présidence (de 1959 à 1965). Au lendemain de l'indépendance, rappellent-ils, l'actuel chef de l'État, déjà considéré comme l' « homme des Français », avait instauré le parti unique, mis en place une assemblée croupion et muselé toute opposition. Ils le soupçonnent de céder à nouveau à son goût pour le pouvoir personnel.

Les récentes initiatives de M. Dacko donnent du poids, il est vrai, à leur allégations. Le chef de l'État a, sans conteste, pris prétexte des récents troubles pour mettre hors jeu tous ceux qui ne s'étaient pas ralliés au gouvernement de salut public. Si M. Patasse reste son ennemi principal, il a également jeté le blâme, en un insidieux amalgame, sur le Front patriotique oubanguien (F.P.O.), dont les responsables sont accusés de ne pas « *jouer le jeu de la démocratie* ». Tout en exprimant avec netteté leurs vues au chef de l'État, lors de la table ronde à laquelle ils ont participé, les leaders du F.P.O. ne se sont pas départis d'une grande prudence. Ni le président du Front, M. Abel Goumba, ni sont adjoint, M. Idi Lala, ne peuvent être raisonnablement assimilés à des « perturbateurs ».

En fait, le comportement politique de M. Goumba suscite une certaine surprise à Bangui. Certains observateurs s'étonnent qu'il n'ait pas regagné son pays dès la chute de l'empereur. D'autres le soupçonnent d'attendre son heure. Tous, néanmoins, le tiennent pour un fervent nationaliste. La situation de M. Goumba est contradictoire. Il possède, sur toutes les autres personnalités issues de l'ancien régime, l'avantage majeur d'être politiquement vierge, mais il subit aussi le handicap d'avoir vécutrop longtemps loin de Centrafrique (il fut accusé de complot par le premier gouvernement Dacko en 1962 et jugé avant d'être contraint àl'exil). Aujourd'hui, M. Goumba est devenu, par la force des choses, un étranger à son propre pays. Pourtant, les jeunes intellectuels, qui se réclament de lui, font preuve, le plus souvent, d'une réelle maturité politique.

L'équation centrafricaine comporte d5autres inconnues. La première est liée à la composition ethnique du gouvernement. Celle-ci est sensiblement moins monolithique que sous le règne de Bokassa, qui avait confié à sa propre tribu, les M'Baka, un quasi monopole du pouvoir. Pourtant, la suprématie de ces « *hommes du fleuve* » (M'Baka et Oubanguiens) — soit 7 % de la population — reste écrasante. Les deux plus importants ensembles ethniques du pays — les Baya et les Banda — demeurent largement sous-représentés au gouvernement. On trouve, là, une des origines du mécontentement populaire.

La deuxième inconnue tient à l'avenir de la commission nationale chargée d'enquêter sur les délits imputables aux dignitaires de l'ancien régime. On affirme, dans les milieux d'opposition, que la dizaine de membres de cette commission, composée de magistrats et de policiers, a achevé la première phase de ses travaux qui concernait « *les atteintes aux personnes* ». Sur ce point, seul Bokassa-Ier serait tenu pour responsable. Elle examine maintenant « *les atteintes aux biens* ». Tâche fort délicate car les investigations des membres de la commission mettraient en évidence qu'aucun *dirigeant actuel* n'est innocent.

Reste le sort des troupes françaiss. Selon le président Dacko, celles-ci ne quitteront la Centrafrique que lorsqu'une *nouvelle* armée nationale sera convenablement entraînée et équipée. La France fournira, par l'entremise d'instructeurs, l'assistance technique militaire souhaitée par Bangui. Il *s'agira, dans* un premier temps, d'aider à la création d'un corps de gendarmerie. Les autorités de Bangui ont d'ores et déjà commencé de recruter gendarmes et soldats. En attendant, la mission « *ponctuelle* » du contingent français risque de s'éterniser. Les paras continuent de garder carrefours et bâtiments officiels, dans les bureaux et les couloirs des administrations *les « barbouzes »* françaisces pullulent. Combien de temps la population de Bangui supportera-t-elle sans réagir cette présence étrangère si peu discrète ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



L'Éthiopie reprise en main

I. — UN POUVOIR CENTRAL RESTAURÉ

Le régime militaire éthiopien a fêté, en septembre, son cinquième anniversaire, et le président Menguistu a annoncé que, à cette occasion, la création d'un Parti des travailleurs était à l'étude. Il confirmait ainsi que la révolution dans l'ancien empire d'Abyssinie était entrée dans une nouvelle phase, celle de la stabilisation après des années sanglantes de déchirements internes et d'insurrections armées à la périphérie.

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Face aux guerres d'Erythrée et d'Ogaden, auxquelles le DERG au pouvoir à Addis-Abeba n'a pas encore mis fin en dépit d'une forte aide militaire soviétique et cubaine, un pouvoir central a été restauré, qui s'appuie sur l'une des armées les plus fortes du continent africain.

De retour d'un séjour en Ethiopie, notre envoyé spécial raconte, dans une série de deux articles, comme le rétablissement s'est opéré et les formidables obstacles auxquels il continue de se heurter.

Diksis (province de l'Arussi). — En bordure de la vallée du Rift, à 215 kilomètres au sud-est d'Addis-Abeba, les champs de blé, de *tef* et de malt s'intercalent entre des plantations de maïs. La terre noire de ce plateau ondulé est dure mais riche. Au passage, des villages bâtis sur les lignes de crête et parsemés d'eucalyptus offrent l'image traditionnelle de la campagne éthiopienne, à laquelle les grandes pluies ont donné une parure verte ondoyante.

Diksis se situe au cœur de l'« Arussi rouge », dont les paysans s'étaient révoltés, au début de 1974, quelques années après avoir été victimes d'expropriations massives. Selon l'écrivain Addis Alemayehou, à l'époque, dans leurs cahiers de doléances, les paysans, véritables serfs, disaient qu'il était « *préférable de jeûner plutôt que de déplaire au seigneur* ». La réplique du « Seigneur béni » était éloquente : « *Les serfs n'aiment pas les faibles... Si vos bras sont forts, vous pouvez les traire jusqu'à ce que votre pot à lait déborde. Ils peuvent faire les fiers quand ils ont affaire à des peureux. Mais ils peuvent être vaincus s'ils rencontrent quelqu'un de courageux et de déterminé. En dernier ressort, ils paient alors ce qu'on leur demande.* »

Sur cette terre courue par des cavaliers oromos aux coiffes de peau de singe, montant de petits chevaux aux harnachements brodés, plus de la moitié de la population connaissait sous le régime impérial la condition des serfs qui se couchaient à terre au passage des seigneurs. Les changements introduits par la junte militaire d'Addis-Abeba, le Derg, n'y ont pas valeur universelle, car Diksis est une ferme d'Etat modèle, mais ils donnent la mesure de ce qui pourrait se faire en Ethiopie. 27 000 hectares d'anciens pâturages ou de terres en friches sont aujourd'hui exploités par huit cent trente-trois employés et ouvriers agricoles aidés, à l'époque des moissons, par cinq cents saisonniers. Une piste, praticable en tout temps, de 65 kilomètres, relie la ferme à la route d'Asela, chef-lieu de la province. La récolte en cours, explique le gérant, M. Alemayu Makkonen, s'élèvera à 40 000 tonnes de blé et 10 000 tonnes de malt. Une partie des profits sera réinvestie dans les logements des ouvriers — dont les familles attendent encore au village — et les services collectifs (infirmerie, école, salle de réunion, magasins, etc.).

L'endroit de la médaille

On se sent bien loin ici de l'Ethiopie des terreurs « *rouge* » et « *blanche* » ou des guerres qui ensanglantent encore l'Erythrée et, à un bien moindre degré, l'Ogaden. Diksis, c'est un peu l'endroit de la médaille. Pour les deux cent quatre-vingt-cinq familles qui menaient auparavant, sur ce territoire, une existence semi-nomadique, et élevaient un maigre bétail, un centre a été créé. L'Etat y a mis en route 480 hectares de cultures afin d'attirer les paysans les plus réfractaires à l'expérience. A ce jour, la moitié des familles seulement ont, en effet, accepté le déplacement. « *Nous sommes persuadés que les autres, qui sont partis parfois à 150 kilomètres, reviendront lorsqu'ils auront compris que c'est leur intérêt* », nous dit M. Gelleta Gemechu, administrateur adjoint de la province. Le gouvernement, poursuit-il, a réservé à cet effet quelque six cents hectares, « *de quoi faire vivre six cents familles* ».

La ferme de Diksis fait partie d'un ensemble de cinq fermes d'Etat gérées par la Corporation de développement agricole de l'Arussi et du Bale. Le fonctionnement de ces fermes est loin d'être parfait. A Diksis, le parc de tracteurs fournis par l'Allemagne de l'Est — contre du café, que les acheteurs auraient d'ailleurs revendu à l'Ouest — semble à moitié hors d'usage : les tracteurs livrés ne conviennent pas aux sols éthiopiens et les pièces de rechange se font attendre au moins six mois. Dix-huit mois après sa construction, la piste a besoin d'être réparée. Mais, avec l'appui de la campagne de développement lancée en février et à la suite des tournées du lieutenant-colonel Mengistu dans le sud du pays, l'Ethiopie semble mettre en place les bases d'une agriculture plus entreprenante que celle de l'empire. Efficacité et socialisme : entre les deux termes, les partisans du Derg paraissent voir une complémentarité, même dans le secteur rural. En juin, ils ont jugé qu'il était temps de lancer — sous forme d'une « directive », il est vrai assez souple — l'idée de coopératives agricoles de production.

Un président obéi

A Addis-Abeba même, l'atmosphère a changé de façon saisissante depuis notre dernier passage en 1977. Plus de rafales la nuit : si un couvre-feu y est maintenu, c'est surtout pour enrayer la délinquance et la prostitution. Le souvenir des terreurs « *rouge* » et « *blanche* » régnant à l'époque est moins obsédant. On n'y parle plus des sanglants règlements de compte entre le P.R.P.E. (Parti révolutionnaire du peuple) et le Meison (Parti socialiste pan-éthiopien). Le premier, dont l'opposition au Derg était totale, a été victime d'une répression impitoyable. Après avoir fourni au régime militaire les thèmes de son socialisme — notamment avec la « Révolution nationale démocratique » proclamée en avril 1976 — le second a été écarté du pouvoir, autant par ses excès que par ses velléités de reprendre le pouvoir aux officiers au moment où l'intégrité territoriale était la plus menacée.

Révolu également le temps des « *marches rouges* » sur l'Erythrée — qui avaient si lamentablement échoué — ou des « *campagnes* » expédiant de force les étudiants en province. Si les miliciens demeurent encore, dans le Nord, la chair à canon des premières lignes éthiopiennes, ils sont passés sous l'autorité militaire. Les directions des syndicats ouvriers et les associations paysannes ont également été réorganisées : elles aussi sont rentrées dans le rang. L'Ethiopie chaotique des hiérarchies parallèles s'est effacée devant un pouvoir militaire et une armée considérablement renforcés par l'U.R.S.S. et Cuba. Le matériel militaire soviétique lourd est partout présent. Quatre mille experts soviétiques — en grande majorité des militaires — et une quinzaine de milliers de soldats cubains ont fait de l'Ethiopie l'une des premières puissances militaires du continent.

Sur le plan politique, l'effet produit est celui d'une gigantesque mise au pas. On ignore encore qui, au sein du Conseil militaire administratif provisoire (le Derg), tire vraiment les ficelles du pouvoir. Sont-ils dix, vingt, ou trente, à assister le lieutenant-colonel Mengistu ? Après les éliminations successives des généraux Andom et Teferi Bente, puis du lieutenant-colonel Atnafu Abate, le président Mengistu semble le principal maître à bord. Mais on ignore toujours avec quelles forces il doit composer — comme ce fut le cas encore, en juin, lors de ce séminaire houleux réunis à Addis-Abeba, à huis clos, comme d'habitude, pour faire le bilan de la campagne militaire en Erythrée.

La véritable intronisation du chef du Derg a eu lieu en septembre 1978, à l'occasion du quatrième anniversaire de la déposition de l'empereur Hailé Sélassié. Aux côtés de M. Fidel Castro, venu offrir sa caution au régime, il a alors passé en revue le formidable arsenal militaire livré par les Soviétiques. Depuis, slogans, éditoriaux et pancartes ne tarissent pas d'éloges sur le guide de la révolution éthiopienne. Celui-ci ne fait pas figure d'extrémiste ou de sanguinaire. De ce remarquable tacticien impitoyable et pragmatique, au courage physique indiscutable, on devrait plutôt dire qu'il est dominé par la soif de revanche et de justice sociale d'un officier de petite extraction. Il n'a jamais lésiné sur les moyens dès lors qu'il s'agissait de défense de l'intégrité territoriale et de sa vision égalitariste de la société. Il n'a pas non plus encouragé les excès du Neison ou d'Atnafu Abate, ancien numéro deux du régime — tué en 1977, — lequel restera sans doute le « boucher » de la révolution éthiopienne.

Il reste que, depuis un an, une sorte de culte de la personnalité s'ébauche autour d'un dirigeant pour lequel l'étiquette reprend ses droits. Plus on se rapproche d'Addis-Abeba et des arcanes du pouvoir central et plus le lieutenant-colonel semble à la fois seule source d'impulsion mais aussi de paralysie du fait de la crainte révérencielle qu'il inspire à tous. Certes, les ordres sont enfin exécutés — sans doute pour la première fois depuis de nombreuses années — mais les initiatives locales sont aussi découragées. Dans un climat de démobilisation — concevable après tant de souffrances et de bouleversements — celui qui fait de plus en plus figure de « *Négus rouge* » a restauré l'autorité du pouvoir central. « *Cela étant*, nous dit un diplomate, *pour peu qu'un fonctionnaire se tienne tranquille dans son coin, personne n'ira le déranger* ». L'Ethiopie, après des années d'anarchie, n'en est pas moins gouvernée à nouveau.

Certains des résultats obtenus sont très positifs. Ainsi dans la campagne d'alphabétisation lancée en juillet, Moscou a fourni le matériel dont six mille récepteurs de radio, cinq cents motocyclettes et 35 tonnes de papier. Mais c'est à l'ingéniosité des Ethiopiens que le gouvernement a recours, avant tout, pour instruire une vingtaine de millions de personnes de dix à soixante ans, qui ne savent pas lire. Dans une école de musique d'Addis-Abeba, transformée, pour la circonstance en atelier, on utilise tous les matériaux pour fabriquer des lettres : bois, fer, corde et même bouse de vache. Les nattes clouées à un arbre servent de tableaux.

Des résultats positifs

Des projecteurs fabriqués avec des boîtes de conserve ont des carafes emplies d'eau en guise de lentille. Les cours ne sont pas obligatoires mais l'intérêt manifesté par les autorités a suffi. Quelque cent quatre-vingt mille Ethiopiens, selon le ministre de l'éducation, animent ainsi une campagne qui devrait, dès juin 1980, toucher toute la population citadine. Dans l'Arussi, le spectacle de paysans réunis sous un arbre autour d'un instructeur est devenu familier. A Addis-Abeba, des étudiants ont dressé des listes d'assiduité aux cours. Le Derg a les moyens d'envoyer l'ensemble du pays à l'école bien que les troubles des années 1976-1977 aient encore éclairci les rangs de la maigre élite intellectuelle formée sous l'empire.

L'interrègne ouvert en 1974 est-il ainsi, au bout de cinq ans, en train de se fermer ? Un Etat éthiopien, bien différent du précédent et qui, par opposition à la féodalité impériale, se définit par son souci de nivellement social, est en voie de formation. Mais, faute de structures, de communications et de consensus, la peur y demeure le plus sûr moyen de gouverner. L'armée semble peu décidée à partager avec des civils le pouvoir qu'elle a pris voilà cinq ans. Annoncée peut-être pour satisfaire l'allié soviétique, la formation d'un Parti des travailleurs dominé par l'armée (*le Monde* du 21 septembre) ne signifie pas nécessairement qu'une nouvelle courroie de transmission va se mettre en place. Toujours aux prises avec de graves problèmes — surtout en Erythrée, — les militaires ne semblent pas songer à partager un pouvoir qu'ils viennent à peine d'établir.

Prochain article :

« NOTRE MARCHE EST LONGUE »

AMÉRIQUES

Bolivie

Le nouveau gouvernement militaire affronte une opposition interne généralisée

Aucun pays n'a encore reconnu le régime

La situation demeurait confuse et tendue ce lundi 5 novembre, en Bolivie, où le colonel Natusch Busch, auteur du coup d'Etat du 31 octobre contre le gouvernement constitutionnel de M. Guevara, a décrété la loi martiale, le couvre-feu et la censure de presse.

Ce durcissement du régime militaire a été décidé après les violentes fusillades ayant éclaté à La Paz samedi soir et qui auraient fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés. Dans une allocution télévisée, le colonel Busch a dénoncé dimanche la présence à La Paz *« de groupes extrémistes et de saboteurs »*, tout en précisant que le régime militaire serait d'une *« durée relativement brève »*. De son côté, la radio d'Etat a lancé une violente campagne contre les *« extrémistes internationaux, groupés au sein de la brigade Camilo Cienfuegos, qui se sont infiltrés en Bolivie pour conduire, avec la collaboration de la centrale ouvrière, une entreprise antidémocratique »*.

Bien que le nouveau commandant en chef des forces armées, le général Eden Castillo, ait renouvelé dimanche soir son soutien au nouveau régime et ait affirmé que ce régime *« bénéficiait d'un large appui populaire »*, il apparaît que le colonel Busch, retranché dans le palais présidentiel, n'a pas réussi à obtenir le soutien des forces politiques et syndicales. Aucune formation n'a approuvé le coup d'Etat contre le gouvernement Guevara, et le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) a désavoué ceux de ses membres qui ont accepté des postes ministériels dans le nouveau gouvernement.

M. Guillermo Bedregal, nouveau ministre des affaires étrangères, a admis, dimanche, que le gouvernement du colonel *« ne disposait pas d'appui politique interne et subissait en outre de fortes pressions internationales »*. L'opposition latente au coup de force regroupe les syndicats, les partis politiques, l'Eglise et les représentants de l'entreprise privée.

Certains officiers généraux ont également exprimé leur hostilité. C'est le cas du général en retraite Juan Ayoroa, sollicité pour un poste de ministre, et qui a décliné l'invitation en déclarant vouloir rester *« fidèle à ses convictions démocratiques »*. C'est le cas également du général David Padilla, commandant en chef de l'armée au moment du coup d'Etat, qui a demandé au colonel Busch de se retirer afin d'éviter *« un guerre civile dans le pays »*. De source proche du nouveau gouvernement, on affirmait lundi matin que tous les officiers contestataires avaient été placés en résidence surveillée.

A l'issue d'un entretien avec le nouveau chef d'Etat au palais présidentiel, M. Juan Lechin, dirigeant de la Centrale ouvrière bolivienne, a affirmé qu'il n'était *pas question de collaborer* avec les autorités militaires et que la grève générale, qui paralyse le pays, se poursuivrait. M. Siles Salinas, ancien président de la République, a déclaré de son côté qu'il entamerait une grève de la faim si le colonel ne quittait pas le pouvoir. Le président déposé, M. Guevara, a renouvelé, depuis un quatier général clandestin à La Paz, ses *appels* à la population pour qu'elle fasse échec au coup de force.

Quatre jours après le coup d'Etat, aucun pays n'a encore reconnu le nouveau régime militaire. Cette absence préoccupe vivement les nouveaux dirigeants après la décision des Etats-Unis de suspendre leur aide militaire à la Bolivie, manifestant ainsi *leur réprobation face à un coup* de force qui remet en cause le processus difficile de démocratisation de ce pays andin. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

États-Unis

Quatre militants antiracistes sont tués par le Ku Klux Klan au cours d'une manifestation

De notre correspondante

New-York. — L'un des plus graves incidents survenus depuis les grandes manifestations des années 60 pour les droits civiques a fait, samedi 3 novembre, quatre morts et huit blessés à Greensboro, en Caroline du Nord. Douze membres du Ku Klux Klan ont été inculpés de meurtre dimanche dans cette ville.

L'affaire a éclaté alors qu'une *manifestation, organisée contre* le K.K.K. par un petit mouvement gauchiste de la région, connu sous le nom de Workers Viewpoint Organization (Organisation du point de vue des travailleurs), se mettait en marche à travers Greensboro. Au moment où le petit groupe de manifestants blancs et noirs s'ébranlait aux cris de *« Mort au Klan'! »*, une *douzaine d'hommes, sortis de deux* voitures, ouvraient le feu sur le cortège. Plusieurs manifestants ripostèrent. Quand la police arriva, elle releva quatre morts parmi les manifestants — trois Blancs et une femme noire — et huit blessés, dont deux sont sérieusement atteints. Douze personnes ont été arrêtées, mais, selon des témoins, plusieurs des assaillants ont réussi à prendre la fuite.

Greensboro — cent soixante mille habitants, dont un quart de Noirs — a été l'un des hauts lieux des manifestations antiracistes des années 60, mais, depuis une dizaine d'années, les incidents y étaient rares. La Workers Viewpoint Organization, fondée au début des années 70, ne joue qu'un rôle local et compte peu de militants. Il y a deux mois, il avait organisé, dans une bourgade proche de Greensboro, une autre manifestation contre le Klan qui s'était déroulée sans affrontements. Mais, il y a quelques jours, l'un des dirigeants du mouvement avait déclaré à la presse : *« Le Klan n'est qu'un ramassis de froussards qu'il faut détruire, car, actif ou pas, le Klan continue à répandre son poison. »* Un autre dirigeant du mouvement avait récemment mis le Klan au défit d' *« affronter la colère populaire »*.

Samedi, à Dallas (Texas), une cinquantaine de militants du Klan, arborant la traditionnelle toge blanche et protégés par plus de trois cents policiers, ont défilé sous les huées de la foule en scandant : *« Pouvoir blanc ! »*.

Le Ku Klux Klan n'est plus une force très organisée dans le Sud des Etats-Unis, mais il peut réunir encore assez de militants pour provoquer des incidents. Au début de l'été, une série d'affrontements entre le Klan et des militants des droits civiques avaient fait plusieurs blessés dans diverses petites villes du Sud. — *N. B.*

LE K. K. K.

Fondé en 1865 par des officiers démobilisés de l'armée confédérée vaincue, le Ku-Klux-Klan est une organisation secrète dont le but avoué est d'empêcher les Noirs de participer à la vie politique et sociale des Etats-Unis. A l'apogée de sa puissance, vers 1929, le Klan aurait compté des millions de membres ou sympathisants.

La « philosophie » de l'organisation se résume, outre la haine des Noirs, à l'antisémitisme et, de façon générale, à la xénophobie.

L'influence du K.K.K. et le nombre de ses adhérents ont très fortement baissé depuis une quinzaine d'années. L'organisation raciste ne réunirait plus, en fait, que dix mille militants de base et environ cinquante mille sympathisants.

Selon « Time »

L'ÉCART DE POPULARITÉ ENTRE MM. CARTER ET KENNEDY DIMINUE

L'avance du sénateur Kennedy sur le président Carter dans les sondages de popularité s'amenuise. Dans son édition du dimanche 4 novembre, l'hebdomadaire *Time* publie une enquête réalisée du 23 au 25 octobre sur 1 027 personnes. Ce sondage indique que 49 % des Américains font confiance au sénateur du Massachusetts, contre 39 % au président en exercice. Durant l'été, l'écart entre les deux hommes allait du simple au double en faveur du sénateur.

Du sondage publié, il ressort cependant que M. Kennedy bénéficie d'un coefficient de confiance triple de celui du président Carter dans trois domaines : l'économie, l'énergie, les affaires étrangères.

Quant au troisième candidat à l'investiture démocrate, le gouverneur californien Brown, son retard sur le président Carter s'accentue (24 % contre 64 %).

Enfin, dans la course à l'investiture républicaine, M. Reagan est en tête (42 %), suivi de M. Connally (17 %), du sénateur Howard Baker (16 %) et de M. George Bush (6 %).

Cuba

Les dirigeants semblent résolus à engager la lutte contre la bureaucratie envahissante et les privilèges

La Havane *(A.F.P.)*. — Vingt ans après le triomphe de la révolution, Cuba semble décidé à engager la lutte au plus haut niveau contre la bureaucratie et les « privilégiés » du régime, à la suite des « déficiences » du socialisme dénoncées par les dirigeants.

La cinglante invective lancée dimanche 4 novembre par M. Raul Castro, ministre des forces armées et numéro deux du régime, contre les dirigeants *« plus occupés à conserver leur poste qu'à se mettre au service du peuple »* a fait l'objet de commentaires passionnés et paraît avoir donné le coup d'envoi à une remise en cause de nombreux cadres « défaillants », tant sur le plan administratif que politique.

Aucune décision n'a été annoncée, mais M. Raul Castro a laissé entendre, après avoir dénoncé avec dureté *« l'irresponsabilité, la tolérance, l'indiscipline, la mollesse, le copinage et la domestication de certains syndicats »*, que des « mesures » étaient à l'étude pour affronter *« les problèmes dépendant d'une gestion plus efficace du parti, des organismes étatiques, du mouvement ouvrier et de la jeunesse communiste »*.

Se refusant à attribuer aux seules causes « objectives » — crise économique mondiale, embargo commercial imposé par les Etats-Unis et intempéries — les problèmes rencontrés par Cuba cette année dans la réalisation du plan, M. Fidel Castro avait déjà manifesté son agacement en juillet dernier, devant l'Assemblée nationale, face aux carences dans le secteur des services.

L'absentéisme important dans les entreprises, le dédain des restaurateurs pour le public (contraint à d'immenses queues quand la plupart des tables sont vides), le passage épisodique des autobus, les faiblesses du chemin de fer, *« plus efficace sous le capitalisme »*, et l'excès de bureaucratisme jusque dans l'agriculture (où certaines fermes accueillent plus de cols blancs que de travailleurs) ont été critiqués tant par les dirigeants que dans la presse.

« Nous ne pouvons nous permettre le luxe de considérer comme inévitables de telles déformations », a souligné M. Raul Castro. La loi contre la paresse, édictée il y a une dizaine d'années, n'a toujours pas eu l'effet escompté, si l'on se réfère aux critiques du frère du chef de l'Etat contre ceux qui ont *« interprété la libération de l'exploitation comme une libération du travail, et inculquent à leurs enfants l'appétit pour les produits superflus des sociétés de consommation »*.

Dans le but d'améliorer le niveau productif, Cuba a tenté au cours des dernières années d'appliquer le principe *« A chacun selon son travail »*, en incitant les chefs d'entreprise à étendre à tous les travailleurs le système du paiement des salaires en fonction du rendement. Mais l'échec vient d'être démontré par l'hebdomadaire *Bohemia*, selon lequel un cinquième des Cubains seulement sont concernés par la mesure. M. Raul Castro a certainement voulu y faire allusion lorsqu'il a fait état de l'*« immobilisme »* chez les cadres de l'appareil administratif et du parti. Et son incertitude avouée quant à la conscience réelle de chaque Cubain (et même des ministres et dirigeants du parti) *« face à ses obligations »*, ne manque pas de laisser augurer une *« action concrète »* dans les prochaines semaines.

● *Les quatre cents derniers* des trois mille six cents « contre-révolutionnaires » cubains ont été libérés le samedi 3 novembre, a annoncé la télévision cubaine. Quelque six cents prisonniers considérés comme criminels de guerre pour leurs agissements sous l'ancien régime Batista demeurent encore incarcérés, a-t-on précisé de même source. La *décision de libérer trois mille six cents prisonniers politiques* cubains avait été prise le 23 novembre 1978 par M. Fidel Castro. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Danemark

Le premier ministre bloque les prix, les salaires les taxes et les loyers jusqu'à la fin de 1979

De notre correspondante

Copenhague. — M. Joergensen, chef du cabinet minoritaire social-démocrate constitué le 26 octobre, a convoqué le dimanche 4 novembre les chefs des partis de l'opposition et les représentants des grandes organisations du marché du travail pour leur annoncer qu'il avait décidé de bloquer jusqu'au 31 décembre les prix, les salaires, les taxes, les loyers et toute autre source de revenus. Ce blocage devrait permettre au gouvernement de disposer d'un laps de temps suffisant pour faire adopter d'urgence par le Parlement un plan de redressement à long terme.

Sont également entrées en vigueur *le 4 novembre à minuit* deux autres mesures qui devront, elles, être adoptées rétroactivement par le Folketing : l'interdiction de vendre par appartements les immeubles d'habitation dont la construction est antérieure à 1966 ainsi que l'interdiction d'enregistrer et de lancer sur le marché certains effets hypothécaires servant essentiellement de garantie à des prêts à la consommation.

Après avoir informé les chefs de l'opposition, M. Joergensen a tenu une conférence de presse à Christiansborg, puis s'est adressé à la nation à la télévision — initiative inhabituelle. Il est apparu à tous préoccupé et accablé. En effet, il ignore s'il lui sera possible de trouver dans l'hémicycle une majorité suffisante pour soutenir son plan à long terme, dont il ne dévoilera l'essentiel que le 6 novembre, lors de la réunion du Parlement issu des élections du 23 octobre.

Il lui faudra ensuite négocier avec les différentes formations du Parlement et les grandes organisations *(patronat, syndicats, conseil de l'agriculture, etc.)*. Or ces pourparlers ne seront pas faciles car ses futurs interlocuteurs estiment qu'ils ont été traités avec désinvolture. M. Joergensen et ses amis ont refusé, durant la campagne électorale et après le scrutin, de laisser entrevoir leurs intentions à court et à long terme. Une seule exception cependant : les dirigeants de la puissante centrale L.O. ont, bien qu'ils le nient, certainement été mis au courant. Vraisemblablement, ce sont ces dirigeants de L.O. qui ont donné le feu vert à M. Joergensen.

D'autre part, le décompte minutieux des bulletins de vote ne laisse, en fin de compte, aux sociaux-démocrates que soixante-huit sièges au Folketing. Le siège qu'ils doivent céder est attribué aux socialistes du peuples (dissidents communistes), qui auront ainsi onze députes. Au Groenland ont été élus un député de tendance socialiste populaire ; aux îles Féroé, un libéral et un social-démocrate.

CAMILLE OLSEN.

Tchécoslovaquie

La police continue son enquête sur le « complot terroriste » mais relâche cinq des neuf personnes arrêtées

Prague *(A.F.P.)*. — Sur les neuf signataires de la Charte 77 (et non sept comme on le croyait) arrêtés le vendredi 3 novembre, cinq ont été relâchés dimanche soir après avoir été entendus dans les locaux de la police rue Bartolomejska à Prague (*le Monde* des 4-5 novembre). Ils ont été interrogés, sur la base d'une lettre anonyme accusant des *« inconnus »* de terrorisme, au sujet d'un prétendu complot visant à détruire un édifice public à Prague, plus précisément le pont Gottwald, et à tuer le chef du parti et de l'Etat, M. Husak. Toutes les personnes interrogées ont déclaré ne pas être au courant d'un tel *« complot »*.

Quatre d'entre elles ont eu les cheveux coupés ras. L'un des militants arrêtés, Ivan Kyncl, a été passé à tabac, dit-on dans les milieux proches de la Charte. Il n'avait pas été relâché dimanche soir, de même que Miroslav Tyl, un ingénieur de trente ans, Jiri Bednar (l'un des deux fils de la journaliste condamnée dans l'affaire du VONS ou Comité des personnes injustement poursuivies) et Ivan Ruml, fils d'un ancien journaliste. De plus, dimanche matin, la police a appréhendé Mlle Markéta Nemcova, fille aînée de Mme Dana Nemcova, qui vient d'être condamnée à deux ans de prison avec sursis dans l'affaire du VONS.

[Il y a deux ans, une tentative pour démontrer la préparation d'un acte de terrorisme, dénoncée par une « lettre anonyme », avait tourné court. Cette « missive » avait été découverte, alors, dans des conditions rocambolesques, après de mystérieux « coups de téléphone » reçus par la police. Les réactions à cette découverte furent tellement ironiques que l'on n'entendit plus jamais parler de cette histoire.]

Italie

● *Huit personnes ont été tuées dans un restaurant* de la banlieue de Milan dans la nuit du 2 au 3 novembre au cours d'un règlement de compte. Parmi elles figurent deux clients étrangers. Selon la police, quatre victimes seulemnet étaient *visées*. Les quatre autres ont été éliminées en tant que témoins gênants. L'affaire serait à l'organisation des affaires d'enlèvements. — *(A.F.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN « PARTI VERT » SERA FONDÉ, le 13 janvier, dans la République fédérale, en vue des élections législatives de l'automne 1980. Cette décision a été prise au congrès du « rassemblement des verts » à Offenbach. Les deux dissidents est-allemands, l'économiste Rudolf Bahro et le philosophe Wolfgang Harisch, ont assisté au congrès. M. Bahro a incité à la constitution d'un vaste « mouvement vert » *par-delà tout sectarisme de gauche ou d'ailleurs »*. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LE NOMBRE DE PERSONNES DISPARUES depuis quatre ans se situe « au minimum » entre six mille et dix mille, a affirmé samedi 3 novembre le quotidien de langue anglaise *Buenos Aires Herald*. *« C'est une question de conscience pour tous ceux qui vivent en Argentine*, poursuit le *Buenos Aires Herald*. *Il faut agir pour mettre fin à cette tragédie. »* — *(A.F.P.)*

Berlin-Ouest

● UNE VOITURE DE PATROUILLE SOVIETIQUE, *venant de Berlin-Est*, a bloqué, le 3 novembre, un autobus desservant le Palais des congrès, où se tenait le congrès de la C.D.U. de Berlin-Ouest. L'apparition d'une patrouille militaire britannique l'a amenée à se retirer. Cet épisode peut être interprété comme la réaffirmation soviétique du caractère quadripartite du statut de Berlin. — *(A.F.P.)*

Colombie

● PLUSIEURS PARLEMENTAIRES DU PARTI LIBERAL ont rendu publique, le samedi 3 novembre, à Cucuta, la candidature de l'actuel ambassadeur de Colombie à Washington, M. Virgilio Barco Varga, à la présidence. Un comité de soutien à cette candidature a été constitué sous la direction du sénateur Justo Pastor Castellanos. — *(A.F.P.)*

Grenade

● LE GOUVERNEMENT a déjoué, le samedi 3 novembre, une tentative de coup d'Etat. Dix-neuf personnes ont été arrêtées et plus de trois cents perquisitions effectuées à la suite de cette tentative. Le premier ministre a présenté à la presse des fusils et des munitions saisis au domicile d'individus soupçonnés d'avoir participé au complot. Des *« milieux américains »* seraient *impliqués*, a affirmé M. Bishop, qui a lui-même accédé au pouvoir par un coup d'Etat, le 13 mars, renversant le gouvernement de Sir Eric Gairy. — *(A.F.P.)*

Guinée Equatoriale

● LES ETATS-UNIS ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques avec la Guinée-Equatoriale. Celles-ci étaient interrompues depuis 1967. Washington nommera un ambassadeur non résident, en poste dans un pays voisin. On apprend, d'autre part, à Yaoundé que des diplomates de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique, en poste dans la capitale camerounaise, se rendront à Malabo le mercredi 7 novembre pour procéder également à la normalisation de leurs relations avec la Guinée équatoriale. — *(A.F.P., Reuter.)*

Inde

● LE PREMIER MINISTRE INDIEN, M. Charan Singh, chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections générales, début janvier, a mis le Pakistan en garde, jeudi 1er novembre, contre les conséquences d'une attaque qui serait portée contre son pays. *« Si le Pakistan nous agresse*, a-t-il déclaré, *il recevra une leçon comme il n'en a encore jamais connue. »* Selon l'agence de presse indienne U.N.I., M. Singh a estimé que le président pakistanais ne prendrait pas une telle initiative dans la mesure où il est confronté avec ses propres problèmes. Mercredi, le ministre de la défense, M. Subramaniam, avait déclaré que l'Inde devrait bientôt décider si elle construirait une bombe atomique et précisé que cette décision dépendrait largement de la politique suivie en la matière par le Pakistan. — *(A.P.)*

Libéria

● M. WILLIAM TOLBERT, chef de l'Etat libérien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, est arrivé samedi 3 novembre à Rabat, *venant d'Alger*. La *question* du Sahara a été au centre des conversations qu'il a eues avec le roi Hassan II. — *(Reuter.)*

Nicaragua

● MILLE DEUX CENTS INSTITUTEURS CUBAINS sélectionnés pour participer à la campagne d'alphabétisation du Nicaragua étaient attendus à Managua le lundi 5 novembre. — *(A.F.P.)*

Pérou

● LE GOUVERNEMENT a prorogé, le samedi 3 novembre, pour le onzième mois consécutif, la suspension de la garantie constitutionnelle sur la liberté individuelle en raison de la poursuite de l'agitation sociale. — *(A.F.P.)*

Venezuela

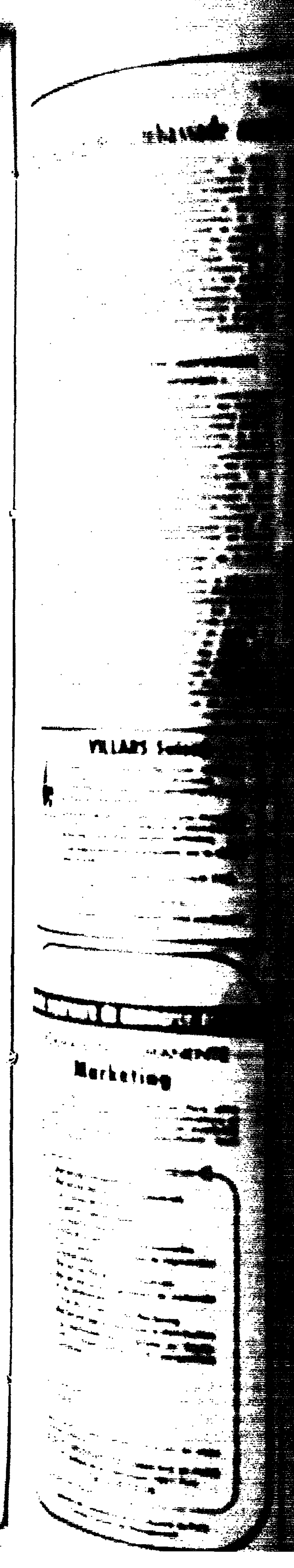
● LE QUEBEC va *ouvrir* prochainement sa propre représentation à Caracas, a-t-on appris, dimanche 4 novembre, dans la capitale vénézuélienne. Il s'agira du premier bureau en Amérique latine représentant le Québec. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE ZAIRE POURRAIT CONNAITRE UNE NOUVELLE OFFENSIVE soutenue par l'Union soviétique, estime M. Savimbi, chef des maquisards de l'*Union* nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) dans l'hebdomadaire américain *Newsweek*. *« Le plan soviétique englobe le Zaïre, la Zambie, la Rhodésie et la Namibie. Ils ont déjà infiltré à nouveau plusieurs centaines de maquisards au Shaba afin d'installer des dépôts d'armes »*, dit M. Savimbi. — *(Reuter.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● ATTAQUE RHODESIENNE en Zambie. — Soixante maquisards du Front patriotique et trois civils zambiens ont été tués en Zambie lors d'opérations des forces armées rhodésiennes contre les camps des partisans de M. Nkomo, a précisé samedi l'état-major de Salisbury. D'autre part, le Mozambique a déclaré samedi 3 novembre avoir tué une centaine de soldats de Zimbabwe-Rhodésie le mois dernier et fait de nombreux blessés dans leur rangs. Les combats se sont déroulés du 10 au 18 octobre, affirme un communiqué militaire publié à Maputo. Vingt-deux soldats rhodésiens ont été capturés et les forces rhodésiennes, qui se sont repliées, ont laissé derrière elles une importante quantité d'armes, ajoute le communiqué. — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Iran

L'occupation de l'ambassade américaine semble viser M. Bazargan

(Suite de la première page.)

Ses exposés — dont le contenu et les accents passionnés, les allusions à l'islam en moins, rappellent d'une manière frappante les discours enflammés de Nasser dans les années 50 et 60 — développent inlassablement l'argument désormais classique dans le tiers-monde selon lequel la révolution sociale est indissociable de la lutte contre l'impérialisme, que celui-ci soit de nature économique, politique ou culturelle. Lui emboîtant le pas, plusieurs hauts dignitaires du clergé, dont certains, comme l'ayatollah Behechti, passaient jusque-là pour d'authentiques conservateurs, ont adopté une phraséologie digne des « agitateurs marxistes ». Après l'imam Khomeiny, certains religieux ont couramment recours, par exemple, aux termes de « classe ouvrière », naguère considérée comme contraire à l'idéologie islamique. Le théoricien de la révolution islamique, M. Bani Sadr, qui ne porte pourtant pas les Soviétiques dans son cœur, a publié dans son journal, *Inkilab Islami*, le 20 octobre dernier, un article retentissant pour démontrer que la révolution islamique a nui davantage à l'U.R.S.S. qu'aux Etats-Unis, ce qui lui paraît proprement scandaleux. *« Nous avons indirectement fait le jeu des Américains, tant en Iran que dans les pays voisins, comme l'Afghanistan »*, écrivait-il avec indignation. Il visait ainsi le gouvernement de M. Bazargan, qu'il a souvent accusé de vouloir restaurer le *« régime du chah sans le chah »*, opinion largement partagée par des membres du haut et surtout du bas clergé, ainsi que par des partis de gauche.

On comprend dès lors que, dans ce climat antiaméricain enfiévré, la rencontre, la semaine dernière à Alger, de M. Bazargan avec M. Brzezinski ait été ressentie par l'opinion comme une provocation. Le premier ministre iranien était accompagné par deux personnalités considérées, à tort ou à raison, comme proaméricaines : MM. Yazdi et Tchamran, respectivement ministres des affaires étrangères et de la défense. Imprudence supplémentaire : non seulement M. Bazargan n'a pas exigé l'extradition du chah, mais il s'est contenté de rapporter, sans commentaire, les assurances qu'il avait reçues du conseil de M. Carter selon lequel l'empereur déchu n'avait pas l'intention de se livrer aux Etats-Unis à des activités politiques. Ne se doutant apparemment de rien, M. Bazargan a déclaré, ravi, que la conversation avait été « cordiale », tandis que M. Brzezinski renchérissait en la qualifiant de « constructive »...

« Une superpuissance satanique »

Le premier ministre iranien s'exposait ainsi ingénuement aux coups fatals — que ses adversaires s'apprêtaient à lui assener depuis deux ou trois semaines. Dimanche, le quotidien *Keyhan* se déclarait *« attristé »* de voir le chef du gouvernement *« s'asseoir face à l'un des personnages les plus répugnants de la Maison Blanche »*. Le même jour, l'organe du parti républicain islamique qui se réclame de l'imam Khomeiny publiait un communiqué de cette formation exigeant que M. Bazargan *« rende compte au Conseil de la révolution de sa conversation avec le représentant de la superpuissance satanique »*.

En fin de matinée, le même jour, quelque quatre cents étudiants prennent d'assaut l'ambassade américaine aux cris de : *« La Ilah Illallah ! »* (Dieu est unique). Armés de gourdins, la poitrine bardée de portraits de l'imam Khomeiny, les jeunes gens — soutenus par des étudiantes la tête couverte du tissu traditionnel — escaladent les murs élevés qui entourent l'enceinte de l'ambassade, envahissent les pelouses et se heurtent à un barrage de « marines ». Une palabre courtoise mais ferme qui devait durer deux bonnes heures s'engage. Une fumée épaisse s'échappe d'une fenêtre. *« Ils brûlent des documents ! »*, hurle un étudiant. *« Occupons tout de suite ce nid d'espions ! »*, crie un autre. Les militaires américains lancent des grenades lacrymogènes. Des mouchoirs plaqués sur le visage, les étudiants se ruent sur les bâtiments, dans lesquels ils s'introduisent en brisant les fenêtres closes, neutralisant le personnel, à l'exception du chargé d'affaires, M. Bruce Laingen, qui avait réussi, on ne sait comment, à prendre la fuite.

Aussitôt la nouvelle annoncée à la radio, les messages de soutien affluent à l'ambassade occupée : le bureau de l'imam Khomeiny, l'influent ayatollah Montazeri, l'Assemblée constituante unanime, les Moudjahidins du peuple (musulmans progressistes), une multitude d'associations politiques ou culturelles, entre autres, félicitent les étudiants de s'être fait les interprètes de la volonté populaire. L'organe du P.C. Toudeh, *Mardom*, partage l'enthousiasme du clergé. *« La bêtise des Américains est insondable »*, nous déclare en français avec jubilation le secrétaire général du parti, M. Kianouri, avant d'ajouter : *« On ne comprendrait pas autrement l'asile qu'ils viennent d'accorder au chah. »*

Cependant, la plupart des observateurs sont persuadés que l'opération est essentiellement dirigée contre le gouvernement de M. Bazargan. Recevant la presse dimanche soir, le porte-parole des occupants de l'ambassade américaine, qui ont pris pour l'occasion le nom d'*« étudiants musulmans partisans de l'imam Khomeiny »*, a déclaré : *« L'Islam est l'école de l'anti-impérialisme. La révolution iranienne a été et devrait demeurer d'essence anti-impérialiste. Mais le gouvernement de M. Bazargan n'a cessé d'agir en faveur de l'impérialisme américain, se dressant ainsi contre la politique claire de l'imam Khomeiny. C'est l'une des principales raisons qui nous ont incités à occuper l'ambassade américaine. »*

Un membre du comité d'occupation nous lance alors à la cantonnade : *« Comprenez-nous bien : l'important pour nous n'est pas la personne de l'imam en soi, mais les idées libératrices qu'il défend. »*

Mutisme du gouvernement

Le porte-parole du groupe pousse le défi plus loin : *« Nous ne dialoguerons jamais avec le gouvernement. Mais seulement avec le Conseil de la révolution. Si M. Bazargan s'évertue à envoyer la gendarmerie pour nous déloger, les pasdarans* (les milices islamiques) *sont là pour nous défendre... »*

Le premier ministre et les membres de son cabinet observaient encore lundi matin le mutisme le plus total. Jusqu'ici, M. Bazargan a su, grâce à une patience et une modestie exemplaires, faire abstraction de toutes les avanies dont il a été l'objet. *« Sera-t-il capable, cette fois-ci, d'avaler une couleuvre supplémentaire ? »*, se demandait-on dans les divers milieux politiques où la rumeur de sa démission circulait dimanche soir avec insistance.

Le sort des otages à l'ambassade américaine est ainsi passé au second plan. Que deviendraient-ils si Washington refusait de les échanger contre le chah ? Le porte-parole des étudiants musulmans a répondu avec un sourire énigmatique : *« Nous verrons... »*

ÉRIC ROULEAU.

Israël

En conseil des ministres

M. Burg a été vivement critiqué pour avoir évoqué une possible reconnaissance de l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. — Non, la position du gouvernement israélien à l'égard de l'O.L.P. n'a pas changé. *« Pour le moment ou pour toujours, il n'est pas question de négocier avec une organisation qui prône le génocide. »* M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, a dû apporter cette précision le dimanche 4 novembre après avoir été sévèrement rappelé à l'ordre par M. Begin et l'ensemble du conseil des ministres.

Huit jours plus tôt à Londres, M. Burg avait déclaré qu'Israël pourrait reconsidérer sa position si la centrale palestinienne *« supprimait dans sa charte toute référence à la destruction d'Israël »* et renonçait *« pendant deux ou trois ans »* à ses activités *« terroristes »*. A son retour à Tel-Aviv, la semaine dernière, M. Burg avait répété ses propos qui, curieusement, n'avaient guère suscité de réactions. C'est que l'opinion de M. Burg semblait presque incroyable. A Jérusalem, dans les milieux politiques de la majorité, on préférait faire la sourde oreille plutôt que de relever une « petite phrase » aussi surprenante qu'embarrassante. Même attitude dans l'opposition où l'on ne voulait pas croire que M. Burg puisse tenir un pareil langage.

Mais, pour que l'on ne se méprenne pas sur ses intentions et surtout pour ne pas faciliter l'offensive diplomatique que mène l'O.L.P. avec un certain succès, le gouvernement a décidé, dimanche, de faire une mise au point qui est un désaveu pour le ministre de l'intérieur. Ce dernier, en conseil de cabinet, a fait l'objet de vives critiques. Certains ministres ont souligné que les déclarations de M. Burg étaient *« inadmissibles »* et que celui qui est chargé de représenter Israël aux négociations sur l'avenir des territoires occupés ne pouvait s'exprimer de la sorte. M. Begin est intervenu pour demander aux membres du cabinet d'éviter tout commentaire qui puisse prêter à confusion et de s'en tenir aux grandes lignes de la politique du gouvernement. Cet avertissement a été interprété par certains ministres comme un « blâme ». Et M. Burg a fait amende honorable.

Cette affaire a notamment provoqué des remous dans les rangs du parti que dirige M. Burg, le parti national religieux. L'avis de M. Burg était d'autant plus singulier que cette formation, depuis plusieurs mois, adopte une position dure et parfois extrême au sein de la coalition gouvernementale en exigeant par exemple le développement de la colonisation en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

Après quelques lapsus sur le même sujet — M. Dayan en avait fait l'expérience quelques mois plus tôt, — le faux pas de M. Burg aura au moins montré que l'attitude intransigeante d'Israël est difficile à défendre, alors qu'il est de plus en plus question en Europe comme aux Etats-Unis de reconnaître officiellement l'O.L.P. A Jérusalem, de nombreux membres de l'opposition, mais aussi certaines personnes de la majorité, estiment qu'une reconnaissance aux « conditions » évoquées par M. Burg est, à terme, inévitable.

FRANCIS CORNU.

● *Une chaire de recherches sur le désert*, portant le nom de M. Alain Poher, président du Sénat, a été inaugurée le 1er novembre à l'université Ben-Gourion de Beersheva. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de M. Poher, arrivé la veille en Israël, accompagné de sa fille, de M. Shamir, président de la Knesset, de M. Marc Bonnefous, ambassadeur de France en Israël, et de M. Méir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France.

DIPLOMATIE

L'U.R.S.S. et les armes nucléaires de l'OTAN

(Suite de la première page.)

Les commentateurs déclarent aussi très clairement que le potentiel des forces de frappe britannique et française doit être compté dans le potentiel des armes à moyenne portée de l'Occident, ce qui en dit long sur la confiance dans l'indépendance de la politique militaire de Paris tant vantée en d'autres temps par les Soviétiques.

Il semble enfin que ces précisions aient pour but d'affiner les propositions soviétiques en vue d'éventuelles négociations. Car, malgré le ton assez dur de la campagne, il ne fait pas de doute que l'U.R.S.S. se prépare pour des négociations, même si elle ne parvient pas à empêcher la décision de l'OTAN. Il serait maladroit, de la part des autorités soviétiques de laisser paraître dès maintenant qu'elles sont résignées mais elles pourraient se satisfaire d'une demi-mesure telle que l'envisagent, par exemple, certains sociaux-démocrates allemands. Compte tenu de la situation militaire en Europe et du déséquilibre existant actuellement entre l'Est et l'Ouest (déséquilibre abondamment illustré par le « Livre blanc sur la défense » publié en R.F.A. (*le Monde* du 6 septembre) et pour ne pas avoir l'air de céder au « chantage de Moscou », les pays de l'OTAN prendrait selon cette hypothèse une décision de principe sur la production de nouvelles armes à moyenne portée, mais il devrait y avoir, selon l'expression de M. Egon Bahr, secrétaire général du S.P.D., une « *issue de secours* ». En effet, en même temps que la décision sur la production, les Occidentaux proposeraient des négociations aux Soviétiques. De l'issue de ces négociations dépendraient la décision sur le déploiement en Europe occidentale de ces armes.

Les Soviétiques ne reprennent bien entendu pas à leur compte cette distinction entre production et déploiement mais les commentateurs n'en insistent pas moins sur le fait que c'est l'installation de fusées à moyenne portée et de missiles de croisière en Europe occidentale qui créerait une dangereux foyer de tension.

DANIEL VERNET.

R.F.A. : la coalition socialiste-libérale en difficulté ?

De notre correspondant

Bonn. — Les Soviétiques ne négligent aucune occasion de persuader l'opinion ouest-allemande de la « *sincérité* » de leur proposition en matière de désarmement. L'hebdomadaire *Der Spiegel* publie une interview de M. Faline, qui fut ambassadeur de l'U.R.S.S. sur les bords du Rhin de 1971 à 1978, et les propos d'un autre expert du comité central dans le domaine de la politique étrangère, M. Zagladine. L'ancien ambassadeur répond notamment à une question formulée du côté occidental lorsque M. Brejnev a annoncé qu'il retirerait vingt mille soldats soviétiques de la R.D.A. « *Il ne s'agirait nullement*, précise M. Faline, *de troupes de soutien, mais d'unités complètes.* »

Que l'offensive de propagande du Kremlin soit prise au sérieux à Bonn n'est guère douteux. M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a éprouvé en tout cas le besoin de réagir sans perdre de temps. Dans une déclaration diffusée dimanche, il souligne que le recours aux « *menaces* » n'améliorerait pas le climat pour des négociations sérieuses entre l'Est et l'Ouest. Le ministre estime que, s'il existe un problème, celui-ci résulte de l'avance dont dispose déjà l'Union soviétique en matière de fusées à moyenne portée, et non des efforts entrepris par les alliés atlantiques pour combler ce retard. Aussi invite-t-il, une fois de plus, les dirigeants du Kremlin à suspendre leur production de fusées conçues pour le théâtre européen.

Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Bölling, a fait écho aux thèses du ministre des affaires étrangères en s'élevant contre les propositions soviétiques. Le chancelier et le ministre seraient d'accord pour ne vouloir rien d'autre que l'équilibre militaire en Europe. Cela n'empêche que les dirigeants du S.P.D. paraissent manifester assez peu de hâte à voler au secours de M. Genscher contre lequel Moscou concentre son feu.

Si, dans les milieux libéraux, on ne commente cette réserve des alliés sociaux-démocrates qu'à voix basse, la C.D.U. n'observe pas la même discrétion. L'un de ses experts dans le domaine du désarmement a même dénoncé comme un « *scandale* » le fait que le chancelier Schmidt n'ait pas encore rompu le silence alors que les Soviétiques s'efforcent de semer la division dans les rangs de la coalition socialiste-libérale. Aussi, le sentiment subsiste que le Kremlin ne néglige aucun effort pour tirer parti des difficultés auxquelles se heurte M. Schmidt. Celui-ci, en effet, doit ménager l'aile gauche du S.P.D. qui reste plus sensible aux appels et aux « offres » de Moscou que ne le sont le chancelier lui-même et ses collègues de l'OTAN.

JEAN WETZ.

SELON UNE « SOURCE ATLANTIQUE »

Les ventes d'armes soviétiques croissent rapidement

Bruxelles (*A.F.P.*). — La croissance des ventes d'armes soviétiques dans le monde est « *nettement plus rapide* » que celle des pays occidentaux, révèle une source atlantique informée à Bruxelles. « *En 1969, les ventes d'armes du bloc soviétique* (pays de l'Est inclus) *représentaient*, indique cette source, *moins de 30 % des ventes des pays de l'OTAN ; en 1978, elles en représentaient environ 36 %.* » La part du bloc soviétique en 1978 représentait entre 25 et 30 % des ventes mondiales ; celle des Etats-Unis, le premier exportateur mondial avant l'U.R.S.S., représentait 45 % du total. En 1978, l'U.R.S.S. a livré pour plus de 4 milliards de dollars (un dollar vaut 4,20 F) d'armements dans le monde, les principaux clients étant la Syrie, l'Algérie, l'Ethiopie, la Libye et l'Inde, suivis par les pays de l'Afrique sub-saharienne. A l'exception de Cuba et du Pérou, l'Amérique latine reste « *très marginale* ».

« *Autant, dans le cas des pays occidentaux,* commente l'informateur, *les ventes d'armes s'accompagnent à la fois d'une aide financière pour les acquérir et d'une aide économique, autant, dans le cas des pays du pacte de Varsovie, l'aide économique est réduite.* » Ainsi, en 1978, le bloc soviétique a vendu pour plus de 4 milliards de dollars d'armes, mais a fourni moins d'un milliard de dollars d'aide économique aux pays en voie de développement. « *En outre,* constate-t-on, *les pays du bloc soviétique exigent de plus en plus des pays du tiers-monde le paiement des livraisons d'armes en devises fortes.* »

Cette tendance devrait se vérifier à l'avenir, compte tenu du ralentissement prévisible des exportations de pétrole soviétique. Les ventes d'armes devraient donc continuer à apporter des bénéfices intéressants à l'U.R.S.S. tout en alourdissant la dépendance des pays du tiers-monde en ce qui concerne les pièces détachées.

La croissance des ventes soviétiques s'accompagne d'un accroissement parallèle du « personnel » technique. Plus de dix mille conseillers du bloc soviétique (sans compter vingt mille Cubains environ) se trouvent ainsi en dehors de l'U.R.S.S. et de l'Europe de l'Est. Ils sont principalement basés au Proche-Orient (quatre mille, dont plus de deux mille en Syrie et un millier en Irak), en Afrique sub-saharienne (quatre mille environ), en Libye (un millier), en Algérie (six cents). Le contingent présent en Afghanistan (trois cent cinquante en 1977) serait « *considérablement augmenté* ».

La Yougoslavie et l'Albanie sont décidées à augmenter leurs échanges

De notre correspondant

Belgrade. — Après plus de trois décennies de tension, les rapports albano-yougoslaves vont-ils rentrer dans des eaux paisibles ? Le secrétaire au commerce extérieur yougoslave, M. Methode Rotar, revient de Tirana avec une serviette, semble-t-il, bien remplie. Il a signé avec son collègue albanais un accord de commerce fixant les échanges entre les deux pays en 1980 à 80 millions de dollars, soit 30 % de plus que la valeur des échanges qui seront réalisés en 1979. En outre, les deux ministres pensent que les échanges dans la période de 1981 à 1985 pourraient atteindre de 500 à 600 millions de dollars, chiffre qui serait trois fois supérieur à celui du quinquennat précédent. On constate, par la même occasion, que M. Rotar est le premier membre du gouvernement fédéral qui se soit rendu en Albanie depuis la grande cassure de 1948 et qu'il fut l'objet d'un accueil « *amical, voire cordial* »...

Aves ses hôtes, le ministre a également mis au point l'accord de principe réalisé au début de l'année et portant sur la construction d'une ligne de chemin de fer devant relier les villes yougoslave de Titograd et albanaise de Skodra. Cette voie rattachera le modeste réseau ferroviaire albanais à celui de l'Europe. L'Albanie a montré, au cours des négociations un vif intérêt pour l'utilisation du port de Bar tout proche de sa frontière et a obtenu l'autorisation d'installer à Rijeka un bureau de représentation pour faciliter le transit des marchandises qu'elle envisage de se procurer en Europe et dans des pays d'outre-mer.

D'autre part, selon des sources autorisées, les interlocuteurs ont aussi étudié les possibilités de coopération à long terme, notamment dans l'énergétique, les communications, l'industrie minière, et celles de participation d'entreprises yougoslaves à la construction de certains ouvrages albanais, selon le principe clé en main. Cette participation se ferait sur des bases strictement commerciales, Tirana refusant, comme on le sait, toute aide extérieure qui ne proviendrait pas d'un pays « authentiquement » marxiste. Or, la Yougoslavie étant pour Tirana « révisionniste », une telle éventualité ne peut être envisagée.

Un discours de M. Hodja

Une certaine évolution du comportement albanais serait perceptible dans le discours prononcé il y a une dizaine de jours par M. Hodja. Lors de la remise de nouveaux logements aux sinistrés du tremblement de terre du 15 avril, il a fait preuve d'une courtoisie hors d'usage depuis longtemps à l'égard des Yougoslaves. Il leur a exprimé ses « *grands regrets* » de leurs souffrances dues à la même calamité naturelle et évoqué la lutte commune des partisans albanais et yougoslaves pendant la guerre...

M. Hodja, dans le même discours, présente une classification pour le moins originale des Etats en trois groupes différents. Cette classification purement politique n'a, bien entendu, rien de commun avec la théorie chinoise des « *trois mondes* » qui, elle, est le produit du « *révisionnisme idéologique* ». Selon le dirigeant albanais, le premier groupe d'Etats est constitué par les Etats-Unis et l'Union soviétique, responsables de tous les malheurs de l'humanité, raison pour laquelle l'Albanie ne rétablira « jamais » les relations diplomatiques avec eux. Aussi Washington et Moscou se trompent-ils s'ils croient que, à la suite de son différend avec la Chine, l'Albanie « *courbera l'échine devant eux, leur tendra la main et deviendra leur colonie* ».

Le deuxième groupe comprend les Etats qui refusent de restituer à l'Albanie les biens pillés pendant la guerre ou de lui verser les dommages de guerre auxquels elle a droit. Il s'agit de la Grande-Bretagne, qui conserve une certaine quantité de l'or qui lui fut remis par les autorités albanaises au moment de l'invasion italienne en 1939 et au sujet duquel aucun accord à ce jour n'a pu intervenir, et de l'Allemagne fédérale, qui, elle, fait avec obstination la sourde oreille aux demandes réitérées de dédommagement de Tirana.

Le troisième groupe, enfin, est celui avec lequel l'Albanie est prête à développer la collaboration économique et culturelle. Il comprend « *tous les autres pays* », y compris, donc, la Chine, que M. Hodja n'a pas mentionnée expressément et avec laquelle l'Albanie est, certes, brouillée mais n'a pas rompu les relations diplomatiques. Bien au contraire, un nouvel ambassadeur albanais est arrivé à Pékin et un représentant chinois à Tirana. Certains observateurs n'excluent pas la possibilité qu'il pourrait s'agir d'un effort tacite entrepris des deux côtés pour arrêter une nouvelle dégradation des rapports entre les deux pays.

Situation économique difficile

Le fait est que la situation économique de l'Albanie empire depuis l'interruption de l'aide chinoise. L'équipement des ouvrages d'infrastructure, de l'industrie et de l'armée est dans sa quasi-totalité de production chinoise. Les pièces de rechange font défaut. Pour trouver de nouveaux fournisseurs, à long terme, il faudrait bien se décider un jour à lever le rideau qui, depuis la guerre, isole le plus petit pays balkanique du reste du monde. La Yougoslavie, en ce qui la concerne, est disposée à l'aider. Les critiques de « révisionnisme » qui parviennent sans cesse de Tirana la laissent indifférente. « *Nous continuerons à ne pas répondre aux calomnies* », a déclaré l'autre jour le président Tito à Pristina, ville principale de la région autonome de Kosovo, où la population de nationalité albanaise est majoritaire, « *mais nous nous efforcerons de développer une collaboration dans tous les domaines où elle est possible* ».

PAUL YANKOVITCH.

Le Monde

politique

LE SUICIDE DE ROBERT BOULIN ET SES PROLONGEMENTS

Responsabilités

(Suite de la première page.)

En réduisant le nombre des agents de décision et en les éloignant des citoyens, la centralisation accroît encore le secret. Tous les journalistes savent combien il leur est difficile d'être exactement informés. Bouches closes ou portes fermées. On a même vu un ministre refuser de communiquer des informations les plus officielles ou les réserver à ses féaux. Qu'on ne s'étonne pas que, las ou inquiets de n'être pas entendus, des informateurs jettent parfois des documents dans la boîte aux lettres des journaux.

La stabilité, condition nécessaire mais non suffisante de l'efficacité, aggrave l'usure du pouvoir et fait vivre ses responsables comme en vase clos dans un univers irréel. Rêves et illusions.

Enfin, la personnalisation excessive du pouvoir rend intouchable celui qui l'exerce et, fussent-ils compétents et consciencieux, fait trop souvent de ceux qui le servent des courtisans.

Mais l'argument, parfois avancé, selon lequel la démocratie et la société française sont trop fragiles pour être exposées aux grands vents de la liberté de la presse, ou même à ses excès, est fallacieux. La réalité est rigoureusement inverse. La démocratie est fragile parce que, d'expérience, le pays n'a ni le culte de ses libertés ni celui de ses institutions, et d'abord de sa justice. La société française est fragile parce qu'elle refuse les vérités qui blessent ou tout simplement qui gênent. En temps de guerre, étrangère ou coloniale, le bourrage de crâne a atteint chez nous un degré qui a toujours stupéfié les Anglo-Saxons. Et en temps de paix ?

***

Alors qu'il n'était que ministre des finances, M. Giscard d'Estaing avait défini la presse comme un anti-pouvoir nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. La tension entre le groupe qui gouverne et le groupe qui informe est donc inévitable, mais utile.

Devenu chef de l'Etat, M. Giscard d'Estaing est naturellement plus soucieux des règles et des limites de ce pouvoir-là. « Ne pas atteindre un homme dans sa dignité, dans sa famille, dans sa vie privée (2). »

La vie privée d'un homme ne peut être complètement dissociée de sa vie publique. Les historiens en témoignent. Le pouvoir expose à des facilités, à des tentations. Ni l'hérédité ni l'élection ne font d'un homme un saint ou un héros. Pourquoi donc les Américains exigent-ils qu'un président, qui dispose nécessairement d'informations secrètes, ne fasse aucune opération en Bourse pendant la durée de son mandat ?

En revanche, sauf preuves ou présomptions graves, un homme public ne doit pas être atteint dans sa famille, et ce fut une erreur de l'avoir fait, ici même, dans l'affaire des diamants.

Mais cette affaire n'aurait jamais eu autant d'écho en France et à l'étranger si elle ne s'était inscrite en une longue série d'épisodes peu glorieux ou même scandaleux qui, pour ne pas remonter plus haut, vont de la mascarade du sacre au déménagement de dossiers, en passant par le massacre des enfants. Personne ne peut soutenir qu'en ces circonstances la dignité a toujours été sauve.

A cette occasion, un ministre avait parlé, il y a trois semaines, d'un « complot » entre des journaux et le parti socialiste. Ce n'était pas seulement faux, c'était absurde.

Si tel était le but de ce complot imaginaire, conduire le président de la République à se remettre en cause ne serait-ce pas, dans l'état actuel de la gauche (et de la majorité), lui assurer une réélection plus nette que son élection de 1974 ?

Dans l'affaire de Ramatuelle, il a parlé d'une « campagne » de « calomnie », de « dénigrement ». Si les mots ont encore un sens, aucun de ceux-là ne s'applique à cette affaire-là.

Fallait-il ne publier que les explications livrées de son propre chef aux journalistes par l'ancien ministre soucieux de se justifier et ne pas les compléter par d'autres informations puisées ou vérifiées à achevée, alors que de tous

Fallait-il ne rien écrire avant que l'instruction soit achevée alors que de tous temps et pour toutes les affaires importantes ou significatives les journaux ont procédé à leurs propres enquêtes et que plus d'une fois des ministres eux-mêmes ont dit leur mot ?

Faut-il aujourd'hui, alors que tous les témoignages confirment la bonne santé psychique de l'ancien ministre, ne tenir aucun compte de sa longue lettre, qui, elle, affecte la majorité ?

***

Deux reproches peuvent être acceptés des journaux, plus nombreux qu'on veut bien le dire, qui ont fait leur métier en procédant à une enquête parallèle ; ils n'ont pu déceler, faute de temps ou de certitudes, la dimension politique de l'affaire, bien dissimulée, il est vrai, jusqu'au dénouement et révélée par la lettre de l'ancien ministre ; ils n'ont pu ou voulu, en dépit de rumeurs, connaître le drame humain, et d'autant moins perceptible qu'il n'y a jamais eu de « campagne harcelante ». C'est la seule part de responsabilité de la presse, la nôtre.

Le pouvoir, on peut en être assuré, ne reconnaîtra pas la sienne, en dépit de la lettre de l'ancien ministre.

Pourtant, si le drame final doit faire réfléchir la presse sur ses devoirs et ses droits et les limites de sa liberté, il devrait conduire le pouvoir à méditer sur ses faiblesses, ses défaillances et les limites du secret de l'information.

L'Amérique est assez souvent donnée en exemple, notamment à la presse, pour qu'on retienne celui qu'elle donne lorsqu'elle condamne les comportements ambigus des hommes politiques et recherche la transparence de l'Etat. En démocratie, ce dernier n'est pas sa propre finalité. Et le silence a trop souvent été exigé de la presse et même du Parlement au nom de la raison d'Etat, alors qu'elle ne servait qu'à couvrir des erreurs et des fautes. Longtemps après, l'histoire en témoigne.

Ce n'est pas la presse qui est désormais interpellée par l'événement ; c'est le pouvoir, et c'est l'Etat.

J. F.

(2) *Le Monde* du 1er novembre.

Une habitante de Dunkerque revendique la propriété des terrains de Ramatuelle depuis 1964

Déjà passablement embrouillée, l'affaire des terrains de Ramatuelle (Var), connaît un nouveau rebondissement. On a en effet appris à la fin de la semaine dernière que, le 31 octobre dernier, une habitante de Dunkerque (Nord), Mme Rolande Rachez-Stromberg, avait déposé une plainte auprès du procureur général de Douai. Elle estime en effet être — par héritage de sa mère — la seule propriétaire des terrains ayant fait l'objet, depuis 1973, d'une série de transactions dont l'enchaînement continue de poser de nombreuses questions.

Mme Suzanne Rachez, mère de la plaignante, avait, selon cette dernière, fait la connaissance de M. Henri Tournet, propriétaire des terrains, en 1963. Elle était alors P.-D.G. du casino de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), au conseil d'administration duquel M. Tournet devait figurer de 1964 à 1968. Mme Rolande Rachez-Stromberg affirme que sa mère avait chargé, en janvier 1964, M. Tournet d'acheter, par procuration, des terrains à Ramatuelle et à Ibiza. Il reçut à cette fin successivement deux chèques, l'un de 150 000 francs, l'autre de 750 000 francs avec mission de faire établir les actes devant un notaire de la région.

Or il semble que Mme Rachez ne soit jamais entrée en possession de ses titres de propriété. Pourtant, dit aujourd'hui sa fille, *« en 1964, ma mère me chargea de lui rendre compte de la situation des placements qu'elle avait faits, et, en compagnie de Henri Tournet, je me rendis sur les lieux où j'ai rencontré une première fois M. Boulin. Je l'ai revu en 1965 »*. Huit ans plus tard, à la mort de Mme Rachez, les terrains seront recherchés en vain. Mais il faudra encore attendre près de sept ans avant que son héritière ne prenne connaissance, le 31 octobre dernier, par la presse, de l'affaire de Ramatuelle et qu'elle porte plainte. Mme Rachez-Stromberg a été entendue, samedi 3 novembre, pendant cinq heures, par des fonctionnaires du service régional de police judiciaire de Lille à qui elle a remis des documents appuyant ses déclarations.

Forts discrets depuis le début de l'affaire, deux des acquéreurs normands des terrains — en janvier et septembre 1973 — MM. Maurice et Auguste Cousin, ont élevé, dimanche 4 octobre, *« une protestation énergique contre certaines allégations profondément injustes formulées à leur encontre »* par Robert Boulin dans la lettre qu'il a écrite à l'Agence France-Presse avant de mourir. Le ministre écrivait notamment que l'achat de ces terrains par les Normands puis leur revente l'année suivante *« à un prix minoré »* à la société suisse Holitour *« recouvrait une tentative de fraude fiscale »*. Les frères Cousin rétorquent : *« Pour nous, l'affaire était d'une indiscutable clarté. Nous avons acheté un terrain par actes authentiques en 1973, nous l'avons entièrement payé. »*

Au sujet de la non-transcription de leur acquisition au registre des hypothèques, les frères Cousin déclarent qu'ils n'ont jamais pu l'obtenir, car leur *« vendeur, Tournet, a revendu ce même terrain à une autre personne, la société Holitour (dont il apparaît que Tournet est le principal, sinon le seul, actionnaire), qui en a revendu une partie en 1976 à M. Boulin. (...) Nous n'avons jamais rencontré M. Boulin, nous n'avons jamais traité avec lui*, affirment encore les frères Cousin. *S'il a acquis un terrain d'une société qui n'avait aucune qualité pour le lui vendre, sa propre acquisition étant entachée de nullité, nous y sommes totalement étrangers. Les « combines et escroqueries », c'est nous qui en sommes les premières et principales victimes. »*

M. Henri Tournet a également réagi aux termes de la lettre de Robert Boulin, estimant qu'on veut faire de lui *« un bouc émissaire malhonnête et un instigateur d'une opération politique »*. Il affirme que sa dernière lettre au ministre, en date du 26 juin 1979, n'est pas celle d'un *« escroc paranoïaque, mythomane, pervers, maître-chanteur »*, mais *« celle d'un ami à un autre ami »*, M. Tournet, alors détenu après son inculpation de faux en écritures publiques, sollicitant le témoignage de M. Boulin en sa faveur. *« Robert Boulin n'a même pas accusé réception*, dit M. Tournet, *et a ensuite menti constamment et publiquement. J'en ai les preuves écrites. »*

Notons enfin que la société Holitour — qui a acheté les terrains contestés en avril 1974 — a été créée à Genève en octobre 1968 et que le nom de Henri Tournet apparaît pour la première fois le 8 mai 1969 parmi ses administrateurs. Il est démissionnaire en novembre 1971, tout en possédant quatre cent quatre-vingt-dix-huit des cinq cents actions composant le capital. Le plus surprenant est que le registre du commerce de Genève ne contient aucune indication sur la vie de Holitour entre 1971 et 1977. Or l'achat par cette société des terrains de Ramatuelle a eu lieu en avril 1974 et la revente d'une partie d'entre eux à M. Boulin en juillet de la même année.

Le R.P.R. se défend d'être à l'origine des fuites de l'instruction

(Suite de la première page.)

C'est là qu'apparaît la thèse du complot. Ou plutôt des complots. Le ministre du travail a-t-il été victime d'une opération visant à le discréditer afin de lui ôter toute chance d'être un jour chef du gouvernement ? Ses amis R.P.R. s'apprêtaient-ils à le « lâcher » ? Faut-il voir dans tous ces événements un nouvel épisode de la lutte entre giscardiens et gaullistes ? L'objectif étant d'atteindre le président de la République soit directement, par les révélations sur les cadeaux de Bokassa, soit indirectement, par les « fuites » d'éléments du dossier de Ramatuelle ? Alors, bien sûr, réapparaissent les noms de ceux à qui, traditionnellement et périodiquement, on prête des rôles d'éminences grises ou de tireurs de la Ve République : qu'il s'agisse de M. Jacques Foccart pour ce qui concerne les événements de Bangui, ou de Mme Marie-France Garaud et et M. Pierre Juillet à propos des intrigues prêtées au R.P.R. Tout cela est complexe, confus, alambiqué et contradictoire, mais il n'en demeure pas moins qu'un mécanisme s'est mis en mouvement dont il est bien difficile de dire quand il s'arrêtera.

Retraite à Chanonat

En fin de journée, dimanche, on faisait état d'une convocation extraordinaire des dirigeants du parti gaulliste. Les responsables du R.P.R., démentant cette rumeur, ont fait savoir que la réunion prévue lundi matin rue de Lille était simplement la séance de travail quotidienne du bureau du mouvement. Toutefois, on indiquait au siège de la formation de M. Chirac, qu'il était impossible de laisser sans réponse les accusations tendant à faire porter au R.P.R. la responsabilité d'insinuations ayant visé Robert Boulin, et une action en diffamation était annoncée contre Philippe Alexandre, journaliste à R.T.L. Reste le mystère.

L'Elysée avait annoncé, vendredi, lors de la réunion d'information destinée à préciser l'emploi du temps du chef de l'Etat, que celui-ci consacrerait quarante-huit heures, lundi et mardi, à *« une réflexion approfondie »* sur les problèmes internationaux et les questions européennes et de défense. Ce qui ne fut pas précisé, c'était que M. Giscard d'Estaing irait se livrer à cette « réflexion » en Auvergne, dans son château de Chanonat.

Le parallèle vient aussitôt à l'esprit entre cette « retraite » et celle du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises en mai 1968 ; entre ce retour à l'Auvergne et le voyage du même genre que M. Giscard d'Estaing avait effectué en avril 1974 avant d'annoncer, de Chamalières (Puy-de-Dôme), sa candidature à la succession de Georges Pompidou.

Ainsi les spéculations suscitées par l'« affaire Boulin » vont-elles bien au-delà du remaniement ministériel rendu nécessaire par le décès du ministre du travail. L'interrogation, lundi matin, ne portait plus sur la question de savoir si ce remaniement serait limité ou élargi, ou même s'il pourrait s'agir d'un changement de gouvernement. On était passé au degré supérieur : qu'allait faire le président de la République lui-même ?

Pourquoi, demandait-on, M. Giscard d'Estaing ne récupérerait-il pas à son bénéfice l'ébranlement ainsi créé. Se donnant le temps de la réflexion en s'élevant au-dessus des miasmes, pourquoi, disait-on, ne saisirait-il pas l'occasion de *« faire justice »* à la fois des accusations dont il est la cible et du discrédit qui touche aujourd'hui le régime dont il est le premier magistrat ? Cela, en provoquant une élection présidentielle anticipée. Après tout, son porte-parole n'avait-il pas prononcé le mercredi 17 octobre, au sujet de l'affaire des diamants cette phrase sibylline : *« Le président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français. »* Après tout, le chef de l'Etat ne prendrait-il pas ainsi de court les socialistes qui n'ont pas encore choisi leur candidat. Bref, ne serait-il pas réélu à coup sûr en se dégageant à temps de l'embourbement qui menace les politiques ?

Spéculations ? Sans doute. Il n'est pas tout à fait dans la manière du chef de l'Etat d'agir ainsi hors de ce qu'il a méticuleusement prévu et calculé. M. Giscard d'Estaing s'est aussi toujours montré orthodoxe en matière de durée des mandats (en 1976, il avait refusé la dissolution de l'Assemblée nationale que lui avait proposée M. Jacques Chirac) et, pour tout dire, s'il aime surprendre son monde, il n'en est pas pour autant un partisan de l'improvisation. Or une campagne présidentielle serait aujourd'hui nécessairement improvisée, même si la sienne est déjà largement amorcée.

Spéculations, certes. Mais significatives d'un régime et révélatrice d'une crise : sous cette République, l'ultra personnalisation et la concentration de l'autorité font qu'une absence inattendue à l'Elysée devient un présage de coup de théâtre, même si le chef de l'Etat a seulement ressenti le besoin d'un peu d'air pur.

Il doit bien y avoir quelque chose de cassé quelque part, si l'on en juge par la succession d'impairs, de fausses manœuvres, d'erreurs d'appréciation à laquelle on assiste depuis quelques semaines, si l'on en juge par la désorganisation qui atteint même la pratique institutionnelle, et par l'évanescence qui, en définitive, semble être en ce moment la principale caractéristique du pouvoir.

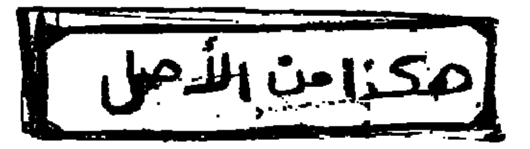
NOËL-JEAN BERGEROUX.

UNE MISE AU POINT DE M. MAURICE PLANTIER

Dans une mise au point, M. Maurice Plantier a indiqué, lundi matin 5 novembre, *n'avoir fait aucune déclaration à la suite de la tragique disparition de Robert Boulin, autre que son communiqué du mardi 30 octobre par lequel il rendait hommage à la mémoire de son ancien compagnon de résistance »*. Le secrétaire d'Etat *« estime contraire à tout dignité de se prêter à quelque commentaire public que ce soit »* et il *« dément formellement nourrir personnellement une suspicion quelconque à l'égard de la majorité et, notamment, du R.P.R. auquel il appartient »*, a ajouté son service de presse.

(Lire page 10 les mises en cause du R.P.R.)

● *M. Gérard César* (app. R.P.R.), député de la Gironde, ancien suppléant de l'ancien ministre du travail et de la participation, a annoncé, vendredi 2 novembre, la création à Libourne, en collaboration avec la municipalité, d'une association des amis de Robert Boulin.



POLITIQUE

LE SUICIDE DE ROBERT BOULIN ET SES PROLONGEMENTS

SELON « LE JOURNAL DU DIMANCHE »

Robert Boulin aurait accusé M. Chirac

Dans *le Journal du dimanche* daté 4 novembre, Michel Schifres, avec une enquête de François Gault, Paul Gilles et Claude C. Dhosseau, reconstitue l'emploi du temps des derniers jours de Robert Boulin. Après avoir indiqué que le dimanche 28 octobre le ministre du travail avait pris ses deux repas en famille, il écrit : « *Depuis longtemps pourtant, l'affaire le tracasse et il met volontiers en cause les uns et les autres. Ainsi, mercredi, à l'Assemblée, il confie à un de ses collègues : « Chirac est vraiment » un salaud : c'est lui qui a » averti les journaux. » Vérité ? Colère d'un ministre exaspéré ? Méprise d'un homme abusé ? Foi trop vite accordée à des rumeurs qui courent le monde politique et qui auraient pu être lancées par les anti-chiraquiens ? Personne ne le sait vraiment.* »

Ivan Levaï, dans le même journal, indique qu'après l'émission le « Club de la presse » diffusée le dimanche 21 octobre par Europe 1, Robert Boulin, qui venait de déclarer à propos du terrain de Ramatuelle, « *il y a des choses que je ne peux dire* », lui avait précisé : « *Je n'ai pas le droit de révéler des informations obtenues grâce à mes fonctions ministérielles* ». Ivan Levaï poursuit : « *Scrupule d'un ancien ministre du budget, qui, je le saurai après sa mort, voulait parler de documents fiscaux susceptibles de confondre ses accusateurs. Des documents entassés au milieu de beaucoup d'autres, rue de Rivoli.* »

Yvan Levaï rapporte également que, deux jours avant sa mort, Robert Boulin avait confié à M. Jacques Chaban-Delmas : « *Je sais d'où vient le coup.* » Il ajoute : « *De la même manière, Robert Boulin a déclaré le mercredi précédent au secrétaire d'Etat Maurice Plantier : « J'ai » la preuve écrite que certaines » personnes du R.P.R. cherchent » à me nuire.» Le propos a été tenu à l'Assemblée nationale, lors de la séance réservée aux questions d'actualité, et alors que MM. Boulin et Plantier étaient assis côte à côte au banc du gouvernement.* »

A R.T.L.

M. PHILIPPE ALEXANDRE AFFIRME QUE LE R.P.R. AVAIT DÉCIDÉ D'AVERTIR LA PRESSE

Philippe Alexandre, dans sa chronique diffusée samedi matin 3 novembre par *R.T.L.*, a déclaré :

« *Qui a lancé la presse sur la piste Boulin ? Il n'y a pas un homme sérieux, ce matin en France qui imagine que le garde des sceaux, Alain Peyrefitte ou le jeune juge d'instruction, Renaud Van Ruymbecke, ont pris le risque de diffuser certains éléments du dossier. En revanche, je peux affirmer, quant à moi, qu'aux alentours du 15 septembre et en tout cas avant le 20 septembre des dirigeants du R.P.R. se sont réunis et ont décidé de révéler à la presse les éléments de l'affaire Tournet-Boulin.*

» *Cette affaire avait été portée à la connaissance du R.P.R. par Henri Tournet lui-même, qui est apparenté et toujours lié à Jean-Claude Servan-Schreiber, l'un des responsables nationaux du parti gaulliste. Henri Tournet était accroché à la fenêtre du R.P.R. parce qu'on l'avait injustement et dans des conditions anormalement hâtives, disait-il, suspendu de la Légion d'honneur. Mais, peut-être, les motifs véritables de sa colère étaient-ils d'une autre nature. En tout cas, avant la fin de septembre, les dirigeants du R.P.R. décidaient de mettre la presse sur la piste. Quant aux pièces du dossier, la plupart étaient entre les mains de Tournet, et donc disponibles.* »

M. DE LIPKOWSKI (R.P.R.) : le ministre du travail n'a mis en cause ni Jacques Chirac ni l'état-major du R.P.R.

M. Jean de Lipkowski (R.P.R.), député de Charente-Maritime, a affirmé, lundi matin 5 novembre, au micro d'Europe 1, qu'au cours de son dernier entretien avec Robert Boulin, trois jours avant la mort de celui-ci, le ministre du travail n'avait mis en cause « *ni Jacques Chirac, ni l'état-major du R.P.R., ni le président de la République et son entourage* ». « *Si cette campagne scandaleuse continue, je me lèverai à l'Assemblée nationale pour dire ce que mon pauvre ami m'a confié, quant à ceux qu'il tenait pour responsables de la campagne dont il était l'objet* », a-t-il ajouté. « *Au cours de ce tête-à-tête où Robert Boulin était venu pour tout me dire, celui-ci m'a dit : « Jacques Chi- » rac est incapable de bassesse.* », a souligné M. de Lipkowski.

« Le coup venait de la rue de Lille »

Interrogé sur les informations selon lesquelles Robert Boulin aurait déclaré à M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, savoir que « *le coup venait de la rue de Lille* », M. de Lipkowski a déclaré : « *Il aurait tenu ce propos le mercredi ; il faut croire que deux jours après il avait révisé son jugement.* »

Polémiques entre « le Nouvel Observateur » et « l'Humanité »

Dans *le Nouvel Observateur*, daté 5-11 novembre, Jean Daniel écrit :

« *Qui a nourri la campagne de presse ? Cela fait plus de trois semaines, notre collaborateur Georges Mamy peut en témoigner, que des hommes du gouvernement, et en tout cas de la majorité, nous disent ou nous font savoir :* « Boulin, c'est grave, vous savez, plus grave qu'on ne le dit... » *Qui a conduit Robert Boulin à de petites compromissions médiocres, à une fréquentation douteuse, à une solitude tragique, à une mort absurde ? Personne d'autre que cette société du soupçon que les Français maintiennent depuis plus de quinze ans au pouvoir, où il n'y a plus que des rivaux qui s'entre-déchirent, s'entre-dénoncent et s'attendent les uns les autres à tous les carrefours de la délation. La cruauté suprême de Robert Boulin aura consisté à empêcher le rite expiatoire et l'exorcisme providentiel aux dépens de la presse ou de l'opposition. Cela ne veut pas dire que ce qui atteint la majorité n'atteint pas la France. Au contraire. Cela ne signifie pas non plus que toute la presse sorte indemne de cette histoire. Nous n'avons pas ici d'honneur corporatiste. Il y a une presse qui nous est proche et une autre qui nous est définitivement étrangère. Il est des procédés que nous n'utiliserons jamais, et d'abord parce que nous en avons été les victimes de la part de ceux qui, aujourd'hui, à* l'Humanité *comme à* l'Aurore, *ont le front de jouer — avec quelle audace ! — les procureurs et les vertueux.* »

De son côté, dans le même hebdomadaire, Georges Mamy évoque la thèse d'un « *complot* » contre Robert Boulin. Il indique que pour certains les « *conspirateurs* » seraient M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud, anciens conseillers personnels de M. Jacques Chirac, pour d'autres, la « *machination* » viendrait de « *la vieille garde « barbouze » du gaullisme* », dont M. Jacques Foccart.

Georges Mamy note : « *En tout cas, à la base de toutes ces hypothèses subsiste, irréductible, un noyau fait d'imprudences, de légèreté, de quelques francs trafics d'influence et de cupidité. Sans ces errements, aucune « manœuvre » ne prend forme. Le parti communiste aurait pu s'en aviser avant d'entonner les surprenants couplets moralisants que Georges Marchais, Roland Leroy et René Andrieu ont adressés à la seule « presse ». Car cela n'est pas le moindre des étonnements de cette vilaine phase de notre vie politique que d'avoir vu le P.C. se refuser à toute critique du pouvoir. La direction de ce parti, assure-t-on, feint de croire que les « campagnes » actuelles ne peuvent que servir le parti socialiste, raison, paraît-il, suffisante pour ne pas s'y associer. Mais les communistes apparaissent de ce fait, et bien plus clairement que jamais, comme des alliés objectifs de Giscard, dont ils ne souhaitent visiblement pas l'effacement.* »

Répondant à ces propos, René Andrieu, dans l'éditorial de *l'Humanité* du 5 novembre, écrit :

« *Même si ce qu'avance l'hebdomadaire est prouvé, nous avons moins d'informations que lui, — fallait-il pour autant participer à une mise à mort ?* Le Nouvel Observateur *assure que nous nous en serions pris à la seule « presse », nous refusant à toute critique du pouvoir. Ce qui est un double mensonge. Car nous n'avons pas critiqué la presse en général, mais une certaine forme de journalisme. (...) C'est un autre mensonge d'assurer que nous n'avons pas critiqué le pouvoir. Le 1er comme le 3 novembre, je notais dans* l'Humanité *que les journalistes n'étaient pas seuls en cause et qu'il « importait de découvrir qui dans les allées du pouvoir a déclenché l'attaque et en vue de quels objectifs ».*

» *Dans ce domaine, nous en sommes encore réduits aux hypothèses. Sauf à tomber dans le journalisme de l'insinuation, nous n'avons pas, en ce qui nous concerne, les preuves suffisantes pour mettre en cause tel ou tel homme politique de la majorité dans la mort de Robert Boulin. (...) Soucieuse de mesure, je me bornerai à deux remarques à propos du* Nouvel Observateur. *La première, c'est que ses relations avec le pouvoir sont manifestement plus étroites que les nôtres. La seconde, c'est qu'en refusant de donner le nom des délateurs de Boulin, en vertu de cette loi douteuse, selon laquelle on ne « brûle pas ses indics », il se fait leur complice. Le complice de ceux qui ont mis en place le mécanisme infernal qui s'est terminé une nuit du côté des étangs de Hollande, dans la forêt de Rambouillet, par la mort d'un homme.* »

M. PIERRE MAUROY (P.S.) : si la gauche était rassemblée, le régime tomberait comme une feuille morte.

Interrogé dimanche 4 novembre au micro de R.T.L. sur les suites des différentes « affaires » en cours, M. Pierre Mauroy, député et maire socialiste de Lille, s'est déclaré « *scandalisé, comme le parti socialiste* ». Il a évoqué « *l'affaire Aranda, l'affaire Rives-Henry, l'affaire de Broglie, l'affaire des diamants de Bokassa* », et a déclaré : « *Je crois qu'il ne faut surtout pas participer à des campagnes qui consisteraient — dès lors qu'une accusation est portée contre quelqu'un — à considérer qu'il est coupable.* » « *Mais*, a-t-il ajouté, *d'un autre côté, il est parfaitement clair que c'est la fin d'un régime, il y a trop de trafics et d'influences de toutes natures, il y a trop d'affaires qui, manifestement, sont des « affaires », et je dois dire que si la gauche était en état et rassemblée, ce régime tomberait comme une feuille morte ; si ce gouvernement a encore des béquilles, c'est sans doute parce nous ne sommes pas rassemblés.* »

Estimant qu'il est temps pour les Français de « *demander des comptes* » au gouvernement « *et de le renvoyer* », M. Mauroy a souligné : « *C'est l'honneur de la presse, l'honneur de tous ceux qui ont un mandat public, de faire en sorte que la vérité éclate.* » « *J'estime*, a conclu sur ce point le député du Nord, *que ceux qui ont la charge des affaires publiques, ceux, en particulier, qui sont au gouvernement, ceux qui ont les plus hautes charges de l'Etat, ceux-là doivent être dans une transparence totale. Il ne peut pas être permis de faire des affaires et d'être en même temps un homme public*, a-t-il ajouté. *Il ne peut pas être permis d'être un homme public et de s'enrichir. (...) Je crois que nous devons être impitoyables, d'abord pour ceux qui ont des responsabilités.* »

POINT DE VUE

Le pavé de l'ours

par MANUEL MOLINA *

EN vue d'améliorer l'organisation de la presse française, de « *garantir le pluralisme d'expression et de réprimer les ententes illicites* », des travaux, rapports et projets nombreux ont été largement diffusés ces derniers temps, et reçu accueil souvent favorable d'organismes ou personnalités officielles.

Dans cet ensemble, on retiendra comme particulièrement caractéristiques deux récentes propositions de loi. L'une, de M. Goetschy, sénateur, tend à compléter l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française ; l'autre, de M. Claude Martin, député, a pour objet le contrôle des concentrations économiques et la répression des ententes illicites dans la presse. Ces deux parlementaires ne peuvent que rencontrer l'approbation de la presse pour ce qui est des objectifs qu'ils déclarent poursuivre : « *Rester fidèle à l'incomparable inspiration de l'ordonnance du 26 août 1944* » et pour cela introduire des moyens nouveaux dans notre droit (proposition Goetschy), ou « *interdire les concentrations des entreprises de presse et les ententes illicites ou abus de positions dominantes* » (proposition Martin).

C'est malheureusement autre chose qui résulterait de ces initiatives. Elles débouchent pratiquement sur la création d'organismes dirigistes nouveaux, tels qu'un « conseil supérieur du pluralisme de la presse », ou l'extension à la presse des interventions de la « commission de la concurrence » et des pouvoirs d'investigation des agents de la police économique, ex-contrôleurs des prix.

La création de tels organismes et les pouvoirs de contrôle et d'intervention qui leur seraient remis ne peuvent qu'inquiéter ceux qui restent attachés au maintien des libertés de la presse, car les abus et détournements de pouvoirs, spontanés ou inspirés, sont chose trop fréquente pour qu'on ne se méfie. « *Timeo Danaos...* ».

Il est regrettable que de telles initiatives puissent se couvrir de l'autorité du professeur Vedel, dont le récent rapport au Conseil économique prévoit lui-même la création d'organismes dirigistes. Ainsi, de sa Commission des opérations de presse, inspirée de la Commission des opérations de bourse, appelée non seulement à rechercher et à diffuser les informations sur la structure et le fonctionnement des entreprises de presse, mais à faire enquête préalable à la création de nouvelles publications, le journal projeté restant interdit de parution jusqu'à l'établissement de son rapport. Les organisations de presse ne seraient appelées à siéger au sein de cette commission « en raison de ses pouvoirs quasi juridictionnels », elles seraient simplement appelées à faire connaître leur position, comme un suspect devant un juge d'instruction en quête de motifs d'inculpation.

Tout ceci évoque fâcheusement les comités d'organisation de la loi du 16 août 1940 dont il était prétendu également que c'était pour « assurer un meilleur fonctionnement des entreprises », et dans leur intérêt, qu'ils étaient institués. On sait l'usage qui a été fait de ces pouvoirs.

***

Si les professionnels soucieux des intérêts de la respectabilité de la presse s'attachent à la défense sans concession de ses libertés, ce n'est pas qu'ils souhaitent l'exonérer de ses responsabilités, bien au contraire. Ils savent que les libertés n'ont de justification pour celui qui les revendique que s'il est prêt à en assumer toutes les conséquences et à accepter la pleine responsabilité de ses initiatives.

C'est pourquoi la presse doit insister pour que le législateur, loin de donner suite aux projets de créations d'organismes où la censure trouvera un cadre administratif tout prêt à sa résurrection, se contente de donner toute son efficacité à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française, à laquelle tous rendent hommage, même ceux qui s'emploient à la dénaturer.

Si cette ordonnance n'a pu recevoir jusqu'à présent qu'une application partielle, c'est pour des raisons matérielles, les dispositions qu'elle prévoyait pour faire connaître aux lecteurs par qui, comment et avec quel argent le journal est publié, étant pratiquement inapplicable. Quant à celles de ses prescriptions qui pourraient être observées, ceux qu'elles dérangent s'en libèrent d'office, *sous prétexte qu'elles sont devenues caduques.*

Le journal doit devenir une maison de verre, comme le voulaient les auteurs de l'ordonnance de 1944, et tout lecteur doit pouvoir en connaître tous les aspects et savoir à qui demander des comptes. Comment les animateurs du journal et les groupes d'intérêts qui les inspirent seraient-ils responsables, s'ils ne sont pas connus ? Et s'ils ne sont pas responsables ou ne le sont que théoriquement, comment pourraient-ils prétendre rester libres de leurs écrits ?

C'est l'actualisation de l'ordonnance d'août 1944 qui permettrait son application effective, notamment par des aménagements nécessaires pour la publicité des structures sociales, économiques, financières et comptables de toutes les publications, quel que soit leur objet rédactionnel ou leur périodicité.

Ainsi pourrait être évitée la création d'organismes que la presse a toujours dénoncé à juste titre comme attentatoires à ses libertés. C'est alors de la presse elle-même que dépendra le plein épanouissement des franchises pour le maintien desquelles elle doit faire preuve d'une vigilance constante.

* Président d'honneur de la Fédération nationale de la Presse spécialisée, vice-président du Syndicat de la Presse hebdomadaire parisienne.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

FINISTERE : Carantec (1er tour).

Inscr., 2 161 ; vot., 1 269 ; suffr. expr., 1 241. Mme Annick Inizan, union de la gauche 624 voix, ELUE ; Jean-Jacques Bernard, mod. maj., 617 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission, pour raison de santé, du maire, M. Albert Gourvil, mod. maj. Le conseil municipal est désormais composé de dix-huit membres modérés favorables à la majorité et sans étiquette et de trois conseillers union de la gauche.]

LES DIFFICULTÉS DES MUNICIPALITÉS DE GAUCHE

Lors de leur congrès, les élus socialistes lancent une mise en garde à leurs partenaires communistes

De notre correspondant

Lille. — Pas de surprise au congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), qui a rassemblé à Arras, les samedi 3 et dimanche 4 novembre, près de cinq cents délégués. Dans le nouveau climat créé par une union difficilement retrouvée autour du projet socialiste, il n'était pas question de relancer la querelle des tendances.

Tout s'est donc passé très tranquillement, selon un compromis préalable (*le Monde* du 4 novembre), mais cela ne signifie pas pour autant que la fédération n'a pas changé de visage. Elle était depuis longtemps dominée par les amis de M. Pierre Mauroy ; elle le sera beaucoup moins maintenant. Cette opération a été menée avec beaucoup d'élégance : personne n'a été évincé du conseil national, mais cette instance a vu ses effectifs passer de quatre-vingt-un à cent trois membres. Au sein du bureau national élu en 1977 au congrès de Villeurbanne, les amis de M. Pierre Mauroy étaient au nombre de quatorze sur vingt-quatre ; ils ne sont plus que dix sur trente-huit. M. Pierre Mauroy abandonne à M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, membre du secrétariat national chargé des collectivités locales, le poste de premier vice-président pour prendre celui de délégué aux pouvoirs régionaux.

On a donc « *tenu compte de la réalité* », ainsi que le demandait M. Debarge avec, d'ailleurs, l'accord de M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, président sortant, qui a été très facilement réélu.

Autre thème politique abordé par les congressistes et M. François Mitterrand : la situation dans les municipalités d'union de la gauche. Les délégués ont dénoncé le « *harcèlement du P.C.* », mais n'en ont pas pour autant tiré argument pour remettre en cause le contrat passé avec les électeurs en 1977. Les élus socialistes ont rappelé « *solennellement leur attachement aux principes de solidarité de gestion, base du contrat municipal. Les socialistes minoritaires dans les municipalités à direction communiste voteront le budget présenté par le maire*, » a indiqué le congrès en conclusion. *Ils attendent la même loyauté des élus communistes dans les municipalités à direction socialiste* ». La résolution finale comporte à ce propos une mise en garde : les élus communistes dans les municipalités à direction socialiste qui ne voteront pas le budget ou même s'abstiendront se placeront « *en situation de retrait de délégation* ».

En accueillant les congressistes dans la première fédération socialiste de France, MM. Léon Fatous, maire d'Arras, et Camille Delabre, président de la fédération du Pas-de-Calais, avaient d'emblée placé la rencontre sous le signe de l'union et de la lutte des élus socialistes « *face à la droite et avec un partenaire qui se conduit souvent comme un ennemi* ». Afin de témoigner de la volonté des élus socialistes d'être présents dans les luttes, la parole fut donnée à trois militants engagés dans le conflit Alsthom-Atlantique à Belfort...

L'élection du nouveau bureau national ne suscita aucune contestation. La fédération rassemble près de cinquante mille élus socialistes, mais, dans une tiers des départements, elle n'a qu'une existence formelle. Ses dirigeants ont insisté sur la nécessité de développer l'action militante partout et singulièrement dans les zones rurales « *proies faciles pour les préfets* »...

M. MITTERRAND : la fanatisation éculée du P.C.

La résolution finale souligne que la réforme des collectivités locales devrait se traduire par un transfert massif vers les communes des moyens financiers actuellement « accaparés » par l'Etat. D'autre part, la fédération s'est fixé les quatre objectifs suivants :

1) Définir les actes et les moyens d'une stratégie de rééquilibrage du développement national en faveur du milieu rural ;

2) Proposer une politique régionale et locale pour la recherche et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie ;

3) Approfondir la réflexion sur les principes et les possibilités d'intervention des collectivités locales en matière économique ;

4) Développer les outils d'une intervention accrue des collectivités locales en matière culturelle dans le respect du pluralisme et des identités régionales.

Dans son discours, M. François Mitterrand a réaffirmé que la décentralisation était nécessaire, « *non pas en faisant éclater le tissu national mais en le vivifiant* ». Il a ainsi annoncé la création d'un centre d'études du socialisme qui portera le nom d'André Boulloche.

A propos des difficultés des municipalités d'union de la gauche, le premier secrétaire du P.S. a déclaré : « *Des conflits se multiplient, mais nous n'en portons pas la responsabilité. Nous devons constater la fanatisation éculée des termes qu'emploie le parti communiste dans sa campagne. En ce qui nous concerne, c'est à l'unité des conseils municipaux de la gauche que nous travaillons. Croyez-moi, nous pouvons l'emporter dans les combats à venir. Le P.S. veut apparaître comme le recours du peuple de la gauche. Le mouvement ouvrier français ne s'est jamais séparé des libertés, même si dans une partie de l'Europe le dogme l'emporte par la coercition...* »

GEORGES SUEUR.

LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Le nouveau bureau national de la F.N.E.S.R. est composé de la façon suivante :

Président : M. Hubert Dubedout. *Premier vice-président* : M. Marcel Debarge. *Vice-présidents* : MM. Franck Serusclat, Francis Ampe, Jean-Louis Dieux, Lucien Delmas, André Samat, Henry Delisle, René Bonnac. *Délégué général* : M. Antoine Blanca. *Secrétaire général* : M. André Laignel. *Secrétaires généraux adjoints* : MM. Raymond Vaillant, Jean-Pierre Destrade. *Trésorier* : M. Léon Fatous. *Trésorier adjoint* : M. Charles Bartolone. *Membres* : André Billardon, André Bussery, Laurent Cathala, Alain Chenard, Nelly Commergnat, Pierre Depersin, René Gaillard, Gérard Haesebroeck, Jean-Paul Huchon, Guy Merrheim, Nicole Morichaud, Louis Perrein, Jacques Piette, Roland Predieri, Christian Nucci, Josette Soulier, René Regnault et Pierre Zemor. *Délégué aux pouvoirs régionaux* : M. Pierre Mauroy. *Délégué aux conseils généraux* : M. Charles Josselin. *Délégué auprès du groupe de l'Assemblée nationale* : M. Charles Hernu. *Délégué auprès du groupe du Sénat* : M. Jacques Carat. *Délégué auprès du groupe de l'Assemblée européenne* : Mme Yvette Roudy.

M. André Laignel remplace M. Charles Hernu au secrétariat général. Mme Françoise Gaspard, maire de Dreux, avait souhaité ne plus avoir de responsabilités au sein de la fédération.

Le sondage IFOP - « Journal du dimanche »

Mme VEIL, MM. MITTERRAND, DEBRÉ, MARCHAIS LECANUET ET CHEVÈNEMENT PERDENT CHACUN 4 POINTS

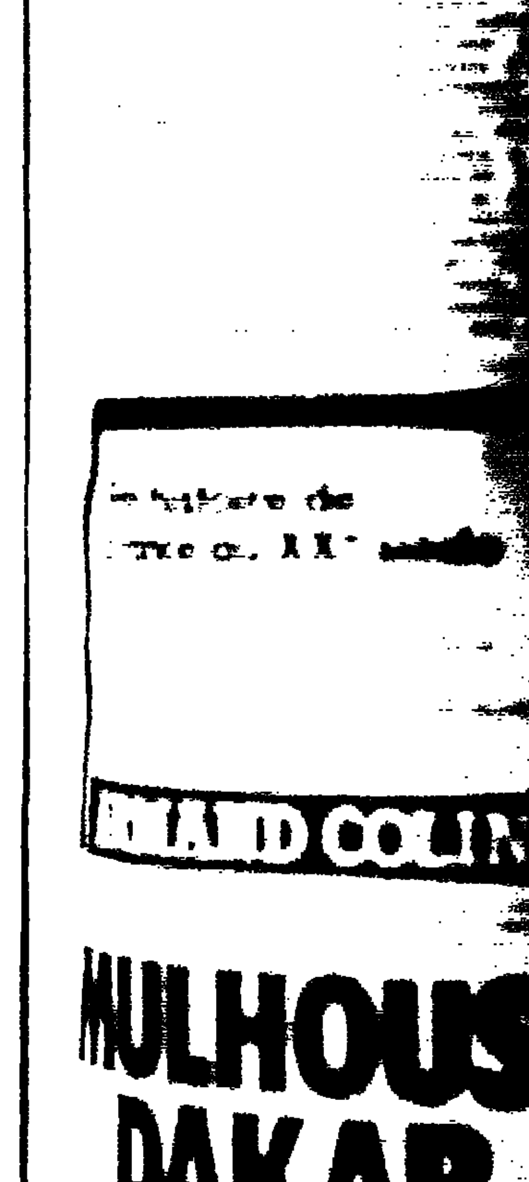
Le sondage publié dans « *le Journal du dimanche* » du 4 novembre et réalisé par l'IFOP du 28 au 31 octobre auprès de mille cinq cent cinquante et une personnes représentatives d'un échantillonnage de Français âgés de vingt-huit ans et plus, traduit une baisse de popularité de la plupart des leaders politiques par rapport à l'enquête réalisée en mai dernier.

Mme Simone Veil, MM. François Mitterrand, Michel Debré, Georges Marchais, Jean Lecanuet et Jean-Pierre Chevènement perdent chacun quatre points et ne recueillent plus que, respectivement, 59 %, 45 %, 43 %, 38 %, 34 % et 25 % d'opinions positives. MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet reculent de trois points et M. Jacques Chirac d'un point.

Seuls progressent MM. Gaston Defferre, de quatre points, Pierre Mauroy, de deux points, et Michel Poniatowski d'un point, qui obtiennent respectivement 39 %, 43 % et 35 % d'opinions favorables.

Demeurent stables les opinions positives en faveur de MM. Michel Rocard (52 %), Jacques Chaban-Delmas (50 %), Jean François-Poncet (35 %), Michel d'Ornano (35 %) et René Monory (29 %). Absents dans le sondage réalisé en mai, Mme Monique Pelletier et M. Michel Crépeau font leur entrée : le ministre chargé de la condition féminine se classe en neuvième position avec 41 % d'opinions positives et le président du M.R.G. en dix-neuvième place avec 17 % d'opinions positives.

● *M. André Routier-Preuvost*, ancien membre du comité directeur du parti socialiste, a été élu président de la Fédération des socialistes démocrates (F.S.D.), formation issue d'une scission du P.S.D. de M. Eric Hintermann. Un communiqué de la F.S.D. précise que M. Christian Chauvel, ancien président, a été désigné comme premier secrétaire.





POLITIQUE

UN LIVRE DE M. EDOUARD BALLADUR

Mai 1968 vu de Matignon

Le jeudi matin 30 mai 1968, alors que depuis la veille le général de Gaulle a disparu, quittant l'Elysée pour une destination inconnue, M. Edouard Balladur, conseiller technique auprès du premier ministre, voit entrer dans son bureau de l'hôtel Matignon un Georges Pompidou « *impressionnant* ». Le chef du gouvernement, « *amaigri, le col de sa chemise devenu trop large, les traits immobiles, le regard concentré* », lui annonce qu'il va remettre sa démission au président de la République. Quelques heures plus tard, Georges Pompidou, retour de l'Elysée où de Gaulle est revenu et « *ne pouvant plus contenir sa joie* », rapporte à ses collaborateurs que de Gaulle vient de lui dire : « *Si vous partez, je pars aussi. Vous restez.* »

M. Edouard Balladur, dans *l'Arbre de mai*, rapporte ces témoignages pour mieux souligner de quel accablement a été saisi le premier ministre en apprenant que le général était parti sans l'avertir et quelle joie lui avait procurée la confiance retrouvée du chef de l'Etat. Témoin direct et parfois acteur de ce « *divertissement triste* » que furent selon lui les événements de mai, M. Balladur raconte, non sans un réel talent de plume, les vingt jours vus de l'hôtel Matignon. Ne prétendant pas être un document complet et exhaustif, ce récit permet surtout de voir la façon dont le pouvoir s'exerce — ou ne s'exerce pas — face à une crise violente et imprévue et la manière dont se comporta, réagit ou s'abstint celui qui, un an plus tard, devait devenir président de la République.

Les premiers incidents du mois de mai se produisent au quartier Latin alors que Georges Pompidou est en voyage officiel en Iran et en Afghanistan. L'hôtel Matignon y reste parfaitement étranger et l'on pourrait presque dire indifférent. Le général de Gaulle, de l'Elysée, n'a-t-il pas autorité sur l'ensemble des ministres ? Mais M. Balladur s'inquiète : « *Le spectacle du gouvernement n'était pas rassurant. Privé de chef, il hésitait entre l'apaisement et la fermeté sans savoir surmonter ses contradictions.* »

Dès le retour du premier ministre, les choses changent sans que pour autant le gouvernement se ressaisisse. Le narrateur semble ignorer l'existence des ministres, n'en citant qu'un seul, celui de l'éducation nationale, M. Alain Peyrefitte, pour dire que « *les événements ne lui avaient rien appris* ». Il montre en revanche que tout désormais dépend de Georges Pompidou et que seul il prendra les décisions qui parfois iront à contre-courant ou s'opposeront même aux souhaits de de Gaulle. Il en sera ainsi avec la réouverture de la Sorbonne décidée dès le 11 mai et avec les concessions faites à la C.G.T. lors des négociations de Grenelle le 26 mai, au cours desquelles le ministre des finances, M. Debré, qui n'avait pas été convié à y participer, a remis sa démission... par téléphone. Pompidou n'avait-il pas dès son retour averti ses collaborateurs en leur disant : « *Je veux une rupture avec tout ce qui vient de se passer et qu'elle soit assez éclatante aux yeux de tous. C'est notre seule chance de ressaisir les Français ?* » Mais la volonté du premier ministre n'a sans doute pas suffi à elle seule. M. Balladur montre bien comment les événements auraient pu tourner différemment. A deux reprises au moins, le gouvernement s'est réellement senti menacé par les cortèges de manifestants qui n'ont pas su, alors, que le pouvoir était si fragile. A deux reprises aussi Georges Pompidou a repoussé les conseils de ceux qui souhaitaient faire intervenir l'armée. Il souligne également l'angoisse du chef du gouvernement apprenant le départ de de Gaulle pour Baden-Baden, son découragement — « *C'est cuit* » dit-il — lorsque la C.G.T. ne réussit pas à faire approuver les accords de Grenelle par les ouvriers de Billancourt, son attente inquiète de la manifestation gaulliste sur les Champs-Elysées le 30 mai.

« Le mois des faux-semblants »

Si Georges Pompidou, sous la plume de M. Balladur, apparaît bien comme le seul responsable qui, pendant cette période, ait su faire preuve de résolution et de patience, d'esprit d'initiative et de sens de la négociation, c'est aussi parce que les autres membres du gouvernement et l'Elysée sont presque totalement absents de ce récit, comme ils le furent aussi, à en croire l'auteur, des événements. Les brèves allusions qui les concernent ne révèlent pas des sentiments d'une grande chaleur et expliquent déjà bien des événements ultérieurs ainsi que la tension qui allait s'accroître entre Pompidou et de Gaulle.

On peut regretter que M. Balladur ait cédé à sa réserve naturelle de haut fonctionnaire et n'ait pas livré davantage ce qu'il savait sur les rôles et les réflexions de chacun, sur les relations entre les pouvoirs, qu'il n'ait pas fait parler plus souvent les personnages qu'il dissimule sous des pseudonymes. Il possède pourtant un réel talent de portraitiste si l'on en juge par les esquisses qu'il trace de MM. Jobert ou Chirac, Juillet ou Lecat, alors collaborateurs du premier ministre. Il donne ainsi l'impression d'avoir partout regardé les événements depuis la fenêtre de l'hôtel Matignon — devant laquelle, reconnaît-il, il méditait souvent — et d'où il n'a peut-être vu qu'un seul des arbres de la forêt de mai.

C'est toutefois pour éviter ce reproche que le récit de M. Balladur se présente sous la forme d'une « chronique alternée ». Il met en situation des personnages symboliques, un étudiant et sa famille, un syndicaliste, un professeur, un journaliste, pour reconstituer avec eux la vie de la rue, les manifestations, les certitudes et les doutes, au risque évidemment de romancer quelque peu.

Tout en gardant à l'égard des choses et des êtres une distance de spectateur, M. Edouard Balladur, qui a attendu plus de dix ans pour s'expliquer tant il était « indigné » de ce qu'il lisait depuis, ne cache pas son jugement : Georges Pompidou, par son caractère, son calme et son courage, a « *gagné la guerre d'usure presque seul contre tous* ». Mais, pour lui, mai 1968 fut aussi, de la part de tous, « *le mois des faux-semblants* » et « *il n'y a pas lieu d'en être fier* ».

ANDRÉ PASSERON.

L'Arbre de mai, par Edouard Balladur. Atelier Marcel Jullian. 367 p

« ET VOUS ÊTES DE GAUCHE » de Denis Langlois

Denis Langlois, qui s'est déjà penché sur « les dossiers noirs de la police française » et sur le militantisme politique, interpelle, naïvement, ses frères, les « gens de gauche », sur le thème éternel de la cohérence entre les idées et les actes, entre l'engagement politique et la morale personnelle. Qu'on ne s'attende pas à une mise en cause du comportement privé des dirigeants de l'opposition ! Il s'agit simplement de rappeler qu'il n'est pas normal de se réclamer de la gauche et de se conduire en petit chef, en époux jaloux, en complice du racisme, en écologiste de résidence secondaire.

C'est bien gentil, tout cela, mais ce n'est pas de la politique ! Effectivement, ce n'est que de la morale. — A. L.

★ « Et vous êtes de gauche » Denis Langlois. Editions Galilée. 109 pages.

Le Monde

société

Le MAN se prononce pour l'amélioration de la loi sur l'interruption de grossesse

De notre correspondant

Orléans. — Lors de son sixième congrès, tenu du 1er au 4 novembre à Orléans, en présence d'une centaine de délégués, le Mouvement *pour une alternative non violente* (MAN) s'est prononcé « *pour une juste reconnaissance* » de l'interruption volontaire de grossesse. Cette position « *constitue une réponse sociale, mais non philosophique ou religieuse à la question* », a précisé M. Jean-Marie Muller, l'un des animateurs du MAN.

« *Nous refusons la banalisation de l'avortement comme nous refusons sa criminalisation,* affirme la motion adoptée par le congrès. *Le refus de toute reconnaissance légale, en contraignant une femme à interrompre une grossesse dans la clandestinité, aboutit à une situation de violence, à laquelle nous ne saurions nous résigner sous couvert de la morale ou de l'intérêt social.* » Le MAN demande la reconduction de la loi Veil, avec deux améliorations : la suppression des conditions imposées aux mineures et aux femmes étrangères, et la création effective de centres d'orthogénie, permettant une information sur la contraception et la sexualité, ce qui reviendrait à abroger, de fait, la *loi de 1920.*

Le mouvement a également fait le point sur les actions dans lesquelles il est engagé : la lutte contre le nucléaire, contre l'apartheid en Afrique du Sud, et contre la « *militarisation de la société* ». L'écho recueillis auprès des parlementaires, dans la campagne que le MAN mène pour une modification du statut des objecteurs de conscience, est jugé positif, non seulement à gauche, a indiqué le MAN, mais aussi du côté de la majorité, et en particulier au C.D.S. Toutefois, M. Muller a regretté « *un certain consensus* » à gauche pour la course aux armements. Il a présenté, d'autre part, M. Roger Garaudy comme un « *compagnon de route* », sans se prononcer sur un éventuel soutien du mouvement à sa candidature à l'élection présidentielle.

R. G.

Trois personnes se plaignent d'avoir subi des violences au commissariat de Strasbourg

Une bavure dans une « ville policière » ?

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Tout commence le jeudi 18 octobre dans la soirée. Un restaurant, La Baleine, au 4, rue Sainte-Catherine, dans le vieux quartier de la Krutenau, qui abrite aujourd'hui un grand nombre de travailleurs immigrés. Des policiers en civil — ils diront plus tard avoir agi « *sur renseignements* » — surveillent l'établissement. Une automobile avec quatre passagers à bord s'arrête. En descendent deux hommes, mais les deux autres (ont-ils flairé quelque chose ?) démarrent en trombe. M. Abdelouahab Benlachtar, Algérien, vingt-sept ans, et M. Larbi Ben Labidi, un Tunisien, n'ont pas fait trois pas vers La Baleine qu'ils sont interpellés... Dans la salle, derrière la vitre, M. Mohammed Chakour, Marocain, trente ans, qui a vu la scène, tourne les talons et grimpe l'escalier menant vers les toilettes. Il n'aura pas le temps de s'y enfermer : un inspecteur lui met la main au collet et le conduit dehors.

Les trois hommes sont emmenés au commissariat central, rue de la Nuée-Bleue. Là, on va leur présenter une enveloppe contenant 35 grammes d'héroïne, en priant son propriétaire de se faire connaître. Les trois Maghrébins nient avoir jamais transporté quelque drogue que ce soit. Et, d'ailleurs, cette enveloppe n'a pas été trouvée sur l'un d'entre eux, mais, à en croire les policiers, « *là où s'est arrêtée la voiture* ».

On transfère les trois hommes au siège de la police judiciaire, cité administrative, où ils sont immédiatement séparés et isolés. Et leur interrogatoire commence, qui va continuer jusqu'à 2 heures du matin, comme les mauvais traitements que des inspecteurs, se relayant sans cesse, vont leur faire subir.

En se constituant partie civile après leur garde à vue, M. Benlachtar, *qui a choisi Me Six pour* avocat, et M. Chakour, qu'assiste Me Joseph Rennemann, font état des sévices qu'ils ont endurés. Après avoir été dépouillé de tous ses vêtements, M. Mohammed Chakour est enchaîné par les poignets, à l'aide de menottes, à une colonne de chauffage central, puis battu méthodiquement, notamment dans la région des organes génitaux. Souffrant chroniquement de troubles pulmonaires, il étouffe sous les coups, et lorsqu'il réclamera un verre d'eau on le lui jettera au visage. A bout de souffle, il tombe à quatre pattes, toujours enchaîné à la tuyauterie. L'un des policiers *lui marche* à plusieurs reprises sur les doigts, peu avant qu'on ne lui introduise dans l'anus un bâton ou une matraque. M. Benlachtar se plaindra, lui aussi, d'avoir été brutalisé tout au long de la nuit. Seul, M. Larbi Ben Labidi ne fera état d'aucun mauvais traitement.

Sous les coups, les trois Maghrébins auraient probablement avoué avoir transporté de la drogue ; et l'un d'eux aurait *dit connaître un trafiquant*, un Turc, un certain « Mustapha ». Le lendemain, 19 octobre, M. Mustapha Arikligil, un étudiant en sociologie de nationalité turque, boit un verre avec des amis à la cafétéria de la place de l'Université lorsqu'il est appréhendé. Conduit à la P.J., et bien que niant farouchement être pour quelque chose dans cette affaire — des dizaines de ses compatriotes se prénomment comme lui, — il va subir à son tour des brutalités tout au long d'un interrogatoire qui débutera vers 14 h. 30 pour s'achever le 20, aux environs de 4 heures.

Avec l'Assemblée européenne

A son tour, M. Arikligil se constituera partie civile, choisissant Me Vialle pour défenseur. Durant leur séjour au commissariat, deux médecins, Mme Chantal Bricka et M. Pelascini, ont examiné les plaignants et conclu que « *leur état de santé est compatible avec une prolongation de la garde à vue* ». Toutefois, peu satisfaits par un diagnostic qu'ils jugent sommaire et hâtif (les patients auraient été examinés au travers de leurs vêtements, en quelques courtes minutes), les avocats demanderont plus tard une contre-expertise, qui sera faite par le professeur Mehl. Le praticien constatera sur le corps des plaignants de nombreux hématomes et ecchymoses.

Présentés à Mme Christine Jamain, juge d'instruction de permanence, le samedi 20, les quatre hommes sont inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants. Le dossier est ensuite transmis à M. Marc Samson,

Le mercredi 31 octobre, les trois hommes qui ont subi des sévices sont vintés à identifier les policiers — il y en a près de trente dans la salle — qu'ils accusent de brutalités. Les inspecteurs, tantôt ricanants, tantôt menaçants, rendent la séance si peu compatible avec la gravité des circonstances que l'un des avocats, Me Vialle, va demander au procureur de venir en personne y assister. Finalement, c'est le procureur adjoint qui viendra remettre les choses en ordre. Confrontés séparément avec leurs tortionnaires, chacun des trois plaignants reconnaîtra *formellement* les sept mêmes policiers : un commissaire principal, un commissaire et cinq inspecteurs.

Les choses en sont là. Une confrontation est prévue pour le vendredi 9 novembre entre les quatre prévenus, dont la mise en liberté provisoire a été refusée, le juge estimant qu'ils n'offraient pas de garanties de représentation suffisantes, ce à quoi leurs défenseurs rétorquent que tous sont des salariés ayant un domicile fixe, et rappellent que, de surcroît, rien de ce qui constitue l'inculpation, c'est-à-dire de la drogue, n'a été trouvé sur eux.

Une information a été ouverte par le parquet de Strasbourg, et le dossier transmis au parquet général de Colmar. Reste encore à la chambre criminelle de la Cour de cassation à désigner un magistrat instructeur. L'émotion se fait vive dans la population strasbourgeoise. « *Dégueulasse* », « *abject* », « *immonde* », « *pire que les méthodes de la Gestapo* », c'est de la sorte qu'on qualifie les façons de procéder de certains policiers dans cette affaire. L'émotion, mais peut-être pas vraiment la surprise : « *Depuis que l'Assemblée européenne est en place,* nous confiait un Strasbourgeois, *notre ville est devenue une ville policière, avec rondes, patrouilles, flics en civil partout et jour et nuit... Alors, vous comprenez, à train-là, les bavures...* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Dans la banlieue lilloise

SUICIDE D'UN CHOMEUR

M. Gaston Bourgois, âgé de cinquante-quatre ans, marié, père de treize enfants, a mis fin à ses jours en s'immolant par le feu samedi 3 novembre à Haubourdin, dans la banlieue lilloise. Il se trouvait seul, dans la matinée, quand il aspergea ses vêtements d'essence, les enflamma dans sa chambre située au premier étage avant de se jeter dans le jardinet de la maison.

Transporté très vite par le SAMU au C.H.R. de Lille, il devait succomber peu après des suites de ses brûlures. M. Bourgois était depuis six mois sans emploi. Il avait été licencié d'une petite entreprise de la commune. Il était dans un état dépressif et très affecté de ne pas retrouver du travail après de très nombreuses démarches. Selon un de ses voisins, il lui aurait dit, la veille du drame : « *Je ne suis plus bon à rien...* » — *(Corresp.)*

Nouvelles brèves

● *Drame de la dépression à Nemourt : trois morts.* — On a découvert gisants morts, tués par balles de pistolet 22 long rifle, les trois membres d'une même famille de Nemours, à leur domicile quai Victor-Hugo. Il s'agit de M. Alain Augrain, trente-deux ans, mécanicien, de son épouse, Michèle, âgée de vingt-huit ans, et de leur fillette, Estelle, dix ans. Une lettre trouvée dans la pièce et signée Alain Augrain explique les circonstances de ce qui paraît être un drame brutal de la dépression. M. Augrain explique qu'il a abattu sa femme puis sa fille et s'est donné la mort ; il avait des soucis d'ordre financier qu'il n'avait pas pu supporter, semble-t-il.

● *Strasbourg : inculpation pour violences à agent.* — Accusé d'avoir blessé au pied un gardien de la paix, samedi 3 novembre, lors d'une distribution de tracts contre le racisme, un jeune homme de vingt-quatre ans, M. Jean-Alfred Meyer, a été inculpé de « *violences et d'outrage à agent* », et écroué le 4 novembre. L'inculpé nie avoir frappé le policier.

Dans un communiqué publié le 4 novembre, le Collectif de lutte contre les lois racistes, la Ligue communiste et l'Organisation communiste des travailleurs s'élèvent « *contre les atteintes répétées à la liberté d'expression et la présence policière oppressante à Strasbourg* ».

● *Un violent tremblement de terre,* de magnitude 6,4, a été ressenti, le 3 novembre, dans l'ouest de l'île indonésienne de Java. Il y aurait une vingtaine de morts et plus d'une centaine de blessés. Dans la petite ville de Garut (située à 150 kilomètres au sud-est de Djakarta) et dans les villages des environs, mille sept cents maisons au moins auraient été détruites. — *(A.P., U.P.I.)*

SCRABBLE

● *Les championnats du monde francophone de scrabble.* — Le Français Benjamin Hannuna est champion du monde francophone ; 2. Labbé ; 3. Dellac ; 4. Lahmi ; 5. Saintjean ; 6. Duval (Belgique) ; 7. Pialat ; 8. Reidel ; 9. Lavigne (Bel.) ; 10. Viseux. Les championnats se sont déroulés à Vichy du 1er au 4 novembre.



AU CONSEIL NATIONAL DE SAINT-ÉTIENNE

La JOC et la J.O.C.F. prônent la « mixité dans l'action »

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.) ont réuni du 1er au 4 novembre, à Saint-Etienne, leur conseil national. Pour la première fois de leur histoire, ils ont eu des séances de travail communes sur des points d'orientation définis ensemble pour les deux années à venir.

Les jocistes veulent permettre aux jeunes de la classe ouvrière d'agir personnellement et collectivement pour transformer leurs conditions de travail, d'études, de vie, *« pour changer la société capitaliste et découvrir les organisations ouvrières et de s'y engager »*. Avec tout le mouvement ouvrier, la JOC et la J.O.C.F. veulent *« une société sans classe, une société socialiste »*.

C'est sans doute dans cet esprit que les congressistes ont entonné *l'Internationale* le premier jour, quand le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, est venu les saluer. Et si nombre d'entre eux ont participé, le lendemain, à une célébration eucharistique — peu fréquente dans une Bourse du travail — c'est que les jocistes se réclament de *« Jésus-Christ vivant »*, et souhaitent donner *« la possibilité à la masse des jeunes de la classe ouvrière de faire l'expérience personnelle et collective de sa rencontre »*. *« Nous voulons*, a dit Mlle Marie-Claude Angelevin, *que la jeunesse ouvrière adhère au projet d'amour de celui qui est libération totale. »*

Pour les deux organisations, ce dynamisme *« donne sens à la vie »*. Le mouvement est un *« chemin privilégié de rencontre avec Jésus-Christ, signe de ce monde d'amour, à la construction duquel Dieu nous appelle »*.

La JOC et la J.O.C.F. veulent constituer un seul et même mouvement d'Eglise et de masse, tout en demeurant deux organisations distinctes. D'autant, constatent les militants, qu'aujourd'hui *« peu de femmes ont des responsabilités dans le mouvement ouvrier et dans l'Eglise »*. Pour combler ce retard, *« un changement profond des structures et des mentalités sera nécessaire, sans pour autant être suffisant »*. Les deux organisations n'en sont pas moins d'accord pour qu'il y ait mixité dans l'action. *« Apprendre à des gars et des filles à vivre ensemble, c'est les aider à devenir des hommes et des femmes responsables dans le respect de chacun. »*

Les jocistes se préoccupent d'accroître leur audience dans les grandes villes et veulent faire appel à des adultes *« engagés dans le mouvement ouvrier »* pour qu'ils puissent leur apporter leur expérience *« tout en respectant le libre engagement des jeunes dans l'organisation de leur choix »*.

Mlle Francine Dez a été élue pour deux ans présidente de la J.O.C.F., dont elle était jusqu'à présent permanente, après avoir été laborantine. Agée de vingt-sept ans, elle est originaire de Reims.

PAUL CHAPPEL.

PATRIMOINE

CINQUANTE-SEPT SITES DÉJA RETENUS PAR L'UNESCO

Après la réunion du comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Louxor, à l'invitation du gouvernement égyptien, du 23 au 27 octobre, l'UNESCO a publié la liste de 45 nouveaux sites naturels et culturels qui seront protégés au titre de la convention de 1972. Cette « convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel » avait déjà permis d'établir une première liste de 12 sites en 1978 (1) (*le Monde* du 19 septembre).

Les 45 sites retenus dans l'immédiat sont les suivants : l'église de Boyana ; les églises d'Ivanovo ; la tombe thrace de Kazanlak et l'Horseman de Madara, en Bulgarie ; le Dinosaur Park d'Alberta, au Canada ; le parc national de Kluane (Yukon, au Canada, et le monument national de Wrangell-St-Elias (Alaska), aux U.S.A., ces deux sites étant associés ; Memphis et ses nécropoles ; les pyramides de Gizeh à Dashbur ; l'ancienne Thèbes et sa nécropole ; les temples de Karnak et Louxor ; les monuments nubiens d'Abu-Simbel à Louxor ; la ville islamique du Caire et Abu-Mena, près d'Alexandrie, en Egypte ; les palais et églises de Gondar, en Ethiopie ; le mont Saint-Michel et sa baie ; la cathédrale de Chartres ; le palais et le parc de Versailles ; l'église et la colline de Vézelay ; les grottes peintes de la vallée de la Vézère, y compris la grotte de Lascaux, en France ; les forts et châteaux de la Volte, au Ghana ; le parc national de Tikal, y compris l'ancienne ville maya et Antigua Guatemala, au Guatemala ; la ville sainte de Tchoga-Zanbil, Persépolis, Meidan-e Shah, à Ispahan, en Iran ; les gravures rupestres de Valcamonica, près de Brescia, en Italie ; le parc national de Sagarmatha, y compris le mont Everest et la vallée de Katmandou, au Népal ; l'église d'Urnes Stave et Bryggen, en Norvège ; le camp de concentration d'Auschwitz et le parc national de Bielowieza, en Pologne ; la vieille ville de Damas, en Syrie ; la zone du Ngorongoro, en Tanzanie ; le Grand Canyon, le parc national d'Everglades (Floride), le hall de l'Indépendance à Philadelphie, aux U.S.A. ; la vieille ville de Dubrovnik, Stari Ras et le monastère de Sopoçani, la ville historique de Split et le palais de Dioclétien, le parc national des lacs de Plitvice, le lac Ohrid, la ville de Kotor et ses environs, en Yougoslavie ; le parc national de Virunga, au Zaïre.

Cette liste reste provisoire. Il ne faut donc pas s'étonner de la curieuse représentation de l'Italie qui, province par province, prend le temps d'établir ses dossiers. On y remarque la présence du camp de concentration d'Auschwitz, dont l'inscription posait quelques problèmes, ainsi que d'autres lieux symboliques qui montrent que la notion de patrimoine culturel ne s'arrête pas seulement à des considérations esthétiques. — F. E.

(1) La cathédrale d'Aix-la-Chapelle, en République fédérale d'Allemagne ; le parc national de l'Anse aux Meadows et le parc national Nahani, au Canada ; la ville de Quito et les îles Galapagos, en Equateur ; le parc national de la Mesa Verde et celui de Yelowstone, aux Etats-Unis ; les églises de La-Libela et le parc national du Simien, en Ethiopie ; Cracovie et les mines de sel de Wieliczka, en Pologne ; l'île de Gorée, au Sénégal.

JUSTICE

A SON CONGRÈS DE TOULOUSE

Le Syndicat des avocats de France s'inquiète de l'évolution de la justice pénale

Toulouse. — Le sixième congrès du Syndicat des avocats de France (SAF) s'est achevé dimanche 4 novembre à Toulouse, après quatre jours de débats. Les cent vingt participants, représentant une trentaine de barreaux, s'inquiètent de l'évolution de la justice pénale et de la prochaine réforme du code de 1810, qui élargit de manière préoccupante le pouvoir des magistrats. Cette réforme, estime le SAF, accentue le contrôle de la société sur les individus.

Les trente-trois membres du nouveau conseil syndical, élus au terme du congrès, se réuniront le 17 novembre pour élire le bureau et le nouveau président, en remplacement de Me Claude Michel, dont le mandat arrive à expiration. Sans préjuger ce vote, la composition du nouveau conseil semble refléter l'échec de ceux qui veulent éviter l'accession à la présidence d'un communiste. Les participants ont reporté au prochain congrès l'examen d'une réforme des statuts qui aurait permis le renouvellement, au-delà de trois ans, du mandat des membres du conseil syndical (« le Monde » du 3 novembre).

De notre envoyé spécial

L'avant-projet de réforme du code pénal dont s'émeut le SAF est encore en discussion. Il y a peu de chances, cependant, que ses grandes lignes soient modifiées, car les réformes qu'il suggère sont déjà entrées dans les faits. Sous l'Ancien Régime, le juge pouvait prononcer n'importe quelle peine, pourvu qu'elle fît partie des sanctions en vigueur dans le royaume de France. On était en plein arbitraire. La Révolution tomba dans l'excès inverse : à chaque infraction correspondait une peine fixe. Cette individualisation de la peine était un progrès. Mais elle ne permettait pas au juge d'apprécier les cirsconstances particulières du délit.

Le régime en vigueur aujourd'hui date du code pénal de 1810. Celui-ci prévoit pour chaque infraction une peine maximum et une peine minimum qui laissent une grande liberté d'appréciation aux juges. Par le jeu des circonstances atténuantes, celui-ci peut même descendre au-dessous du seuil minimum. Sa liberté de choix est totale, sauf en matière criminelle où il existe une sanction minimum qui varie selon la peine encourue.

L'avant-projet de réforme du code pénal va plus loin encore : on maintien la peine maximum, qui est une garantie contre l'arbitraire, mais on supprime la peine minimum, y compris en matière criminelle. La notion de circonstance atténuante disparaît elle aussi au profit d'une appréciation plus large des motifs psychologiques, économiques ou sociaux du délinquant. Le code pénal de 1810 justifiait la sanction par le libre arbitre. La philosophie de la réforme est très différente, comme l'est celle qui inspire aujourd'hui les décisions de justice : ce n'est plus une infraction que l'on juge, mais des hommes qui ont commis une infraction.

On ne considère plus le délinquant comme un coupable au sens traditionnel du terme, mais comme un inadapté, a expliqué Me Sylviane Mercier, du barreau de Pontoise, à qui il faut appliquer non une sanction mais un traitement. Il n'est qu'à regarder la gamme des peines dont dispose aujourd'hui les magistrats : ils peuvent interdire à un condamné de fréquenter les débits de boissons et de recevoir certaines personnes chez lui, l'obliger à se fixer dans une ville donnée ou à se soumettre à un traitement médical. Ces sanctions relèvent davantage de la thérapie sociale que de la punition.

Les rédacteurs de l'avant-projet verraient d'un œil favorable ces sanctions compléter ou remplacer les peines de prison et d'amende jugées *« insuffisantes »*. Cette évolution, déjà perceptible, inquiète le SAF dans la mesure où elle accentue le contrôle de la société sur les individus. Le 9 juillet dernier, a rappelé Me Odile Dhavernas, du barreau de Paris, la vingt-troisième chambre correctionnelle condamnait l'une des manifestantes du 23 mars, Agnès Lutman, à six mois d'emprisonnement avec sursis, assortis de l'obligation de se soumettre à un traitement psychiatrique. Bien que la cour d'appel n'ait pas suivi le tribunal (*le Monde* du 3 novembre), le prix de ce verdict, relativement clément si on le compare aux autres condamnations qui ont suivi le 23 mars, paraît très lourd.

Ce grignotage insidieux des libertés met dans une situation embarrassante les avocats qui, dans l'intérêt de leurs clients, plaident les circonstances atténuantes, le passé familial ou l'irresponsabilité. Ce faisant, ils accentuent une évolution du droit pénal que, par ailleurs, ils condamnent. Cette contradiction, relevée par Me Etienne Grumbach, du barreau de Versailles, est restée sans réponse.

Tout se tient : la tentative d'assimiler le délinquant à un mineur pénal et le souci de faire de l'avocat un *« auxiliaire des affaires »*, au détriment de la défense individuelle. En même temps qu'elle unifiait les professions d'avocat et d'avoué, la loi du 31 décembre 1971 a prévu la fusion dans les cinq ans de ces deux professions avec celle de conseils juridiques qui existent sous forme de sociétés commerciales. Cette réforme a été mise sous le boisseau parce qu'aucune des parties n'en veut. Mais le souci de voir les avocats améliorer les connaissances juridiques et techniques, pour pouvoir *« mieux servir le monde des affaires »*, selon Me Michel, demeure. C'est l'objectif que poursuit notamment la prochaine réforme de l'accès à la profession (*le Monde* du 16 octobre).

Tout incite l'avocat à renoncer à la défense individuelle, peu rentable, au profit d'affaires commerciales mieux rémunérées. Une étude réalisée en 1977 à Marseille par la CEGOS, et dont à fait état Me Sixte Ugolini, du barreau de cette ville, montre que si un avocat veut gagner 11 000 francs par mois en travaillant quarante-huit heures par semaine, il doit demander 720 francs pour une défense simple devant le tribunal de police, 785 francs devant une commission d'expulsion et 8 294 francs pour l'affaire d'assises la plus banale. Comme il est impossible d'exiger de tels honoraires, les avocats perçoivent une rémunération inférieure de 30 % à 50 % à ce barème. Les seuls qui parviennent à tirer leur épingle du jeu sont les cabinets qui traitent presque exclusivement des affaires de droit commercial et de responsabilité civile.

Résultat : les avocats vivent mal, même si quelques-uns ont des revenus confortables. Une étude réalisée l'année dernière montre que 21 % d'entre eux gagnent moins de 50 000 francs par an, 54 % entre 50 000 francs et 100 000 francs, et 25 % seulement plus de 100 000 francs. La situation économique de l'avocat, conclut le SAF, *« est en général peu conforme à celle que l'opinion publique imagine.*

Une proposition de loi

Un grand nombre d'entre eux se sont émus d'une affaire de divorce par consentement mutuel dont la presse s'est récemment fait l'écho. Soutenus par un membre du barreau qui avait accepté de signer leur requête pour le prix d'une vacation de quelque 200 F, deux époux avaient résolu de se passer des services d'un avocat (*le Monde* du 4 octobre). Le SAF voit dans la généralisation de cette pratique un danger : *« Nier le besoin de l'avocat, c'est se fermer les yeux devant les rapports de domination (...) qui traversent si souvent, et si souvent au préjudice de la femme, un couple qui se défait. »*

En réalité, cette affaire embarrasse le SAF. Chacun sait que les avocats les plus désintéressés, qui consacrent une grande partie de leur temps à la défense des libertés individuelles et à celle des salariés devant les prud'hommes, font « tourner » leurs cabinets grâce aux divorces et aux accidents de la route qui donnent lieu à des indemnités substantielles. C'est ainsi qu'un divorce qui revient à 1 000 ou 1 500 francs est couramment facturé 4 000 francs.

La SAF critique cette « compensation » entre affaires rentables et non rentables, même s'il n'en peut mais, et demande une réforme de l'aide judiciaire. Celle-ci est actuellement, à ses yeux, à la fois difficile à obtenir et d'un montant trop faible. D'où la nécessité de « faire de l'argent » sur le dos de clients plus solvables ou contraints de payer.

La proposition de loi élaborée par le syndicat prévoit l'élargissement de l'aide judiciaire et son extension, à titre préventif, à la phase précédant le conflit, sous forme d'aide juridique. Elle suggère la multiplication des consultations gratuites et une rémunération normale des avocats pour les services rendus au titre de l'aide judiciaire. Cette aide serait accordée automatiquement lorsque sont en cause *« la liberté des personnes, l'emploi des travailleurs et le toit des familles »*. Il y voit un moyen de mettre fin au système de la « compensation » et de faciliter l'accès de tous à la justice.

BERTRAND LE GENDRE.

JUSTICE

UNE RÉFORME RÉVOLUTIONNAIRE

FAUT-IL SUPPRIMER LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ?

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

Le peuple français ne croira à la justice rendue en son nom que lorsque le gouvernement ne s'en *occupera plus.*

Entre justice et politique l'antinomie apparaît trop forte pour que soient maintenus au profit du gouvernement français des pouvoirs qui *paraissent exorbitants lorsqu'on les* compare à ceux des autres gouvernements des démocraties occidentales.

1) Nominations et promotions se *font sur proposition du ministre de* la justice ; certes intervient une commission d'avancement, mais cette commission comprend parmi ses membres les directeurs du ministère de la justice ainsi que des magistrats titulaires de fonctions qu'ils n'ont pu occuper qu'avec l'accord du gouvernement. Sans doute le Conseil supérieur de la magistrature est consulté, mais son avis ne compte qu'à partir des nominations du premier président de la cour d'appel, et le choix de ses membres *dépend en grande partie du* gouvernement. Certes l'avancement n'est pas, comme on le croit trop souvent, la préoccupation principale du magistrat ; certes encore la très *grande majorité* des *affaires jugées* n'intéressent par le gouvernement, mais il suffit des quelques affaires à résonance politique (ce sont d'ailleurs celles-ci qui frappent l'opinion publique) et de quelques ambitieux pour que soit suspectée la justice tout entière.

« Non, non, ne le croyez pas que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine », tonnait Bossuet du haut de sa chaire (1).

La première réforme nécessaire est donc la disparition totale du gouvernement et de ses représentants des organismes qui assurent la nomination et les [illegible]tions des magistrats ; que ce[illegible]ismes ne comprennent pas que [illegible] magistrats, *oui, pour éviter trop de corporatisme,* mais que les personnalités extérieures à la justice ne dépendent en aucun cas du gouvernement, voilà l'objectif.

2) Un parquet, procureurs et substituts placés sous la dépen*dance hiérarchique* du ministre de la justice, voilà qui n'est plus admissible aujourd'hui. Par les instructions qu'il donne au parquet, *le gouvernement* est maître de l'opportunité *des poursuites* ; il n'est pas tolérable que la mise en jeu de l'appareil judiciaire et que la répression des *infractions dépendent d'une volonté* politique, que pour le même délit (atteinte au monopole de la radio-télévision par exemple) des personnalités politiques soient poursuivies et d'autres ne le soient pas.

Par ces mêmes instructions et en raison des pouvoirs dont dispose le parquet dans chaque affaire, le gouvernement peut obtenir communication de tout dossier, accélérer *une procédure ou au contraire* la ralentir jusqu'à l'étouffer, requérir une détention provisoire, s'opposer à une mise en liberté (ou l'inverse), et il n'est pas facile pour un juge *d'instruction (parfois jeune)* de méconnaître la réquisition d'un procureur de la République, surtout s'il a pour lui l'autorité de l'ancienneté.

Il y a encore plus grave : le gouvernement dispose de bien des *procédés pour retirer une affaire à* un magistrat du parquet dans lequel il n'a pas confiance ; il dispose aussi d'autres moyens pour s'assurer même que tel ou tel juge du siège n'en *réglera pas une autre (ne serait-ce* qu'en faisant traîner l'affaire jusqu'à ce que le magistrat soit affecté ailleurs). Le simple fait que le ministre de la justice possède pareils pou*voirs fait croire qu'il* intervient dans les affaires à conséquence politique même lorsque ce n'est pas vrai.

Tout cela n'est pas admissible : une réforme — révolutionnaire dans *l'état actuel de notre droit — consis*terait donc à supprimer cette dépendance hiérarchique des magistrats du parquet par rapport au ministre de la justice ; le parquet disposerait *alors du même statut que le siège,* tant pour la nomination que pour la promotion et l'affectation. Si l'on veut maintenir le principe de l'oppor*tunité des poursuites, que cette* opportunité soit alors remise ainsi à des magistrats ne recevant d'ordres que de leur conscience ou que de l'échelon supérieur d'un parquet ne *recevant plus d'ordres du gouver*nement.

3) *La police judiciaire,* bien qu'elle exécute les mandats de justice, est par son recrutement et ses règles d'avancement aux ordres du gouvernement ; il y a eu trop d'exemples de perquisitions irrégulières ou d'arrestations préventives inexactement rattachées à un mandat de justice *pour que cela puisse durer. La police* judiciaire doit dépendre entièrement de l'autorité judiciaire.

4) La justice est *souvent* impuissante à assurer l'exécution de ses propres décisions ; un homme politique fait l'objet d'un mandat d'arrêt ; *pendant plus de trois ans celui-ci* n'est pas exécuté ; puis il l'est un beau jour ; comment ne pas croire que ce sont des considérations politiques qui ont amené d'abord à dif*férer cette exécution et ensuite à* l'assurer ?

***

Un juge d'instruction ne peut *interroger des fonctionnaires de la* D.S.T. ou même des ministres parce que le gouvernement ne leur permet pas de répondre à la convocation. Il y a, *d'ailleurs*, trop d'exemples de décisions juridictionnelles laissées de côté par le gouvernement ; qu'il s'agisse de la justice internationale lorsque l'Etat se refuse à exécuter les arrêts de la Cours de justice de la Communauté européenne ; qu'il s'agisse du Conseil constitutionnel lorsque — contrairement à la décision de celui-ci — le gouvernement continue à définir par décret (au lieu de solliciter le Parlement) des infractions réprimées par des peines *privatives de liberté* ; qu'il s'agisse des juridictions administratives lorsque le gouvernement permet à Radio-Monte-Carlo d'utiliser sur le territoire français une concession pourtant *annulée par le tribunal adminis*tratif pour atteinte au monopole. L'exemple est d'ailleurs venu de haut puisque l'annulation d'une de ses ordonnances par le Conseil d'Etat *a paru au général de Gaulle* une « intolérable usurpation » et qu'il s'empressa de réformer par décret le Conseil d'Etat pour que les affaires les plus délicates puissent être confiées à une formation dans laquelle les magistrats de la section du contentieux sont en minorité.

Tout cela fait que, pour l'opinion publique, et évidemment pour les affaires qui attirent son attention, l'aspect politique finit par effacer *l'aspect judiciaire.*

Là encore, une *réforme* est indis*pensable : elle consiste à reconnaître* à l'autorité judiciaire le droit d'engager d'office la responsabilité personnelle de tout agent public qui, ayant le devoir d'exécuter une déci*sion de justice, ne l'accomplit pas,* même si son abstention lui est commandée par ses *supérieurs* ; des procédures de ce genre existent dans bien des pays (Etats-Unis, Italie, *par exemple*).

L'ensemble de ces *mesures* paraîtront sans doute révolutionnaires (le mot a déjà été employé) par rapport à des traditions dont beaucoup remontent à Napoléon. Elles ont pourtant un avantage : elles ne coûtent pas un sou. Elles tendent toutes vers un seul but : faire de l'autorité judiciaire un véritable pouvoir disposant de tous ses bras ; au moment où le législatif et exécutif tendent à *se confondre par le jeu* du principe majoritaire, l'indépendance du pouvoir judiciaire est la seule garantie des *libertés.*

Personne alors *ne pourra se croire lui-même au-dessus de la loi.*

Sans doute est-ce à tort que l'on suspecte le *magistrat français, dont* les uns disent qu'il est un « bourgeois », et les autres que c'est un « *rouge* », car, *dans la très* grande majorité des cas, la justice est bien rendue et, *si dans quelques-uns* elle ne l'est pas, ce n'est pas la faute du magistrat, mais des conditions *dans lesquelles il travaille.*

Seule cependant la restauration du pouvoir judiciaire peut redonner confiance, et c'est aussi l'une des conditions indispensables pour que la nausée qui s'empare du citoyen devant certaines compromissions ne devienne plus qu'un mauvais souvenir.

Or il est évident que l'existence et l'indépendance du pouvoir judiciaire supposent que le gouvernement ne s'occupe plus de la justice, et qu'en conséquence il n'y ait plus de ministre de la justice.

(*) Président honoraire de l'université de Paris-I. Ancien membre du Conseil constitutionnel.

(1) Aujourd'hui la réalisation des ambitions est *d'ailleurs facilitée* par le manque d'alternance politique ; l'alternance du pouvoir politique rend plus hasardeuse la récompense de la servilité, mais l'alternance dépend du suffrage universel et non de la loi.

Bureaux

SCIENCES

DANS UNE LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE

Deux mille chercheurs en sciences biomédicales estiment que les directives gouvernementales compromettent l'avenir de la recherche

Les nouvelles directives gouvernementales sur l'emploi scientifique (« le Monde » du 20 octobre) continuent de *provoquer de sérieuses oppositions* au sein des différents organismes de recherche concernés.

Les réactions sont particulièrement vives dans les milieux de la recherche biomédicale, et en particulier à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ; les syndicats appellent, d'ailleurs, à une manifestation devant le siège de cet organisme, mardi 6 novembre en début d'après-midi, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration.

Une lettre ouverte au premier ministre, intitulée « Pour la sauvegarde de la recherche médicale » et que nous publions ci-dessous, a reçu à ce jour les *signatures de plus de deux mille* chercheurs biomédicaux (1), dont cent quatre-vingt-quinze professeurs d'université, *médecins des hôpitaux et deux cent trois* directeurs et maîtres de recherche, dont on trouvera la liste ci-dessous. Parmi ceux-ci *figurent* quatre-vingt-neuf directeurs d'unité de l'INSERM, quatre-vingt-un chefs de services hospitaliers, treize *présidents* d'unités d'enseignement et de recherche ou d'universités, quatre professeurs au Collège de France et un prix Nobel.

Ce texte reprend les principales critiques dirigées contre les nouvelles directives gouvernementales qui, rappelons-le, prévoient notamment une limite d'âge au *recrutement des chercheurs* (vingt-sept ans, trente ans pour les médecins), ainsi qu'une « mobilité forcée », selon l'expression des syndicats : les chercheurs recrutés définitivement le seront nécessairement dans un laboratoire différent du « laboratoire d'accueil » dans lequel ils auront fait leurs preuves ; et le passage aux grades supérieurs (maîtres et *directeurs de recherche*) sera subordonné à l'obligation pour le chercheur de travailler sur un thème jugé « prioritaire ».

D'après les critiques, de plus en plus unanimes, ces dispositions risquent en particulier de détruire la cohésion des meilleures équipes de recherche, sans pour autant aider à créer de nouvelles équipes d'un haut niveau international.

(1) Les personnes désireuses de s'associer à cet appel peuvent adresser leur signature au docteur Axel Kahn, C.H.U. Cochin, 75674 Paris Cedex 14, ou au docteur Gisèle Guilbaud, 2, rue d'Alésia, 75014 Paris.

« Sous peine de stériliser la créativité »

Voici le texte de la lettre adressée au premier ministre :

« C'est avec une profonde émotion que le monde scientifique et médical a appris les nouvelles directives gouvernementales concernant la réorganisation de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

» En effet, les mesures envisagées, si elles étaient appliquées, compromettraient gravement le fonctionnement de toutes les équipes de recherche, alors même que leur niveau est aujourd'hui reconnu par l'ensemble du monde scientifique international.

» La constitution et l'efficacité d'une équipe de recherche exigent patience et assiduité. Il est donc illusoire d'imaginer qu'une production scientifique cohérente puisse s'élaborer sur des principes de mobilité imposés administrativement. Obliger les équipes de recherche à se disloquer périodiquement est une mesure absurde qui ruinerait tous les efforts accomplis.

» La définition par la nation d'une politique de recherche est une nécessité: *elle ne doit* pas, cependant, sacrifier la recherche fondamentale et doit laisser une *large place à l'initiative* du chercheur scientifique sous peine de stériliser sa créativité. Décider *a priori des domaines où la recherche* sera fructueuse aurait conduit à négliger tous les secteurs *où l'avancée scientifique* a été marquante ces dernières années. Nombre des applications de la recherche actuellement à l'honneur, du « scanner » au « génie génétique », parmi bien d'autres exemples, reposent sur des travaux fondamentaux dont nul ne pouvait prévoir les retombées économiques et sociales. Sacrifier ces travaux aurait fait stagner, voire reculer la lutte pour la santé. Tenter de « piloter » la recherche en ne tenant compte que de son utilité immédiate, est une politique à courte vue qui conduit à une stagnation rapide de l'acquisition des connaissances.

» Par ailleurs, les dispositions concernant la limite d'âge ne tiennent pas compte de la situation de toute une génération de jeunes scientifiques qui attendent depuis plusieurs années leur intégration dans un organisme de recherche. Les efforts et sacrifices de ces jeunes ainsi que ceux des formations de recherche dans lesquelles ils ont appris leur métier risquent donc d'avoir été complètement inutiles.

» C'est pourquoi les membres de la communauté scientifique et médicale signataires de cette lettre vous lancent un appel solennel. De la suspension des mesures imposées à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale dépend la sauvegarde d'une recherche médicale de qualité, telle qu'elle a été mise en place avec difficulté depuis une quinzaine d'années. »

LES SIGNATAIRES

● 195 PROFESSEURS D'UNIVERSITES ET MEDECINS DES HOPITAUX.

MM. R. Abelanet (Paris), Y. Agid (Paris), J.-M. Alexandre (Paris), C. Amiel (Colombes), P. Ascher (Paris), J.-F. Bach (Paris), C. Balabaud (Bordeaux), J. Barlety (Paris), P. Barjon (Montpellier), Bayard (Toulouse) ; *Mme Barois (Garches)* ; MM. J.-M. Benoist (Paris), J. Berger (Paris), J.-P. Benhamou (Paris) ; C. Bergman (Paris), A. Bernardou (Paris), P. Berthelot (Créteil), J. Bertrand (Lyon) ; Mme M.-J. Besson (Paris) ; MM. D. Blangy (Villejuif) ; G. Bliski Pasquier (Paris), B. Bioulac (Bordeaux), Boismare (Rouen), V. Bloch (Orsay), P. Boivin (Clichy), Bollinelli (Toulouse), B. Boulard (Rouen), P. Bourbon (Toulouse), M. Broyer (Paris), Bourdarias (Boulogne), Buser (Paris), Bussel (Garches).

MM. B. Cardo (Bordeaux), P. Cartier (Paris), C. Caullet (Rouen), Caucholx (Clichy), C. Chany (Paris), *Chapman (Suresnes)*, J. Charpin (Marseille), F. Chevallier (Orsay), J. Colombani (Paris), Conte (Toulouse), E. Coraboeuf (Orsay), Corvol (Paris), Costentin (Rouen), Courtois (Rouen), A. Crastes de Paulet (Montpellier), J. Crosnier (Paris), C. Da Lage (Paris) : *Mme Dalava (Paris)* ;

MM. J. Dangoumeau (Bordeaux), J. Dausset (Paris), Degand (Lille), L. Degos (Paris), H. Degrelle (Paris), Delaage (Marseille), R. Derache (Toulouse), Derouesne (Paris), Ph. Devaux (Paris), D. Dhumaux (Créteil), Diebold (Paris), L. Douste-Blazy (Toulouse), B. Dreyfus (Créteil), J.-C. Dreyfus (Paris), D. Ducassou (Bordeaux), J. Ducos (Toulouse).

MM. R. Engler (Paris), M. Farraggi (Paris), J. Feger (Paris), S. Ferouse (Paris), R. Folliot (Reims), M. Fougerreau (Marseille), E. Fournier (Paris), J.-L. Funck Brentano (Paris), Gadjos (Garches), Y. Galifret (Paris), Gary-Bobo C. M. (Paris), H. Gastaut (Marseille), Gaudy (Paris) ; Mme Gluckman (Paris) : MM. P. Gonard (Créteil), Goulon (Garches), F. Gremy (Paris), C. Griscelli (Paris), J.-P. Grünfeld (Paris), M.-C. Guillin (Clichy), F. Guerin (Paris), Guy-Grand (Paris), J. Hakim (Paris), P.-Y. Hatt (Limeil-Brévannes), H. Hecaen (Paris), Hollande (Toulouse), P. Honmeril (Rouen), P. Huguenard (Créteil), F. Jacob (Paris), Jasmin (Paris), M. Jeannerod (Lyon), J. Joly (Rennes), F. Josso (Paris), P. Jungers (Paris), M.-F. Kahn (Paris), C. Kellershohn (Paris), H. Kreis (Paris), Kros (Toulouse), J. Kruh (Paris).

MM. Lacert (Garches), P. Laget (Paris), M. Lamarche (Paris), Laporte (Paris), J. Latrille (Bordeaux), H. Le Bars (Paris), J.-Y. Legal (Rennes), M. Lemoal (Bordeaux), J.-P. Leroux (Paris), Liot (Boulogne), C. Loirat (Paris), Loo (Paris), P. Maillet (Rennes), Mamo (Paris), P. Mandel (Strasbourg), Mauvais-Jarvis (Paris), Menard (Paris) ; Mme Miden (Garches) : MM. Mignot (Garches), M. Milliez (Paris), A. Minkowski (Paris), Monconduit (Rouen), J.-F. Moreau (Paris), F. Morel (Paris), J.-P. Morucci (Toulouse), M. Moulinas (Bordeaux), Y. Najean (Paris), C. Nezelof (Paris), Nezio (Rouen), E. Nunez (Paris), F. Oberling (Strasbourg).

MM. Paillard (Marseille), E. Papiernik (Paris), Pasquis (Rouen), J. Paupe (Paris), A.-P. Peltier (Paris), Perrin (Paris), I. Petter (Paris), J. Picard (Paris), Picon (Paris), Pierrot-Deseilligny (Paris), Piguet (Rouen), M. Poncet (Marseille).

MM. A. Paister (Paris), A. Rascol (Toulouse), H. Rochefort (Montpellier), Rieu (Paris), Regis (Marseille), F. Regnault (Paris), Reller (Paris), P. Rollin (Bordeaux), B. Roques (Paris), Reyes (Créteil), Ph Roussel (Lille), Rochant (Créteil), J. Roux (Montpellier), J. Ruff (Paris), P. Sadoul (Nancy), Salamon (Marseille), Samama (Paris) ; Mme Samson-Dollfus (Rouen) ; MM. H. Sarles (Marseille), R. Saumont (Paris), G. Schapira (Paris), Scheinmann (Paris), J. Schmitz (Paris), J.-C. Schwartz (Paris), M. Seligmann (Paris), P. Simon (Paris), C. Suaudeau (Paris), J.-M. Suc (Toulouse), Sureau (Paris), B. Swynghedauw (Paris), Tabary (Garches), Tardieu (Garches), J. Taxi (Paris).

Mme C. Tchobrowsky (Paris) ; MM. Tchobrowsky (Paris), J. Torresani (Marseille), Varene (Bordeaux), Verley (Paris), M. Veron (Paris), J.-P. Vigier (Paris), F. Vilde (Paris), J.-D. Vincent (Bordeaux), J.-P. Visier (Montpellier) D. Widlocher (Paris), Zarifian (Paris), Zazzo (Paris), R. Zittoun (Paris).

● 203 DIRECTEURS ET MAITRES DE RECHERCHE

MM. A. Adam (Orsay), J. Aicardi (Paris), M. Aigault (Marseille), J.-M. Aran (Bordeaux), A. Antennis (Paris), N. Ardaillou (Paris), P. Arnaud (Lyon), M. Astoin (Paris), Aubert (Marseille), Ayrault-Jarrier (Paris), J. Bancaud (Paris), R. Banerjee (Paris) ; Mmes G. Batini (Paris), N. Baumann (Paris) ; M. P. Bennoun (Paris) ; Mmes. O. Benoit (Paris), B. Berger (Paris) ; MM. R. Berger (Paris), Bert (Marseille), H. Berthod (Paris), J.-M. Besson (Paris), J. Bockaert (Paris), A. Boër (Paris), J.-P. Bonvalet (Paris), *Borenstein (Villejuif)*, M. Boutellle (Paris), J. Breton Gorius (Créteil), M.-L. Briard (Paris), D. Brille (Paris), E. Brody (Paris), Y. Broer (Paris), Ph. Brun (Créteil), H. Buc (Paris), C. Burtin (Paris), P. Burtin (Villejuif).

MM. Calas (Marseille), J. Calvet (Paris), G. Cannet (Créteil), R. Cassingena (Villejuif), M.-E. Cassoly (Paris), M. Castagna (Villejuif), L. Cedard (Paris), N. Chalozonitis (Marseille), Charles (Marseille), N. Cittanova (Paris) ; Mme C. Chevrie (Paris) : MM. F. Clarac (Bordeaux), M.-P. Claverie (Paris), J. Coppey (Paris), Y. Courtois (Orsay), M.-A. Danchin (Paris), S. Delcroitre (Villejuif), *J. Demos (Paris)* ; *Mme A.-M.* de Recondo (Villejuif) ; MM. B. Desbuquois (Paris), M. Digeon (Paris), R. Di Paola (Villejuif), C. Dresch (Paris) ; Mme C. Dreyfus-Brissac (Paris) : MM. P. Drutel (Clichy), B. Dufy (Bordeaux) ; Mme Duval *Beaupere (Garches)* ; MM. Ducimetière (Villejuif), Edmonet-Denand (Paris) ; Mme E. Eschwege (Villejuif) : MM. E. Falcoff (Paris), R. Falcoff (Paris), M. Fardeau (Paris), E. Farkas (Paris), J.-P. Faure (Paris), J. Feingold (Paris), *N. Feingold (Paris)*, C. Fourcade (Lyon), C. Frayssinet (Villejuif), Gabersek (Paris), F. Gallbert (Paris) ; Mme Geiger (Garches).

MM. H. Gerschenfeld (Paris), J. Glowinski (Paris), A. Goide (Paris), P. Goidstein (Marseille) ; Mme Gola (Marseille) ; MM. Gonella (Marseille), Grunberg-Manago (Paris), Grunfeld (Paris), J. Guedon (Suresnes) ; Mme G. Guilbaud (Paris).

MM. M. Hamon (Paris), J. Harel (Villejuif), L. Harel (Villejuif) ; Mme Hatzfeld (Paris) ; MM. J.-C. Hauton (Marseille), D.-H. Hayes (Paris), J.-P. Henry (Paris), M. Hubert-Habart (Paris), J. Huppert (Lyon), R. Infante (Paris), M. Israël (Gif-sur-Yvette) ; Mme M. Jacob (Strasbourg) ; MM. L. Jami (Paris), D. Jassik-Gerschenfeld (Paris), M. Jean, M.-P. Jollot (Paris), N. Josso (Paris), P. Julieu (Orsay), Jordan (Marseille), M. Julisz (Gif-sur-Yvette), R. Kado (Gif-sur-Yvette), A. Kahn (Paris), A. Kahane (Orsay), R. Kinsky (Paris), S Korach (Villejuif), C. Kordon (Paris), H. Korn (Paris), F. Kourilski (Marseille) ; Mme Labie (Paris).

MM. F. Lacour (Villejuif), G.-C. Lairy (Paris), C. Larsen (Paris), J. Lascoux (Paris), P. Lazar (Villejuif), Lazdunski (Marseille), M.-C. Lebeau (Paris), J.-C. Leclere (Paris), Legal, Y. Legrand (Paris), J. Lellouch (Villejuif), C. Lombart (Paris), D. Levy (Paris), S Levy (Paris), G. Mahouy (Paris), J Maillard (Paris), A. Mallart (Gif-sur-Yvette), Y. Mandel (Marseille), P. Markovits (Paris), J.-P. Marc-Vergnes (Toulouse), Maroux (Marseille), Massoullier (Paris), E. May (Villejuif), Mei (Marseille), G Meyer (Marseille), F. Michel (Lyon).

Y Moule (Villejuif), L. Moret-*Maroger (Paris)*, E. *Moustacchi* (Orsay), R. Naquet (Gif-sur-Yvette), S. Netchine (Paris), Nguyen Hoang Nam (Paris), Nguyen Van Cong (Paris), R. Pellat (Paris), G. Percheron (Paris), G. Pérlès (Paris), J. Pernier (Lyon), L. Petit (Paris), E Pisajeni (Orsay), C. Payart (Suresnes), J.-F. Pujol (Lyon), A. Pullman (Paris), R. Ravicovitch (Paris), G. Rebel (Strasbourg), J Rebel (Orsay), Requin *(Marseille)*, *G Rinchauld (Paris)*, P Robel (Paris), G. Rudali (Paris), R. Robineaux (Paris), R. Saddi (Paris), R. Sadoun (Paris), J.-C. Salomon (Villejuif), J. Saez (Lyon), P Safars (Orsay) F. Schapira (Paris), E. Schuller (Paris), M. Semmel (Villejuif), Semeriva (Marseille), R. Senecr (Paris), J. Seylaz (Paris), P. Sheldrick (Villejuif), O. Stiffel (Paris), M Stanislawski (Villejuif), C. Stora (Nice), M Sternberg (Paris), A. Strambi (Marseille), J. Szulmajster (Gif-sur-Yvette), P. Tambourin (Orsay), C. Tardieu (Garches), L. Tauc (Gif-sur-Yvette).

MM. A. Tavitian (Paris), D Tixier-Vidal (Paris), S. Tomkiewicz (Montrouge), P. Toulet (Paris), M. N Thang (Paris), T. Truong (Paris).

Mme S. Tyc-Dumont (Marseille) : MM. J. Uriel (Villejuif), Vedel (Marseille), Verger (Marseille), P. Verroust (Paris), P. Vigier (Orsay), G.-A. Voisin (Paris), Wahz (Paris), A. Waksman (Strasbourg), H. Weintraub (Paris).

M. Aigrain et la concertation

Lors du débat de l'Assemblée nationale sur le budget de la recherche (le Monde du 26 octobre), M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, avait indiqué que la réforme décidée au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) avait été élaborée en concertation avec l'ensemble des présidents de section du comité du C.N.R.S. Au nom de l'ensemble des quarante et un président de section, sept d'entre eux, qui forment un groupe permanent de liaison, nous ont adressé la lettre suivante :

« Les présidents ont été reçus à deux reprises par le ministre de tutelle du C.N.R.S. : une première fois en décembre 1978 par Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, et M. Aigrain, et une seconde fois par Mme Saunier-Seïté seule. Lors de la première réunion, la discussion n'a porté que sur l'opportunité d'une simplification des procédures administratives et de l'utilisation des fonds des laboratoires ; de telles mesures ne pouvaient évidemment que rencontrer l'accord unanime de la communauté scientifique qui les réclame depuis plusieurs années. Pour la deuxième réunion, tenue le 5 avril 1979 en l'absence du secrétaire d'Etat à la recherche, les présidents des sections avaient préparé un texte, approuvé par plus des trois quarts d'entre eux, et transmis à plusieurs ministres à qui les présidents demandaient audience pour leur faire part de leurs préoccupations quant à l'avenir de la recherche. Ce texte contenait une série de propositions concrètes visant à mieux adapter les structures des organismes de recherche à leurs objectifs et à promouvoir une meilleure efficacité de l'effort de recherche (*le Monde* du 21 mars). *Ces propositions* n'ont pas été discutées. Une troisième réunion prévue pour le 25 juin a été annulée la veille par Mme Saunier-Seïté.

« Les décrets publiés en septembre dernier ne tiennent aucun compte des propositions des présidents ; l'exposé des motifs comporte certes des éléments positifs, mais les mesures adoptées ne règlent malheureusement aucun des problèmes qui entravent actuellement le développement scientifique de notre pays et le transfert de résultats de recherche aux autres secteurs socio-économiques. Elles laissent subsister de nombreuses incertitudes quant à la manière dont une évaluation sérieuse de la qualité des programmes de recherche des organismes. En outre, les instructions contraignantes qui viennent d'être données aux directeurs d'organismes par les ministres de tutelle, sont toutes fondées sur le rapport Massenet. Ce texte a été élaboré sans aucune consultation des instances représentatives de la communauté scientifique et sans aucune enquête sur le terrain, par une personnalité étrangère aux milieux de la recherche et incompétente sur les problèmes pratiques difficiles que posent l'orientation et la gestion de notre patrimoine scientifique; plusieurs de ces recommandations risquent de déstabiliser gravement nos équipes de recherche les plus performantes. Parler de concertation dans ces conditions est malheureusement révélateur du manque de sérieux avec lequel nos ministres et leurs collaborateurs jouent avec l'avenir scientifique de notre pays. »

La situation à l'INSERM

UNE MISE AU POINT DU S.N.C.S.

Dans l'article intitulé « Les chercheurs du secteur public seront fortement incités à travailler sur des thèmes prioritaires » (le Monde *du 20 octobre*), *nous parlions des discussions qui avaient eu lieu à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Au nom du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S. - FEN), M. Jean-Pierre Bonvalet, maître de recherches à l'INSERM, nous prie de préciser plusieurs points :*

La réunion du 17 septembre *entre le directeur général* de l'INSERM et les syndicats (...) était explicitement une réunion d'« information », selon les propres termes du directeur général, et non de discussion.

(...) Le 17 septembre, puis le 10 octobre, le directeur général de l'INSERM a affirmé aux syndicats que pour chacun des points essentiels du « relevé de décision », notamment limite d'âge au recrutement des attachés de recherche, durée du mandat d'attaché, conditions de promotions, comités d'audition des candidats au recrutement, notions de laboratoires de formation, le principe était intangible et donc non négociable, même lorsque l'application à l'INSERM pose à l'évidence des problèmes techniques majeurs.

En conséquence, seuls pouvaient faire l'objet de discussions des aménagements transitoires, concernant par exemple les taux de dérogations aux règles de recrutement, qui ne touchent en rien à l'un quelconque des problèmes de fond.

Il n'y a donc, à l'heure actuelle, aucune négociation sur l'emploi *scientifique* entre la *direction de* l'INSERM et les organisations syndicales, comme l'article du *Monde* le laissait entendre.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article sur « le laboratoire naturel de Macao » (*le Monde* daté 4-5 novembre). La « première République de l'Orient » (Macao) a été fondée par les Portugais au seizième siècle (1574), et non au quinzième, comme une coquille nous l'a fait écrire.

DÉFENSE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission de la défense demande à M. Bourges des précisions sur le plan d'équipement à long terme de la marine de guerre

Rapporteur du projet de budget de la marine nationale pour 1980, M. René Tomasini, député R.P.R. de l'Eure, a menacé de déposer, à titre personnel, un amendement qui supprime les crédits d'équipement de la marine (le titre V de la loi de finances) si le ministre de la défense ne fournit pas, ce lundi 5 novembre, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, des précisions sur le plan d'équipement à long terme de la marine de guerre.

M. Tomasini a demandé à la commission de la défense d'approuver l'amendement qu'il déposerait. La commission de la défense s'est déjà réunie le mercredi 31 octobre pour entendre, notamment, le rapport pour avis de M. Tomasini et elle a prévu de se retrouver, de nouveau, ce lundi 5 novembre, avant le débat à l'Assemblée nationale, mardi 6 novembre, sur l'ensemble du projet de budget militaire pour 1980.

Le président de la République avait annoncé, en novembre 1977, à Brest, *l'adoption prochaine par* le gouvernement d'un plan d'équipement de la flotte. Ce plan à long terme de la marine a été arrêté par un conseil de défense en juin 1978. Or le débat, qui a eu lieu en octobre dernier au Palais-Bourbon, sur l'exécution de la loi de programmation militaire 1977-1982, n'a pas permis à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, d'informer les députés du contenu de ce plan et des engagements financiers.

« *Le Parlement*, a estimé M. Tomasini, *a le pouvoir d'information et de contrôle. Il ne peut se contenter d'un pouvoir de constatation.* » Le rapporteur de la majorité a donc demandé que le ministre de la défense donne à la commission des précisions sur « *l'ensemble des objectifs à long terme de la marine* », à savoir « *le nombre exact de bateaux envisagés par catégories, le rythme de construction prévu, le coût financier et les incidences sur les autres sections budgétaires* ».

Si ces renseignements, a expliqué la semaine dernière le député R.P.R., n'étaient pas fournis par le ministre de la défense lors de la réunion de la commission prévue pour ce lundi 5 novembre, un amendement de suppression des crédits d'équipement de la marine pour 1980 serait déposé. Le rapporteur a ensuite annoncé son intention de demander à la commission de l'adopter.

De son côté, au mois d'octobre, un autre rapporteur de la même commission, M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var, avait, lui aussi, regretté le *mutisme* du gouvernement sur ce sujet. « *Y a-t-il un véritable plan?* », avait-il alors demandé. « *Rappelons que l'an dernier, le ministre de la défense, lors d'une conférence de presse le 25 septembre 1978, a parlé de cent neuf navires de combat et de vingt-six navires de soutien pour 1990 et, le 21 juin 1979, devant la commission de la défense, il a déclaré que le plan naval prévoyait cent trente-neuf bâtiments à l'horizon de l'an 2000. Qu'en est-il exactement?* », s'était interrogé M. Paecht.

A la commission des finances de l'Assemblée, le rapporteur du projet de budget d'équipement de la défense pour 1980, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a, lui aussi, noté la discrétion du gouvernement sur ses intentions. « *Si une baisse du tonnage de la marine apparaît inéluctable à terme, il faut tenir compte de la performance supérieure des armements modernes et ne pas confondre tonnage et capacité militaire.* »

« *Cependant*, a ajouté M. Cressard dans son rapport, *des missions qui s'imposent à la marine (défense rapprochée des approches maritimes et surveillance des zones économiques) nécessitent des bâtiments légers (...). L'importance accrue accordée à ces missions rendrait nécessaire un renforcement des moyens en bâtiments légers, dont on ne sait pas quelle quantité a été prévue dans les objectifs à long terme pour la marine, non divulgués.* »

LE NOUVEAU FUSIL D'ASSAUT EST REMIS À L'ARMÉE DE TERRE

Les premiers exemplaires du nouveau fusil d'assaut FAMAS 5,56 de l'armée de terre vont armer les élèves de l'école des sous-officiers d'active de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) auxquels ils seront remis lundi 5 et mardi 6 novembre officiellement par le chef d'état-major de l'armée de terre, le *général Jean Lagarde*. Outre des éléments de la marine et de l'armée de l'air, ce sont les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan et de Montpellier ainsi que des unités de la 11e division parachutiste *et de la légion étrangère qui*, dans l'armée de terre, seront parmi les premiers bénéficiaires *de cette dotation en 1979.*

En réalité, le fusil FAMAS 5,56, baptisé « Clairon » en raison de *sa forme extérieure, est* déjà dans les mains du groupement opérationnel parachutiste formé, cet *été*, à partir de trois régiments professionnels de la 11e division parachutiste dans le Sud-Ouest.

Ce fusil, construit par la manufacture d'armes de Saint-Etienne pour remplacer le MAS 49-56, est livré avec retard à la suite de nombreuses difficultés techniques de mise au point. Les essais ont été plus longs que prévu. La cadence de production devrait être, en principe, de quatre mille fusils par mois au milieu de l'année prochaine, et le total des commandes de l'armée française s'élèverait à environ quatre cent mille exemplaires.

Aux conditions économiques de 1978, le prix objectif en série stabilisée sera de 2 700 F avec les accessoires et les rechanges.

Le FAMAS 5,56 est une arme *de 3,7 kilogrammes, d'une longueur* de 76 centimètres, tirant des cartouches de 5,56 millimètres à grande vitesse initiale (950 mètres à la seconde) et à une cadence de tir au coup par coup, par petite ou longue rafale. La munition développée par l'atelier de fabrication du Mans, est inter-opérable (échangeable) avec la munition américaine ou avec celle de l'OTAN.

RELIGION

La conférence épiscopale de France a resserré ses liens avec la commission Justice et Paix

Les commissions nationales Justice et Paix, *qui existent* dans une soixantaine de pays au sein de l'Eglise catholique, font souvent parler *d'elles*, car il leur arrive de s'exprimer avec fermeté sur les problèmes politico-sociaux et sur les droits de l'homme.

Dans un premier temps, ces commissions tiraient leur qualification ecclésiale de leur lien avec la commission pontificale Justice et Paix créée à Rome en 1967 dans le sillage du concile.

Mais, à l'usage, le Vatican parait s'être alarmé devant certaines prises de position locales jugées *trop audacieuses* et il a pris ses distances ; les préoccupations diplomatiques l'ont sans doute emporté sur le souci prophétique. Toujours est-il que Paul VI a été amené à préciser, dans son *Motu proprio* du 10 décembre 1976, que les commissions nationales travaillent selon des statuts définis par les conférences *épiscopales*.

Dans une lettre — récemment publiée — à la commission française, *le cardinal Roger Etchegaray*, président de la conférence épiscopale *française*, avait fait remarquer que « *les préoccupations intérieures à la France ont tendance à faire oublier aux évêques les dimensions internationales de la vie du monde et de la vie de l'Eglise* ». Il demandait que le conseil permanent soit informé d'une manière régulière des travaux et des réflexions de la commission. Il rappelait que c'est à la commission sociale de l'épiscopat d'établir de manière appropriée un lien plus organique avec Justice et Paix. D'autre part, Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims, a été confirmé dans son mandat de président de Justice et Paix.

Ainsi se trouvent renforcés les liens entre la *conférence* épiscopale et la commission française qui fonctionne maintenant depuis douze ans. Cet organisme apparaîtra mieux dorénavant dans son rôle de « *collaborateur direct de l'épiscopat* ». Cette formule, plus décentralisée que jadis, pourrait accroître l'audience et le crédit moral de la commission Justice et Paix. Celle-ci, qui compte une vingtaine de membres (*secrétaire* : abbé Pierre Toulat), se veut pluraliste dans sa composition (prêtres et laïcs).

H. F.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Henri Fernand Lucien FORTÉ,
M. et Mme Philippe BAUCHARD,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Suzanne et Pascal,
le 3 novembre 1979.
Mulhouse, Paris, Strasbourg.

Adoptions

— M. André ESNAULT est heureux d'informer qu'il a adopté à titre plénier
Olivier,
né le 8 mars 1963.
6, rue de l'Amiral-de-La-Roncière-Le Noury, Paris (12e).

— M. Bertrand JACQUILLAT et Mme, née Frachon, sont heureux d'annoncer la naissance de
Carla et Marie.
Bogota, le 29 septembre 1979.
43, rue Copernic, 75116 Paris.

Décès

— Mme Gaston Arbonville, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston ARBONVILLE,
ancien directeur adjoint industriel de la compagnie aérienne U.T.A.,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu subitement le jeudi 1er novembre 1979, à Maisons-Laffitte.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 novembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Urbain, place de la Liberté, à La Garenne-Colombes.
26, rue Médéric,
92250 La Garenne-Colombes.

— Le président, la direction générale, la direction industrielle et tout le personnel de la compagnie aérienne U.T.A. ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston ARBONVILLE,
ancien directeur adjoint industriel U.T.A.,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu subitement le jeudi 1er novembre 1979, à Maisons-Laffitte.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 novembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Urbain, place de la Liberté à La Garenne-Colombes.

— Mme Jacques Beaumont, son épouse,
Mme Dominique Beaumont et sa fille,
M. et Mme Jacques Lichnerowicz et leurs enfants,
M. et Mme François Beaumont, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Jacques BEAUMONT,
commissaire-priseur,
survenu le samedi 3 novembre 1979, dans sa soixante-sixième année, muni des sacrements de l'Église.
La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale Saint-Spire à Corbeil (91), le mardi 6 novembre 1979, à 14 h. 30, et sera suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité familiale à Étampes.
Ni fleurs ni couronnes.
10, avenue Carnot,
91100 Corbeil-Essonnes.

— Me Dominique Ernoul,
Les collaborateurs de la S.C.P. Jacques Beaumont - Dominique Ernoul,
Le président et les membres de la chambre de discipline des commissaires-priseurs de la région parisienne,
ont la tristesse de faire part du décès de
Me Jacques BEAUMONT,
commissaire-priseur à Corbeil,
survenu le samedi 3 novembre 1979.
21, rue du Docteur-Vignes,
91100 Corbeil-Essonnes.

— Mme Jean Casteran, son épouse,
Catherine, Marc Devade et Julien,
Elisabeth Casteran,
Pierre Dominique Casteran et Martine,
Anne, Jacky Olivier, Marc et Charlotte,
Agnès Casteran, ses enfants et petits-enfants,
Mme Henri Casteran, sa mère,
M. et Mme Pierre Casteran et leurs enfants,
Mme Pierre Maurel et ses enfants,
M. et Mme Henri Pitté,
Ruth Schadegg,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
Jean CASTERAN,
ingénieur civil des Mines
et ingénieur en chef
à la Société Caillard,
survenu le 1er novembre 1979, à l'âge de cinquante-six ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 6 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent du Havre.
Les condoléances seront reçues sur un registre à signatures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
98, boulevard Clemenceau,
76600 Le Havre.

— Mme Louis Colin,
Mlle Paulette Colin,
M. et Mme Jean-Pierre Colin,
Philippe et Catherine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de
M. Louis COLIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'Instruction publique,
officier du Mérite civil,
maire honoraire de Laxou,
président d'honneur
du conseil de surveillance
et ancien directeur général adjoint
de l'Union des coopérateurs
de Lorraine,
président de l'association
des Amis de Louis Pergaud.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Genès, le 23 octobre 1979, suivies de l'inhumation au cimetière de Laxou.
43, rue Ernest-Albert, 54520 Laxou.
5, chemin du Pierrier,
1815 Clarens-Montreux (C.H.).
48, rue Champ-la-Garde,
78000 Versailles.

— Mme Adrien Dufour, ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Adrien DUFOUR,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 30 octobre 1979.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Pierreclos (Saône-et-Loire).
Une messe à sa mémoire sera dite ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

— Mme Guy Fougeirol,
M. et Mme Edmond Fougeirol et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Fougeirol et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Fougeirol et leurs enfants,
Mlle Claire Fougeirol,
MM. Francis, Bernard et Claude Fougeirol,
Mlle Annette Fougeirol,
Mme Elia Blachier,
Ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Guy FOUGEIROL,
conseiller général honoraire
de l'Ardèche,
maire honoraire
de Saint-Laurent-du-Pape,
président d'honneur
de la Mutualité sociale agricole
de l'Ardèche,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 1er novembre 1979, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 3 novembre, à 15 heures, au temple protestant de Saint-Laurent-du-Pape.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Dieu est amour. »
1 Jean, IV, 8.

— Mme Paul Fribourg,
M. et Mme Philippe Erny, Aude et Olivier,
M. et Mme Adrien Breger et leurs enfants,
M. Pierre Fribourg,
Les familles Levy et Eberhard,
ont la douleur d'annoncer la mort subite de
M. Paul FRIBOURG,
qui dirigea pendant de longues années la Société Félix Fribourg et Fils.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nancy, Châlons-sur-Marne.
M. Georges Galteau,
M. et Mme Philippe Galteau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Galteau et leur fils,
Mlle Marie-Madeleine Galteau,
Les familles Benedetti, Bonelli et Poli,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges GALTEAU,
née Marie-Catherine Poli,
survenu dans sa soixante-treizième année.
Ses obsèques auront lieu mardi 6 novembre, à 9 h. 45, en la chapelle de l'hôpital de Brabois, à Vandœuvre-lès-Nancy.
45, avenue du Général-Leclerc,
54000 Nancy.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Roger MONVERT,
née Ghislaine Couve,
survenu le 23 octobre, dans sa soixante et onzième année, après une longue maladie.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité, suivi de l'inhumation au cimetière des Batignolles, le 30 octobre 1979.
De la part de :
M. et Mme Paul Helmlinger et leurs enfants,
M. Edmond de Billy et ses enfants,
M. et Mme Philippe Couve et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.
« Notre espérance est dans ta miséricorde, Seigneur. »
3, rue des Juifs, 68150 Ribeauvillé.
Le Campet, 30460 Lasalle.
Courterolles, 89420 Guillon.

— Mme Louis Raynal, sa mère,
Mme Claude Cor-Raynal, sa sœur,
Mme Aline Raynal-Roques,
Mlle Martine Campion,
ont le regret de faire part du décès de
Jean RAYNAL,
ingénieur agronome,
maître de conférences,
sous-directeur
au Laboratoire de phanérogamie
du Muséum national
d'histoire naturelle,
survenu accidentellement, dans sa quarante-sixième année, au cours d'une mission scientifique au Niger.
Ses obsèques seront célébrées le 8 novembre 1979, à 13 h. 45, en l'église Saint-Médard, à Paris.

— Mme Henry Revel, son épouse,
M. et Mme El Khessassi,
Leila et Nicolas,
Mlle Sabine Revel,
MM. Denis, Xavier et Philippe Revel,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Revel, sa mère,
Ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henry REVEL,
survenu le 2 novembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 novembre 1979, à 13 h. 45, en l'église Saint-Sulpice de Paris-6e.
Ni fleurs ni couronnes.
72, rue de Rennes, 75006 Paris.

— Anceins, La Ferté-Fresnel.
Mme Gaston Rochette et ses enfants,
font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Arille-Gaston ROCHETTE,
chevalier de l'ordre de Léopold,
chevalier de l'ordre de la Couronne,
officier de l'ordre du Chêne
du grand-duché du Luxembourg
endormi dans la paix du Seigneur le 3 novembre 1979, à la Sifflètière, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Église.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 novembre 1979, à 15 heures, en l'église d'Anceins, sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
La Sifflètière, Anceins,
61550 La Ferté-Fresnel.

— Mme Georges Romestan,
M. et Mme Guy Romestan, Philippe, Jacques, Françoise, Hélène, Isabelle et Olivier,
M. et Mme Gérard Romestan, Yves et Lesley,
M. et Mme Maurice Ferranet, Michel Anne, Christian et Florence,
M. Fernand Romestan, ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Georges ROMESTAN,
survenu le 27 octobre 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
« Soyez en paix entre vous...
Soyez patients envers tous. »
(I. Thess. V, 14.)
13, rue F.-Fabrège, Montpellier.
53 C, faubourg Saint-Jaumes, Montpellier.
10, avenue Florian, Marly-le-Roi.
Onet-le-Château, Rodez.

Remerciements

— Les familles Malab, Sabri, Belahcel, très touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de
Mme Fatima MALAB,
née Sabri,
leur mère, épouse et parente, remercient très sincèrement, en Algérie et en France, tous ceux qui ont ressenti avec elles cette perte cruelle.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès du
docteur Pierre BLANCHON,
une messe sera célébrée le mercredi 7 novembre 1979, à 19 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).

— L'Association des Français libres fera célébrer, le vendredi 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du
Général de GAULLE,
chef de la France libre
et président d'honneur
de l'Association.
Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé le
docteur Jean LACAVE,
ancien élève de l'École
du service de santé militaire de Lyon,
médecin à Fès et Cherchell,
pour le premier anniversaire de son décès, survenu le 1er novembre 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
Jean TRABUT,
décédé le 18 septembre 1974, une messe sera dite dans la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e), le mardi 6 novembre, à 18 h. 30.

— Pour le quarantième jour de la mort de
Ivan WISCHNEGRADSKY,
un service sera célébré en l'église orthodoxe russe des Trois-Saints-Docteurs, 5, rue Pétel, 75015 Paris, le mercredi 7 novembre, à 17 h. 30.

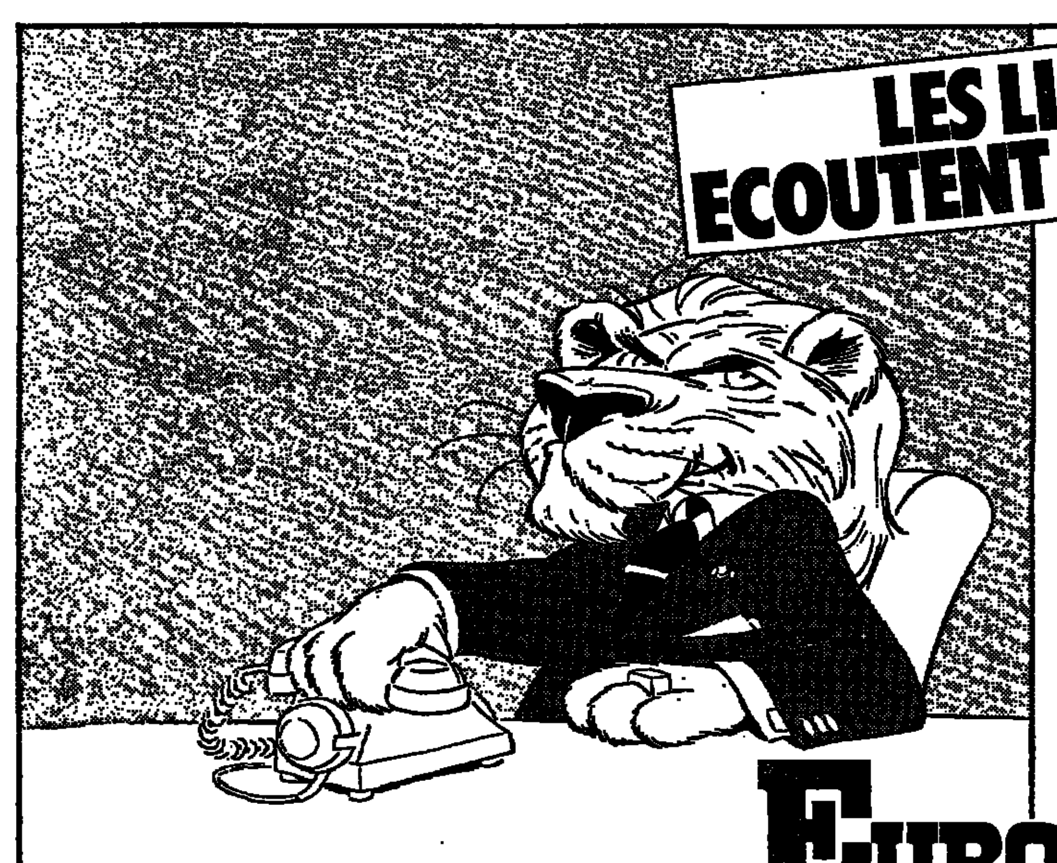
Avis de messe

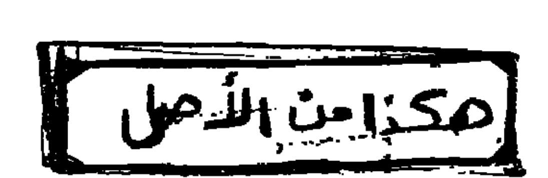
— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le jeudi 8 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, à Paris, à l'intention de
M. Bertrand FAIN,
expert agréé par la Cour de cassation, commissaire aux comptes de sociétés, décédé le 19 juillet 1979.

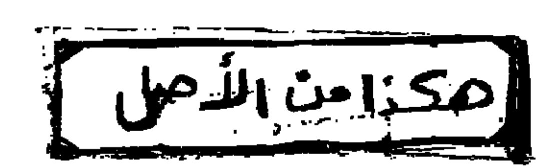
Communications diverses

— La vente annuelle de l'Association des Français libres se déroulera, comme les années précédentes, à la Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.
Cette année, les dates retenues sont les jeudi 8 novembre, de 14 h. à 20 h., vendredi 9, samedi 10, dimanche 11, de 10 h. à 20 h.
Cette importante manifestation de la saison parisienne permet de réunir, dans une grande démonstration d'entraide et d'amitié, les nations qui ont combattu durant la dernière guerre mondiale avec les Français libres, pour que le monde retrouve sa liberté.
Mme Valéry Giscard d'Estaing inaugurera cette vente le jeudi 8 novembre, à 15 heures ; elle sera reçue par le général d'armée Jean Simon, président de l'Association, dont le président d'honneur est le général Charles de Gaulle.









L'INGENIEUR AU FUTUR. NOUVEAUX DEFIS NOUVELLES DIMENSIONS.

EXPOSITION EXCEPTIONNELLE 60 ENTREPRISES FACE A L'AVENIR

150ème ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES

Cette manifestation exceptionnelle est placée sous la présidence effective de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

15, 16, 17, 18 Novembre

GRANDE EXPOSITION : 60 ENTREPRISES FACE A L'AVENIR.

Sur le thème "les laboratoires du Futur", 60 entreprises françaises présentent, en un panorama unique, les réalisations de pointe qui feront la France de Demain. Tous les grands secteurs de la vie économique sont représentés : informatique, énergie, transports, engenierie, mécanique, travaux publics, télécommunications, services, chimie, automobile, aviation, électronique, recherche, métallurgie.

COLLOQUE : ORGANISER LE PROGRÈS. MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT.

Deux journées de colloque sont organisées, où ces thèmes seront abordés. Deux grands débats et huit tables rondes animés par des personnalités de la vie économique directement engagées dans ces domaines.



14 h 30-17 h
4 tables rondes simultanées.
– l'industrie et la crise de l'énergie. Président : M. Jean-François Pintat, Sénateur, avec MM. Boiteux, Gaussens, Hibon, Pecqueur, Poncet, Sarkis, Sarre, De Wissocq.
– le secteur des transports face à l'avenir. Président : M. Xavier Karcher, Directeur général de Citroën, avec MM. Beteille, Fève, Marcq, Martin, Portnoff, Tiberghien, Walrave.
– techniques de l'ingénieur et sciences de la vie. Président : M. Paul Laurens, Docteur en Médecine, avec MM. Bazile, Collin, Coursaget, Fauconneau, Kolin, Lepatre, Sautier.
– télématique. Président : M. Patrick Nollet, Président de la CISI, avec MM. Bourin, Chavance, Clarke, Lagasse, Lemonnier, Moutier, Pelissolo, Thery.

17 h 30-19 h 30.
– grand débat sur la formation "polyvalence, recherche et formation permanente". Réunissant Mme Alice Saunier-Seïté, Ministre des Universités et MM. Aigrain, Maisonrouge, Gourisse, Pintat, Karcher, Laurens, Nollet.



10 h-12 h 30.
4 tables rondes simultanées.
– l'internationalisation de l'industrie. Président : M. Robert Galley, Ministre de la Coopération, avec MM. Audibert, Barbieux, Bouyssonnie, D'Herbes, Schlumberger, Schultz, Vernay.
– la responsabilité sociale de l'ingénieur. Président : M. Jean Fourastié, Membre de l'Institut, avec MM. Bidermann, Boursier, Delors, Gandois, Neuschwander, Remillon, Thomas.
– l'ingénieur et le cadre de vie. Président : M. Maurice Pérouse, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, avec MM. Ampe, Antoine, Besson, Ginocchio, Girault, De La Rochefoucauld, Thomas.
– l'initiative dans l'entreprise. Président : M. Yvon Gattaz, Président-Directeur général de Radiall, avec MM. Bossard, Essel, Lattes, Line, Raufast, Temkine.

15 h-17 h 30.
– grand débat sur l'industrie : "Comment assurer la compétitivité des entreprises françaises ?". Réunissant M. André Giraud, Ministre de l'Industrie et MM. Ceyrac, Maisonrouge, Galley, Fourastié, Pérouse, Gattaz, De Laage De Meux.

PALAIS DES CONGRES

Porte Maillot, Paris. 15, 16, 17, 18 Novembre.

Entrée libre.

Manifestation organisée par l'Association des Anciens Élèves de l'École Centrale.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

«Je suis prêt à rendre le premier une visite au chef de l'État est-allemand»

nous déclare M. Helmut Schmidt

Négociations américano-soviétiques, réarmement européen, rapports avec la République démocratique allemande, le chancelier Helmut Schmidt aborde ces sujets dans un entretien avec deux représentants d'« Europa » avant de donner son sentiment sur l'économie internationale, le Marché commun et la manière dont il est « vécu » par ses partenaires.

Deux points forts marquent cette interview : la manière dont M. Helmut Schmidt ouvre la voie à une rencontre avec M. Honnecker, chef de l'Etat est-allemand, et l'insistance avec laquelle il souligne l'importance d'une politique commune de l'énergie en Europe.

« Monsieur le chancelier, en Amérique, depuis peu, une inquiétude se manifeste, selon laquelle les Européens risquent de faire dépendre leur désir de réarmement de la ratification de SALT II.

— L'équilibre des forces est une condition indispensable pour une politique de paix efficace, continue et sûre. Cela veut dire, pour le secteur militaire, que, au cas où l'équilibre serait troublé quelque part, il doit être rétabli. Lorsque l'équilibre existe, il faut essayer de le transposer à un niveau inférieur, dans un accord réciproque, si possible dans un accord garanti conventionnellement et, mieux encore, dans un accord conventionnellement contrôlé.

» Il faut mener la politique d'équilibre et simultanément mener une politique de paix. Si on établit une parité dans le domaine de la stratégie intercontinentale, on ne peut alors dans d'autres domaines, tels que la stratégie européenne, laisser subsister des déséquilibres dangereux. L'équilibre est également une catégorie de la politique régionale, ce n'est pas seulement une conception attachée à des armes spécifiques.

» Partant de cette conception d'équilibre, qui est pour moi la condition d'une politique de paix couronnée de succès, j'ai œuvré pour SALT I comme pour SALT II et je le ferai pour SALT III et pour les M.B.F.R. (1). Soutenu par le progrès obtenu dans ce domaine jusqu'à présent, je travaille en même temps pour une politique de coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est, en premier lieu avec l'Union soviétique.

L'Europe dans les négociations sur les armements

— Est-ce que l'offre faite à Moscou d'une politique de contrôle de l'armement comporte une condition de résolution : en cas de succès des négociations, l'implantation en Europe d'« armes de théâtre » (2) *sera-t-elle entièrement ou partiellement abandonnée ?*

— Je l'ai dit au Bundestag au mois de juillet : en réponse à la politique d'armement poursuivie depuis des années avec le pacte de Varsovie, des mesures concrètes pour le réarmement peuvent être d'autant plus limitées qu'il est possible d'obtenir une limitation efficace des systèmes stratégiques continentaux, à l'Est comme à l'Ouest, dans des négociations du contrôle de l'armement, par exemple dans SALT III.

— L'Union soviétique ne pourrait-elle pas retarder le réarmement par des négociations et, peut-être, les rendre ainsi inefficaces ?

— Les négociations ne seront certainement pas simples. En Asie existe une deuxième force nucléaire. En Europe, en dehors des Américains, il y a encore deux autres puissances nucléaires. Mais les négociations ne sont menées qu'entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Elles ne peuvent être terminées en trois mois. Dans les conditions actuelles, nous disposons d'environ quatre années.

— Voyez-vous la participation des Européens seulement à titre consultatif ?

— Pas davantage. Je ne pense pas que les Français veuillent eux-mêmes participer sous une forme quelconque aux négociations. Le chef de l'Etat français l'a clairement refusé. La République fédérale d'Allemagne n'y participera pas davantage. Nous ne sommes pas une puissance nucléaire, nous ne souhaitons pas l'être, et nous ne voulons donner la possibilité à quiconque de nous soupçonner d'avoir de telles intentions.

— SALT III deviendrait-il donc une nouvelle négociation exclusivement américano-soviétique ?

— Je le pense volontiers. Mais je suis persuadé que les SALT III permettront la prise en considération des intérêts européens de façon appropriée.

— Est-ce seulement avec d'autres partenaires européens de l'OTAN, non atomiques, que Bonn entend mettre en place des « armes de théâtre », mais alors sans les faire servir par ses propres soldats ?

— De l'autre côté de nos frontières, et non seulement en Europe de l'Est, il faut éviter toute apparence, selon laquelle les Allemands aspireraient, ne serait-ce que de loin, à un pouvoir-clé sur les armes nucléaires. Réaliser cette condition ne crée aucune difficulté dans l'alliance occidentale et personne ne s'en est formalisé.

*— Prenez-vous au sérieux les spéculations de l'*Observer *sur toute une Allemagne neutralisée à la fin d'un plan soviétique de désarmement à long terme ?*

— Il faut s'attendre que la propagande soviétique essaie d'influencer les décisions de l'alliance occidentale et celles des Etats-Unis. Je ne vois aucune objection à formuler, dans la mesure où elle le fait par des engagements et annonces unilatéraux, comme par exemple le retrait allant jusqu'à vingt mille soldats et mille tanks. Mais ce que j'ai lu dans l'*Observer* au sujet d'une prochaine offre soviétique de réunir l'Allemagne, de la neutraliser, n'est qu'une tentative pour tromper le public allemand. La source qui en est à l'origine considère les Allemands comme plus naïfs qu'ils ne le sont. De telles intentions ne font pas partie de la stratégie soviétique.

— La France refuse aux Américains un rôle de direction ? Et vous-même ?

— Il y a deux puissances mondiales de la stratégie nucléaire, qui appartiennent aux plus grandes puissances économiques du monde et qui font également partie des Etats dont les peuples sont les plus riches du monde. Par comparaison, tous les autres Etats de l'Occident ont une moindre importance. Le Royaume-Uni et la France, comme les Etats-Unis, font partie de la catégorie des quatre puissances qui ont vaincu la coalition anti-hitlérienne et appartiennent *donc* à la catégorie des puissances de garantie pour Berlin. L'Allemagne se trouve encore dans une autre catégorie que le Canada, l'Italie ou d'autres Etats de l'Europe occidentale, parce que le peuple allemand est divisé, parce que la nation allemande ne s'est pas accommodée de sa division et à cause de la situation particulière de Berlin-Ouest.

» Si notre importance a augmenté au cours des dernières années, c'est essentiellement à cause du succès du processus de détente en Europe, engagé par les traités négociés par Brandt et Scheel avec Brejnev, avec Gomulka, ensuite par Genscher et moi-même avec Giereck, comme nous l'avons fait avec la R.D.A. Parce que l'accord des quatre puissances sur Berlin, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont le point culminant était jusqu'à présent Helsinki en 1975, ont élargi la liberté d'action, les possibilités de la politique étrangère allemande. Et nous n'avons pas laissé cette possibilité sans nous en servir.

Propos recueillis par
FRIEDHELM KEMNA
et **DAVID SPANIER.**

(1) Conférence de Vienne sur la limitation des armements en Europe.

(2) Expression américaine pour désigner les armes nucléaires n'appartenant pas au système stratégique central des Etats-Unis, mais aux théâtres d'opérations extérieurs, notamment européens.

Non au doublement du chômage d'ici à 1985 !

par MICHEL GODET

UNE croissance double de celle d'aujourd'hui, un chômage trois à quatre fois moins élevé, une inflation de quelques pour cent. Telle est l'image du « paradis des années 60 » que nous avons quitté pour aborder une terre inconnue des économistes, où l'essoufflement de la productivité n'empêche pas l'emploi de se dégrader et où le chômage élevé n'enraye pas l'inflation.

Le tableau s'assombrit encore. Il faut faire face à un nouveau renchérissement du prix du pétrole et à un regain de l'inflation qui gagne même certains pays, jusqu'ici épargnés, comme l'Allemagne. Comment sortir du cercle infernal « récession - inflation - chômage » ? Comment relever les défis (économiques, technologiques et industriels) auxquels l'Europe se trouve confrontée ?

A ces deux questions, le discours dominant fournit une réponse, que l'on peut résumer ainsi :

— L'exportation est le moteur de la croissance et, par conséquent, la source des créations d'emploi. D'ailleurs, l'Europe doit exporter des produits manufacturés pour payer la facture obligée et de plus en plus lourde des matières premières qui lui font défaut. Cette ouverture à l'extérieur, exigée par la croissance et la contrainte de balances de paiements rend nécessaire la compétitivité et contribue à la lutte contre l'inflation intérieure.

— Le maintien de la compétitivité de l'industrie européenne passe par l'amélioration de la productivité et des choix de spécialisation industrielle (activités à développer et à abandonner). Sinon, l'Europe pourrait être à la fois devancée par les Etats-Unis et le Japon et rattrapée par certains pays du Sud et de l'Est.

— Les autres avantages comparatifs (bas salaires, matières premières) n'étant pas en sa possession, l'Europe est condamnée à développer les secteurs à haute technologie qui sont le plus souvent économes de travail, et à organiser la régression de nombreux secteurs où la main-d'œuvre est importante (chantiers navals, textiles, sidérurgie, etc.).

En bref, il faut créer le chômage aujourd'hui au nom de l'emploi futur car protéger certains secteurs artificiellement reviendrait à les condamner totalement demain. En d'autres termes, gagnée ou non, la course à l'exportation — compétitivité — productivité — est d'abord perdue du côté de l'emploi.

Productivité contre emploi ?

Productivité contre emploi, ce vieux démon du dix-neuvième siècle semblait pourtant bel et bien enterré par la prospérité du vingtième siècle. Ainsi, par exemple, dans les années 60, le progrès technologique a été créateur d'emplois et l'abaissement des coûts consécutifs aux gains de productivité, a élargi les marchés, accru les revenus et la demande, de sorte que la croissance du PIB en volume (4,6 % de 1960 à 1973) a été supérieure à celle de la productivité (4,3 % en moyenne pour la même période dans la Communauté).

Aujourd'hui, le démon resurgit, la tendance est inversée, la productivité croît plus vite que le PIB en volume (respectivement 2,2 % par an contre 2 % par an dans la période 1973-1978). Ce qui, par définition même de la productivité n'a pu se faire qu'au détriment de l'emploi (la durée du travail restant presque inchangée). Par conséquent, s'il est vrai que les formidables gains de productivité dans la période de forte croissance économique des années 60 se sont accompagnés d'un quasi plein emploi, il est tout aussi vrai que malgré la chute de la productivité des années 70, le chômage a crû en raison d'une chute encore plus importante de la croissance économique.

Au moment où même les secteurs industriels les plus progressifs ne créent plus d'emplois (par exemple, en Allemagne, malgré une augmentation de 28 % de la production de matériel informatique en 1977, l'emploi dans cette activité a régressé de 4 % la même année) ; d'autres facteurs poussent à l'émergence du chômage comme « première branche de l'activité économique » en termes de nombre d'actifs « occupés » :

— Les rigidités de l'économie « formelle » (taxes, protections sociales diverses, etc.) favorisent l'apparition d'un secteur « informel » où les contraintes n'existent pas (travail au noir, *do-it-yourself*), mais qui pose un problème de fond pour l'emploi dans l'économie « formelle » : la demande de services marchands est ralentie et c'est autant d'emplois en moins créés dans un secteur sur lequel on comptait pour absorber les emplois libérés dans le secondaire par suite du progrès technique ;

(Lire la suite page 23.)

LA PROSPECTIVE EUROPÉENNE

Un futur conditionnel

UN début ? Un tournant ? Ou le commencement de la fin ? On s'interroge sur le futur de l'Europe. A moyen terme, les données de l'avenir des Etats-Unis, du Japon, de l'Union soviétique, sont connues et relativement précises, surtout dans le domaine économique. C'est l'Europe qui laisse les projectivistes du monde entier le plus perplexes. Le pire pessimisme, comme le plus grand optimisme, ne sont pas interdits en ce qui la concerne. Car de grandes inconnues régissent l'accomplissement de son destin dans les années qui viennent. Quelle sera l'issue de la lutte engagée, à tort ou à raison, entre les souverainetés nationales et une autre forme de souveraineté qui serait supranationale ? Quelles seront, au moins, les modalités de leur coexistence ? Si l'Europe à neuf, qui a du mal à organiser sa « communauté », *s'annonce à douze pour* 1985, combien comprendrait-elle de membres en 1990 et à la fin du siècle ? Quinze, dix-huit ? Ou, au contraire dix et... peut-être moins dans un embryon resserré ? Quels seront alors ses rapports avec l'Europe de l'Est, dans un *statu quo* permanent ou, au contraire, modifié ? A ces questions cruciales, chacun peut apporter des réponses différentes, en fonction de multiples facteurs dont seul l'avenir dira quelle aura été leur pondération réelle.

Mais au-delà des points d'interrogation, certaines réalités sont là pour imposer au futur immédiat des contours relativement précis. *« Dans un monde inégalitaire et conflictuel par essence, l'avenir n'est que la résultante de la confrontation de forces inégales corrigées par les tendances lourdes et les contraintes »* affirment les responsables du programme FAST de la Commission des Communautés européennes, une équipe de « prospectivistes » réunis pour trois ans avec un budget destiné à tracer le portrait de l'Europe possible et souhaitable à la fin du siècle. Alors que cette équipe internationale jette actuellement les bases de son futur édifice, d'autres livrent déjà le produit de leurs réflexions. C'est le cas de l'équipe d'*Interfuturs* de l'O.C.D.E., dont les travaux donnent une image de l'Europe par résultante : tout ce qui n'est pas le reste du monde industrialisé. Dans ses prévisions à l'échéance de l'an 2000, s'inscrit le cadre de l'action européenne pour les vingt années à venir. En France, un groupe de prospective européenne a été constitué au commissariat général du Plan, et son volumineux rapport est sur le point d'être publié.

Dans la plupart des pays d'Europe, des équipes publiques ou privées étudient, sur des points précis, les perspectives d'avenir de l'Europe. Les plus importants organismes de prospective se sont réunis en septembre dernier à Arc-et-Senans sur l'initiative de l'association internationale Futuribles pour confronter leurs conclusions et leurs projets au cours d'un troisième colloque européen de prospective. Ils envisagent de *fonder en commun une association* permanente européenne. C'est à l'ensemble de ces travaux, et d'autres comme le rapport de M. André Danzin intitulé « Science et renaissance de l'Europe » pour ce qui est de l'évolution technologique, que nous avons emprunté les différents éléments du dossier publié ici sur le futur de l'Europe.

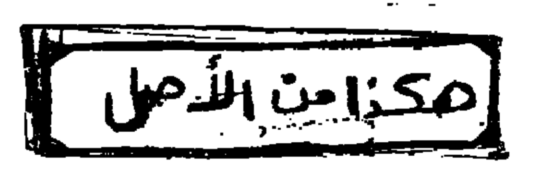
Convergences dans le marasme

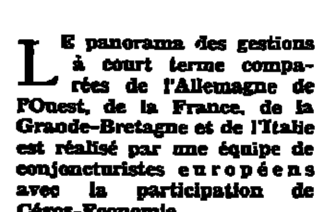
Si les divergences entre Européens sont nombreuses, on observe au moins ce que, à l'instar des responsables du programme FAST, on peut appeler des « convergences dans le marasme » : la croissance se tasse, le chômage s'aggrave, l'inflation persiste, et les contraintes internationales s'accentuent. Le taux de croissance européen moyen pour 1978 a été de 3,6 %, contre 1,8 % par an entre 1974 et 1977, mais 4,6 % l'an entre 1960 et 1970. M. Emilio Fontela indique (page 3) les perspectives pour les années 80, d'après le modèle économétrique de l'Institut Battelle, en constatant qu'elles sont moins bonnes que celles des Etats-Unis et du Japon. Le Vieux Monde a actuellement 6 millions de chômeurs, contre 2 millions dans les années 60. Combien en aura-t-il en 1990 ? Dans toute la région, les ratios de l'investissement par rapport au produit national brut sont tombés à moins de 3 % depuis le début des années 70, alors qu'ils avaient dépassé 5 % en 1964. Même si l'Europe fait globalement preuve d'un relatif dynamisme, puisque la productivité du travail y a augmenté récemment de 2,2 % contre 0,1 % dans la période allant de 1974 à 1978, soit un gain largement supérieur à celui des Etats-Unis (qui sont distancés, par ailleurs, par le Japon), la rentabilité du capital y diminue, et la productivité elle-même s'y essouffle.

Le fardeau des dépenses publiques est de plus en plus lourd, et, si l'on en croit les experts de la C.E.E., il a toutes les chances de peser encore davantage d'ici à 1990. Entre 1960 et 1977, le poids des dépenses publiques dans la production intérieure brute, en prix courants, est passé de 32,3 % à 46,3 % pour l'ensemble des pays de la Communauté. Les deux tiers de cette augmentation sont imputables aux transferts sociaux (santé, allocations chômage, etc.), et presque un tiers à la demande des administrations (salaires des fonctionnaires et autres).

(Lire la suite page 22.)

JACQUELINE GRAPIN.





LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Entre le frein et l'accélérateur

LES effets de la vague de hausses pétrolières du printemps commencent à peine à s'inscrire dans les chiffres des prix et des balances commerciales que déjà menace une nouvelle escalade. Les cours « spot » du marché de Rotterdam remontent vers les 40 dollars, poussant les pays producteurs à en profiter en détournant des cargaisons, ou indirectement en forçant leurs clients à acquitter des surprimes, voire plus simplement encore en augmentant leurs prix au-delà du plafond de 23,50 dollars le baril fixé fin juin par l'OPEP, comme l'ont fait la Libye et l'Algérie.

Ces hausses apparemment étonnantes (l'offre équilibre à nouveau la demande et les stocks sont reconstitués) le sont moins quand on les rapproche, comme l'a fait Cheik Yamani, des autres prix, et plus particulièrement de celui de l'or. La cause profonde est l'inflation mondiale, exacerbée par les spéculations, et que les prix du pétrole ne font que renforcer, avec le danger maintenant de la devancer en échappant au contrôle de l'OPEP.

L'évolution américaine récente est plutôt déconcertante, comme le montrent les chiffres de notre tableau. Elle illustre bien la confusion à laquelle peuvent conduire les désordres monétaires. Au lieu de la récession modérée qu'attendaient, et même souhaitaient, les autorités pour calmer l'inflation et diminuer le déficit de la balance des paiements, c'est plutôt une évolution désordonnée en dents de scie que l'on constate, et même une étonnante reprise. Ainsi, le P.N.B., qui avait progressé de 1,1 % au premier trimestre, a chuté de 2,3 % au deuxième, et est remonté à 2,4 % au troisième. Des observations analogues peuvent être faites pour la production industrielle (+ 0,5 % en septembre) ou les mises en chantier de logements (+ 2,4 %), qui avaient reculé en août.

D'où la perplexité des observateurs. Une récente enquête effectuée auprès des directeurs d'achat apporte quelques lumières. En effet, d'après eux « si le troisième trimestre a été bon, contrairement à l'attente générale, il faut en chercher la raison dans le champ libre laissé à l'inflation, qui a soutenu l'activité. Mais, ajoutent-ils aussitôt, les difficultés risquent de surgir dans les mois qui viennent ».

Cette analyse rejoint probablement celle que fait M. Volcker, président de la Banque de réserve fédérale. Ce regain subit d'activité et la flambée des prix de gros ont certainement beaucoup influencé les récentes décisions monétaires : élévation du taux d'escompte d'un point entier de 11 % à 12 % (mesure qui contrairement à la dernière augmentation de 10,5 % à 11 %, a été prise à l'unanimité) et obligation pour les banques de constituer des réserves représentant 8 % des nouveaux emprunts, les eurodollars étant eux aussi visés. M. Volcker voudrait absolument, une bonne fois pour toutes, casser les reins aux anticipations inflationnistes. Désormais l'argent sera non seulement cher, mais aussi rare. Ce coup de frein a commencé par effrayer nombre de responsables financiers, comme le contrôleur de la monnaie, M. Heimann, qui a parlé d'un « étranglement par le crédit ». Si les propos des autorités sont plus rassurants, il n'en reste pas moins que celles-ci doivent garder un pied sur l'accélérateur, prêtes à y appuyer le cas échéant. Ainsi M. Carter, en contradiction avec la manœuvre du FED, vient de parler d'allégements fiscaux à venir, promesses dont les considérations électorales ne sont pas absentes.

Les mêmes hésitations entre l'usage du frein et de l'accélérateur se retrouvent chez plusieurs gouvernements européens, d'autant plus grandes qu'ils évaluent mal les effets possibles de la nouvelle escalade des prix du pétrole et de la nouvelle politique monétaire américaine. La crainte de la récession est vive, bien que la réalité ne la justifie pas. Comme le montrent nos courbes, l'activité industrielle, si elle a parfois décéléré, n'a reculé nulle part. Elle reste toujours élevée en République fédérale (8 %), et le léger recul des commandes en août ne doit pas changer cette situation, que M. Volf von Amerongen, le président des chambres de commerce allemandes a analysée en constatant que les affaires vont bien dans pratiquement tous les secteurs. D'après M. Jens von Bandern elles sont même exceptionnellement bonnes dans l'industrie mécanique, où le taux d'utilisation des capacités a atteint un niveau record de 86 %, le plus élevé depuis 1974. Plein emploi aussi, ce qui est exceptionnel dans les pays industriels. A 3,2 % en chiffres bruts, le taux de chômage est le plus bas enregistré depuis cinq ans. Pourtant en dépit de ces bons résultats la crainte reste vive dans certains milieux politiques qu'en 1980 les affaires aillent nettement plus mal, et déjà quelques-uns réclament des allégements fiscaux. Mais le chancelier Schmidt, en accord avec la Bundesbank, et même avec le patronat et les syndicats, qui pour la première fois depuis deux ans se sont à nouveau réunis autour de la même table, garde plutôt le pied sur le frein.

Tenir le franc

Le gouvernement français est plus limité dans ses choix. Le rythme d'activité est médiocre. Néanmoins, comme le montrent nos courbes, la tendance loin de fléchir comme on le craignait s'est même légèrement redressée (5 %). Le taux de chômage, qui augmentait sans discontinuer depuis onze mois, jusqu'à se rapprocher du taux italien, redescend en septembre sous l'effet probable du troisième pacte pour l'emploi. Cependant, ces résultats un peu meilleurs, dus pour une bonne part aux anticipations inflationnistes tout comme aux Etats-Unis, restent fragiles. Le gouvernement français ne peut, comme son homologue allemand, lâcher l'accélérateur, tout en étant obligé par ailleurs, pour tenir le franc, de jouer fortement du frein monétaire. On peut se demander comment il pourra arriver à concilier les deux manœuvres, et faire en 1980 un déficit budgétaire dépassant les 40 milliards de francs, tout en limitant la croissance monétaire à un taux de 11,8 %, sensiblement inférieur au taux d'augmentation en valeur attendu du P.N.B. Il est probable que la rigueur sera quelque peu sacrifiée au maintien d'une activité suffisante.

En Grande-Bretagne, contrairement à ce qui se passe en France, on constate une nette décélération de l'activité, d'ailleurs prévisible puisque la bonne croissance des mois précédents ne constituait qu'un rattrapage des retards entraînés par les grèves, encore accentué par les achats anticipant les fortes hausses de la T.V.A. Ainsi en septembre les ventes au détail ont baissé de 0,6 % et en particulier celles des automobiles anglaises ont été doublement pénalisées par le mauvais climat conjoncturel et la concurrence grandissante des importations. Pourtant, malgré cette menace de stagnation et le pessimisme des chefs d'entreprise mis en relief dans les dernières enquêtes du C.B.I. (le patronat) et du *Financial Times*, le gouvernement anglais continue à appuyer sur le frein. Politique déflationniste vivement critiquée par le N.I.E.S.R. (National Economic and Social Research), qui prévoit en 1980 une forte montée du nombre de chômeurs à 1,6 million.

En Italie, où le rythme de croissance industrielle a très nettement décéléré jusqu'à se rapprocher de la stagnation, alors que l'inflation a explosé à 2,5 % sur le seul mois de septembre, le gouvernement de M. Cossiga a vivement appuyé sur le frein monétaire : ainsi le taux d'escompte vient d'être relevé d'un seul coup de 10,5 % à 12 %, suscitant l'appréhension du patronat. Cependant les autorités ménagent comme en France un déficit important dans le budget de 1980 qu'elles viennent de présenter : 49 000 milliards de lires (contre 40 000 dans le précédent) sur un total de dépenses de 125 000 milliards, avec des allégements fiscaux, et une forte contribution de l'Etat aux charges sociales des entreprises.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (—)	Contrairement aux prévisions, le P.N.B. n'a pas diminué au troisième trimestre, mais a même augmenté sensiblement de 2,4 % (après un recul de 2,3 % au deuxième trimestre). Sont aussi en hausse les ventes au détail (+ 3,1 % en août et + 2,2 % en septembre), la production industrielle (+ 0,5 % en septembre) et les mises en chantier de logements (+ 4,2 % en septembre).
PRIX	— (—)	L'accélération des prix de gros se poursuit et est même devenue brutale en septembre (+ 1,4 %) amenant le rythme des trois derniers mois à 15,8 %. Les causes : les hausses de l'énergie (6,8 %) et des produits alimentaires (1,8 %). Mauvais augure pour les prix de détail dont le rythme de 13 % sur juin-août ne peut dès lors que s'aggraver.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, après avoir augmenté de 5,7 % en juillet à 6 % en août, est retombé à 5,8 % en septembre. Cette amélioration constitue une surprise et est due à un recul du nombre de chômeurs (de 6,1 à 6 millions) et à une augmentation de la population active (de 96,9 à 97,5 millions).
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives, après avoir reculé de 86,3 % en mai à 84,8 % en août, est remonté à 85,1 % en septembre.
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale (calculé Fob-Fob) qui s'était régulièrement réduit au cours des derniers mois, jusqu'à n'être plus que de 1,1 milliard de dollars en juillet, a de nouveau fortement augmenté à 2,3 milliards en août, et à 2,8 milliards en septembre, sous l'effet des hausses pétrolières et des importations de petites voitures. C'est là une grosse déception pour les autorités.
MONETAIRE ET FINANCIER		Les taux d'intérêt américains s'accélèrent encore plus et dépassent maintenant largement leurs records de 1974 : le taux d'escompte est à 12 % et le « prime rate » à 15,25 %. Dans les quatre grands pays européens les taux suivent plus ou moins : en France le taux de base bancaire a été relevé de 10,75 % à 11,85 %, et en Italie le taux d'escompte de 10,5 % à 12 %.
ECONOMIQUE		C'est finalement moins l'activité américaine qui influera sur la croissance des pays européens que l'escalade de leurs taux d'intérêt (entraîné par leur inflation et la faiblesse du dollar) qui pèsera sur leurs investissements et renforcera les pressions déflationnistes des hausses pétrolières.

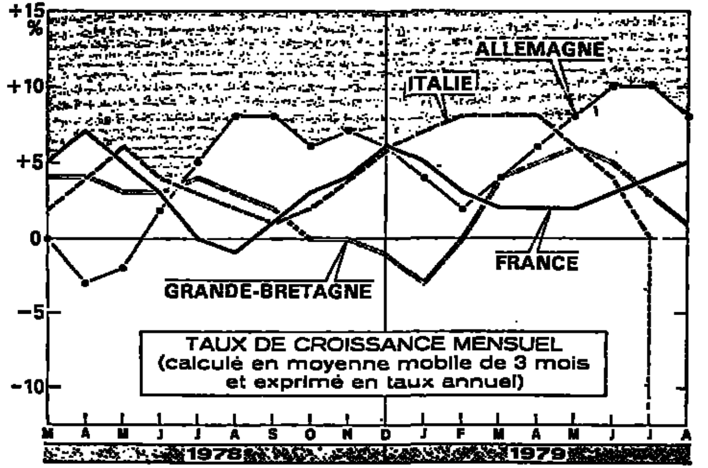
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	—	—	++	+	++
(tendance précédente)	++	—	—	++	+	++
FRANCE	+	— —	— —	—	—	+
(tendance précédente)	+	— —	— —	—	—	+
ITALIE	—	— — —	— — —	—	+	+
(tendance précédente)	+	— —	— —	+	+	+
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	—	—	—
(tendance précédente)	—	— —	— —	+	—	++

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

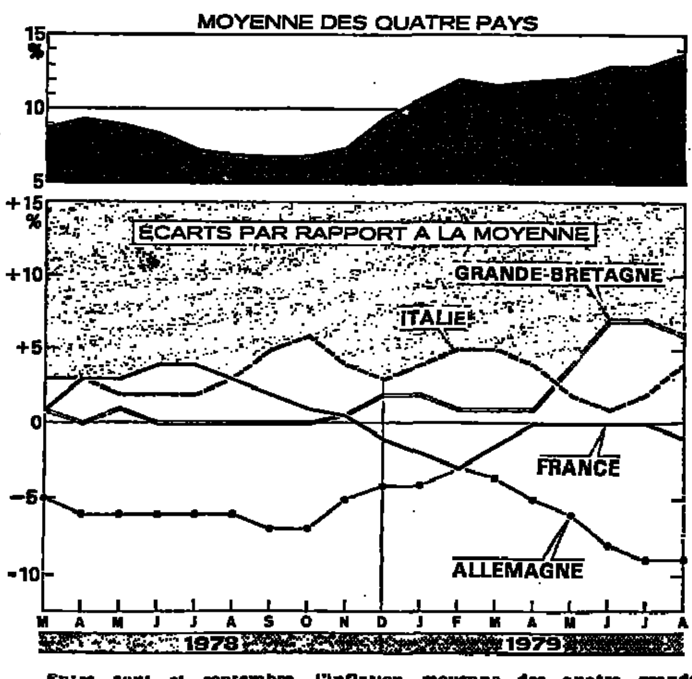
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



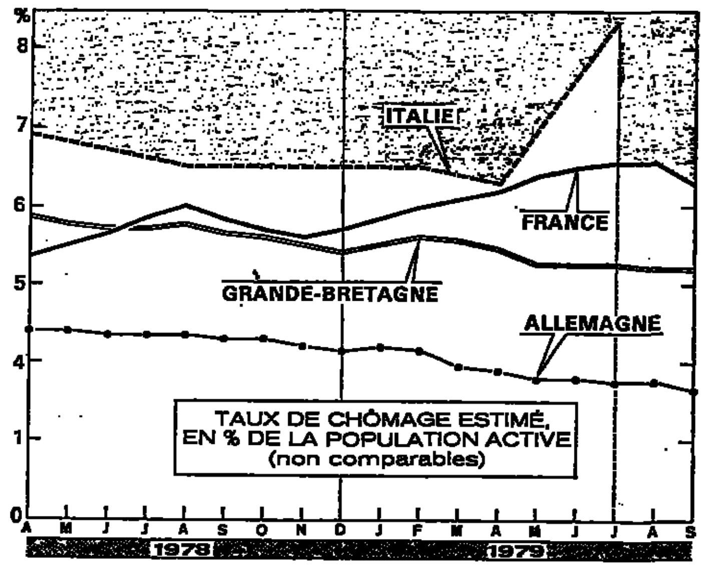
Entre juillet et août la croissance industrielle s'est maintenue à un niveau élevé en Allemagne fédérale (8 %) et s'est légèrement redressée en France (5 %). Elle a, en revanche, fortement ralenti en Grande-Bretagne (1 %), après le vigoureux rattrapage des mois précédents, ainsi qu'en Italie (0 %).

ÉVOLUTION DES PRIX



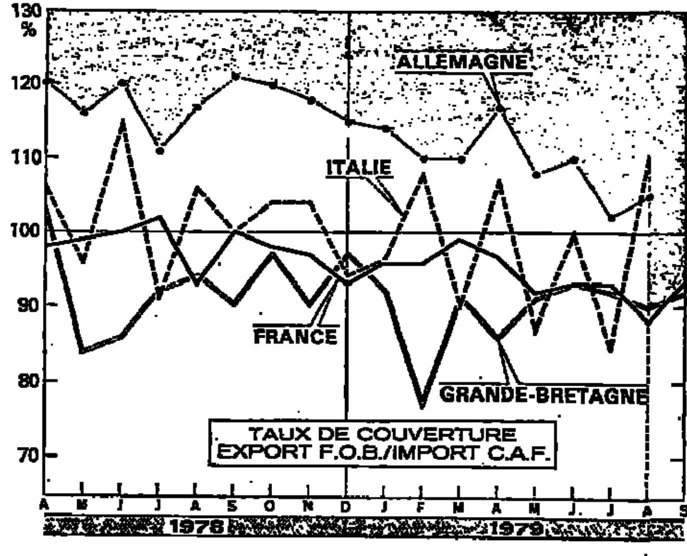
Entre août et septembre, l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a continué à augmenter de 13 à 13,75 %. Cette accélération est due surtout à l'Italie, où le rythme des prix est passé de 15 à 18 %, soit presque le même niveau que la Grande-Bretagne (20 %). En France, il est resté à 13 % (septembre a été meilleur avec 6,8 %). En Allemagne, la décélération à 4 % observée en août s'est confirmée avec le bon chiffre de septembre. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,3 % en Allemagne, 11 % en France, 15,7 % en Italie et 16,5 % en Grande-Bretagne.

NIVEAU DE CHOMAGE



Entre août et septembre, le taux de chômage par rapport à la population active (corrigé des variations saisonnières) a reculé encore une fois en Allemagne de 3,75 % à 3,65 %, et aussi — pour la première fois depuis onze mois — en France de 6,55 % à 6,30 %. Il est resté stable à 5,20 % en Grande-Bretagne, mais a augmenté de 7,30 % au deuxième trimestre à 8,30 % au troisième trimestre en Italie.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



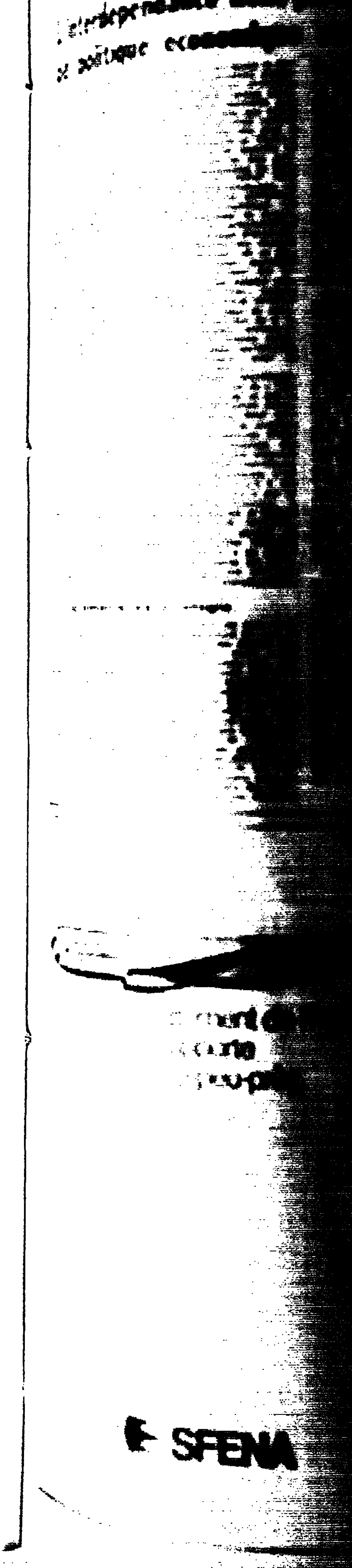
Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé FOB-CAB et corrigé des variations saisonnières) de l'Allemagne est resté, entre juillet et août, un peu au-dessus de 100 %. Celui de la France a légèrement augmenté entre août et septembre de 88 à 92 %, et celui de la Grande-Bretagne de 90 à 92 %. Le taux italien a chuté de 100 % en juin à 85 % en juillet, pour remonter fortement à 110 % en août.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Eric Wolfensohn.



LA COMMUNAUTÉ DEVANT LA CRISE

L'interdépendance tient parfois lieu de politique économique commune

Il n'existe pas de politique conjoncturelle commune ni de programme anticrise, qui seraient conçus, puis mis en œuvre à l'échelle de la Communauté. Cela n'est pas près de changer.

Pour des raisons politiques d'abord, puisqu'un pilotage centralisé de l'économie des Neuf, en admettant qu'il soit possible, supposerait un degré d'intégration qui n'est pas atteint. Mais aussi pour des raisons économiques : les situations des différents pays ne sont pas homogènes. L'Allemagne, par exemple, n'est pas en crise : elle connaît une croissance de l'ordre de 4 %, le chômage y a sérieusement diminué, l'inflation y est peut-être un peu plus vive que jadis, mais elle demeure modérée. Bref, toutes les nations du Marché commun ne relèvent pas de la même thérapeutique.

Cela dit, l'existence de la Communauté et les contraintes qui en résultent pour les gouvernements membres ont une influence importante, voire déterminante, sur la conduite des politiques nationales. Il y a même tout lieu de croire, surtout si le Système monétaire européen (S.M.E.) parvient à résister aux tensions internes et externes auxquelles il ne peut manquer d'être confronté, que cette influence ira croissant.

La destruction de la Communauté, c'est-à-dire la remise en cause du libre-échange et le rétablissement des barrières douanières internes, aurait, peu de gens le contestent, un effet déstabilisateur très grave sur la totalité des pays membres, y compris sur les plus prospères. Pour cette raison, les gouvernements, par simple intérêt égoïste, doivent veiller à maintenir un maximum de cohérence à l'intérieur de la C.E.E. et à empêcher sans perdre le moindre temps, l'apparition, ou au moins la persistance, d'une situation susceptible d'engendrer un processsus mettant en péril l'union douanière. Les Etats membres sont tellement liés les uns aux autres (même si, pour diverses raisons, c'est un peu moins vrai pour le Royaume-Uni) qu'ils se trouvent dans l'obligation de prendre en compte les effets de leur politique sur les économies de leurs partenaires. « *En juillet 1978,* commente, à titre d'exemple, un expert bruxellois, *les Allemands, qui venaient d'engranger un nombre considérable de dollars, avec les effets inflationnistes qu'une telle politique d'intervention sur le marché des changes implique, pouvaient, en se plaçant sur un plan purement national, voir surtout des inconvénients à une relance supplémentaire de leur activité économique et préférer terminer l'année avec un taux de croissance de 3 % au lieu de 4 %. Mais cette relance allemande, étant considérée comme nécessaire par les pays partenaires, devenait nécessaire pour la République fédérale.* »

Cette indiscutable interdépendance est le vrai levier de « l'action concertée » et de ce qui l'a précédée, à savoir l'effort collectif entrepris par les Neuf pour définir une esquisse de stratégie commune. Il est difficile d'évaluer les résultats concrets des efforts accomplis depuis plusieurs années pour mieux coordonner les politiques économiques. C'est là un domaine où il n'y a pas d'évidence, et où il n'y a pas de preuve disponible. Pourtant, la réflexion collective qui se déroule à tous les niveaux (ministres, banquiers, experts) aboutit au moins à une analyse commune de la situation, et à un accord sur les grandes lignes des orientations à donner aux politiques économiques des gouvernements.

Une amorce de stratégie

Cette amorce de stratégie concernant les années à venir, née de la réflexion commune, se trouve décrite dans un rapport rédigé par un « Groupe d'études des perspectives à moyen terme », ou encore dans le rapport économique annuel que vient de soumettre la commission aux gouvernements membres. On y trouve non pas les éléments précis de l'action conjoncturelle à conduire au jour le jour sur le terrain mais quelques données importantes acceptées par tous, et dont il y a donc tout lieu de penser qu'elles sous-tendront la politique développée dans chacune des capitales.

L'idée de base est sans doute que la Communauté ne peut se satisfaire, pour des raisons évidentes d'emploi, d'une croissance lente. Courant 1980, une politique de relance (politique budgétaire active, baisse des taux d'intérêt) serait souhaitable. On est d'accord aussi sur les conditions à remplir pour que cette politique de relance puisse être déclenchée. Il s'agit, d'une part, de la maîtrise de l'inflation, malgré la hausse permanente, considérée comme inévitable, de l'énergie importée, ce qui suppose un ralentissement, voire un gel des revenus réels des ménages. D'autre part, une réduction du rapport entre les besoins en énergie et le niveau d'activité économique est indispensable. Un tel programme, même tracé à gros traits, exige au moment de l'exécution, une coordination continue et étroite des actions entreprises. Les mesures de relance qui seront bientôt nécessaire « *ne seront efficaces,* lit-on dans le premier des rapports cités, *que si elles se poursuivent simultanément, de sorte que chacun bénéficie des efforts des autres en même temps que des siens* ». Des précisions sur l'opportunité d'une politique budgétaire plus active courant 1980 et sur les ajustements possibles de la politique à suivre devraient faire l'objet d'une action étroitement concertée, souligne la Commission dans son rapport économique annuel.

Plus nouvelle, l'idée qu'il est souhaitable, pour modifier le comportement et la nature de la croissance, de pratiquer progressivement une politique d'énergie chère réclame plus encore une action commune. « *L'étalement dans le temps ainsi que les modalités doivent être coordonnés entre Etats membres de façon à éviter que des tendances divergentes ne se développent en ce qui concerne l'évolution des coûts* », souligne un expert des Neuf, et déjà (mais l'idée, pour être séduisante, comporte des inconvénients : comment réagirait l'OPEP ?) certains proposent l'instauration d'un droit de douane sur le pétrole... qui permettrait de renchérir le prix de l'énergie (avec l'objectif de diminuer la consommation par rapport au P.N.B.). Cela permettrait aussi d'accroître les « ressources propres » de la Communauté, dont on sait qu'elles sont en voie d'épuisement.

Par ailleurs, comme le souligne la Commission dans son rapport économique annuel, le S.M.E., et ce n'est pas son moindre avantage, « *fournit un cadre pour l'élaboration d'un ensemble de politiques à court et à moyen terme* ». Il a pour objet de restaurer à l'intérieur de la C.E.E. des taux de change plus stables. Mais la défense de ce « système » exige sur bien des points, comme la politique des taux d'intérêt ou du crédit, une coordination accrue entre les Etats membres. C'est dire que le S.M.E. au-delà de ses objectifs propres, devrait logiquement devenir un facteur essentiel d'intégration des politiques économiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un entretien avec le chancelier Schmidt

(Suite de la page 19.)

» Mais du point de vue d'un Allemand, le rôle important des Etats-Unis d'Amérique résulte de tout ce que je viens d'expliquer. Peu importe que vous l'appeliez rôle de direction ou centre de gravité ou encore autrement, ce ne sont pas les mots qui comptent. La direction est exercée par une union d'Etats, qui ont entre eux des rapports d'association.

— *Est-ce qu'une rencontre entre vous et M. Honnecker, chef de l'Etat est-allemand, avant la fin de la discussion sur la politique de sécurité à l'Ouest est après tout possible ?*

— De telles visites ne doivent pas être liées à des conditions préalables. Je suis prêt à rendre le premier une visite à M. Honnecker, et, de ce fait, tout naturellement, ensuite, il me rendra visite ici. Actuellement, la date ne peut en être fixée. Nous n'en sommes pas encore là.

— *Nous entrons, je crois, dans une période de récession. Quelle en sera, selon vous, la gravité et quelle politique l'Allemagne fédérale adoptera-t-elle à cet égard ?*

— La République fédérale ne connaît pas de récession. Je crois d'ailleurs qu'il en est de même pour l'Occident dans son ensemble. Il y a en revanche un danger beaucoup plus grave pour l'économie mondiale, celui que font courir les hausses imprévisibles et peut-être un jour insurmontables du prix du pétrole. Cependant l'Allemagne n'envisage, dans l'état actuel des choses, aucune modification de sa politique économique, financière et monétaire. Je ne vois pas les raisons qui pourraient l'y pousser.

— *Nous savons que d'autres augmentations du prix du pétrole interviendront. Quelle doit être, selon vous, la réponse de l'Occident ?*

— L'Occident doit répondre, — et c'est d'ailleurs ce qu'il fait depuis cinq ans et devra continuer de faire au cours des quinze ou vingt années qui viennent — par la réduction de sa dépendance pétrolière vis-à-vis de l'étranger. Nous y travaillons dans mon pays. Il y a, il est vrai, une certaine méfiance à l'égard de l'énergie nucléaire utilisée pour la production d'électricité. Il n'est pas non plus facile d'augmenter l'extraction de charbon d'un pays. Cela pour diverses raisons. La main-d'œuvre en est une. L'importance de l'investissement en est une autre. La situation dans laquelle nous nous trouvons ne nous permet pas de renoncer à l'option nucléaire.

Priorité à une politique commune de l'énergie

— *Vous avez dit que les Etats-Unis, en tant que premier consommateur d'énergie, devaient donner l'exemple. Que pensez-vous des efforts américains dans ce domaine ?*

— Je crois que l'on ne peut pas ne pas souligner le fait que les importations américaines de pétrole ont, depuis le début de la crise, c'est-à-dire depuis la fin de 1973, augmenté des deux tiers. En dépit de tous les efforts du président et de son administration, cette tendance n'a pas véritablement été modifiée.

» Toutefois, pour autant que je puisse le comprendre, le président Carter me semble extrêmement actif dans ce domaine. Il n'est, certes, pas facile de transformer une économie et une société qui ont connu, pendant des générations, l'abondance en matière de pétrole et d'énergie sous toutes ses formes, ni de faire prendre conscience aux gens de la nécessité d'économiser.

— *Il y a, me semble-t-il, une mesure simple à prendre, celle qui consiste à augmenter les prix du fuel domestique.*

— Je ne préconiserai pas un blocage des prix. Il est évident que les gens économiseront une marchandise qui sera pour eux précieuse — et précieuse parce que chère. Il ne faut pas s'attendre que les gens réduisent leurs dépenses d'énergie si cette dernière reste à bas prix. C'est vouloir la quadrature du cercle.

— *Qu'aimeriez-vous voir se réaliser au sein du Marché commun au cours de l'année 1980 ?*

— En premier lieu, l'élaboration d'une politique commune dans le domaine de l'énergie. En second, une restructuration de la politique agricole commune. Enfin, une plus grande convergence des politiques économiques. Le mot de convergence est aujourd'hui utilisé, dans la C.E.E., avec un sens assez curieusement restreint, comme s'il n'avait de rapport qu'avec la contribution au budget commun. Cela, de mon point de vue, n'est pas une question primordiale.

— *L'Allemagne, en tant que membre le plus puissant de la C.E.E., va-t-elle prendre des initiatives nouvelles au cours des années 80 ?*

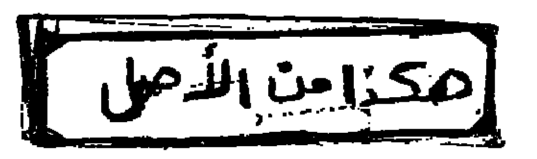
Les plus grands sceptiques

— Dans l'immédiat, c'est davantage, dirais-je, à la Grande-Bretagne de modifier son attitude, plutôt qu'au reste de la Communauté. Les Britanniques, même parmi ceux qui apparaissent comme relativement favorables à la participation de leur pays au Marché commun, sont les plus grands sceptiques que comptent les neuf ou les dix Etats membres. J'en comprends d'ailleurs très bien les raisons.

» La Grande-Bretagne a adhéré à la Communauté quinze ans après l'Italie, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique. Elle a une expérience communautaire moindre. Par ailleurs, je conçois tout à fait les réserves de certains Britanniques pragmatiques devant la bureaucratie bruxelloise. Sur le plan économique, cependant, le Royaume-Uni connaît, depuis deux ans, une situation difficile et a tendance à faire porter à la C.E.E. la responsabilité de problèmes auxquelles celle-ci est totalement étrangère. Je comprends tout cela, mais je ne l'approuve pas.

» J'ai toujours été persuadé que le bon sens des Britanniques, leur expérience internationale — expérience historique, politique, commerciale, — devaient avoir une influence tout à fait nécessaire au sein de la Communauté, qui a besoin d'être stimulée sur ce plan. C'est en tout cas ce que j'espère depuis 1957 ; et je continue aujourd'hui de croire que la Grande-Bretagne pourra jouer ce rôle. »

Propos recueillis par
FRIEDHELM KEMNA
et DAVID SPANIER.



L'EUROPE SERA PLUS VULNÉRABLE QUE SES CONCURRENTS

Une croissance ligotée

Dans le scénario le plus optimiste d'« Interfuturs », celui d'une croissance mondiale forte et d'une coopération entre pays développés et sous-développés, la Communauté, dont le produit intérieur brut représentait 19,6 % du total mondial en 1970, verrait son pourcentage tomber à 16 % en l'an *2000. Dans le même temps, les Etats-Unis tomberaient* de 31,2 % à 18,7 %, tandis qu'au contraire le Japon passerait de 6,3 % à 10,5 % et les pays en voie de développement de 17,7 % à 30,5 %. Cependant, dans ces trente années, le revenu par habitant serait passé de 2 450 dollars par tête à 7 962 pour les Européens, de 4 780 à 9 870 pour les Américains, et de 1 903 à 10 263 pour les Japonais.

Ces précisions sont le résultat d'un scénario parmi d'autres. *M. Emilio Fontela*, professeur à *l'université de Genève*, et conseiller économique de l'Institut Battelle, explique ici, comme il l'a fait au cours du colloque de prospective européenne d'Arc-et-Senans, pourquoi l'Europe risque en tout *cas de se trouver handicapée par rapport à ses grands* concurrents industrialisés, de telle sorte que sa croissance risque d'être moins forte que la leur.

par EMILIO FONTELA

L'ORDRE des taux de croissance, caractéristique des années 60 (d'abord le Japon, ensuite l'Europe et en dernier lieu, les *Etats-Unis*), s'est modifié au cours des années 70 ; aujourd'hui le Japon passe d'abord, en dernier lieu l'Europe. Et c'est l'Europe qui risque d'être la plus touchée par le ralentissement général au cours des années 80. Les rigidités structurelles des activités productives, les conflits sociaux, le ralentissement technologique, semblent devoir affecter *tout* particulièrement une Europe à court de ressources énergétiques et minérales, dans le lent processus de transition des économies des pays industrialisés vers des *formes* plus décentralisées, participatives et humanistes de la société postindustrielle. Parmi les facteurs qui peuvent entraîner une baisse du rythme de croissance au cours des dix prochaines années, cinq paraissent particulièrement importants.

● *LA CRISE ÉNERGÉTIQUE*

L'augmentation du prix du pétrole a posé pour l'Europe dans son ensemble un problème de transfert réel de ressources à l'extérieur, provoquant une lutte silencieuse entre pays européens, lutte qui a contribué à une décomposition progressive du processus d'intégration en créant une séparation malheureuse entre pays « forts » et pays « faibles ». En évaluant une intervention *militaire au Moyen-Orient, et* compte tenu du coût actuel des combustibles liquides de substitution qui est de l'ordre de 30 dollars le baril, le prix moyen du pétrole pourrait bien augmenter d'au moins 50 % en termes réels au cours des dix prochaines années (*et, si l'OPEP* poursuit la stratégie qui maximise son revenu à long terme, les augmentations ne seront pas progressives mais soudaines et fortes).

Même si une politique européenne orientée vers l'énergie nucléaire et les économies d'énergie permettait de réduire la *demande de pétrole, il est* très probable qu'au cours des années 80 le transfert réel de ressources requis pour l'Europe par ses besoins énergétiques augmentera *encore, renforçant ainsi les effets* négatifs sur la croissance qu'il a exercés depuis 1974. La situation américaine, à moyen et surtout à long terme, est sur ce plan nettement plus *favorable*, malgré les doutes qui peuvent subsister quant à sa rentabilité économique à court terme.

● L'INSTABILITÉ MONÉTAIRE

L'adoption des taux de change flottants, avec sa contrepartie d'une (apparente) plus grande indépendance des politiques monétaires nationales, est probablement à l'origine (plus encore que le problème pétrolier) de la coupure européenne entre pays « forts » et pays « faibles ». Sur le *plan intérieur*, ce n'est pas sans un certain fatalisme que la montée des prix est observée partout en Europe, et le climat psychologique qui l'entoure n'est pas très favorable pour l'endiguer.

● L'INADAPTATION DE L'ÉPARGNE A L'INVESTISSEMENT

Les études de la commission économique pour l'Europe des Nations unies ont mis en évidence *le fait que la constante* diminution de la productivité du capital des économies européennes est provoquée à la fois par l'évolution de la structure productive du secteur secondaire (lutte contre la pollution, décentralisation des unités de production, ...) et par le développement du secteur tertiaire. Alors que le besoin d'investissement pour assurer une certaine croissance augmente, on assiste depuis 1973 en Europe à un ralentissement des investissements, et en particulier de ceux du secteur privé.

Outre l'instabilité monétaire et le manque de confiance qu'elle engendre, la hausse des taux d'intérêt, alors que l'élévation du niveau d'endettement interdit la relance des investissements, peut en être tenue pour responsable. L'épargne des ménages s'éloigne des marchés de capitaux à revenu variable et même du logement pour se concentrer, avec l'augmentation de l'incertitude, sur les valeurs à revenu fixe (et cela malgré le fait que l'inflation leur attache généralement des taux d'intérêts réels négatifs). Le freinage des investissements est particulièrement sensible *dans* les domaines innovateurs qui requièrent une grande prise de risques ; la recherche, le développement, les productions pilotes, sont *sensiblement réduits*, et de *changement structurel* des activités productives en est ralenti.

● *LA MODIFICATION* STRUCTURELLE DE LA DEMANDE

Dans la plupart des pays européens, la demande *finale* intérieure donne, dès la fin des années 60, des signes de ralentissement, voire même de *saturation, pour de nombreux* produits manufacturés, et en particulier pour des biens de consommation durables. Un mouvement, en apparence inéluctable, se poursuit vers la demande de services marchands et non marchands. Cette évolution, assez semblable à celle qui a caractérisé l'économie américaine de l'après-guerre, entraîne une diminution des effets multiplicateurs dynamiques ; *dans* l'approche des modèles d'échanges *interindustriels de Leontief, on* pourrait dire que la demande finale s'oriente vers des structures qui génèrent moins d'effets indirects au niveau de la production. Ce facteur risque d'affecter d'autant plus la croissance économique européenne que souvent les secteurs qui souffrent de ralentissement de la demande sont aussi les plus fortement concurrencés par les producteurs des pays en voie d'industrialisation du tiers-monde.

● LE DÉSORDRE CONCEPTUEL DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les batailles dialectiques entre keynésiens et monetaristes, la confrontation systématique de diagnostics d'inflation de *demande et d'inflation de coûts*, n'ont contribué positivement ni à la création d'un climat de confiance dans l'efficacité de la politique économique ni, plus concrètement, à la relance de la production et de l'investissement et à la résorption du chômage. L'histoire économique établira peut-être un jour avec clarté la responsabilité dans la crise actuelle des économistes qui ont systématiqeument préconisé des mesures de politique économique à court terme pour traiter un problème d'évolution *structurelle* essentiellement de long terme. Tout ce qu'on peut demander aujourd'hui à la politique économique, c'est une garantie de continuité (stabilité des changes, régularité de la croissance de la masse monétaire, élimination du déficit du secteur public) qui *cherche à redonner* confiance dans la stabilité du système, et favorise les producteurs au lieu d'encourager les spéculateurs, en d'autres termes, une politique *économique* qui *crée* des conditions favorables pour augmenter la souplesse et l'adaptabilité de l'offre dans des conditions de stabilité monétaire et cesse de croire à la possibilité de contrôler le système *par* des manipulations de la demande agrégée.

Ces cinq facteurs, issus de la crise des années 70, affectent *différemment* les pays européens : ainsi, l'Italie ou l'Espagne sont *moins sensibles* au ralentissement de la demande de biens durables ; la Grande-Bretagne est mieux placée sur le plan énergétique. Un scénario tendanciel simulé par l'Institut Battelle (*Genève*) *à l'aide de ces modèles multisectoriels* Explor et Forsys aboutit à des taux de croissance supérieurs à 4 % pour l'Italie et l'Espagne *et de* l'ordre de 3 % pour l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne pour la période 1980-1990. Est-il nécessaire de préciser que, avec ces systèmes de croissance et malgré le prolongement de la tendance passée à la diminution des horaires de travail, le problème du chômage reste entier ?

Seuls signes encourageants, le S.M.E. et la prise de conscience de plus en plus générale de l'inefficacité des politiques de gestion de *demande*, et de *la* nécessité de privilégier une approche structurelle des problèmes de l'offre.

Il apparaît *de plus en plus* évident que les pays isolés seront incapables de retrouver un chemin de croissance assurant le plein emploi, et que l'accélération du processus d'intégration économique devient une nécessité inéluctable. Un projet énergétique européen, une véritable *politique de solidarité* transrégionale, un mécanisme d'assistance à la reconversion industrielle, une politique extérieure et de défense commune, seraient quelques étapes susceptibles de redonner aux agents économiques européens confiance dans le futur.

TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

	1970/60	1980/70	1985/80	1990/85
France	5,6	3,5	3,2	3,3
Grande-Bretagne	2,8	2,3	3,0	3,0
Italie	5,5	2,9	4,0	4,4
R.F. d'Allemagne	4,7	2,8	3,0	3,2

* Moyenne annuelle à prix constants.
Source : Modèles Explor et Forsys de l'Institut Battelle, Genève, Scénario central.

ÉVOLUTION DU CHOMAGE (+)

	1970	1980	1985	1990
France	0,5	1,5	1,6	1,6
Grande-Bretagne	0,6	1,5	1,4	1,2
Italie	1,1	1,8	1,7	1,6
R.F. d'Allemagne	0,2	1,0	0,9	0,8

* En millions de travailleurs.
Source : Modèles Explor et Forsys de l'Institut Battelle, Genève, Scénario central.

Un futur conditionnel

(Suite de la page 19.)

« La prolongation des tendances actuelles pourrait amener les dépenses publiques à représenter 55 % du P.I.B. communautaire en 1990 », observe-t-on à Bruxelles. On remarque en même temps que les dépenses consacrées à la défense ont accusé une baisse sensible depuis 1960 (puisqu'elles représentent moins de 2 % du P.I.B. en 1978 contre plus de 3 % en 1960), ce qui ne saurait probablement durer, alors que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont des taux plus que doubles. De même les dépenses d'investissements publics ont vu leur part dans le P.I.B. stagner depuis 1960 et même décroître dans certains pays comme la France et les Pays-Bas, ce qui pourrait changer devant la nécessité d'un plus grand soutien de l'activité économique. Pour l'heure, la Communauté européenne en tant que telle consacre plus de 70 % de son budget à l'agriculture, qui ne représente que 11 % de la population active, et il y a de fortes chances que cela doive changer.

Les inégalités régionales, qui s'expriment par les différences de densité de la population, de revenus par tête, d'impact des restructurations industrielles (plus du cinquième de l'emploi dépend de secteurs menacés en Ecosse, en Lorraine, au Val-d'Aoste, etc.), du taux de chômage en *général* et de celui des jeunes en particulier, auront tendance à s'accentuer dans l'avenir, car les régions dans lesquelles la population en âge de travailler est appelée à croître fortement (de plus de 10 % par an de 1975 à 1985) sont les plus pauvres : Irlande, Espagne, Portugal, Italie du sud, Sardaigne, Grèce, nord et ouest de la France. La liberté de circulation dans l'Europe des Douze se traduira donc vraisemblablement par des *migrations importantes* vers l'Allemagne, la région parisienne, la région de Londres... où la population active diminuera naturellement de 5 % par an dans la même période.

L'avenir économique de l'Europe dépendra, pour une large part, de sa capacité à maîtriser le progrès technologique. C'est l'un des domaines où l'action communautaire fait actuellement défaut, puisqu'elle n'assure *que 0,6 % de l'ensemble des* dépenses privées et publiques de recherche et de développement réalisées dans l'Europe des Neuf.

Dans un *« diagnostic synthétique »*, les prospectivistes bruxellois comptent, au chapitre des forces de l'Europe, son héritage culturel et sa diversité, son capital de connaissances technologiques et d'éducation, sa puissance commerciale et monétaire, son marché de 260 millions de riches consommateurs, ses relations privilégiées avec le tiers-monde et son potentiel agricole. Au chapitre des faiblesses s'inscrivent la dépendance en énergie et en matières premières, une démographie déclinante, des conditions de sécurité incertaines, une vulnérabilité globale, une dépendance technologique croissante, l'absence d'industrie européenne intégrée, le manque de consensus sur le type de société souhaitable, de *fortes* inégalités sociales et régionales, l'hétérogénéité politique et l'instabilité dans certains pays, à quoi s'ajoutent des règles de décisions communautaires complexes.

Toutes *ces* forces et ces faiblesses ne *s'exercent pas au* même titre, mais leur champ d'action est celui du possible, tant il est vrai que, comme le dit Jacques Lesourne, qui dirigea les travaux d'*Interfuturs* pour l'O.C.D.E. : *« Pour prévoir et maîtriser le futur, il faut à la fois savoir mépriser l'invraisemblable et se préparer à gérer l'imprévisible. »*

JACQUELINE GRAPIN.

...CONCURRENTS

Un futur conditionnel

D'ICI A LA FIN DU SIÈCLE

LES NOUVELLES FILIÈRES DE L'EMPLOI

Quels seront les nouveaux emplois de demain ? Les prospectivistes européens analysent plus facilement l'évolution économique en termes globaux que par secteurs, dans le détail. C'est là leur faiblesse. L'évolution actuelle est autre chose qu'une simple « crise ». Quelques-uns, toutefois, tentent, au-delà de la quasi-absence de méthodologie à laquelle ils se heurtent, de réfléchir plus avant.

KEITH PAVITT a tenté pour la Science Policy Research Unit de l'université de Sussex, en Grande-Bretagne, d'évaluer l'impact des changements technologiques s'annonçant pour les quelques années qui viennent dans les différents secteurs de l'industrie manufacturière (1). Il en ressort que de nombreux biens de consommation durables (notamment l'électroménager et l'automobile) déclineront, de même que les matériaux bruts, les produits synthétiques et agricoles rudimentaires dans les biens intermédiaires, l'industrie lourde et mécanique « standard », et certains domaines de l'administration se livrant à des opérations simples. En revanche, l'avènement de techniques et de systèmes électronisés complexes rend l'industrie lourde plus sophistiquée là où elle survit, la chimie devient plus fine, l'agriculture plus technique et, dans les biens de consommation durables, le même processus se développe. On le sent déjà partout, et il s'agit moins de prospective que d'évolution en cours.

Priorités souhaitables

Partant de l'analyse des domaines en voie de développement rapide, ou sur le point de le devenir, M. André Danzin a tenté de définir, pour la Communauté européenne, un tableau de critères et de secteurs permettant de choisir les priorités souhaitables dans le champ du possible. Parmi les secteurs en développement rapide, ceux qui touchent à l'utilisation du temps en dehors du travail et à toutes les activités liées à l'information émergent nettement et plongent leurs ramifications dans des domaines qui semblent encore infiniment lointains, mais ne le sont probablement pas autant qu'on ne le croit (utilisation domestique de l'information, éducation permanente individuelle, etc, avec toutes les fabrications et les services qui s'y rapportent).

Surviennent aussi tous les développements liés au progrès technologique dans la production et l'utilisation d'énergie, l'exploitation des océans, l'espace, l'écologie et la préservation des ressources naturelles, la compréhension des phénomènes de la nature (climatologie, vulcanologie, océanographie), les progrès des *sciences de la vie (médecine*, agronomie, etc.) en tête duquel se trouvent ceux de la biologie qui devrait avoir autant d'impact sur la transformation de la vie au vingt et unième siècle que l'électronique du vingtième, veaux indicateurs économiques et sociaux, etc.

Pour les prospectivistes d'*Interfuturs*, l'ordre actuel d'évolution se présente comme suit. En tête, l'électronique, avec la révolution des microprocesseurs ; ensuite, l'exploitation des ressources énergétiques et minières des océans ; puis le développement des énergies nouvelles ; et, enfin, la bio-industrie, avec ses applications dans les domaines de l'énergie (les biocombustibles), l'alimentation animale, l'agriculture, la chimie, la médecine, etc.

Jusqu'où ira-t-on ? Lucien Gerardin, responsable de la recherche du groupe Thomson, s'interroge à propos du développement de l'informatique, comme on peut le faire à propos de la biologie et de quelques autres domaines actuellement en évolution rapide : compte tenu du rythme de doublement, tous les dix-huit mois, les mémoires collectives magnétiques vont, à la fin du siècle, dépasser en capacité les possibilités de stockage ultime dans un cerveau humain.

L'émergence en cours des organisations télématiques, véritables « super-êtres » vivants organisés, représente une mutation décisive dans le développement de la vie et de l'intelligence sur notre Terre. Alors que la mutation de la mémoire génétique à la mémoire par apprentissage avait été très lente, la mutation *actuelle de la mémoire individuelle* par apprentissage à la mémoire collective artificielle va se produire si rapidement (en quelques décennies) qu'elle risque bien de prendre une allure explosive. L'humanité saura-t-elle ou non maîtriser cette révolution ? Cette interrogation ne laisse-t-elle pas derrière elle la presque totalité des problèmes trop quotidiens qui agitent les hommes ?

ÉCONOMIE AGRICOLE — ÉCONOMIE INDUSTRIELLE — ÉCONOMIE D'INFORMATION

% de la population active aux États-Unis

50 — 40 — 30 — 20 — 10 — 0

INFORMATION — INDUSTRIE — SERVICES MATÉRIELS — AGRICULTURE

1860 — 1880 — 1900 — 1920 — 1940 — 1960 — 1980

LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Source : tableau présenté par Lucien Gérardin au colloque de l'association Futuribles d'Arc-et-Senans.

l'évolution prodigieuse des techniques de l'information (téléconférences, méthodes audiovisuelles, réseaux de circulation des données, etc.), la transformation des transports (nouveaux moteurs, déplacements sur coussins d'air, etc.), l'amélioration des techniques d'organisation, de planification, de communication dans la vie sociale avec le progrès des sciences humaines : étude des organisations, analyse des systèmes, création de nou-

J. G.

(1) *Rapport pour la septième* conférence de la division de prospective de l'Association européenne pour la recherche en marketing industriel. Publié dans « Futures », août 1978.

Quelques nouveautés pour demain

● **La télévision à neutrons.** — La transmission des images télévisées a une limite : les ondes hertziennes qui les portent se propagent en ligne droite et ne peuvent atteindre des récepteurs au-delà de l'horizon. Elles ont besoin de répétiteurs de surface pour suivre la courbe terrestre. Pour passer d'un continent à l'autre et d'un hémisphère à l'autre on doit avoir recours à des satellites de télécommunication géostationnaires.

Tout cela sera superflu dès qu'apparaîtront les téléviseurs à neutrons. Ces particules subatomiques privées de masse peuvent en effet traverser la matière solide, à une vitesse très proche de celle de la lumière, sans subir la moindre altération. Elles peuvent donc atteindre les antipodes en traversant le centre de la Terre. En modulant convenablement un faisceau de neutrons on peut transmettre sur toute la planète les sons et les lumières sans répétiteurs en surface ou dans l'espace.

● **Nous conduirons par la voix l'automobile.** — Dès que l'ordinateur sera en mesure de recevoir et de reconnaître sans erreur la voix humaine, nous pourrons conduire les automobiles de manière tout à fait détendue, c'est-à-dire sans garder continuellement les mains accrochées au volant et les pieds ancrés aux pédales. Il suffira de transmettre à l'ordinateur une série d'ordres essentiels : les autocommandes guidées par l'élaborateur feront le reste.

● **Le médecin à la boutonnière.** — Les expériences faites par les médecins des cosmonautes pour suivre à longue distance leurs conditions biomédicales nous permettront un contrôle médical permanent. Chacun de nous pourra porter sur le thorax de légères brides à ventouses avec des appareils de mesure qui contrôleront le rythme cardiaque, le rythme respiratoire et circulatoire, la tension, et la température corporelle. Un petit émetteur dans la ceinture ou dans la poche relèvera ces données en toute circonstance (sommeil, veille, repos, fatigue...) et les enverra selon un code individuel, sans confusion possible, à un grand ordinateur central (un par ville ou par région). L'ordinateur confrontera ces données avec la situation de normalité individuelle qu'il aura en mémoire. Dès qu'apparaîtra un symptôme préoccupant, il enverra un signal d'alarme au patient, par exemple une vibration sur la peau, afin qu'il consulte au plus vite un médecin.

BRUNO GHIBAUDI.

La lutte contre le chômage

(Suite de la page 19.)

— Loin de croître, l'emploi dans le tertiaire actuel pourrait même diminuer puisque pour la première fois depuis des décennies l'innovation technologique (microprocesseurs) va entraîner des gains de productivité dans un secteur (banques, assurances, travaux de bureau, etc.) qui en réalisait peu et créait beaucoup d'emplois ;

— La montée en puissance de l'« activité » chômage sera soutenue au moins jusqu'en 1985 par l'évolution démographique, dans la mesure où d'ici là la population active de l'Europe croîtra à un rythme trois fois plus élevé que dans la période 1965-1975.

Dans ces conditions, seul le retour à la croissance économique très forte de l'ordre de 7 % à 8 % par an pourrait voir le chômage ne pas s'aggraver. Mais cette hypothèse déjà peu vraisemblable n'est pas souhaitée par les défenseurs de la monnaie.

Dès lors, il est tentant de ne pas attendre un doublement du *chômage* pour *suggérer un ralentissement* de la productivité plus fort que celui de la croissance, par exemple, en différant certaines innovations. Le remède serait sans doute pire que le mal ! Le recours à la technologie est une nécessité qui aggravera le chômage, mais sans doute moins que si l'on se résignait à une pause dans ce domaine.

Si l'on refuse un doublement du chômage d'ici à 1985 (il y aurait alors plus de chômeurs que de fonctionnaires !), il faut revoir certains aspects de l'ouverture à l'extérieur, sans pour autant tomber dans l'écueil du protectionnisme et préparer une organisation socio-économique développant d'autres modes de vie. Dans cette optique, les voies à explorer sont multiples, et surtout socio-politiques :

— *Mieux « compter sur ses propres forces »* et développer des productions et des techniques de substitutions aux importations, par exemple, de soja ou de bois de construction, ces derniers représentant le deuxième déficit de la Communauté, après le pétrole ;

— *Rechercher une croissance plus créatrice d'emplois.* L'ère de l'énergie chère devrait annoncer le crépuscule des technologies « labour saving » (substituant de l'énergie à du travail humain) et l'aube des technologies économes d'énergie.

— *Développer une économie mixte* avec un secteur exposé à la concurrence et un secteur protégé axé notamment sur les secteurs non marchands et les besoins collectifs (culture, éducation, santé, entretien du patrimoine architectural et naturel, etc.).

Pour le secteur exposé, la concurrence devrait être plus internationale qu'européenne. La grande différence avec les Etats-Unis et le Japon est que l'Europe n'a pas d'industrie à l'échelle de son marché intérieur et que nombre d'entreprises nationales se livrent à une concurrence extérieure sans merci qui les affaiblit toutes relativement ;

— *Partager et vivre le travail différemment,* c'est-à-dire de manière plus souple et moins contraignante : travail à temps partiel et retraite à la carte, travail chez soi..., protection des activités informelles et hors marché, y compris le travail au noir, qui, après tout, représente un emploi spontané répondant à un besoin mieux adapté à la demande (prix, délais) que le service correspondant offert sur le marché, et prouve que le système social trouve toujours les moyens de contourner ses propres rigidités. Vivre le travail différemment, c'est aussi ne plus faire de l'homme encombré, l'exemple de la réussite sociale et du chômeur un exclu. En attendant, le temps où le non-travail, c'est-à-dire l'occupation socialement productive dans les loisirs, la culture, la relation avec les autres, sera le lot du plus grand nombre.

MICHEL GODET.

« Il s'agit moins d'économiser que d'utiliser rationnellement l'énergie »

nous déclare M. Jean Saint-Geours

M. Saint-Geours, président du groupe SEMA (Metra International), vient de présider, à la demande de la Commission de Bruxelles, un groupe de onze experts pour l'étude des modalités d'une croissance économe en énergie. Il commente ici les résultats de son rapport qui vient d'être rendu public.

— *Monsieur le président, vous avez remis à la Commission des Communautés européennes de Bruxelles un rapport « Pour une croissance économe en énergie ». Au-delà même de ce rapport, quel type de société développée vous paraît pouvoir vivre dans l'avenir en utilisant un minimum d'énergie ? Est-ce possible ? Est-ce probable ?*

Il s'agit moins d'économiser l'énergie dans des conditions générales de gaspillage relatif que de promouvoir ce que nous appelons une « utilisation rationnelle de l'énergie ». Ainsi il est moins question de lever le pied de l'accélérateur d'une voiture fortement consommatrice d'essence que de concevoir des voitures faiblement consommatrices aux performances suffisantes, ou d'abaisser la manette du chauffage dans une maison qui transpire de la chaleur par de multiples ouvertures que de les boucher.

» Une utilisation rationnelle de l'énergie devrait ainsi permettre de gagner 20 à 35 % de la consommation dans les transports, de 15 à 35 % dans l'industrie et l'agriculture, et jusqu'à 50 % dans les secteurs domestiques et le tertiaire en se contentant de développer et d'appliquer des techniques connues, par exemple les pompes à chaleur et des matériaux de construction.

» Les régulations électroniques de la circulation devraient permettre (selon des experts japonais) d'économiser jusqu'à 20 % de la consommation automobile en ville.

— *La Communauté européenne, qui vous a demandé ce rapport, entend-elle avoir une politique volontariste en la matière ?*

— Certainement, mais il n'est pas facile de mettre tout le monde d'accord à Bruxelles. On procède surtout par recommandations. Il y a cependant des moyens indirects d'agir. Ainsi lorsque nous préconisons la mise en place de normes communes obligatoires pour l'automobile, l'électroménager et les appareils de chauffage. C'est un moyen à la fois de se protéger contre ceux qui ne les respecteront pas et de s'obliger à les respecter. Les constructeurs automobiles européens commencent d'ailleurs à comprendre que c'est leur intérêt vis-à-vis de leur concurrents américains et japonais. En outre, même si les pays européens sont dans des situations différentes, ils peuvent au moins se mettre d'accord sur des règles de transparence, de vérité des coûts et pour se rapprocher du prix de substitution des autres sources d'énergie au pétrole, ce dont nous sommes encore loin...

— *Si vous vous placez en l'an 2000, qu'est-ce qui aura changé ?*

— On aura renouvelé des parcs de véhicules, de machines industrielles et, dans une certaine mesure, de logements. L'énergie solaire ne représentera qu'une petite part de la consommation, et la fusion nucléaire ne sera pas d'une utilisation immédiate.

— *Ainsi les rapports entre énergie et développement deviendront-ils plus ambigus...*

— On a longtemps cru que la consommation d'énergie était un signe du développement. Nous affirmons maintenant que non seulement une forte consommation d'énergie n'entraîne pas forcément la croissance (on l'a vu longtemps aux Etats-Unis), mais encore pour obtenir la croissance économique dont nous avons besoin, une utilisation plus rationnelle de l'énergie, est une condition impérieuse, sinon nous buterons sur des problèmes de prix ou d'approvisionnement.

— *C'est ce que disent les Arabes ?*

— Ils ont raison, en principe, mais ont tort de précipiter les choses.

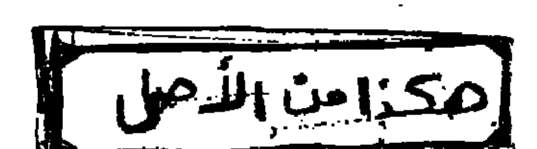
— *Si les Etats-Unis continuent à vouloir utiliser un maximum d'énergie et considèrent qu'il est plus économique de payer le pétrole relativement cher que de faire les investissements nécessaires à une utilisation rationnelle de celle qu'ils ont, cela ne rend-elle pas l'Europe, même économe en énergie, dans une position de compétitivité inférieure ?*

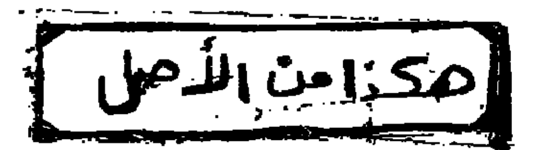
— Ils risquent de pousser à l'augmentation des prix. D'où la nécessité d'obtenir d'eux une coopération internationale plus grande. Mais l'Europe, qui est beaucoup plus dépendante de l'extérieur, n'a pas le choix. Il lui faut absolument rationaliser sa consommation, ne serait-ce que pour limiter les risques politiques auxquels elle s'expose vis-à-vis des pays producteurs.

— *Quels sont les domaines vers lesquels vous encourageriez de jeunes entrepreneurs à se lancer pour à la fois créer une affaire et favoriser la nouvelle politique énergétique européenne ?*

— C'est assez difficile à dire. Dans des domaines importants comme la pompe à chaleur ou la régulation électronique de l'automobile, les gros investissements en recherche et développement ne sont à la portée que de grandes entreprises. Mais il y a, dans les matériaux de construction, dans les procédés de régulation (y compris dans l'industrie), tout ce qui est compteurs, thermostats, modulation, automatismes, etc., des places à prendre...

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.





LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Vers l'éclatement ?

LA politique agricole commune (PAC) est soumise à des tensions internes de plus en plus fortes, qui se conjuguent avec les pressions exercées depuis longtemps par de nombreux pays tiers désireux de développer davantage leurs exportations de produits agricoles vers un marché de plus de deux cent soixante millions de consommateurs.

par MICHEL PETIT (*)

Certes, les défenseurs de la PAC ont beau jeu de montrer que la Communauté est le plus grand importateur mondial de produits agricoles et que le volume de ses importations agricoles s'accroît constamment. Sur le plan interne, les performances de la PAC ne sont pas mauvaises si on les juge en fonction des objectifs figurant dans le traité de Rome (accroissement de la productivité, parité des revenus agricoles, stabilité des marchés, sécurité des approvisionnements, prix raisonnables). Tous n'ont pas été atteints également, mais, de toute façon, cela n'était pas possible puisqu'ils sont en partie contradictoires. Au total, il ne fait pas de doute que l'accroissement de productivité a été considérable, que le degré de stabilité obtenu est très bon eu égard au caractère aléatoire de la production agricole, que les approvisionnements sont assurés. Le revenu agricole moyen a beaucoup augmenté, mais il n'a pas en général atteint le niveau de parité espéré.

Plus grave sans doute, les disparités de revenus agricoles, que ce soit entre pays, entre régions, au sein d'un même pays ou entre types d'exploitation sont considérables et probablement pas en voie d'être réduites. Quant à savoir si le niveau des prix est raisonnable, tout dépend du point de vue où l'on se place. Pour le consommateur britannique autrefois approvisionné directement sur le marché mondial, un prix du beurre largement supérieur au prix néo-zélandais apparaît prohibitif. En revanche, dans les pays du continent, probablement très attachés à la sécurité de leur approvisionnement alimentaire et à la stabilité des marchés, on sait qu'un prix néo-zélandais ruinerait de nombreux producteurs condamnés alors à venir grossir les rangs déjà trop garnis des chômeurs urbains, tout en accélérant l'abandon de régions entières menacées par une dépopulation qui a déjà été très rapide.

Bavures monétaires et « excédents »

Même si l'on reconnaît que le bilan économique de la politique agricole commune a été dans l'ensemble plutôt positif, au regard des objectifs qui lui ont été assignés, on ne peut pas ignorer que cette politique est aujourd'hui confrontée à des problèmes particulièrement difficiles. Tout d'abord, les perturbations monétaires ont entraîné la création des « monnaies vertes » et des « montants compensatoires monétaires », qui sont autant d'obstacles à la réalisation de l'unicité des prix, caractéristique pourtant essentielle de tout marché commun.

Par ailleurs, pour plusieurs produits importants, des « excédents » sont apparus. Certes, le terme d'excédent ne peut pas être défini ici de façon simple, uniforme et rigoureuse. Mais il n'empêche que l'écoulement de nombreux stocks de produits laitiers est parfois presque impossible au-delà de ce que représentent déjà les exportations commerciales et l'aide alimentaire au tiers-monde, que la vente des céréales sur le marché mondial n'est possible qu'à un prix nettement inférieur au prix fixé par la PAC pour le marché européen, et qu'il en est de même pour le sucre avec l'inconvénient supplémentaire que nos exportations sont accusées de perturber gravement un marché très important pour les pays en voie de développement produisant du sucre de canne.

En outre, le coût budgétaire de cette politique est élevé puisque c'est le budget communautaire qui finance l'écoulement des produits agricoles dans les pays tiers. Il en résulte que le financement de la PAC représente 75 % des dépenses de ce budget. Ce pourcentage élevé reflète certes l'absence ou la faible importance des autres politiques communautaires, mais il indique aussi très clairement que le coût budgétaire de la PAC ne peut pas augmenter énormément si l'on ne trouve pas de nouvelles ressources pour ce budget. Or, comme celles-ci proviennent, d'une part, des prélèvements à l'importation des produits agricoles dans la Communauté et, d'autre part, des contributions des Etats membres, le maintien de la PAC, avec la poursuite probable de l'accumulation des excédents qui l'accompagnerait, exigerait un accroissement de ces contributions provenant des budgets nationaux. Est-il réaliste de penser que cela sera politiquement possible ? Plusieurs gouvernements ont déjà indiqué qu'ils ne voulaient pas en entendre parler.

Un compromis fragile

Face à ces problèmes, les propositions de solution ne manquent pas : mise en place d'une politique cohérente résolument exportatrice et donc de conquête des marchés, instauration de mesures visant à limiter la production (quota, quantum), suppression des aides communautaires, mais aussi nationales, aux investissements accroissant les productions excédentaires, baisse du prix relatif des produits agricoles et indemnités compensatrices pour les régions ou les agriculteurs les plus pauvres...

Compte tenu des intérêts mis en jeu, il est clair que le choix de telle ou telle combinaison ne peut-être que politique. Or la régulation des choix politiques dans le cadre des institutions communautaires est toujours difficile. L'instance supérieure, celle où se prennent les décisions les plus importantes, est le conseil des ministres. Bien souvent, il s'agit d'un lieu où s'affrontent les intérêts nationaux beaucoup plus qu'une institution où souffle un esprit communautaire.

Objet d'affrontements entre des intérêts nationaux, la PAC est forcément un compromis entre eux. Le compromis actuel est-il durable ?

Le moins que l'on puisse dire est que les points de vue nationaux sont très divergents. Les Italiens mettent l'accent sur les disparités de revenus au sein de l'agriculture européenne, particulièrement entre les régions, et condamnent la PAC parce qu'elle ne les a pas réduites. L'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal accentuera ce problème. Les Britanniques soulignent qu' *« une politique qui transfère en permanence des fonds d'une zone géographique relativement pauvre vers une zone plus riche et, ce faisant, stimule dans les pays riches une production qui n'a pas de débouché est indéfendable »*.

Le « point de vue français » reflète davantage les intérêts des agriculteurs et plus particulièrement les positions des organisations professionnelles agricoles. On comprend que celles-ci soient attachées aux principes fondamentaux de la PAC, qui leur assure des débouchés rémunérateurs, qu'elles demandent des prix aussi élevés que possible pour leurs produits et, également, la mise en place d'une politique plus résolument exportatrice.

Pour les Allemands, la fragmentation du marché résultant des montants compensatoires est une bénédiction puisqu'elle permet des prix internes élevés, qui sont jugés acceptables compte tenu de la répartition des revenus et de l'équilibre socio-politique à l'intérieur du pays sans l'accroissement des charges budgétaires qu'entraîneraient l'alignement de tous les prix européens sur les prix allemands. Par ailleurs, en matière de commerce international, la priorité pour eux porte sur les exportations industrielles qu'il ne faut donc pas mettre en danger par une attitude agressive en matière d'exportations agricoles.

A ces tensions internes, qui sont, on le voit, considérables, il faut ajouter les pressions exercées de l'extérieur par les pays désireux de retrouver, de maintenir ou même, si possible, d'accroître leur part du marché européen. Dans ces conditions, on imagine mal comment la PAC pourrait surmonter la crise de son financement, qui ne manquera pas de se produire prochainement.

Compte tenu de la diversité des points de vue nationaux, il sera très difficile de maintenir le caractère communautaire de la politique agricole.

(*) Président de l'Association des économistes agricoles européens.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE ACCUSE LA C.E.E. DE PROTECTIONNISME ET DE « DUMPING »

La politique agricole commune est de nouveau sur la sellette. Depuis quelques semaines, les assauts redoublent : au Parlement européen, les députés britanniques ont argué de la vente de beurre à bas prix à l'U.R.S.S. pour repartir à l'attaque sur la participation anglaise au budget communautaire. Une guerre franco-anglaise du mouton s'est déclenchée à propos d'une condamnation par la Cour de justice des pratiques françaises de restrictions des importations de viande ovine en provenance du Royaume-Uni, dont le gouvernement de Paris ne veut pas tenir compte. A l'issue d'un entretien avec Mme Thatcher, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Muldoon, avait déclaré fin septembre : « La politique agricole commune est « un régime inique, un non-sens économique... la C.E.E. ne durera pas éternellement ».

Enfin, le 15 octobre à Luxembourg, les huit ministres des finances ont fait savoir à leur partenaire, Sir Geoffray Howe, chancelier de l'Echiquier, qu'il n'était pas question d'accorder une réduction « substantielle » de la contribution britannique au budget européen de 1980.

LA Nouvelle-Zélande est, pour l'Europe, bien davantage qu'une ferme un peu trop modèle, perdue à 20 000 kilomètres en mer. L'aide qu'elle a, durant la seconde guerre mondiale, apportée à la Grande-Bretagne, a contribué à la libération de l'Europe. Il n'est pas exclu qu'une telle situation ne se présente à nouveau dans le Pacifique sud, qui est en train de devenir une région stratégique, la Nouvelle-Zélande peut jouer — davantage probablement que l'Australie — un rôle décisif. Pour l'heure, elle est excédée par la politique agricole commune dont l'effet sur son économie est terriblement néfaste.

Le désaccord anglo-franco-irlandais sur le marché français du mouton et de l'agneau éclaire une fois de plus les aspects délicats des relations entre la Communauté européenne et la Nouvelle-Zélande. Lors d'un séjour dans ce pays, il y a quelque temps, M. Gundelach, commissaire européen à l'agriculture, a affirmé au premier ministre, M. Robert Muldoon, passer plus de temps sur les dossiers néo-zélandais qu'il n'en consacrait à n'importe quel autre pays du monde. Je me trouvais moi-même en Nouvelle-Zélande au mois d'avril dernier. Un collaborateur de M. Muldoon me confia alors être convaincu que les gouvernements européens auraient aimé voir la Nouvelle-Zélande et ses trois millions d'habitants, ses neuf millions de bovins et ses soixante millions d'ovins s'enfoncer dans la mer, entraînant avec eux leurs problèmes et leurs inconvenants défis à la politique agricole commune.

L'amertume est la même, d'un côté comme de l'autre. Car, pour un Anglo-Saxon, l'efficacité néo-zélandaise est un reproche permanent et une mise en accusation du système agricole et de l'économie paysanne des pays européens, à l'exception peut-être de la Grande-Bretagne. Pour un Européen, cependant, les méthodes et les structures néo-zélandaises ne peuvent être comparées, en termes purement comptables, aux besoins politiques, sociaux et écologiques d'un type d'agriculture — imbriquée dans toute une organisation industrielle moderne affirmant son droit de vivre et de prospérer conformément à ses propres valeurs — né longtemps avant l'invention des bateaux frigorifiques et l'implacable conversion de la superbe forêt néo-zélandaise en des pâturages plus riches que nulle part ailleurs.

Le conflit qui se dessine ici dépasse celui du prix du beurre, du fromage et de la viande d'agneau. Les faits cependant sont là. Pour simplifier (l'équation est complexe), nous dirons que lorsqu'une demi-livre de beurre (danois, irlandais, néo-zélandais, etc.) coûte à la ménagère britannique 3,50 francs, le prix de revient pour le producteur néo-zélandais peut ne pas dépasser 2,10 francs ; ou, si l'on préfère, en termes plus réalistes, celui-ci, à 2,50 francs, fera un bon bénéfice. Avec la taxe communautaire, en revanche, au prix actuel de 3,50 francs et à celui de 4,30 francs la demi-livre prévu pour la fin de l'année, la Nouvelle-Zélande parvient à peine à réaliser un bénéfice sur son quota.

Tel est donc l'effet produit par la taxe communautaire qui a été acceptée, en 1972, par le Parlement britannique lors de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun et aux « usages européens », puis approuvée, en 1975, par l'électorat de ce même pays par la voie du référendum. Mais en 1979 la réalité du commerce appelle une autre façon de voir, qui se reflète dans les propos acides des ministres britanniques sur la Communauté et ses budgets.

Le problème de la viande d'agneau

Le second problème est celui de la viande d'agneau. Depuis 1880, l'agneau est, en Grande-Bretagne, devenu un plat national — qu'il s'agisse de viande surgelée bon marché ou d'un produit frais plus cher. En Europe, en France en particulier, où son prix double par rapport à la Grande-Bretagne, l'agneau est une denrée de luxe. Si une réglementation sur cette viande intervient, comme semble le prescrire le traité de Rome, les Néo-Zélandais craignent que ce marché ne subisse le même sort que celui du beurre et que l'agneau ne devienne, au Royaume-Uni, un produit de luxe, onéreux, *à la française*, sous l'effet de la taxe communautaire. Le marché se reserrerait alors et les ventes néo-zélandaises diminueraient sans autre compensation pour le producteur.

Contrairement à ce qui se passe pour le beurre, cependant, l'Europe ne peut se suffire à elle-même dans le domaine de la viande d'agneau. Ainsi une source de riches protéines disparaîtrait-elle de l'alimentation des Britanniques, avec seulement des avantages mineurs pour l'élevage des bovins au Royaume-Uni, en France et en République d'Irlande, où ce secteur reste soumis à des contraintes écologiques et climatiques particulières. En revanche, une telle éventualité pourrait se solder par un désastre pour la Nouvelle-Zélande. Car l'industrie de la laine dépend de la production de viande d'agneau — tout comme, incidemment, lui sont liés une grande partie des investissements britanniques dans le commerce maritime, les assurances et les industries des dérivés de la viande. (La Nouvelle-Zélande ne possède pas des richesses aussi différenciées que l'Australie.)

En matière de fromage, cependant, les Néo-Zélandais se sont résignés. Leurs industries fromagères ou bien tournent encore pour peu de temps, ou bien ont fermé leurs portes quand les 70 000 tonnes de fromages qu'elles exportaient vers le Royaume-Uni ont été réduites, pour le quota de 1979, à 7 500 tonnes.

Les excédents sont des concurrents

Des aménagements de transition, périodiquement révisés, réglementent actuellement l'accès de la Nouvelle-Zélande au marché britannique. Le maintien de ces relations au-delà de 1980 dépendra des capacités de ce pays à diversifier ses exportations. La C.E.E. s'est engagée à ne pas se montrer insensible à ces tentatives.

Malheureusement, elle fait exactement le contraire dans la pratique, ce qui irrite vivement les Néo-Zélandais. Bruxelles se débarrasse, en effet, des excédents de beurre qu'a produits la politique agricole commune, en les vendant sur tous les marchés extérieurs qu'elle peut trouver — elle a mis sur pied tout un réseau d'agents de vente — à des prix équivalant à environ 30 % de ceux fixés pour les consommateurs du Marché commun. Quel que soit le nom, dans le jargon bruxellois, de pareils procédés, cela s'appelle, en Nouvelle-Zélande, du « dumping ».

30 % du prix d'un beurre à 2 557 dollars la tonne (au 2 février 1979), cela représente 732 dollars, soit un chiffre inférieur, ou égal, au coût de production de la Nouvelle-Zélande, le plus bas du monde.

Quoi qu'en disent les autorités de Bruxelles, ce sont elles qui fixent ainsi les prix mondiaux et empêchent Wellington de se dédommager, ailleurs, de la réduction qui lui est imposée de son commerce avec l'Europe. La taxe communautaire que doit acquitter la Nouvelle-Zélande favorise tout à la fois les excédents et le dumping ; et la C.E.E., qui l'empêche de trouver de nouveaux clients, lui demande de surcroît : *« Mais pourquoi donc n'êtes-vous pas parvenus à diversifier votre réseau commercial ? »*

Le schéma ne peut être le même pour la viande d'agneau : mais la perspective de ne pas trouver des débouchés pour son beurre hors du Marché commun et d'y voir diminuer les ventes de sa viande ne peut, nous le savons, que conduire à la mort la Nouvelle-Zélande. Le pays est déjà à ce point déprimé que, terre traditionnelle d'immigration, il exporte aujourd'hui, plutôt que son beurre, son fromage et sa viande d'agneau, quelque vingt mille jeunes par an !

Des forces nouvelles

Il est rare, néanmoins, qu'une nation consente, sans réagir, à son propre anéantissement. Des forces nouvelles, je crois, s'éveillent en Nouvelle-Zélande ; et des représailles sont à craindre pour la C.E.E. si celle-ci ne modifie pas sa politique agricole commune. La Nouvelle-Zélande est, je pense, déterminée à tranquillement réviser ses choix et à se tourner notamment vers le tiers-monde.

Cependant, elle commencera, de toute évidence, par agir sur le consommateur britannique, déjà exaspéré de voir absorbées par le budget communautaire les recettes du pétrole de la mer du Nord ; ainsi lui montrera-t-elle qu'il enrichit les paysans français, néerlandais et danois. Enfin, on a remarqué, à Wellington, que c'est le pays qui profite le plus de la politique agricole commune en Grande-Bretagne, à savoir la République d'Irlande, qui réclame une province du Royaume-Uni, s'estimant aujourd'hui suffisamment riche pour la gouverner.

On ne peut nier qu'à certains égards, la Nouvelle-Zélande soit elle-même son propre et pire ennemi. Sa politique dans le domaine des industries secondaires offre des parallèles frappants avec celle que mène l'Europe à l'égard de ses paysans. Son système de subventions est aussi complexe que celui de Bruxelles. Je partage, quant à moi, le point de vue de beaucoup d'économistes néo-zélandais (qui n'est cependant ni celui de M. Muldoon ni celui du chef de l'opposition, M. Rowling) selon lequel une dévaluation, la suppression des autorisations d'importation et la mise en place de droits de douane élevés s'étendant à tous les produits pourraient faire des merveilles.

Si de telles mesures permettaient d'aboutir à un accord *définitif* ouvrant le Marché commun aux produits néo-zélandais, une association nouvelle pourrait naître où chacune des deux parties trouverait son compte. Ni la Nouvelle-Zélande ne ses agriculteurs ne veulent d'aménagements provisoires, de marchés et de prix fluctuants ; ils exigent des garanties. C'est ce que réclament, de leur côté, les paysans européens.

ROY LEWIS.

Soyons sérieux

EXCLUSIVITÉ

« ALORS, monsieur le ministre, vous allez retrouver vos collègues prochainement au conseil européen de Dublin ?

— C'est exact.

— Ce sera le deuxième « sommet » qui se tiendra à Dublin ?

— C'est exact.

— La dernière fois, en 1975, vous y avez réglé le problème des contributions britanniques au budget de l'Europe des Neuf ?

— C'est exact.

— Mais ce mois-ci vous allez rouvrir ce même dossier ?

— C'est exact.

— Parce que le Royaume-Uni, bien qu'il soit l'un des Etats membres les plus pauvres de la Communauté européenne, risque d'en devenir le contribuable le plus important ?

— C'est exact.

— Malgré le mécanisme financier établi à Dublin en 1975 ?

— C'est exact.

— Mais si je comprends bien, monsieur le ministre, vous ne soutenez pas la plainte britannique ?

— C'est exact.

— Parce qu'il faut éviter toute notion de « juste retour » ?

— C'est exact.

— Connaissez-vous le dicton : « De chacun selon ses possibilités, à chacun selon ses besoins » ?

— Si vous vous imaginez que Mme Thatcher va me citer Karl Marx, bravo ! »

PANGLOSS.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

L'harmonie sur le vif.

La seconde moitié du siècle dernier avait vu l'éclosion de plusieurs traités d'harmonie, rapidement décriés mais toujours en vigueur aujourd'hui avec des aménagements qui ne changent rien au problème : l'harmonie (l'enchaînement des accords) considérée comme une science intemporelle, voire comme une discipline abstraite. Le traité de Schœnberg (1911), le premier à considérer l'harmonie d'un point de vue historique, étant toujours inédit en France, le livre d'Eveline Andréani : Antitraité d'harmonie, *né au fur et à mesure des besoins de son enseignement à l'université de Vincennes, peut être considéré non seulement comme l'antidote de l'enseignement traditionnel mais surtout comme un véritable outil de travail.*

Il ne s'agit nullement d'un traité d'harmonie, mais d'une étude poussée de l'harmonie qui ne prend pas la règle pour point de départ, mais les œuvres... Il fallait y penser, or, depuis que les disques comme les partitions classiques sont à la portée des étudiants, on continuait à faire comme si cela n'existait pas et lorsqu'un professeur d'harmonie demandait un électrophone, on lui répondait : « Pour quoi faire ? » *On doit peut-être préciser que le livre d'Eveline Andréani ne se lit pas toujours comme un roman, qu'il y faut de la persévérance, qu'il y a des exercices à faire à la fin de chaque chapitre et que l'étudiant qui s'y risquerait seul n'en viendrait peut-être pas à bout. Un livre de maître, donc, mais qui, mis en pratique, pourrait devenir aussi celui de ses élèves.*

G. C.

★ Eveline Andréani : *Antitraité d'harmonie.* Coll. « 10/18 », nº 1 263, 320 pages.

Pour les enfants.

Du piano à l'accordéon, de la harpe celtique au synthétiseur, sans oublier le jazz, la danse, le folk et le chant choral, on peut tout apprendre ou presque si on a la chance d'habiter Paris et d'être encore d'âge scolaire. Chaque arrondissement, on le sait, possède un conservatoire installé tant bien que mal à la mairie ou dans une dépendance, mais il y a tant d'écoles de musique, d'ateliers, de maisons de jeunes, de clubs et d'académies qu'on s'y perd ou qu'on n'ose s'y aventurer, faute peut-être de quelques informations préalables : l'âge minimum (de dix mois à quatorze ans) et ce qu'il en coûte par an, par cours ou par trimestre.

Les Cahiers de l'animation musicale ont réalisé pour la rentrée un document-répertoire où tous ces renseignements figurent par matière et par arrondissement. Le recensement ne prétend pas être exhaustif mais ces quelque cent cinquante adresses laissent au moins l'embarras du choix.

★ *Musique et danse pour les enfants à Paris.* Edité par le CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-93-60.

Création et documentation.

En février 1978, le ministère de la culture et de l'environnement, la SACEM et Radio-France annonçaient la création d'un Centre de documentation de la musique contemporaine installé dans les locaux de la SACEM et qui devait être une sorte de « syndicat d'initiative de la musique contemporaine ». Il se proposait de recenser les œuvres créées en France depuis 1970 (ou à l'étranger s'il s'agit de compositeurs français ou inscrits à la SACEM) ; chaque œuvre, classée par titre, par formation, par année et par minutage, est assortie d'une fiche technique complète. Outre la partition, le Centre possède, chaque fois que c'est possible, une cassette réalisée par Radio-France ou, à défaut, par l'auteur. Le C.D.M.C., qui vient d'ouvrir ses portes au public, s'adresse naturellement aux chefs d'orchestre, artistes, interprètes, responsables de programmation, étudiants ou chercheurs, mais aussi à toute personne qui s'intéresse à la musique actuelle.

★ Centre de documentation de musique contemporaine, 225, avenue Charles-de-Gaulle, *92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.* Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures. Téléphone : 747-56-30.

De Haydn à Xenakis

(Suite de la première page.)

Il apparaissait moins à l'aise (même techniquement) dans les *Kreisleriana* et le *Carnaval* de Schumann, avec son jeu plein de droiture très concentré, attentif surtout au message intime. Son romantisme schubertien est plus métaphysique, solitaire, que l'effusion, l'élan schumannien, qui s'adressent toujours à un partenaire pour le séduire, l'émerveiller ou se confier à lui. Et pourtant, avec une certaine *raideur, avec son côté plus extatique* que passionné, quel splendide Schumann il nous a donné, recréé à travers sa nature et ce toucher d'une profondeur inouïe qui retrouve le génie à sa source.

Expériences de l'espace

Changement de décor samedi avec un concert Xénakis entièrement spatialisé au Palais des sports, où les musiciens de l'excellent Orchestre de Liège, dirigé par Pierre Bartholomée, étaient dispersés à travers le public disposé en rond comme une vaste corolle de fleurs autour du chef d'orchestre. L'expérience s'avéra extrêmement intéressante : positive pour *Nomos Gamma*, œuvre écrite expressément pour cette formule, car on est ainsi immergé dans ce monde d'événements sonores qui se répandent tout autour de vous, qui tremblent, tressautent, vibrent, éclatent, rougeoient comme des phénomènes de la nature ou des bruits industriels qui nous concernent de plus ou moins près, qui se superposent ou se combinent sans se développer, mais ont tous une vie propre et intense. Ecouté une seconde fois d'une tribune dominant la salle, *Nomos Gamma* devenait quasi inintelligible dans cette écoute « symphonique » globale.

Le test spatial s'avérait, au contraire, négatif pour *Errikhthon*, partition massive, véritable « jungle sonore », où les arborescences orchestrales doivent s'entrelacer inextricablement avec le piano en une sorte de puissant jaillissement des « forces de la terre ». La dispersion des musiciens aboutissait à un éparpillement des phénomènes sonores totalement déconnectés de la fantastique explosion pianistique admirablement déchaînée par Claude Helffer.

En revanche, écoutés de la tribune, les étagements de sons purs d'*Akrata* pour seize instruments à vent se déployaient dans l'espace avec une sorte de majesté comme un vitrail, une mosaïque se renvoyant messages et silences d'un point à l'autre de la salle. Et, de même, *Empreintes*, cette merveilleuse partition aux arborescences centrifuges qui se répandaient à travers la salle en un vaste paysage poétique. Toutes ces expériences spatiales méritent d'être analysées et renouvelées.

Dimanche, enfin, on avait l'occasion d'apprécier l'efficacité de la décentralisation lilloise à Marcq-en-Barœul où, grâce au très actif centre municipal de la culture, le cycle Haydn se poursuivait. Dans l'église saint Vincent, à peu près pleine, de très grandes artistes, que la petite ville n'aurait sans doute pu recevoir sans le festival, le quatuor Amadeus interprétait les *Sept paroles du Christ* avec une splendeur sonore, une intensité expressive, une harmonie bouleversantes. Et derrière eux, adossé à l'autel le visage émergeant de quelque ombre métaphysique, comme sculpté par Rodin, Alain Cuny méditait entre chaque mouvement de Haydn sur les textes du Christ en croix ; cette voix râpée par le désespoir, cette bouche tordue chantant longuement les syllabes comme les tragiques grecs avec de grandes dérives à la Malraux, jusqu'à l'explosion fantastique d'*Eli Eli Lama Sabachtani*, tous ces mots comme cette musique étaient à la mesure de cette immense détresse chargée du destin de l'humanité.

JACQUES LONCHAMPT.

Dans « le Monde de la musique »

SILENCE ET CLAVECIN

Stockhausen peut-il ensorceler Stevie Wonder ? A voir la couverture du *Monde de la musique* (nº 17) on pourrait le croire, mais ce n'est là qu'un habile montage photographique et les textes — une interview de l'un et une biographie de l'autre — restent séparés. Qu'importe, puisque René Jacobs se propose, avec les castrats sopranos, de « chanter jusqu'aux étoiles » tandis que Philippe Beaussant, sous un titre un peu racoleur : « L'étrange homicide d'amour », dresse le portrait de Gesualdo, prince, assassin, musicien et mystique. Faut-il ajouter qu'après les huit pages consacrées au *Don Giovanni* de Losey, dans le précédent numéro, on en trouvera quatre autres dans celui-ci pour faire bonne mesure ? Les lecteurs qui ont l'esprit vif iront directement découvrir l'interview d'Ivan Wyschenegradsky, sans trop s'attarder à savoir ce que les professeurs de Villa Lobos pouvaient analyser dans l'œuvre de Schönberg en 1900, à Rio-de-Janeiro. Mais il ne faut pas croire ce qui est écrit dans les livres, encore moins dans les revues spécialisées, sauf lorsqu'elles parlent d'autre chose (« chronique du silence » à propos du livre de Murray Schaeffer) ou quand Jean-Marie Piel recueille les avis divergents de Blandine Verlet et de Kenneth Gilbert à propos de leur instrument : le clavecin. — G. C.

DÉCOUVRIR L'INDE DU SUD

L'Inde du Sud c'est encore un continent inexploré pour les Européens qui, d'ordinaire, ne descendent pas plus bas que Bombay ou Calcutta. Erreur... Car le véritable « cœur » de l'Inde se trouve au Sud, là où les influences occidentales ou musulmanes ont le moins pénétré, là où l'Inde millénaire n'a jamais rompu avec son histoire. Pour découvrir l'Inde du Sud, l'association des Amis de l'Orient, en collaboration avec le Monde de la Musique *propose un séjour de deux semaines, fin décembre, à travers le Kerala, les grands temples de la côte est (Mahabalipuram, Kanchipuram, Tirupati), les écoles de danse et de musique, et une halte prolongée à Madras pour assister au plus grand festival de musique classique indienne. Une approche de la culture et de la musique de l'Inde du nord est également prévue, avec une série de rencontres et de concerts à New-Dehli. Un voyage pour les amoureux de la culture indienne ou pour ceux qui ont envie de le devenir (du 14 au 30 décembre 1979, renseignements et inscriptions avant le 12 novembre aux Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 723-64-85. Prix : 7 500 F, tous les frais compris — transports, logement, repas, entrée aux concerts et spectacles, visites, guides, assurances...).*

THÉATRE

« DAVE AU BORD DE MER », à l'Odéon

La « question juive »

Au bord de la mer, en Israël, le temps d'une journée de vacances, ce vide disponible dans lequel se ferme la courbe du temps. Le soleil est dur sur le sable clair, mais il y a un réfrigérateur avec du Coca-Cola, un vélum blanc, des draps de bain bleu et pourpre sur lesquels deux adolescents, Jon et sa sœur Mi-mi, reposent leurs corps lisses. Leur mère, Achi, est étendue sur un transat. Leur père, Saül, dans son costume blanc ne peut pas rester en place. Scène banale qui semble peinte par un artiste pervers dont le trait élégant cernerait les échos secrets d'un danger.

Un jeune homme blond descend du ciel en parachute : Dave, musicien de Brooklyn. L'invité. Il ne vient pas donner des concerts, mais jouer avec ses hôtes la légende de Saül, le premier roi d'Israël, désigné par Dieu à la demande du peuple pour mener la guerre qui oppose les Hébreux aux Philistins. Il a vaincu Goliath, il gagne le cœur de Saül et de son entourage, il épouse sa fille Michol. Il deviendra roi lorsque les Philistins, vainqueurs, auront tué Saül et son fils Jonathan.

Le passé mythique pèse sur les juifs d'aujourd'hui. On a vu sur la plage la sculpture d'une cité en ruine — le décor est de Claude Lemaire — dans laquelle s'enchevêtrent de grandes statues mutilées. Elle s'est élevée dans les cintres invisibles mais toujours menaçante. A la fin, elle tombera en poussière sur les morts. Les personnages de la pièce dont de leur présent une parabole du passé pour infléchir le cours d'un destin historique qui les ramène éternellement au même drame. La question n'est pas de vaincre, mais de se voir autrement, de ne plus se définir en fonction du malheur et du regard des autres.

L'auteur, René Kalisky, utilise la grandeur du mythe et le prosaïsme du quotidien comme deux silex frottés l'un contre l'autre pour faire jaillir une flamme. Les dialogues sont dispersés, traversés de proférations lyriques. Les comédiens doivent donc se tenir sur leurs gardes, ils sont en perpétuel état de retournement. Jean Le Poulain, Saül royal, sait montrer le cynisme du Saül véreux et blagueur, sans perdre son étonnante noblesse, il est shakespearien. Mais les autres semblent contraints.

La mise en place des personnages, de leurs rapports entre eux et à leur destin se fait tout en souplesse, en grâces ambiguës dominées par l'intelligence. Dave-David (Patrice Kerbrat), mêlé à la famille de Saül, provoque une fascination censée la délivrer de son lourd héritage et lui redonner la pureté naturelle d'avant le péché. A partir de ce moment, le spectacle s'embarrasse. Antoine Vitez, comme dans la mise en scène du *Misanthrope*, reprend le symbole de *Theorema*, mais Patrice Kerbrat n'a pas la transparence lumineuse de Terence Stamp. Avec ses cheveux décolorés, il est un « ange » un peu mou, projection de rêves pauvres, un produit de supermarché.

Pourquoi ce parti-pris de dérision ? La « perversité » — ou la pudeur — de Vitez passe souvent par l'ironie. Il dessine des caricatures avec une gravité raffinée.

Mais cette fois, il rabaisse l'histoire à une histoire de calicot bisexuel qui fait des ravages dans un club de vacances, et ce n'est pas bien. Ce n'est pas bien de mépriser les rôles féminins, de les réduire à la frivolité, aux préoccupations terre à terre, au plaisir benêt de l'obéissance. C'est dans les mots et ça ne l'est pas — la qualité essentielle de la pièce, son authentique angoisse, ne s'inscrit pas dans l'écriture. On peut imaginer la mère et la fille portées par une aptitude d'amour immense, richesse qui leur permet de donner sans cesse et sans compter, de dominer, non pas les hommes, mais le destin. Ce serait possible, Claude Mathieu (Michol), et Bérangère Dautun (Achi) savent montrer une sensibilité très aiguë, sans la moindre mièvrerie, mais la mise en scène les rejette à l'office.

Pourtant, ce spectacle hérissé, confus, toujours beau, est important. C'est la première fois que la « question juive » est brutalement abordée dans le présent brûlant, en surmontant les péripéties de son histoire pour être confrontée à ses racines et faire craquer les masques accumulés au long des siècles. Comme si un catholique interrogeait la légitimité du pape, un communiste celle du parti. Peut-être sommes-nous, public, trop insécurisés nous-mêmes pour ne pas souffrir des inégalités de la représentation. Il fallait porter sur scène cet ensemble rugueux, dérangeant, qui témoigne d'un grand dessein, et seule la Comédie-Française est assez solide pour en assumer le risque.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

Marianne Sergent

Marianne Sergent est comme on dit une nature. Elle a de la spontanéité, de la promptitude, elle a la liberté de langage et d'esprit popularisée par « Charlie-Hebdo ». Mais à l'évidence aussi, Marianne Sergent se laisse porter par la facilité, et ses sketches sont souvent à court d'idées et d'inventions, contiennent de grosses astuces répétitives à peine dignes des collèges d'aujourd'hui. C'est d'autant plus dommage que Marianne Sergent, avec sa personnalité et sa propre vision des gens et des choses de la vie, peut, incontestablement, devenir une sorte de Coluche-femme, en travaillant mieux ses textes, en les étoffant, en leur donnant plus de force et de vie, en les diversifiant.

La fin de son spectacle, rue de la Gaîté, est plus convaincant avec le sketch de la femme qui rêve de Stendhal et s'aperçoit brusquement, un jour, avec horreur, qu'elle vit du Guy des Cars, avec des jeux de scène drôles, avec un côté clownesque finement développé.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Gaîté-Montparnasse, 22 heures.

CINÉMA

« CAMOUFLAGES », DE KRZSTOF ZANUSSI

Être ou ne pas être servile

L'été polonais. Dans un centre universitaire, des étudiants en philologie passent des vacances studieuses. On travaille, on discute, on plaisante, on attend (c'est l'événement de la saison) la visite du vice-recteur. Parmi les enseignants, deux hommes, deux amis. Le premier, Jarek, est un jeune assistant qui débute dans le métier et qui a déjà su gagner la confiance de ses élèves. Le second, Jacob, est un professeur « arrivé », dont la carrière s'est déroulée sans problèmes et qui ne cache pas à son cadet qu'il doit ce succès à sa souplesse de caractère.

C'est, pour l'essentiel, l'affrontement intellectuel entre ces deux hommes qu'analyse Krzstof Zanussi dans *Camouflages*. D'un côté, l'intégrité, l'enthousiasme, la foi dans la vérité, une sorte de candeur. De l'autre, un cynisme tranquille, une veulerie confortable, le goût de la flatterie, une soumission aveugle aux ordres supérieurs. Deux types de comportement, ou plus exactement deux attitudes morales devant la vie. *« Si tu veux avoir la paix et gagner la partie,* dit Jacob à Jarek, *une seule solution : jouer le jeu. »* Oui, mais quel jeu, et à quel prix ? se demande Jarek.

On parle beaucoup dans *Camouflages*. Jamais pourtant le conflit exposé par Zanussi n'apparaît théorique. Il est clair, par exemple, que, malgré sa réussite, Jacob se rend parfaitement compte qu'il a raté sa vie. Clair également qu'il entre pas mal de naïveté dans l'idéalisme de Jarek. Pour concrétiser leur débat et nous ramener à la réalité quotidienne du campus, Zanussi imagine d'ailleurs de nombreux incidents. L'arrivée du vice-recteur, sorte de potentat suant la suffisance et la médiocrité, est un grand moment de bouffonnerie. Et, commencée sur le ton de la blague, la révolte d'un étudiant injustement brimé par un jury de professeurs tourne vite au drame.

Il va de soi que la critique de Zanussi ne se limite pas aux milieux universitaires. Lorsque Jacob conseille aux étudiants d'élire pour délégués *« ceux qu'il a lui-même choisis »*, lorsqu'il révèle à Jarek les intrigues, les mesures de rétorsion, le favoritisme éhonté qui règne aux divers échelons de la hiérarchie, c'est bien évidemment à la société polonaise toute entière qu'il fait allusion.

En ce sens, *Camouflage* est un film politique, au même titre que *l'Homme de marbre*, de Wadja ou que *Sans anesthésie*. Chez Zanussi pourtant, le moraliste l'emporte toujours sur le polémiste. Un moraliste qui croit et qui dit sans ambiguïté que seuls le courage et la dignité rendent l'existence supportable, et que les succès de l'arrivisme « camouflent » toujours l'abdication d'un homme. Bref, qu'en toutes circonstances mieux vaut vivre debout que couché.

Par son éthique autant que par l'intelligence et la force de sa réalisation, *Camouflages* est un film « rare ». A ne pas manquer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« QUELQUE PART EN EUROPE » de Geza Radvanyi

Une reprise qui tombe à plat

Pour avoir, à un moment historique favorable, touché la sensibilité des foules, certains films, jamais revus depuis leur première sortie, ont pris une valeur mythique. Ainsi *Quelque part en Europe*, tourné en 1947 par Geza Radvanyi, dans une Hongrie renaissante et sur un scénario auquel avait participé Bela Balazs, le grand théoricien hongrois du septième art, revenu d'exil, fut-il considéré en France comme l'événement d'un nouveau cinéma national, au même titre que *Sciuscia* de Vittorio De Sica, *Rome ville ouverte* et *Païsa* de Rossellini.

C'était, tourné en décors naturels, dans un style marqué d'influences expressionnistes, puis passant au réalisme « documentaire », un poignant témoignage sur l'errance d'une bande d'enfants dans la plaine du Danube, des orphelins déguenillés, affamés, pourchassés par les paysans dont ils pillaient les fermes. C'était la Hongrie de 1944, ravagée par la guerre (où elle était entrée, en 1941, aux côtés de l'Allemagne), occupée par les nazis, tandis que s'effondrait le régime autoritaire de l'amiral Horthy.

Si la carrière de Radvanyi, en Italie, en France, en Allemagne de l'Ouest fut, ensuite, décevante, on avait gardé le souvenir d'une œuvre très émouvante, où l'on pouvait reconnaître les meurtrissures de toute l'Europe ravagée d'alors.

Cette reprise, voulue par Marthe Mercadier, distributrice du film, comme un message humanitaire destiné à nos enfants, pour rappeler le sort douloureux toujours fait, quelque part dans le monde, à l'enfance victime des conflits des adultes, fait tomber à plat nos enthousiasmes anciens. Il est vrai que la version française (la seule projetée) donne, à part quelques scènes du début, qui frappent encore assez fort, une grande imprécision aux situations sociales et politiques, dénature le jeu des interprètes.

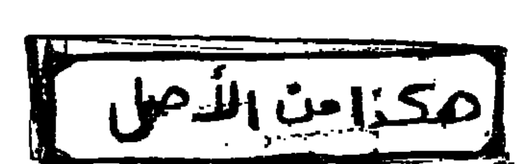
L'installation de la bande vagabonde dans un château en ruine, sous la protection d'un vieux compositeur, apôtre de la liberté, qui joue au piano notre *Marseillaise*, la mort du gosse à l'harmonica, l'institution d'une communauté enfantine réconciliée avec les paysans et œuvrant pour des « lendemains qui chantent » relèvent, en tout cas, d'une propagande édifiante dont on doute qu'elle puisse toucher la jeunesse d'aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

★ Vendôme, Bonaparte (v.f.).

DÉCOUVERTE D'UNE FRESQUE DE LÉONARD DE VINCI ?

Deux professeurs américains, MM. John Spencer (de l'université Duke) et Trevers Newton (de l'université Harvard), affirment avoir découvert au palais Vecchio de Florence, sous une peinture murale de Vasari, une fresque de Léonard de Vinci, la *Bataille d'Anghiari*, dont on a perdu la trace depuis quatre siècles, mais dont on connaît l'existence grâce à plusieurs manuscrits et des copies de Rubens et de Raphaël. Cependant, selon M. Umberto Baldini, superintendant chargé de la restauration des œuvres d'art, rien ne permet encore de dire avec certitude s'il s'agit bien de l'œuvre de Léonard de Vinci. Il pourrait s'agir seulement de l'esquisse de la peinture de Vasari. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : la Justice en Chine ; Revue parlée (Sacré profane).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Ranelagh (288-64-44), 22 h. : le Monstre du lac.
Renaissance (308-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 45 : les Amours de don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Testament du père Leleu ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Douby ; 22 h. 45 : Florence Blot ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Lundi 5 novembre

Sélénite (033-53-14), I, 20 h 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Mélodrambulant.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou comment s'en dé...babarrasser
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole, Ane.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J. Woolfenden, sol. M.-J. Pires (Vivaldi, Bartok, Mozart).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : A. Navarra (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. H. Soudant (Ravel, Rachmaninov, Rimski-Korsakov).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : J. Belliard, K. Besson (musique des seizième et dix-septième siècles).
Point-Virgule, 21 h. : J. Mok, M. Jean Bernard (Monteverdi, Dowland, Villa-Lobos, Henze).

Le music-hall

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h.45 : Lal Mohennsad.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.

Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : M. Mirapeu ; 21 h. 30 : Shariff Alaoui ; 22 h. 30 : B. Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : G. Naudin.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Clotilde.

Jazz, pop', rock, folk

Brasserie Dreher, 21 h. 45 : René Urtreger.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : E. Le Lannet, O. Hutmann.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Ghedalia Tazartes ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Olympia (742-25-49), 20 h. et 22 h. 30 : Chet Atkins.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : R. Dyens.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : L. Xavier.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), (584-72-00), 20 h. 30 : Daunik Lazro Solo.

La danse

Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen et Y. Marc (Théâtre du mouvement).

cinémas

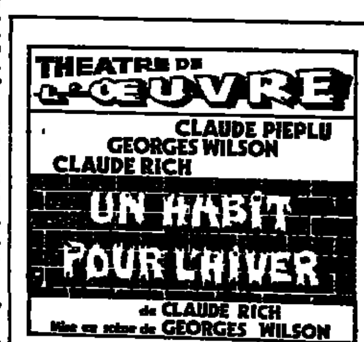
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 17 h. : Films de court métrage et documentaire du huitième Festival international de Lille 1979 ; 19 h. : la Bande à Olsen, d'E. Balling ; 21 h. : la Barrière, de J. Skolimowski.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-61-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Sui.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cin'Ac, 2e (256-80-27).
FOLIE-FOLIE (A.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE JUSTE DROIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-30).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MALIN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).







SPECTACLES

MOONRAKER (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (222-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

RACE D'EP (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE TOUBIB (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (737-02-74).

UTOPIA (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76).

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).

WINIFRED WAGNER (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les films nouveaux

L'EVADE D'ALCATRAZ, film américain de Don Siegel. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Mercury, 8e (215-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TESS, film franco-britannique de Roman Polanski. V.O. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Pagode, 7e (705-12-15). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Marignan, 8e (359-92-82). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NORTHERN LIGHTS, film américain de John Hanson et Rob Nilsson. V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

QUELQUE PART EN EUROPE, film franco-hongrois de Geza Radvanyi (réédition) : Vendôme, 2e (742-97-52). Bonaparte, 6e (326-12-12).

A CHILD IS WAITING, film américain de John Cassavetes. V.O. Action-Christine, 6e (325-85-78).

CAMOUFLAGE, film polonais de Krzystof Zanussi. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74). Styx, 5e (633-08-40). Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

LES STARS D'HOLLYWOOD. — **CARY GRANT** (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chérie, je me sens rajeunir.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une femme dangereuse.

ANTHOLOGIE DU CINEMA ANGLAIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Winstanley.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) : Tintin et le Lac aux requins (v.f.) ; les Voyages de Gulliver (v.f.) ; Moby Dick (v.f.) ; les Mille et Une Nuits.

CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I. Citizen Kane (14 h.) ; le Dernier Tango à Paris (16 h.) ; Dersou Ouzala (18 h. 10) ; Cabaret (20 h. 35) ; Orange mécanique (22 h. 35). — II : Pink Narcissus (13 h.) ; Bilitis (14 h. 20) ; Easy Rider (16 h. 5) ; A la recherche de Mr. Goodbar (18 h.) ; Retour (20 h. 15) ; A bout de souffle (22 h. 15).

SAINT-AMBROISE, 11e (v.o.) (700-89-16) : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; Mélodie du bonheur (v.f.) ; Festival de dessins animés Tax Avery : le Locataire (**).

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : Tom et Jerry (14 h.) ; Robin des Bois (v.f.) (15 h. 45) ; Fritz the Cat (**) (v.o.) (12 h.).

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (236-58-00) : Au fil du temps.

STUDIO ACACIAS, 17e (v.o.) (754-97-83) : Nashville (sam. et dim., 15 h.) ; le Privé (sam. et dim., 18 h.) ; Trois Femmes (sam. et dim., 20 h.) ; Lenny (sam. et dim., 22 h.).

DAUMESNIL, 12e (v.o.) (343-52-97) : Goldorak ; la Guerre des étoiles (v.f.) ; Sweet Movie ; El Topo ; la Vallée ; les Diables ; Céline et Julie.

LA BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) : Bugs Bunny (10 h. 30) ; The Song Remains the Same (12 h.) ; la Bataille des Dalton (14 h. 15) ; Jérémiah Johnson (16 h.) ; Phantom of the Paradise (17 h. 30) ; Mort à Venise (19 h. 30) ; Midnight Express (22 h.).

STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (354-72-71) : Iphigénie (13 h. 30) ; l'Ile nue (15 h. 45) ; Portier de nuit (17 h. 30) ; Salo (20 h.) ; Rocky Horror Picture Show (22 h. 15) ; Flesh Gordon (24 h.).

ALBERT-LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge, Voyage en ballon.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 5 novembre

TF 1

19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**

20 h 35 **Cinéma : « le Voyou ».**
Film français de C. Lelouch (1970), avec J.-L. Trintignant, C. Lelouch, C. Gérard (rediffusion).
Un truand, évadé de prison, récupère une grosse somme d'argent qu'il avait laissée dans une cachette. C'était le fruit d'une escroquerie peu banale.
Habile exercice de style sur une histoire policière que Lelouch a traitée avec un certain humour. Un retour en arrière invisible révèle progressivement le vrai suspense de ce film brillant, où Jean-Louis Trintignant joue un dandy de l'arnaque.

22 h 30 **Journal de voyage avec André Malraux.**
De Jean-Marie Drot.
Onzième des treize émissions de Jean-Marie Drot — série issue d'une quinzaine d'heures d'entretiens filmés de février 1974 à juin 1976. — cette ultime confrontation de l'écrivain avec le peintre — Picasso — reprend les grands thèmes de « la Tête de l'obsidienne », publiée la même année. L'écrivain évoque ses souvenirs personnels, ses rencontres, la guerre d'Espagne.

23 h 25 **Journal.**

A 2

19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 45 **Question de temps : Ces hommes qui s'aiment.**
Magazine de L. Bériot.
On saura peut-être après cette émission (puisqu'un débat lui fait suite) si la tolérance à l'homosexualité aura franchi, en France, un seuil décisif. Des homosexuels ont accepté de se montrer, de parler de leur vérité et de leur vie. Des témoignages qui éclairent un peu — beaucoup — ce sujet tabou : on ne peut que s'en féliciter. Cette enquête réalisée par Patricia Charnelet sera suivie d'un débat, avec la participation du sénateur Henri Caillavet, de MM. Dominique Fernandez, Raymond Forni, député de Belfort (P.S.) et de Mgr Lheureux, évêque de Perpignan.

21 h 40 **Série documentaire : Aragon, dits et non-dits.**
Par J. Ristat. Réal. R. Sangla.
Ici, Aragon parle à visage découvert. Ceux qui ont eu la patience suffisante et l'humour nécessaire pour suivre les deux heures qui ont précédé s'étonneront, une fois de plus, de la multitude des tons que sait emprunter cet orfèvre des mots écrits. Ceux qui ont été, au contraire, agacés par ses réponses sous le masque ne doivent pas manquer cette heure passée dans un restaurant à écouter Aragon évoquer le suicide de Maïakovski et relire un discours qu'il prononça le 28 avril 1958, quand lui fut remis le prix Lénine international de la paix, « Discours de Moscou », qui jamais ne fut publié en Union soviétique.

22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**
23 h 25 **Journal.**

FR 3

19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Ali Baba et les quarante voleurs ».**
Film français de J. Becker (1954), avec Fernandel (rediffusion).
Le serviteur d'un riche marchand de Bagdad, amoureux d'une danseuse achetée par son maître, découvre, dans le désert, une grotte renfermant le trésor d'une bande de voleurs. Un conte des Mille et Une Nuits transformé en farce pour Fernandel, qui y a apporté l'atmosphère d'une comédie marseillaise. Une œuvre insolite (en partie ratée) dans la carrière de J. Becker.

22 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt ».
19 h. 30, Présence des arts : Jean Hélion.
20 h., Nous le demanderons au vent », d'Yves Lebeau-Fabrice. Avec J. Magre, M. Eyraud.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la sagesse des signes ou les figures astrologiques.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Des notes sur la guitare : l'influence du jazz.
20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Pavane pour une infante défunte » (Ravel) ; « Variations sur un thème de Paganini » (Rachmaninov) ; « Shéhérazade » (Rimsky-Korsakov), par l'Orchestre national de France. Direction Hubert Soudant. Avec Homero Francesch, piano.
23 h., Ouvert la nuit : l'Opéra de Dresde : « Luisa Miller » (extraits), de Verdi (enregistrements 1928 et 1943) ; « Rienzi » (extraits), de R. Wagner.

Mardi 6 novembre

TF 1

10 h **Télévision scolaire.**
12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 14 h. 30, Amicalement vôtre (série) ; 15 h. 40, Le regard des femmes sur la société : le troisième enfant.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Histoire de la marine.**
III. — L'histoire de la voile.
Série de D. Costelle. Réal. D. Costelle et J.-M. Leblon.
L'enfer des galères, la lutte de Drake contre l'invincible Armada (1588), la construction du superbe Wasa, *qui coule aussitôt lancé (1628), l'apogée de la voile au dix-huitième siècle et son détrônement par la vapeur le siècle suivant.*
21 h 30 **Festival mondial de la magie 1979.**
22 h 25 **Ombre et lumière.**
Regards sur la peinture abstraite

A 2

12 h **Au jour le jour.**
12 h 10 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Feuilleton : la Statue voilée.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
L'image des parents.
15 h **Série : le Fugitif.**
15 h 55 **Libre parcours.**
C'est nous : le Mexique.
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Point 2000 : le génie génétique.
17 h 50 **Récré A 2.**
Les Bubblies ; Zanett ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les dossiers de l'écran : « le Juge Fayard, dit le shérif ».**
Film français de Y. Boisset (1976), avec P. Dewaere, A. Clément, P. Léotard.
Dans une ville de province, un jeune juge d'instruction, intransigeant et fonceur, découvre, au cours d'une enquête sur meurtre, la collusion d'industriels et d'hommes politiques avec une bande de truands.
Inspiré par plusieurs faits réels, ce film cherche à faire œuvre de salubrité publique en dénonçant les failles de la justice et certaines compromissions de la société. Mise en scène bien rythmée, mais démonstration trop mécanique et manichéenne.
22 h **Débat : pourquoi tant de crime impunis ?**
Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, et J. Derogy, journaliste.
23 h 30 **Journal.**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Carroyage : A la découverte des animaux.
18 h 55 **Tribune libre.**
Jeune Chambre économique française.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « le Jour des Apaches ».**
Film américain de J. Thorpe (1967), avec G. Ford, A. Kennedy (rediffusion).
Deux hommes mari et amant de la même femme, partent ensemble pour délivrer celle-ci, enlevée par des Apaches avec ses filles.
Si le point du départ du scénario est relativement original, le réalisateur a traité ensuite, d'une façon banale, les scènes habituelle d'un western de série.
22 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : les empereurs fous.
8 h. 32, La Bohême médiévale.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : un voyage en Irlande.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Jean-Paul Etcheverry.
11 h. 2, A propos de l'exposition Paris-Moscou.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : récital P. Richeu et A. Nobel (extraits).
14 h., Un livre, des voix : « Cordelia ou l'Angleterre », de P.-J. Remy.
14 h. 42, Magazine international : les Allemands et le terrorisme.
16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : la généalogie et les généalogistes.
17 h. 32, A propos de l'exposition Paris-Moscou.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt ».
19 h. 30, Sciences : les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues : la vie quotidienne, avec Gilbert Durand et Michel Maffesoli.
21 h. 15, Musiques de notre temps : autour de l'exposition Paris-Moscou.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Robert Schumann ou « le Tutoiement de l'âme » — « Humoresque, opus 20 » ; « l'Amour et la Vie d'une femme » ; « Quintette », op. 44 » « Symphonie n° 1 « Printemps » ; « le Paradis et la Péri » (extraits).
12 h., Musique de table : musique de charme — ; « Sonate n° 2 » (Rachmaninov) ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h., Le métier de copiste ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : les chants de la terre — L'Italie du Sud (Sicile et Sardaigne) ; 14 h. 30, « Les Enfants d'Orphée » (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique chorale : « Musikalishe Exequiem » (Schutz) ; « Psaumes allemands », de Soltzer ; 16 h., Les cercles musicaux : Haydn, ses amis, ses élèves (premier) : « Trio concertant » (Fuchs) ; « Concerto pour violon » (Tomasini) ; « Quatuor » (Tomasini) ; « Concerto pour violoncelle » (Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique : Pierre-Laurent Aymard, pianiste.
20 h. 30, Festival de Strasbourg 1979 : récital — Gidon Kremer, violon ; Héléna Bachkirova, piano ; « Duo concertant » (Stravinski) ; « Chaconne » (J.-S. Bach) ; « Sonate n° 4 » (Beethoven) ; « Six mélodies du Zodiaque » (Stockhausen) ; « Fantaisie » (Schubert) ; « Sérénade mélancolique » (Tchaïkovski).
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre — « Sur les musiciens », de Robert Schumann ; 23 h., L'Opéra de Dresde : « Abu Hassan » (extraits), de Weber ; « le Chevalier à la rose », de R. Strauss ; « Jacobin » (extraits), de Dvorak ; « le Barbier de Séville » (extraits), de Rossini ; Harald Neukirch, ténor, chante Lortzing, O. Nicolaï et Auber ; extraits de « Elektra », de Strauss, direction K. Boehm ; 1 h., Jazz-Pastel.

● *M. Jean Lefevre*, ancien directeur de l'information de Radio-France, vient d'être nommé, à titre temporaire, chargé de mission auprès de l'Institut national de l'audiovisuel. Il sera *« le responsable de l'étude et de la mise en route de nouvelles formules de formation et de perfectionnement à l'intention des journalistes des sociétés nationales de programmes ».*

● *M. Pierre Salinger*, ancien porte-parole du président Kennedy, correspondant permanent d'A.B.C. News à Paris depuis septembre 1978, vient d'être nommé chef du bureau parisien de cette chaîne de télévision.

INFORMATIONS «SERVICES»

TROISIÈME AGE

Comment percevoir l'allocation logement ?

M. T... s'insurge. Son allocation logement a diminué. Pourtant, il a abandonné un logis peu salubre pour s'installer plus confortablement. Cette diminution lui est d'autant plus insupportable, que, auparavant, il percevait une allocation supérieure au montant de son loyer ! Il est vrai que le mode de calcul de l'allocation logement favorise les très petits budgets. Son maximum étant de 90 % du loyer, auquel s'ajoute une somme forfaitaire pour le chauffage, le tout excède, sans difficulté, ledit loyer. Mais, entre-temps, la pension de M. T... a été revalorisée, et, ses ressources augmentant, la prestation a retrouvé un caractère plus habituel.

Pour percevoir l'allocation logement, il faut, comme M. T..., être âgé de plus de soixante-cinq ans, retraité ou en activité, peu importe. Cependant, le nouveau système de garantie de ressources pour les salariés qui quittent leur emploi sans prendre leur retraite ne permet pas de prétendre à l'allocation. Les seuls cas où elle puisse être versée à partir du soixantième anniversaire concernent les travailleurs reconnus inaptes, les travailleurs manuels ou les ouvrières mères de famille admis à la retraite anticipée, les anciens déportés ou internés, les anciens combattants.

Dans un couple, il suffit que l'un des conjoints remplisse cette condition d'âge. M. T. a toujours été locataire. Mais l'allocation logement est également versée aux accédants à la propriété. Elle est même attribuée aux personnes vivant en maison de retraite (avec des impératifs en matière de superficie) ou en logements-foyers. Par contre, n'y ont pas droit les occupants de « villages-retraite » considérés comme n'étant ni accédants à la propriété ni locataires. De même, on oppose un refus à la personne âgée locataire de ses enfants. L'allocation logement est ensuite déterminée par un calcul qui fait jouer les ressources (celles de la déclaration d'impôts de l'année précédente). un « loyer minimum », celui que tout un chacun doit consacrer pour se loger en fonction de ses revenus. On le compare avec le loyer effectivement payé, majoré de l'indemnité de chauffage (dans la limite d'un loyer-plafond) et la différence, modulée par un coefficient, donne l'allocation logement ! Ainsi, quand le loyer augmente, l'allocation augmente, à condition de ne pas dépasser le loyer plafond.

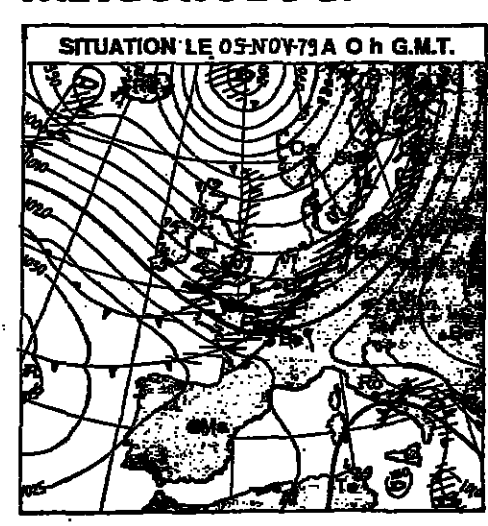
Depuis le 1er juillet 1979, il est de 475 F par mois pour une personne seule et de 555 F pour un ménage. La majoration forfaitaire de chauffage est fixée à 67 F. En logements-foyers, ces sommes sont ramenées à 400 F plus 67 F. Toute fraction de loyer supérieure à ces montants sera purement et simplement ignorée. Chaque augmentation des ressources tire l'allocation vers le bas. Et, comme les tranches de revenus ne sont pas revalorisées dans la même proportion que les pensions ou le minimum vieillesse, chaque année la prestation se dégrade un peu plus. De 20 F en 30 F, les personnes âgées voient s'éroder avec une irrémédiable régularité leur allocation. A croire qu'on reprend par le biais de l'allocation-logement ce qu'on accorde au titre du minimum vieillesse. Avec le nouveau barème de ressources, un retraité qui vit seul peut prétendre à l'allocation-logement s'il dispose au plus 3 000 F par mois et pour un couple les ressources doivent évoluer autour de 3 500 F par mois.

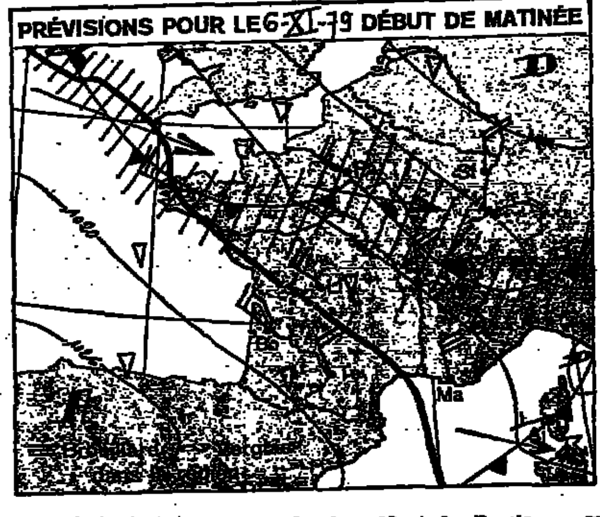
On estime que huit cent mille personnes âgées, environ, bénéficient de l'allocation-logement. Les caisses d'allocations familiales du régime général versent 1 milliard 248 millions de francs à quelque cinq cent cinquante mille allocataires : 80 % sont des personnes seules et 60 % d'entre elles paient moins de 250 F de loyer mensuel ; sur la totalité des bénéficiaires, 84 % vivent en logement ordinaire, 15 % sont dans des foyers et 1 % accèdent à la propriété.

L'allocation-logement n'a pas encore fait le plein de ses titulaires malgré les campagnes d'information pour les alerter. Il est vrai que la perspective des démarches à accomplir, des formulaires à remplir, des documents à fournir, suggère d'emblée des tracasseries que toutes les personnes âgées ne se sentent pas le courage, comme M. T..., d'affronter. Mais la caisse d'allocations familiales de chaque département est à la disposition des personnes âgées pour les conseiller et leur donner tous les renseignements utiles pour présenter une demande.

CHRISTIANE GROLIER.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 5 novembre à 0 heure et le mardi 6 novembre à 24 heures :

La zone de hautes pressions, quasi stationnaire entre les Açores et le Portugal, continuera de diriger sur l'Europe occidentale, et sur notre pays en particulier, un courant perturbé de nord-ouest à ouest.

Mardi, seules les régions voisines de la Méditerranée bénéficieront d'éclaircies assez durables avec l'établissement du mistral et de la tramontane. Cependant, des averses orageuses sont à craindre en Corse.

Sur le reste de la France, le temps, souvent médiocre, sera très nuageux, avec des pluies ou des averses. Ces précipitations seront plus fréquentes sur la moitié nord-ouest du pays. Les vents d'ouest à nord-ouest seront très irréguliers, mais assez forts en moyenne avec de fortes rafales sur les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. Les températures maximales seront en baisse.

Le lundi 5 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 13 et 12 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 24 (max.) ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 12 et 4 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 21 et 4 ; Moscou, —4 et —9 ; Nairobi, 22 et 14 ; New-York, 14 et 7 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 18 et 6 ; Stockholm, 5 et 4 ; Téhéran, 8 et 13.

HYGIÈNE

LE SERVICE DE DÉSINFECTION DE LA VILLE DE PARIS

Les domaines d'activités essentiels du service municipal de la désinfection de la Ville de Paris sont : la désinfection des locaux ou matériels après maladies à déclaration obligatoire, facultative ou à titre d'hygiène générale (à domicile et dans ses stations des étuves) ; la lutte contre les termites ; la prératisation et la dératisation des bâtiments, voies et lieux publics ; les prélèvements sanitaires dans le milieu (eaux, air) en liaison avec le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris ; les enquêtes de salubrité diverses.

Les demandes d'intervention doivent être formulées par lettre à l'adresse suivante : service municipal de la désinfection, 48, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris. Renseignements par téléphone : 277-15-40 (poste 50-32).

URBANISME

Comment se renseigner à Paris sur les permis de construire

La mairie de Paris rappelle que, tous les quinze jours, le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* publie la liste de ces demandes. Il en est de même de la liste des demandes de démolition déposées ainsi que des permis de construire et de démolir délivrés.

D'autre part, sont mis à la disposition du public :

1° Le registre d'inscription des demandes de permis de construire comportant le numéro du dossier, la date de recevabilité, le nom et l'adresse du demandeur, l'adresse du terrain, la superficie du terrain, la nature des travaux envisagés, la surface hors œuvre brute des constructions envisagées (s'il y a lieu) ; le cas échéant, la date de la demande de permis modificatif, de transfert ou de prorogation ;

2° Un exemplaire du dossier du projet de construction.

Ces différents documents peuvent être consultés à la mairie de Paris, annexe Morland, bureau de l'information sur la construction (porte 114), 17, boulevard Morland, 75004 Paris (tél. 277-15-50, poste 34-03), tous les jours ouvrables, samedis exceptés, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, pendant toute la durée de l'instruction.

Postérieurement à celle-ci, et pendant toute la durée de la construction, le dossier de permis de construire pourra être consulté aussi à l'annexe Morland, bureau administratif de la construction, 17, boulevard Morland à Paris (4e), sur rendez-vous à prendre soit par écrit, soit en téléphonant au 277-15-50, postes 32-31 et 30-39.

Enfin, conformément à la réglementation générale sur le permis de construire, il est rappelé que l'arrêté du permis de construire est affiché pendant deux mois à la mairie du lieu des travaux ; des extraits doivent en être affichés sur le terrain dès la notification de l'autorisation et jusqu'à l'achèvement du chantier.

BREF

ANIMAUX

LA TUNISIE ET LE NÉPAL RÉCOMPENSÉS. — La Ligue internationale des droits de l'animal a nommé la République tunisienne et le royaume du Népal chevaliers de l'Ordre de la nature, pour avoir notamment étendu à de nombreuses espèces animales les dispositions de la convention de Washington réglementant le commerce des espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

CONSULTATIONS A L'ECOLE D'ALFORT. — Les consultations ont repris à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (7, avenue du Général-de-Gaulle, 94704 Maisons-Alfort, tél. : 375-92-11). Ces consultations ont lieu tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 8 heures à 10 heures.

BOUTIQUES

GATEAUX COMME CHEZ SOI. — Après la rue Poncelet et la rue des Abbesses, c'est rue Mouffetard que vient de s'ouvrir le troisième magasin le Moule à gâteaux. Le chef travaille au fond de la boutique et les gâteaux cuisent, dans des fours vitrés, sous les yeux des clients. Ce sont des gâteaux comme on pourrait les faire chez soi (si on en avait le temps) ; ils sont vendus entiers ou en parts. Nouveaux : le Tom Pouce, un millefeuille du Nord, et le Noisetier, biscuit aux amandes pilées. Innovation aussi avec des entremets aux fruits : mousse au cassis ou crème au fruit de la passion. Des fournées de croissants très feuilletés sortent plusieurs fois par jour.

★ Le Moule à gâteau, 111, rue Mouffetard ; 10, rue Poncelet ; 53, rue des Abbesses.

LOISIRS

L'UTILISATION DU MATÉRIEL VIDÉO. — Média-Jeunesse propose un stage « Fonctionnement et entretien du matériel vidéo » destiné aux éducateurs et formateurs qui utilisent la vidéo (noir et blanc) dans l'action socio-éducative. Il aura lieu à l'INEP, 78160 Marly-le-Roi, du 28 janvier au 2 février 1980.

★ Renseignements et inscriptions : Média-Jeunesse, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. 874-88-78.

LIBRAIRIE

« LE GUIDE DU VOYAGEUR AÉRIEN ». — Que sait sur l'avion et tout ce qui s'y rattache le passager qui a choisi la voie des airs pour se déplacer ? Peu de choses. « Le Guide du voyageur aérien » comble heureusement cette lacune et nourrit abondamment la curiosité de ceux qui s'intéressent au monde aérien. Cet ouvrage est didactique ; tout y est expliqué en termes clairs, avec, à l'appui du texte, de nombreux dessins et illustrations.

Le passager aérien est ainsi mis au courant de la conception et de la structure d'un avion, de la réglementation du trafic aérien, de l'anatomie d'un aéroport, etc. Des conseils lui sont donnés pour combattre la peur en avion. Des notions sur l'économie du transport aérien figurent également au sommaire de ce « vade-mecum » ainsi qu'un glossaire.

★ « Le Guide du voyageur aérien », 239 pages, éditions du Fanal, 21-23, rue d'Astorg, 75008 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	156 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

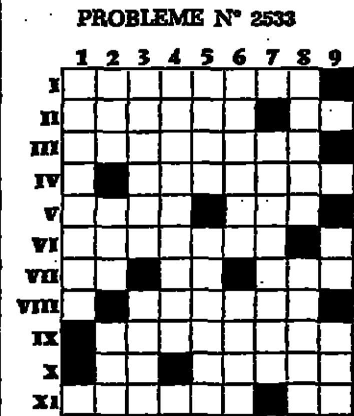
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2533



HORIZONTALEMENT

I. Utiles quand on verse des larmes. — II. N'est pas du bois dont on fait les flûtes ; Rejoignit le troupeau. — III. Où l'on ne voit plus d'accidents. — IV. Qui peuvent donc nous blesser. — V. Ne peut pas sentir ; Vit la mort d'un poète. — VI. Faire l'ouverture. — VII. Note ; Avalé ; Bon quand on adhère. — VIII. Comme la coupe lorsqu'on est allé trop loin. — IX. Etait toujours à la recherche d'une affaire. — X. Ne semble jamais pressé ; Qui est donc devenu incapable de réfléchir. — XI. Petit quand ça a fait un pli ; Canton.

VERTICALEMENT

1. Bête noire, parfois. — 2. Ordre pour un chien ; Ne sait rien ; Mot qui prouve qu'on n'a pas été touché. — 3. Couvrait d'un revêtement ; S'adresse au patron. — 4. Qualifie un siège très utile pour les chasseurs. — 5. N'ondule pas naturellement ; Qui n'a donc pas la parole. — 6. Grande boucherie ; Souvent mis en compte. — 7. Faire un travail d'arboriculteur. — 8. Placées ; Relié. — 9. Parfois sur le bout du doigt ; Conseil de détente.

Solution du problème n° 2532

Horizontalement

I. Timbale. — II. Bocal ; Asa. — III. Orties ; Pi. — IV. Née ; Taire. — V. Rétine. — VI. Elève ; Osa. — VII. Ta ; Iso ; Su. — VIII. Inde ; Rein. — IX. Egards ; Va. — X. Ru ; Su ; Loi. — XI. Sel ; Roi.

Verticalement

1. Bonnetiers. — 2. Tore ; Langue. — 3. Ictère ; Da. — 4. Mai ; Eviers. — 5. Biettes ; Dur. — 6. Sal ; Ors. — 7. La ; Ino ; Li. — 8. Espressivo. — 9. Aie ; Aunait.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Complétant l'article R. 412-64 du code des communes à propos du vote des membres élus du conseil d'administration ;

● Relatif au conseil général des mines ;

● Portant concessions de la médaille militaire.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 NOVEMBRE

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h. 45, façade de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« Le forum des Halles et l'église Saint-Eustache », 15 h., parvis Saint-Eustache (Tourisme culturel).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, prince Charles Debayan : « Jacques Chastenet, gentilhomme et gentleman » (Cercle d'information et d'études sociales féminines).

19 h., 62, rue Madame : « La peinture religieuse au Quattrocento » (Arcus).

MÉTRO

PAS REMBOURSÉ

« *Un carnet, s'il vous plaît... Pourriez-vous me faire un bon de caisse ?* »

Etonnement du préposé.

« *Oui. Vous marquez le prix sur une feuille de papier et vous mettez un coup de tampon. C'est pour un déplacement professionnel*, ajoute le voyageur comme pour s'excuser.

— Je n'ai pas à le faire, c'est pas dans le règlement. »

Ce voyageur est seul pourtant, en ce midi d'après-midi. Il va rendre le carnet et prendre un taxi. Le chauffeur lui donnera une note de frais qu'il pourra se faire rembourser.

Moralité : le taxi coûte moins cher aux entreprises que le bus ou le métro. Le gaspi n'est pas près d'être chassé sur ce terrain-là.

Interrogée, la direction de la R.A.T.P. m'a fait savoir qu'elle allait consulter le règlement et me rappeler... Il y a déjà un mois. — F. G.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

TOUR DE CORSE

Darniche et Mahé, des vainqueurs mécontents

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — La Lancia Stratos bleue de Bernard Darniche et d'Alain Mahé pointe au dernier contrôle avant Ajaccio, terme du Tour de Corse. Par cette superbe journée d'automne — on se baigne et on bronze ce dimanche, — Bernard Darniche devrait être tout sourire. Il vient de gagner son cinquième Tour de Corse (1) et il est le seul à pouvoir se prévaloir d'un tel palmarès. Or, s'il ne boude pas sa victoire et ce qu'elle représente, il est quand même furieux, Darniche, et Alain Mahé, son coéquipier, partage sa mauvaise humeur. C'est qu'ils sont persuadés l'un et l'autre qu'un fou — ils insistent, un détraqué — a tout fait pour leur *faire perdre le rallye et, qui plus* est, mettre leur vie en danger.

S'ils n'avaient la réputation d'être sérieux et réfléchis, on aurait peine à les croire. Qui pourrait leur en vouloir à ce point et les poursuivre de sa vengeance ? Darniche et Mahé préfèrent se taire, mais il est évident qu'ils ont des soupçons. Car ils ont acquis la conviction que tous les ennuis qu'ils ont rencontrés sur les routes corses ont été causés par la même personne.

De quoi s'agit-il, en fait ? A plusieurs reprises, au détour d'un virage — et le Tour de Corse en *compte vingt mille ou vingt-cinq* mille, — sans visibilité naturellement, ils ont découvert juste à temps un barrage de roches, cinq ou six, bien rangées, toujours de la même manière, placées pour endommager leur voiture ou, pire, les expédier dans le ravin. Juste à temps ? Voire ! A deux reprises, la Lancia a tapé dans la roche et le train avant s'est « ouvert », comme l'on dit, dans l'un des chocs. De sorte que les vainqueurs ont dû rejoindre Ajaccio à petite vitesse et que leur fin de course, excessivement prudente pour qui ne connaissait pas leurs ennuis, a été mal interprétée et qu'ils ont quelquefois été sifflés, conspués.

Darniche et Mahé sont bien conscients que leurs propos provoquent de l'étonnement. Non que l'on *doute* de ce qu'ils disent, mais on a peine à imaginer que quel*qu'un leur veuille autant de mal*, à moins que ce ne soit le sport automobile dans son ensemble qui soit visé. Pour apprécier cette nuance, il faut savoir que la Lancia des vainqueurs, portant le chiffre de course n° 1, passait naturellement la première dans chacun des tronçons chronométrés et que c'était à chaque fois elle qui découvrait les obstacles. Alors, était-ce bien eux qui étaient visés ? Toujours est-il que, au fur et à mesure que se déroulait le Tour de Corse, à l'étroit dans leur habitacle et communiquant par la radio intérieure, Darniche et Mahé *ont* cherché à deviner les endroits où seraient placées les roches suivantes. Darniche, on le comprend, tout en lançant à fond sa voiture dans les lacets corses, caressait en permanence la pédale de frein.

Ambiance dégradée

C'est ainsi, d'observation en observation, de recoupement en recoupement, en détaillant la carte aussi, qu'ils se sont rendu compte que *c'était* sans doute une seule et même personne qui *manifestait* une *telle* malveillance, d'abord par la technique, identique, de disposer les roches, ensuite parce que les lieux choisis permettaient à cette hypothétique seule et même personne, en coupant l'itinéraire du rallye, d'être facilement à pied d'œuvre. *Le jeu de Darniche et de Mahé* a alors consisté à ne plus deviner mais à prévoir avec précision l'endroit où ils devraient faire attention. Et ils ont prévu juste deux fois sur trois, par déduction. Darniche, à l'arrivée, était tellement écœuré qu'il a déclaré : *« C'est sans doute la dernière fois que je participe au Tour de Corse. Je n'ai pas envie de risquer ma vie et celle de mon coéquipier parce qu'il y a ici un fou en liberté. »* Et c'est vrai que ce n'est pas rassurant de rouler le pied au plancher, avec une voiture de 270 CV, sur les étroites routes corses, alors que la muraille de roche menace d'un côté et qu'en contrebas des précipices de 100 mètres et plus représentent autant de graves dangers.

Le Tour de Corse, pour d'autres raisons, ne laissera pas un grand souvenir. Peu d'équipages de notoriété, une seule voiture engagée officiellement par un constructeur, la Talbot-Lotus de Jean-Pierre Nicolas. Il est loin le temps où l'épreuve constituait le terrain de prédilection des constructeurs internationaux, sportifs ou non. Ambiance dégradée aussi, chaque concurrent étant contraint d'apposer sur sa voiture un autocollant autonomiste, avec menace voilée à l'appui. Tout le monde a fermé les yeux, y compris les représentants de la Fédération française du sport automobile dont le règlement interdit pourtant, et formellement, la pose de tout slogan politique sur les voitures de course.

FRANÇOIS JANIN.

(1) En 1970 sur Alpine-Renault, en 1975 sur Lancia, en 1977 et 1978 sur Fiat-131, en 1979 sur Lancia.

LA LANCIA STRATOS

La Lancia Stratos, victorieuse en Corse et qui s'est aussi imposée dans la plupart des grands rallyes, a été construite à 550 exemplaires. Sa fabrication a été arrêtée il y a un an et demi. Faute d'avoir subi avec succès en France les tests anti-crash, elle n'a jamais été homologuée par le Service des mines, mais quatorze voitures ont quand même été vendues par dérogation. C'est le type même de « bête de course » conçue pour la compétition, peu pratique en utilisation de grand tourisme. La voiture de Darniche et Mahé — qui ont aussi gagné en janvier dernier le Rallye de Monte-Carlo — est engagée par M. André Chardonnet, distributeur de Lancia en France. Les vainqueurs du Tour de Corse prendront encore part, en 1980, au Rallye de Monte-Carlo avec ce type de voiture qui laissera, par la suite, la place à la Lancia Monte-Carlo Turbo. Le budget de compétition de M. Chardon*net se monte à 1 800 000 francs*, somme à laquelle s'ajoutent 500 000 francs alloués par le constructeur italien. Le budget pour le Tour de Corse est estimé à 250 000 francs. — F. J.

TENNIS

Harold Solomon gagne l'Open de Coubertin

Succédant à Bob Lutz, Harold Solomon, le petit Américain aux jambes véloces, a enlevé, dimanche 4 novembre, la finale de l'Open de Coubertin sur l'Italien Barazzutti, lui-même vainqueur du tournoi en 1977. Le match, disputé devant un public venu moins nombreux que la veille pour les demi-finales (quelque mille entrées payantes), dura trois heures et se termina sur le score de 6-3, 2-6, 6-3, 6-4.

Ce fut bien la finale des « crocodiles » entre deux joueurs qui pratiquaient l'un et l'autre la régularité au fond du court, la balle allant jusqu'à franchir souvent plus de trente fois le filet sur des trajectoires invariablement tendues, les boulets répondant aux « paquets ».

A ce jeu sans émotion qui paraissait une super-partie d'entraînement dépourvue d'incursions au filet, Solomon se montra le plus coriace. Toujours combatif, Barazzutti lui donna une réplique de belle qualité dans les échanges où sa ténacité légendaire illustrait la formule : *« Il est des morts qu'il faut qu'on tue. »*

N'empêche qu'à vingt-six ans l'Italien ne vaut plus celui qui avait rallié les demi-finales de l'Open américain à Forest Hills, en 1977, alors que Solomon, à vingt-sept ans, a gardé la pugnacité qui le vit faire trembler l'autre grand Italien, Adriano Panatta, en finale des Internationaux de Roland-Garros en 1976. Citons, pour une fois, la référence éloquente du dernier classement électronique (octobre) des joueurs professionnels : Solomon n° 9, Barazzutti n° 31.

En demi-finale, Solomon avait éliminé son jeune compatriote Vince Van Patten, celui-ci ne jetant son *feu* que dans un premier set éblouissant (2-6, 6-3, 6-2), et Barazzutti avait dû *batailler ferme pour dominer* Brian Gottfried (6-4, 1-6, 8-6).

La finale du Seiko Classic disputée au Metropolitan Gymnasium de Tokyo et dotée de 48 000 dollars de prix au vainqueur a vu le phénomène suédois Bjorn Borg (vingt-quatre ans) écraser son vieux rival américain, *Jimmy* Connors (vingt-sept ans), en deux petits sets (6-2, 6-2). Borg fut constamment au commandement, tandis que Connors ne parvenait point à retrouver la main heureuse qui lui avait permis de remporter la finale de Flushing Meadow 1978 sur l'actuel champion du monde, lequel aura récolté 300 points dans l'affaire, ce qui lui donne une avance de 383 points sur McEnroe dans le classement du Grand Prix de la Fédération internationale.

OLIVIER MERLIN.

— L'Américain Gene Mayer a gagné le tournoi de Cologne aux dépens du Polonais Wojtek Fibak *(3-6, 6-3, 6-1)*.

— Le Hollandais Tom Okker (trente-cinq ans) a remporté à Londres le tournoi des Vétérans sur Pancho Gonzalès (cinquante et un ans) par 6-1, 7-6.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

HALTEROPHILIE. — *La Palestine a été admise, le 2 novembre, par la Fédération d'altérophilie. Les fédérations internationales d'athlétisme, de tennis, de table, de basket-ball et de hand-ball, ont déjà reconnu la Palestine.*

EQUITATION. — *Le raid équestre de Montcuq, qui avait été interdit par le ministère de* l'agriculture et le préfet du Lot *(le* Monde *du 3 novembre), a finalement été maintenu par les organisateurs. Il a réuni cinquante chevaux, les 3 et 4 novembre, et s'est déroulé sans incidents.*

JUDO

Serge Dyot et Régis Charles, champions d'Europe juniors

Correspondance

Edimbourg. — Les juniors de vingt et une nations européennes étaient présents à leur grand rendez-vous d'Edimbourg pour l'attribution des sept titres de leur catégorie d'âge.

Ces championnats d'Europe *étalés sur trois pleines journées* débutèrent, le 1er novembre, sur un registre mineur, le judo pratiqué par les super-légers, les mi-lourds et les lourds, ayant été absolument décevant.

Dans cette grisaille, aucun des sélectionnés français ne parvint à donner la moindre émotion à la petite colonie française présente au Meadow Bank Center. Le super-léger Roux resta enterré dans les poules de classement, de même que le mi-lourd Gautherot. Seul le lourd Delrieux se sortit d'affaire à ce niveau... pour sombrer à son premier combat, en tableau, devant le Bulgare Zaprianov, alors que les choses sérieuses commençaient seulement.

En plus de 95 kilos et en mi-lourds, les Soviétiques obtinrent deux succès grâce à respectivement Korlatanov et Snegovoi.

Avec les super-légers, les Russes semblaient bien près d'enregistrer un triplé, quand un petit Yougoslave, Ocko, vint leur souffler, en finale, une troisième victoire, qui se profilait déjà avec Sokolov.

Pression soviétique

La terrible pression soviétique ne se relâcha aucunement au cours d'une seconde journée, qui les vit encore triompher en mi-légers avec Stratan. Dans cette catégorie, le jeune Mulhousien Penin eut le mérite de se qualifier. Placé dans le tableau le plus fort, il dut s'incliner devant l'Allemand de l'Est Fuchs.

C'est de Serge Dyot qu'allait venir le premier titre européen pour la France. Le champion de France des légers était certainement le judoka le plus expérimenté de notre jeune *sélection*. Serge a déjà été champion d'Europe catégorie espoir, il y a trois ans. Avec une superbe autorité, il remporta sa poule, ne marquant que des ippon bien nets. Dans la phase finale, l'Espagnol Ordonez, l'Anglais Armstrong subirent la loi du petit champion toujours par ippon. En finale, il n'y eut personne dans le public écossais pour douter de la victoire du « Frenchie » sur l'Est-Allemand Obschernitzki.

En condition physique superbe, Dyot fit tout le combat, dominant dans tous les compartiments du jeu, signant sa victoire sur un grand fauchage de jambe compté ippon par l'arbitre central, mais pas autant par le juge de points. Dyot fut très longuement applaudi par une foule très au fait du judo, en raison de l'action menée à Edimbourg en faveur de cette discipline par l'excellent judoka George Kerr, un Ecossais bon teint.

Pièges

Le succès appelant le succès, une autre médaille d'or, très inattendue celle-là, revint encore le lendemain à la France avec l'étonnante performance du moyen Régis Charles. Charles est l'homme tranquille des juniors. Rien ne semble pouvoir troubler la sérénité de ce garçon, qui mène toujours son affaire avec une assurance qui donne parfois des sueurs froides à son entourage. Le moyen Français aime le judo au sol, il y excelle, il tend à ses adversaires des pièges diaboliques auxquels se laissent prendre les meilleurs... A partir de positions, qui seraient pour tout le monde très défavorables, il sait trouver le chemin d'imparables immobilisations : du grand art. Le Suisse Birschler, le Suédois Sporrong, le difficile Soviétique Divissenko, en firent l'amère expérience !

Mais c'est une ultime victoire sur le grand Hongrois Tamas qui valut à Régis Charles le titre de champion d'Europe des poids moyens juniors. Au vrai, le Hongrois fit jeu égal avec le Français. La décision ne fut rendue qu'au drapeau après un combat gagné, debout cette fois, par accumulation de petits avantages. Instruit par les déconvenues de ses prédécesseurs, jamais Tamas ne voulut entrer dans le jeu plein de traquenards du plus malin des juniors français poids moyens.

Cette dernière journée allait encore valoir à la France une autre médaille, de bronze cette fois, avec la très remarquable prestation du mi-moyen Michel Novak. Remporté par l'Allemand de l'Est Kunze devant le Soviétique Chestakov, le titre des moyens a été le plus disputé, le plus difficile à conquérir. C'est cette catégorie qui comportait le plus grand nombre d'engagés. Puissant, lucide toujours, courageux à l'extrême, Michel Novak sut aller chercher une place de troisième très méritée. Le mi-moyen français sera encore junior l'an prochain, il ne retrouvera *donc que plus* tard l'Allemand de l'Est Kunze et le Soviétique Chestakov, lesquels dominèrent largement une catégorie qui réconcilia totalement l'assistance avec le judo de haute compétition.

Après une triste première journée, il n'en fallait pas moins à Edimbourg !

Trois titres à l'U.R.S.S., deux à la France, un seul pour la R.D.A. et la Yougoslavie : le judo des juniors reflète donc ce qu'il demeure depuis quelques années déjà chez les seniors. Les Français gardent chez les jeunes un rang qu'ont su prendre leurs aînés. A tout prendre c'est un résultat réconfortant, alors que déjà certains champions français annoncent leur retraite... après les Jeux de Moscou.

Une relève est là, toute prête à prendre des places de choix dans les rangs des seniors... dans deux ou trois ans. Le cas de Serge Dyot est sans aucun doute à considérer différemment : ce junior étant déjà appelé à participer à une compétition de sélection au terme de laquelle sera connu le représentant français en légers pour les championnats du monde seniors, qui auront lieu *à Paris les 6, 7, 8 et 9* décembre prochain.

PIERRE MARTEL.

JEUX OLYMPIQUES

Un appel au boycottage de Vladimir Boukovski

Le dissident soviétique Vladimir Boukovski lance ce lundi 5 novembre dans le quotidien belge le Soir *un appel exhortant les pays occidentaux à boycotter les Jeux olympiques de Moscou en 1980 qu'il compare à ceux de Berlin en 1936.*

Après avoir rappelé que les règles du Comité international olympique stipulent que les Jeux peuvent avoir lieu uniquement dans un pays jouissant de la stabilité politique et qu'ils ne peuvent donner lieu à des discriminations raciales, nationales, religieuses et politiques, Boukovski affirme que « l'U.R.S.S. est un Etat impliqué dans de nombreuses agressions, ayant occupé plusieurs pays et territoires, dont les Etats baltes, l'Ukraine, la Moldavie, la partie orientale de la Pologne, une partie de l'Allemagne et quelques îles appartenant au Japon, et ayant apporté son soutien à des révolutions dans divers Etats, l'Angola, l'Ethiopie et l'Afghanistant ».

« L'antisémitisme, *poursuit le dissident*, constitue en U.R.S.S. une pratique politique d'Etat. Le fait d'être membre de certaines communautés religieuses peut être puni de longues peines de prison et les livres religieux, y compris la Bible, sont considérés comme de la littérature subversive. La création de syndicats libres est interdite. »

Enfin, Boukovski constate que le nombre des étrangers admis à venir assister aux Jeux est limité, que la durée de leur séjour dans chacune des villes ou se dérouleront les Jeux ne pourra excéder quelques jours, que les équipes nationales seront isolées et que, « selon des rapports dignes de foi, les Soviétiques qui voudront entrer en contact avec des visiteurs courront de sérieux risques ». *Il explique que les Soviétiques regarderont les Jeux à la télévision, car ils n'auront pas le droit de se déplacer et ne pourront se procurer les rares billets.*

RUGBY

Jean-Paul Trille, ouvreur de choc

Pendant que Béziers subissait sa première défaite à Graulhet (12 à 10), pendant que le Racing se faisait étriller par Narbonne (44 à 6) et pour la quatrième fois en quatre matches de championnat, pendant que Perpignan enregistrait son quatrième succès face à Saint-Jean-de-Luz (18 à 3) et pendant que le Boucau allait s'imposer à Bayonne (15 à 6), un jeune Tarbais Jean-Paul Trille faisait un « carton » contre les Biarrots.

Vingt points à lui tout seul : deux essais, trois buts et un drop, face il vrai, à une équipe de Biarritz décevante. Pourtant cet ouvreur de vingt-trois ans, chauffagiste de profession, est un récidiviste : déjà lors de la troisième journée de championnat il avait totalisé 20 points contre Tulle. Voilà décidément un garçon dont on reparlera.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE CORSE

1. Darniche-Mahé (Lancia Stratos); 2. Ragnotti-Andrié (Renault 5 Alpine), à 36 min. 6 sec. ; 3. Moreau-Baron (Porsche 911), à 46 min. 20 sec. ; 4. Copppier-Laloz (Porsche RS), à 53 min. 40 sec. ; 5. Mmes Mouton-Conconi (Fiat 131 Abarth), à 1 h. 16 min. 52 sec., etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (neuvième journée)

*Villeurbanne b. Lyon	105-81
*Orthez b. Limoges	98-82
*Tours b. Mulhouse	107-74
Monaco b. *Nice	95-79
*St. français-Evry b. Le Mans	93-78
*Caen b. Vichy	99-91
Antibes b. *Berck	75-66

Classement. — 1. Villeurbanne, 23 pts ; 2. Tours, 22 ; 3. Le Mans et Mulhouse, 21 ; 5. Stade français et Antibes, 20 ; 7. Monaco, Orthez et Caen, 19 ; 10. Nice, 17 ; 11. Limoges, 16 ; 12. Vichy, 15 ; 13. Lyon, 11 ; 14. Berck, 9.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (quatorzième journée)

GROUPE A

*Besançon bat Blois	3-0
*Guingamp et Lucé	0-0
*Dunkerque bat Quimper	4-2
Rennes bat *Orléans	3-1
*Tours bat Chaumont	3-0
*Angoulême bat Reims	4-1
*Limoges bat Nœux-les-Mines	3-1
*Châteauroux bat Le Havre	3-1
*Rouen bat Montmorillon	1-0

Classement : 1. Tours, 21 pts ; 2. Rennes, 20 ; 3. Guingamp, 18 ; 4. Besançon, Angoulême, Reims, 17 ; 7. Rouen, 16 ; 8. Le Havre, Nœux, 15 ; 10. Orléans, Limoges, 13 ; 12. Dunkerque, 12 ; 13. Chaumont, Quimper, 11 ; 15. Lucé, 10 ; 16. Montmorillon, Châteauroux, 9 ; 18. Blois, 8 points.

GROUPE B

*Thionville bat Toulouse	2-1
*Martigues bat Gueugnon	1-0
*Thonon bat Tavaux	3-1
*Saint-Dié bat Ajaccio	1-0
Montpellier bat *Montluçon	2-0
Avignon bat *Béziers	2-1
*Alès bat Toulon	2-1
*Paris Football-Club et Auxerre	3-3
*Mulhouse bat Cannes	2-0

Classement : 1. Thonon, 20 pts ; 2. Auxerre (13 m.), 19 ; 3. Cannes (13 m.), 18 ; 4. Montpellier, Avignon, 17 ; 6. Martigues (13 m.), Paris F.C., 15 ; 8. Béziers (13 m.), Toulouse, Thionville, 14 ; 11. Mulhouse, Montluçon, Alès, 12 ; 14. Saint-Dié, Ajaccio, 11 ; 16. Gueugnon (13 m.), 10 ; 17. Toulon, 9 ; 18. Tavaux, 8 points.

Haltérophilie

CHAMPIONNATS DU MONDE A SALONIQUE

52 kilos. — 1. Kanybek Osmonaliev (U.R.S.S.), 242,5 kilos (105 + 137,5) ; 2. *Ferenc* Hornyak (Hong.), 242,5 (107,5 + 135) ; 3. Alexandre Voronine (U.R.S.S.), 242,5 (110 + 132,5) ; 4. Cai Jichen (Chine), 237,5 (107,5 + 130) ; 5. Wu Shute (Chine), 237,5 (110 + 127,5), record du monde juniors.

Les trois premiers ont été départagés par le poids de leur corps.

56 kilos. — 1. Kodjabashev (Bulg.), 267,5 kilos (117,5 + 150), record du monde égalé ; 2. Veretnikov (U.R.S.S.), 262,5 (112,5 + 150) ; 3. Dembonczyk (Pol.), 260 (117,5 + 142,5) ; 4. Nunez (Cuba), 260 (115 + 145) ; 5. Letz (R.D.A.), 257,5 (110 + 147,5).

Douzième de la catégorie de 56 kilos, le Français Bruno Lebrun a battu trois records nationaux : 107,5 à l'arraché, 140 à l'épaulé jeté et 247,5 au combiné. Dans cette même catégorie, le Chinois Chen Wei-quian a amélioré, hors concours, le record du monde de l'épaulé-jeté avec 153 kilos.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (quatrième journée)

POULE A

*Perpignan b. St-Jean-de-Luz	18-3
*Montchanin b. Bourg	21-12
*Narbonne b. R.C.F.	44-6
*Graulhet b. Béziers	12-10

Grenoble - Thuir est reporté au 2 décembre.

Classement. — 1. Perpignan, 12 pts ; 2. Béziers, Graulhet et Narbonne, 10 ; 5. Montchanin, 8 ; 6. Thuir, 7 ; 7. Saint-Jean-de-Luz, 6 ; 8. Grenoble, 5 ; 9. Racing et Bourg, 4.

POULE B

Tarbes b. *Biarritz	20-12
Bayonne b. *Le Boucau	15-6
*Dax b. Brive	32-9
*Bagnères b. Limoges	72-12
*Tulle b. La Rochelle	35-16

Classement. — 1. Tarbes, 12 pts ; 2. Bagnères et Dax, 10 ; 4. Tulle, 9 ; 5. Bayonne et Biarritz, 8 ; 7. Brive, 7 ; 8. Limoges et Le Boucau, 6 ; 10. La Rochelle, 4.

POULE C

*Toulon b. Auch	22-19
Nice b. *Avignon	12-9
Pau b. *Montauban	18-5
*Montferrand b. Périgueux	37-7
*Mazamet et Carcassonne	10-10

Classement. — 1. Pau, 12 pts ; 2. Nice, 10 ; 3. Auch et Montferrand, 9 ; 5. Carcassonne et Toulon, 8 ; 7. Montauban, 6 ; 8. Avignon et Mazamet, 5 ; 10. Périgueux, 4.

POULE D

Bègles b. *Lourdes	9-7
*Agen b. Aurillac	53-7
*Bourgoin b. Castres	14-0
*Romans b. Stade toulousain	7-3
*Oloron b. Valence	16-3

Classement. — 1. Oloron et Agen, 12 pts ; 3. Romans, 10 ; 4. Toulouse, 9 ; 5. Bègles, Valence et Bourgoin, 7 ; 8. Lourdes et Aurillac, 6 ; 10. Castres, 4.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Recrute agent correspondant au profil suivant :
DIPLOME : I.S.A., E.S.S.E.C. ou E.S.C., Gestion Commerciale et Marketing.
FONCTION : Chef Département Centre Ivoirien Gestion des Entreprises.
Adresser dossier composé des pièces suivantes, à : AMBASSADE DE COTE-D'IVOIRE
Service Recrutement - 2, villa de Saxe, 75007 Paris :

C.V., copies certifiées conformes titres et diplômes, pièces justificatives ancienneté dans profession, certificat de résidence (+ titre de séjour pour étrangers), certificat médical d'aptitude à servir en Côte-d'Ivoire, 2 photos d'identité, casier judiciaire (ultérieurement) - Date limite réception des dossiers : vendredi 9 novembre 1979.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ANGLETERRE

Une Société française - 725 personnes, 520 M de C.A. - fabrique des matériels de chantiers. grues, dumpers, chariots élévateurs tous terrains. Pour sa filiale anglaise (35 personnes) réalisant 8.000.000 £, elle recherche un cadre de formation ESC, âgé de 30 ans au moins, ayant de bonnes connaissances comptables et ayant exercé pendant au moins 5 ans une fonction similaire (ou d'adjoint) Anglais courant indispensable.
Lieu de travail: HAMPSHIRE (. proximité de Southampton).
Ne pas adresser de C.V.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 977 M.

UN IMPORTANT ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(GESTION DES ENTREPRISES)
CREE UN POSTE DE

CHERCHEUR EXPATRIÉ
(basé au CAIRE)

DANS LE CADRE DE SON CENTRE DE COOPÉRATION AVEC LE PROCHE-ORIENT

Pour développer des travaux de recherche dans le cadre d'accords passés avec des institutions égyptiennes. Ces travaux devront déboucher sur des actions de formation et de conseil.

LE CANDIDAT RETENU
- POSSEDERA UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (GRANDES ECOLES OU DOCTORAT).
- AURA QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE.
- SERA PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS.

LA REMUNERATION PREVUE EST DE L'ORDRE DE 200.000 F (PRIME D'EXPATRIATION INCLUSE).

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo sous n° T 16495 M à Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'assurances
MADRID
recherche un

informaticien

ayant une expérience DOS-VS, CICS et DL 1, pour prendre la responsabilité du secteur études (15 personnes).

La pratique de la langue espagnole est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous réf. 5532, à MEDIA-SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MINIER
recherche
pour
LE GABON

UN CHEF DE SERVICE ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

Responsable de l'ensemble des secteurs électriques et régulation d'un complexe minier comprenant :
- une exploitation fond ;
- une usine de traitement des minerais ;
- un réseau électrique, transformation et distribution.

FORMATION : INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN avec quelques années d'expérience dans un service électrique d'unité industrielle.

Vie en famille — scolarité assurée jusqu'en classe de 3e.

Avantages sociaux.

Adresser C.V. sous n° 29395 M à BLEU
17, rue Lebel, 94300-Vincennes, qui transmettra.

GRANDE SOCIÉTÉ NATIONALE
RECHERCHE D'URGENCE

DES INGÉNIEURS ET AGENTS DE MAITRISE DE HAUT NIVEAU POUR L'EXPLOITATION DE COMPLEXES PÉTROCHIMIQUES EN AFRIQUE DU NORD

Les installations, dont la puissance installée est de l'ordre de 500 MW, comportent des générateurs de vapeur, des machines tournantes (turbo-générateurs, turbo-compresseurs, moteurs électriques, diesels, etc.), des échangeurs, des tours de séchage, de régénération, de distillation, ainsi qu'un système de contrôle et de régulation, avec centralisation des données sur ordinateur.
Les postes à pourvoir par des coopérants de nationalité française sont les suivants :

CHEF DU DÉPARTEMENT PRODUCTION

- Cet INGENIEUR aura la responsabilité technique et économique de la production et dirigera une équipe d'environ 300 personnes réparties en 2 services : fabrication et utilités.
- Le candidat devra posséder une compétence technique et une expérience acquise dans l'étude, la réalisation ou la conduite d'une installation industrielle d'importance et de complexité comparable.
- Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.
- Logement et voiture de service assurés.

CHEF DU SERVICE FABRICATION

- Cet INGENIEUR, placé sous l'autorité du chef du Département Production, sera responsable du fonctionnement des lignes de production ainsi que des installations de stockage, et dirigera une équipe d'environ 150 personnes.
- Ce candidat devra posséder une bonne formation technique et une solide expérience dans le domaine pétrochimique.
- *Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.*
- Logement et voiture de service assurés.

CHEF DU DÉPARTEMENT MAINTENANCE

- Cet INGENIEUR aura la responsabilité de l'organisation, du fonctionnement et de la coordination des différents services et ateliers du Département Maintenance. Il dirigera une équipe d'environ 235 personnes.
- Le candidat devra posséder une compétence technique et une expérience acquises dans l'exercice d'une activité similaire au sein d'installations industrielles d'importance et de complexité comparables.
- Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.
- Logement et voiture de service assurés.

CHEF DU SERVICE ÉLECTRICITÉ INSTRUMENTATION

- Cet INGENIEUR, placé sous l'autorité du Chef du Département Maintenance, aura la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des ateliers d'entretien électricité et instrumentation, et dirigera une équipe d'environ 70 personnes.
- Le candidat devra posséder une bonne formation technique et une solide expérience en production d'énergie électrique, en instrumentation pneumatique et électronique.
- Logement et voiture de service assurés.

CHEFS DE ZONE

- Ces 4 INGENIEURS, placés sous l'autorité du Chef du Service Fabrication, seront responsables de la bonne marche des lignes de production.
- Les candidats devront avoir une bonne expérience dans la conduite des installations industrielles de grande taille et posséder des qualités pédagogiques.
- Connaissances de l'anglais technique souhaitées.
- Logement et voiture de service assurés.

CHEFS DE QUART « FABRICATION »

- Ces 10 AGENTS DE MAITRISE seront responsables, sous l'autorité d'ingénieurs chefs de zone, de la conduite des lignes de production ; ils dirigeront et contrôleront le travail de conducteurs de tableaux et d'opérateurs spécialisés.
- Les candidats devront posséder une bonne expérience industrielle et être capables de participer à la formation de personnel français et algérien.
- Logement assuré.

Envoyer curriculum vitae détaillé manuscrit, photos, prétentions et date de disponibilité à : REGIE-PRESSE N° 821.780 M. 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Un homme de mesures pour une

MISSION HYDROGRAPHIQUE

Libéré des obligations militaires, formation bac technique, vous avez déjà acquis une expérience, même brève, du travail à la mer (sondages, ultra-sons, mesures bathymétriques...) ou de topographie, à un niveau d'exécution.
Si vous souhaitez participer à nos travaux, qui se déroulent en Afrique Noire, vous voudrez bien écrire (joindre C.V. et votre dernière rémunération) sous réf. 8.408 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Le Chef du Département Routier d'une Société Française d'Ingénierie travaillant à l'exportation recherche des

INGÉNIEURS ROUTIERS

Ces ingénieurs diplômés, ont une large expérience (acquise notamment dans les pays en développement) des problèmes d'infrastructures routières : études, travaux, contrôle de construction, organisation de l'entretien, gestion administrative et financière.
Ces responsables ont entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle et désirent vivre à nouveau une étape de leur carrière dans un pays étranger (notamment anglophone).
Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau de votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 3.507 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

SOCIETE DOUALA recherche

COMPTABLE CAMEROUNAIS

titulaire DECS partiel (certif. comptable). Ecr. 14, r. Aldabert 13006 MARSEILLE. L'AIR LIQUIDE qui fera suivre.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Importante société
construisant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français

recherche

INGENIEURS DE MISE EN ROUTE pour l'ETRANGER
dans les domaines de la PETROCHIMIE et du RAFFINAGE

Les critères considérés seront :
- expérience d'environ 3 années comme ingénieur d'exploitation
- participation à la mise en route d'usines pétrochimiques ou de raffinage
- désir de s'expatrier et aptitudes prononcées pour l'exportation
- anglais parlé indispensable.

Nous proposons aux candidats retenus un métier avec des responsabilités et une évolution de carrière intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous le numéro 32.348, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

CHEF DU SERVICE MATÉRIEL
250-260.000 F
+ avantages

NIGERIA
Installations industrielles

Un groupe industriel français (effectif 5.000 pers., C.A. consolidé supérieur à 1 milliard de francs), spécialisé dans la conception, la réalisation et le montage d'ensembles industriels destinés aux industries pétrolières (recherche, production, transport, stockage, raffinage) et pétrochimiques, recherche le Chef du Service Matériel de sa filiale nigériane. Sous l'autorité du DIRECTEUR GENERAL, il devra en toute circonstance gérer, entretenir et administrer le parc de matériels de chantiers (grues, véhicules P.L. et V.L., postes de soudure, compresseurs, barges, groupes électrogènes...) de la société afin de répondre aux besoins des chantiers et d'optimiser les coûts d'exploitation. Il dirigera l'atelier central d'entretien et reconditionnement, et il veillera à la formation de son personnel. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation technique type B.P. ou B.T.S. Mécanique avec de solides connaissances diesel et hydraulique, possédera une expérience de plusieurs années de la direction d'un service matériels de chantiers de T.P. ou Génie Civil à l'étranger. De bonnes notions d'anglais sont requises. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, véhicule de service, gratuité des soins, indemnité de résidence...).

Ecrire sous référence 300/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (GESTION DES ENTREPRISES)
recherche

2 CHARGÉS DE MISSION

— Diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles ou doctorat) ;
— Ayant quelques années d'expérience professionn.

1er poste :
- Assurer le suivi administratif des projets de recherche existants.
- Mettre en place une information permanente auprès des entreprises et des organisations publiques pour aider à la définition de nouveaux projets.

2e poste :
- Gérer des projets d'intervention auprès d'entreprises, d'organisations publiques et de gouvernements étrangers (MISSIONS FREQUENTES A L'ETRANGER.

LA REMUNERATION SERA FONCTION DE L'EXPERIENCE DES CANDIDATS

Les candidats devront envoyer une lettre manusc. indiquant le poste de leur choix et accompagnée d'un C.V. et d'une photo à Régie-P. n° T 16496M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CABINET ARCHITECTE
recherche

ARCHITECTE

pour durée contrat. Bon professionnel, 40 ans environ, dynamique, responsable, célibataire ou marié, pour poste à

Kinshasa au Zaïre

Adresser C.V. + exigences au CABINET IEU, 9, rue Weber, PARIS-16e ou tél. au 500-55-37.



emplois régionaux

Filiale d'un important groupe papetier multinational Kimberly - Clark, la Société SOPALIN KLEENEX
recherche

Chef du département achats

Lieu de travail : ROUEN

Sa responsabilité : avec son équipe, procéder à tous les approvisionnements de matières premières, fournitures et ingrédients entrant dans nos fabrications et des produits de négoce commercialisés par l'entreprise.

Ce poste rattaché au Directeur de l'usine convient à un diplômé de l'enseignement supérieur possédant au moins 5 ans d'expérience de la fonction achats acquise entre autre dans le domaine des emballages.

C'est une fonction de négociation et de gestion importante. Le montant annuel des achats est supérieur à 100 Millions de francs. Les contacts et déplacements se font aussi bien en France qu'à l'étranger. Ils nécessitent une parfaite connaissance de l'Anglais écrit et parlé.

Voulez-vous adresser votre dossier de candidature à François ROBERT - Société SOPALIN Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD
Nous vous assurons d'une réponse dans les 3 semaines.

Ingénieurs Informaticiens

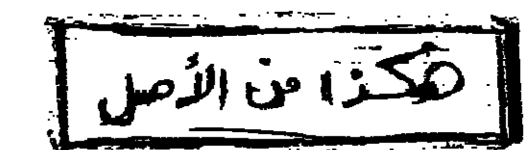
Pour faire face à l'expansion de la Division Logiciel d'un de ses centres d'études Burroughs offre plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs confirmés dans les domaines suivants : logiciel de base - contrôleurs de périphériques - théorie des langages - télétraitement - définition, synthèse et développement d'applications.

Ces postes conviennent à des universitaires ou des ingénieurs (option informatique) ayant de bonnes connaissances en anglais.

Ces situations sont à pourvoir au sein de l'Etablissement de Villers-Ecalles (près de Rouen) qui emploie 500 personnes dont 100 ingénieurs et cadres.

Pour faire acte de candidature envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à
D. Langres
S.A. Burroughs, B.P. 5
76360 Barentin.

Burroughs



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production)

RECHERCHE POUR SON **DEPARTEMENT ETUDES MARINES AVANCEES :**

7 INGENIEURS

FORMATION SUPERIEURE EXIGEE AVEC UN TRES BON NIVEAU D'ANGLAIS

1 INGENIEUR SPECIALISTE EN TELETRANSMISSION

Référence 106

- Formation école supérieure d'électricité ou équivalent.
- Expérience industrielle de 5 ans environ en conception, fabrication, essais, exploitation de systèmes de télétransmissions par fil et voie acoustique sous-marine
- Emploi : développement de systèmes de télétransmission pour installation pétrolière sous marine.

1 INGENIEUR DE CONCEPTION ET D'ETUDE DE SCHEMAS DE DEVELOPPEMENT SOUS-MARIN

Référence 102

- Formation : Grandes Ecoles — ENSPM si possible
- 4 à 5 ans d'expérience dans les techniques et opérations de production pétrolière en off shore
Notions : de gisement, d'estimation de coût et d'évaluation économique.

1 INGENIEUR SPECIALISTE EN ASSERVISSEMENTS HYDRAULIQUES

Référence 103

- Formation : Arts et Métiers, Ecole Nationale Supérieure de Mécanique ou équivalent.
- Spécialisé en Commande (ou Télécommande) hydraulique (conception et technologie).
- Plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
Expérience pétrolière ou parapétrolière et/ou travaux à la mer souhaitée
- Sera chargé, dans un premier temps, du suivi d'un projet de télémanipulation sous-marine.

1 INGENIEUR "APPLICATION STRUCTURES NOUVELLES OFF SHORE"

Référence 104

- Formation : Centrale, ENSI, A et M.
- Quelques années d'expérience dans le domaine ingénierie construction et travaux maritimes ou off shore.
- Expérience pétrolière ou parapétrolière appréciée.

1 INGENIEUR SPECIALISTE EN HYDRAULIQUE

Référence 105

- Formation A.M. - génie mécanique ou équivalent.
- Expérience industrielle de 5 ans environ en conception, fabrication, essais, exploitation de systèmes hydrauliques à hautes performances
- Emploi : développement de centrales hydrauliques et systèmes hydrauliques de télécommandes à séquences de haute fiabilité pour installation pétrolière sous-marine.

1 INGENIEUR SYSTEME

Référence 107

- Formation Grandes Ecoles
- Expérience industrielle de 5 ans au moins en conception et mise en œuvre de systèmes sous-marins complexes, faisant appel à des compétences multidisciplinaires.
- Emploi : intégration de systèmes de télécontrôle d'installation pétrolière sous marine.

1 INGENIEUR TECHNIQUES NOUVELLES DE PRODUCTION SOUS-MARINE

Référence 101

- Formation AM ou équivalent — ENSPM si possible
- Quelques années d'expérience en production pétrolière, si possible en off shore.

LIEU DE TRAVAIL : PAU puis ETRANGER

Ces ingénieurs doivent pouvoir travailler sur chantiers en mer.

Ecrire en indiquant la référence du poste choisi avec curriculum vitae, photo et prétentions :

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production) D.C./Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12-04) - 64000 PAU.

CONTESSE

SEMS

Société Européenne de Mini-Informatique et Systèmes

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion pour sa Direction Technique

Chef de Département
Gestion Transactionnelle

Responsable de l'encadrement et de l'animation des services étude et qualification des produits transactionnels développés sur nos matériels

Ce poste conviendrait à un ingénieur - grande école - ayant au moins 10 ans d'expérience en ,

. gestion transactionnelle
. gestion de contrats et de gros projets chez un constructeur ou dans une SSCI

Lieu de travail : Région de GRENOBLE

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à S.E.M.S., Service du Personnel
1, rue de Provence - 38730 ECHIROLLES

HAVAS

INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE QUALITÉ

140-180.000 F

Basse-Normandie
Tuyauteries industrielles
Constructions métalliques

Un groupe industriel français (effectif 5 000 pers. - C.A. consolidé supérieur à 1 milliard de francs). spécialisé dans la conception, la fabrication et le montage de structures métalliques destinées à la recherche et l'exploitation pétrolière « off shore » ainsi que dans la fabrication et la pose de tuyauteries pour l'industrie pétrolière et pétrochimique. recherche pour son établissement principal le Chef du Service « Assurance Qualité ». Il rédigera le « manuel de qualité » de l'entreprise, il déterminera, mettra en œuvre et supervisera les techniques et programmes de contrôle (dimensionnel, des soudures, des peintures et revêtements...). Il préparera les « rapports de qualité » destinés aux clients. Il dirigera environ 20 contrôleurs et opérateurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur métallurgiste mécanicien ou électricien + obligatoirement Ingénieur soudeur ESSA, possédera au moins 8 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans une entreprise de tuyauterie, chaudronnerie ou construction métallique comme Ingénieur soudeur ou comme Responsable d'un service Qualité. Il s'exprimera couramment en Anglais.
Ecrire sous réf. 301/M à :

G.R.H. Conseils

3. avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

STRASBOURG

Le Directeur de succursale d'une importante Société de Distribution filiale d'un grand groupe international, recherche :

adjoint de direction chargé de l'exploitation

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (ESC ou équivalent) et ayant acquis une première expérience en gestion des commandes, en organisation du travail et en animation des hommes. En étroite relation avec sa Direction, le candidat retenu devra coordonner et contrôler l'exploitation de la Succursale (commandes, transports, relations fournisseurs, gestion d'un réseau de revendeurs, etc). Possibilités d'évolution et rémunération attractive.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 642 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ORGANISME FINANCIER

à forme

MUTUELLE

recrute des

DIRECTEURS
CLASSE VI ou VII

1) Implantation : Sud-Ouest.
2) Ils auront une expérience de 10 ans minimum en banque,
— le sens des responsabilités,
— des relations humaines.
3) Des conditions intéressantes de rémunération, de vie, sont offertes.

Envoyer C.V., photo et prétentions
n° 5.382, PUBLICITES REUNIES,
112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (PRODUCTION)

recherche pour son
Usine du SUD-OUEST

agent technique en instrumentation industrielle

pour la maintenance des installations d'instrumentation pneumatique et électronique et des analyseurs de qualité de l'usine.

Titulaire BTS en contrôle et régulation industrielle ou DUT génie électrique (option automatique) ou Bac électronique F2 dans tous les cas, une solide expérience professionnelle est exigée.

Rythme de travail par postes 3 x 8.

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 30.471 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

LABORATOIRES FOURNIER - DIJON

pour renforcer sa division internationale

recherchent

RESPONSABLE MARKETING INTERNATIONAL

Le candidat souhaité :

- sera pharmacien ou de formation similaire,
- parlera allemand (+ anglais apprécié),
- aura une expérience du marketing pharmaceutique (2/3 ans),
- devra résider à DIJON ou ses environs.

Ce poste — conçu opérationnellement — amènera à de fréquents déplacements.

Postuler avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à :

Laboratoires FOURNIER S.A.
Direction du Personnel, boîte Postale n° 130,
21004 DIJON CEDEX.

---

cana — Val de Loire

COOPERATIVE AGRICOLE DE LA REGION NANTAISE

C.A. 1.8 Milliard de francs

souhaite enrichir son équipe dirigeante et crée la fonction

DIRECTEUR INFORMATIQUE ADJOINT

A VOCATION DE SUCCESSION

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure disposant d'une expérience étendue en informatique de gestion dans :
- la conduite des projets à dominante commerciale ou financière,
- l'utilisation du télétraitement et du SGDB.

Notre service basé à ANCENIS (44) est équipé d'un ordinateur IBM370/138 et de nombreux mini-ordinateurs

Sur demande nous transmettons une information plus complète sur le poste et l'entreprise.

Ecrire à CANA — BP 102 — 44150 ANCENIS.
Une totale discrétion est assurée.

Important Laboratoire Pharmaceutique

Filiale d'un groupe International

recherche pour son

CENTRE DE RECHERCHE
situé dans la REGION LYONNAISE

pharmacologue

pour diriger une unité pluridisciplinaire.

Ce poste conviendrait à un SCIENTIFIQUE (Médecin - Pharmacien - Docteur ES Sciences) ayant une expérience de quelques années dans l'industrie pharmaceutique.

La lettre de candidature, insistant bien entendu sur l'expérience acquise et indiquant la rémunération souhaitée, sera adressée sous No 32.012 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC A VOCATION INTERMINISTERIELLE
MARSEILLE
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation supérieure, possédant expérience de l'administration et de la comptabilité publique. Env. lettre manusc., C.V., photo ss pli confidentiel à l'attention de M. RODRIGUEZ, CEESI, 343, boulevard Romain-Rolland, 13009 Marseille.

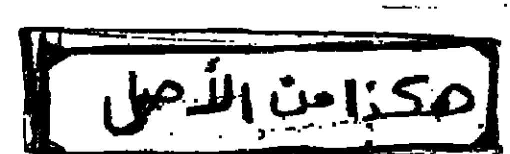
Sté de Conseil d'entreprise offre en province situation intéressante à

SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

sérieuse expérience profession indispensable.
Adresser C.V. s/réf. 8.630 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEUR

35 ans environ. Spécialisation génie nucléaire souhaitée. Disponible pour Direction travaux permanent de maintenance sur site nucléaire pour intervention type électromécanique en ambiance ionisante. Référence 5 ans sur chantiers. Envoyez lettre manusc., C.V. : SLS, 4, rue Etienne-Richerand, 69003 LYON.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MAI Constructeur d'ordinateurs de gestion multi-tâches temps réel,
est une société internationale de premier plan (6000 ordinateurs dans le monde, 2500 en Europe) et en très forte expansion sur le marché Français par l'introduction de techniques de pointe.
Nous recherchons pour compléter notre force de vente des

ingénieurs commerciaux Paris - Lille - Lyon

Homme de terrain ayant prouvé sa réussite commerciale auprès des PME et PMI dans la vente d'ordinateurs de gestion, homme de tempérament voulant donner une nouvelle orientation à sa carrière, nous vous proposons des opportunités financières et de carrière très importantes (certains sont devenus chef de ventes en 6 mois...). Anglais très apprécié.

ingénieurs technico-commerciaux Paris

De formation informatique de gestion universitaire, MIAGE ou équivalent. Expérience 3 à 5 ans auprès d'un constructeur ou d'une SSCI. Bonne pratique de l'Anglais. Connaissance du COBOL et BASIC. Nous vous proposons un poste très attrayant et très varié en collaboration avec notre équipe d'ingénieurs commerciaux (Formation et conseils auprès des sociétés de services et clients). Vous utiliserez un matériel éprouvé permettant de simplifier la programmation et l'exploitation d'applications de gestion temps réel, avec un haut niveau d'intégration et de sécurité.

MAI privilégie, dans sa politique générale, la promotion des hommes, garante pour elle de son dynamisme et de son développement.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste et la région choisis, à Jean Louis Pelat, MAI France, 58, rue Roger Salengro, 94126 FONTENAY/BOIS Cedex.

L'AIR LIQUIDE
organisateur informaticien pour nos affaires internationales

Nous vous proposons de visiter nos 120 filiales installées dans 60 pays pour auditer leur informatique, les conseiller dans leurs choix (applications, matériel, logiciel...) ou les assister dans la mise en place. Vous intervenez aussi dans les établissements français du groupe. Vous appartenez à notre Direction Informatique et Organisation, êtes basé à Paris mais faites de fréquents déplacements à l'étranger d'une durée moyenne d'une semaine.
Vous êtes ingénieur grande école, avez acquis en 3/4 ans, par exemple chez un conseil, une solide expérience de l'organisation et de la mise en œuvre de minis et savez parler le langage des gestionnaires. Enfin, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'espagnol. Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3661 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

Société 1.500 personnes environ leader dans le domaine des INSTRUMENTS ET SYSTÈMES OPTIQUES recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES
A.M. ou équivalent

Pour définition des produits depuis la participation à la conception jusqu'au lancement en petite ou moyenne série.

Adresser curriculum vitae détaillé à SOPALEM, 125, boulevard Davout, PARIS (20e).

Nous sommes un des constructeurs mondiaux de matériels T.P. et nous recherchons pour notre Siège Social situé au NORD DE LA REGION PARISIENNE

La collaboration

D'UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT

La finalité principale de son poste réside dans l'élaboration des cahiers des charges des futurs produits et de l'évolution des produits existants. Consolidation de données Techniques, Financières et Commerciales.

Ce poste conviendrait à : Ingénieur diplômé (MINES, ESTP, AM) avec formation complémentaire en gestion, 28 ans minimum, 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans l'exploitation des mines à ciel ouvert, ou des grands chantiers impliquant l'utilisation d'engins de grande puissance.

Anglais courant indispensable, Espagnol apprécié. Disponible pour voyages de courte durée.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo n° 32117 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.



La Compagnie Générale de Radiologie
recherche

pour son Département TRAITEMENT ET VISUALISATION dans sa DIVISION SYSTEMES INFORMATION
situé à ISSY-LES-MOULINEAUX (92133)

RESPONSABLE DE LA FABRICATION
(Référence VISU A)

- possédant plusieurs années d'expérience en Etudes et Développement de systèmes électroniques digitaux ainsi que dans la production en petites séries de matériels informatisés ;
- connaissant la gestion de planning par PERT ;
- parlant couramment l'anglais.
- Devra faire preuve de son sens de l'organisation, de ses qualités de gestionnaire et d'animateur pour prendre en charge les responsabilités d'une équipe de 20 techniciens et la production organisée autour de deux axes :
  - la production de cartes électroniques,
  - l'intégration de systèmes.

INGENIEURS ETUDES HARD
(Référence VISU B)

- pour études de systèmes digitaux rapides mettant en œuvre les technologies électroniques les plus récentes ;
- formation : Grandes Ecoles (SUPELEC, TELECOM, GRENOBLE) ;
- expérience : 2 à 3 ans en études de systèmes électroniques digitaux rapides ;
- pratique de la programmation assembleur nécessaire ;
- connaissances en microprogrammation très souhaitables.

TECHNICIENS DEVELOPPEMENT HARDWARE (Niveau V)
(Référence VISU C)

- pour participer à l'industrialisation d'ensembles électroniques complexes :
  - adaptation technologique,
  - conception des moyens de tests matériels et logiciels ;
- formation : BTS ou DUT électronique ;
- expérience 2 à 3 ans minimum en études ou développement de systèmes digitaux rapides ;
- connaissance des microprocesseurs et pratique de la programmation assembleur nécessaires.

Pour ces différents emplois, la pratique de l'anglais est utile. Une aide au logement est possible.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - C.G.R. - 52, boulevard Galliéni - Boîte Postale 45 92133 ISSY LES MOULINEAUX, en précisant la référence du poste qui vous intéresse. Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

DIRECTEUR TECHNIQUE
PARIS OUEST 130 000 F +

est recherché par entreprise de transports. Formation grande école, 45 ans environ

MISSION :

Responsabilité technique du parc de 600 autobus ou poids lourds réparti entre plusieurs centres d'exploitation.

Env. C.V. man. + photo et prét. s/réf. 400 à

CAMPBELL Boîte Postale 57. 75824 PARIS CEDEX 17.

GIERS
Schlumberger

Centre de Recherche du Groupe SCHLUMBERGER pour son activité MESURE et REGULATION recherche :

ingénieur électronicien

DIPLOME ESE, ENSI OU EQUIVALENT
CONCEPTEUR EN CIRCUITS HAUTES FREQUENCES ET HYPERFREQUENCES

Ayant 5 à 10 ans d'expérience dans l'étude de circuits hybrides analogiques hautes fréquences et hyperfréquences en technologie couches minces et couches épaisses.

Il participera au démarrage de cette activité et aura à constituer progressivement sa propre équipe. Il bénéficiera d'une assistance adéquate en matière de réalisation de prototypes hybrides, de CAO, etc...

Si ce poste vous intéresse, adressez un C.V. + lettre manuscrite à Melle Marie-José VILLOING - GIERS 12, place des Etats-Unis - BP. 121 92124 MONTROUGE CEDEX.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

MACHINES CHAMBON
Groupe International
Leader dans sa branche

recherche pour son département essais et mise en route de matériel d'imprimerie

JEUNES INGÉNIEURS

(AM - INSA-VIOLET-SUDRIAT - ENI)
Très bonne connaissance de l'anglais parlé est indispensable (autres langues appréciées).
Acceptant déplacement à l'étranger 4 à 5 mois par an.
Salaire en fonction des capacités.
Position cadre
Avantages Sociaux correspondants
Adresser C.V. MACHINES CHAMBON Service du Personnel, 6, rue Auguste-Rodin 45100 ORLEANS - LA SOURCE

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
faisant partie d'un groupe international recherche le

chef du personnel

de son unité de fabrication (300 personnes), implantée dans une ville universitaire de l'Ouest.

Rattaché au Directeur de cette unité, il sera responsable de l'ensemble de la fonction Personnel au plan de l'USINE.
Ce poste nécessite une formation supérieure et une bonne expérience de la fonction, tant au plan technique qu'humain, acquise en usine.
La connaissance de l'Anglais peut constituer un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS CONTACT 156 Boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous réf. 77.743 M

HAVAS CONTACT

Et. financier Saint-Etienne rech. un RESPONSABLE PROMOTION publicité, pouvant justifier d'une expérience professionnelle. Il devra avoir l'esprit créatif, le sens du travail en équipe, et une bonne aptitude à assimiler un minimum de connaissance bancaire. Ecr. Havas St-Etienne no 52.328.

Important C.E. recherche pour maison familiale montagne

UN SECOND DE CUISINE

du 15-12-79 au 15-4-80. Références exigées. Ecr. no T 016.542 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MÉTREUR VÉRIFICATEUR

en tuyauterie pour devis et suivi de chantier. Qualif. H.P. et petite tuyauterie indust. métaux nobles indispensable. Env. C.V. + lettre manusc., SLS, 4, rue Etienne-Richerand, 69003 LYON.

CHEF CHANTIER TURBINIER

pour travaux de maintenance sur turbine E.D.F. Expérience mont. Tuyauterie souhait. Envoyez C.V., lettre manuscrite, SLS, 4, rue Etienne-Richerand, 69003 LYON.

RECHERCHE

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS
Profil D.U.T. ou I.N.S.A. Candidature avec C.V. et photo à Cités Cherbourgeoises, B.P. 26 50100 CHERBOURG.

Industrie Alimentaire Moderne recherche pour région MULHOUSE (68)

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

E.S.C. ou similaire
5 à 10 ans d'expérience du Marketing et de l'animation des ventes.

MISSION :
Négociation à niveau élevé avec la clientèle Hypermarchés, Centrales d'achats.
Contrôle et animation de la force de vente (6 personnes plus un groupe de démonstratrices).
Etudes commerciales, gestion de budget de publicité.
Une formation théorique et une expérience précise du Marketing sont indispensables.

Adr. C.V. dét., s/réf. 858, à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG Cedex.

Entreprise métallurgique NANCY, recherche un

CHEF de PERSONNEL ADJOINT

Expérience industrielle et Droit du trav. exigée. Ecr. no 3.470 BLIQUE CONSEIL, 160, avenue de Strasbourg, 54000 Nancy. Tél. (83) 35-42-63.

Importante Entreprise rech. CONTREMAITRE Hautement qualifié pour atelier de peinture industriel, genre carrosserie (employant 12 personnes). Ecrire avec C.V. à HAVAS BRIVE - B.P. 504 sous no 11,094, qui transmet.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE
pour renforcer son secteur informatique

INGÉNIEURS LOGICIELS

débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience

POSTES A POURVOIR :

Analystes Programmeurs
Langage temps réel et assembleur

Responsables de Projets
Etude et développement logiciel de surveillance. Connaissance microprocesseurs 6800 souhaitée

Ingénieurs
Pour mise en service et exploitation systèmes informatiques temps réel.
Expérience souhaitée dans les techniques télétraitements et la gestion de bases de données.

Adresser C.V. + photo au Service du Personnel THOMSON CSF, B.P. no 3 - 33160 LE HAILLAN.

CHEF DE SERVICE PUBLICITE ET PROMOTION
LOIRE ATLANTIQUE

La Société française (725 p. 520 M de CA) fabrique des matériels de chantiers: grues, bétonnières, chariots élévateurs. Elle les diffuse en France et à l'exportation (filiales de distribution en Angleterre, en Allemagne, au Maroc).
Le cadre recherché assumera la direction de la publicité, les relations avec la presse technique, l'exploitation des statistiques du marché, l'organisation des manifestations nationales et des réceptions de clients. Le poste convient à un cadre possédant une expérience d'au moins trois ans dans des domaines analogues soit en agence, soit chez l'annonceur.
Ne pas adresser de C.V.

France Cadres 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 911 M.

ANSWARE

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche

informaticiens

- Vous êtes **DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ECTA...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT)
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1).

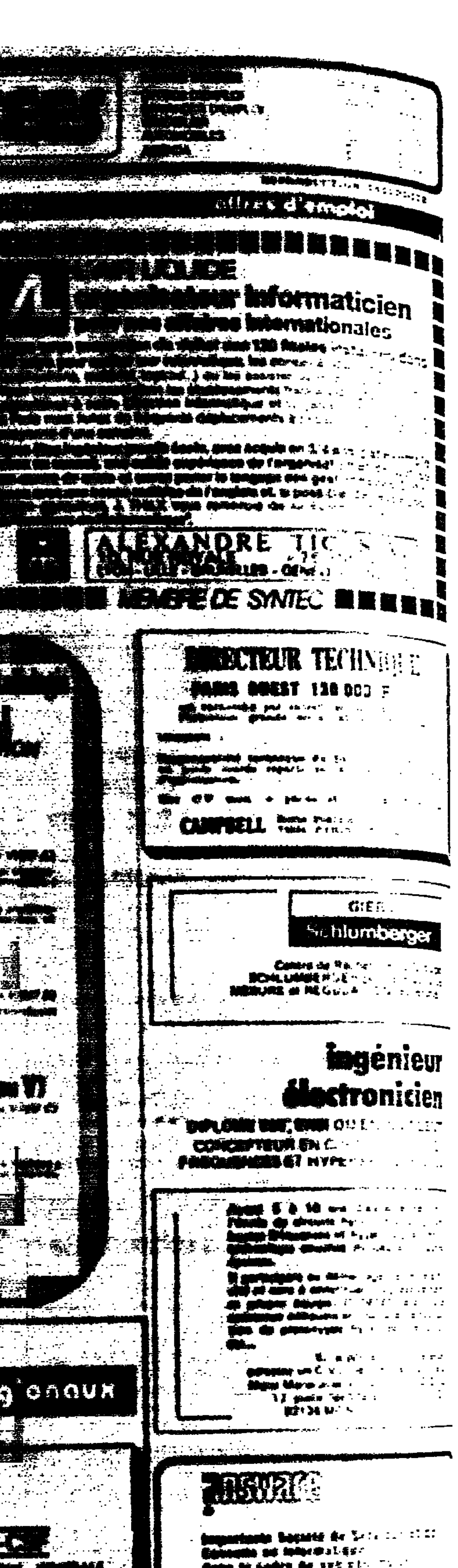
Notre activité vous permettra d'acquérir les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

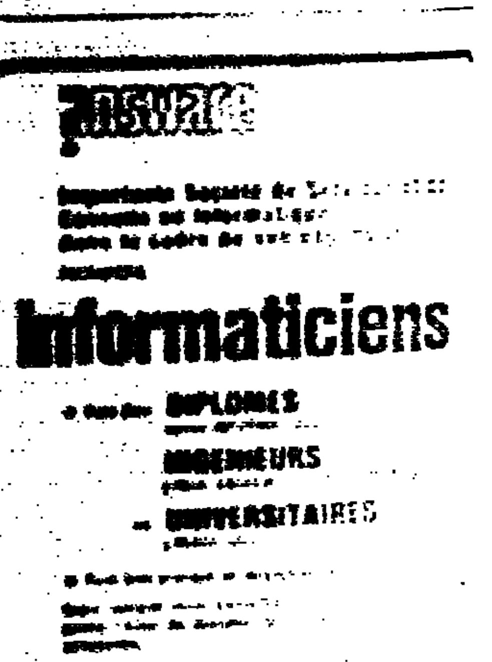
Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

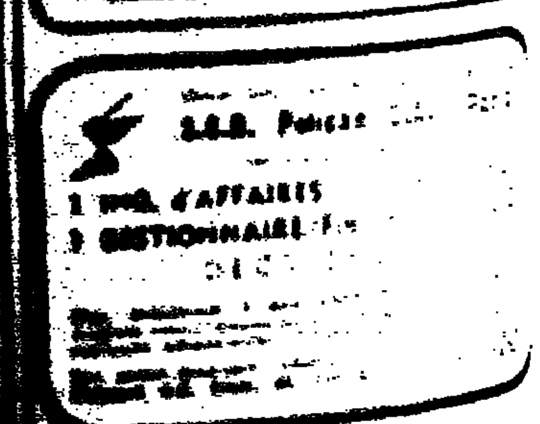
Envoyer sous référence GI/CI/11 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

Construct. navires 2 engins antipoll.
S.C.D. Pélican S.A. (Paris)
recrute 2 vrais équipiers :
1 ING. d'AFFAIRES (marine, hydraul.)
1 GESTIONNAIRE/Fin. Adm. (H.E.C., D.E.C.S., E.S.C....)

Exp. minimum 3 ans dans P.M.I. exportatrice Anglais cour., disponibles + challengers. Habitués contacts administrat., pétroliers, tourism. nautiq.
Ecr. lettre manuscr., photo, C.V. + prétentions à : Cabinet S.C. Dam, 40, rue Fabert, 75007 PARIS







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SICOFEP — ACUCES CEFI CESI

Transferts de technologie ou formation des hommes ?...

SICOFEP est la structure de développement des activités de formation sur le plan international, commune à un groupe français d'organismes gérés paritairement.
Recherche, négociation, conclusion et gestion de contrats de formation hors du territoire français, pour le compte d'organismes français de formation, telle est notre activité depuis 1973.

Aujourd'hui : 40 millions de Francs de nouveaux contrats à l'exportation, une implantation sur l'ensemble du territoire national, 250 ingénieurs de formation à temps plein, plus de 2 000 cadres, techniciens formateurs à temps partiel.

Pour maîtriser ce développement rapide, nous souhaitons partager les responsabilités au sein de notre équipe de Direction dans les domaines suivants :

administration, finances, gestion des opérations

Réf. B 1832 — 170 000 +

Il est indispensable que vous ayez une bonne connaissance et expérience pratique des techniques d'exportation, (financements, assurances, montages de crédit, cautionnements...) en liaison avec les administrations et organismes d'appui de l'export, français et internationaux. Homme de gestion et d'organisation vous aurez à mettre en œuvre le contrôle élargi de la gestion de nos contrats. Homme de négociation, vous aurez à faciliter la mise en œuvre commune des pratiques des organismes membres et à les affirmer vis à vis de nos clients internationaux : ingénièries, entreprises, administrations.
Connaissance nécessaire de l'anglais et/ou espagnol, arabe. Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

développement commercial

Réf. B 1833 — 130 000 +

Notre objectif est de promouvoir le transfert de nos méthodes, proposer ingéniérie et conseil pédagogique adaptés, concevoir et mettre en place avec nos clients des systèmes de formation et de promotion des hommes.
Pour cela, vous devez avoir de bonnes connaissances et si possible l'expérience de la négociation de services au plus haut niveau, du milieu commercial international. Vous devez vous adapter avec créativité aux différents contextes géopolitiques. Bilingue anglais et/ou espagnol, arabe, disponible pour de fréquents déplacements, vous êtes appelé à être notre futur Responsable Développement.

Jean Masson vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous référence choisie, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

FILIALE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche

FISCALISTE

DIPLOMÉ E.N.I. (si possible) - 30 ans minimum - ayant acquis une bonne expérience de la fiscalité, dans une administration, un cabinet ou une entreprise. Habitude des contacts avec la clientèle indispensable.

JURISTE

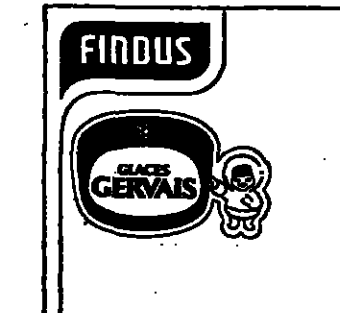
D.E.S. de Droit Privé - 30 ans minimum - possédant une bonne expérience dans un cabinet d'avocat ou dans une charge de notaire. Habitude des contacts avec la clientèle indispensable

COMPTABLE

D.E.C.S. - 5 ans d'expérience minimum - Notions d'Anglais appréciées.

Pour tous les postes ci-dessus, la rémunération de départ tiendra compte de l'expérience acquise

Ecrire avec Curriculum-vitae, photo et prétentions sous No 79152 M à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel-94300 VINCENNES *qui transmettra*



VOUS ÊTES :

- Diplômé H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., E.S.C.A.E
- Débutant (ou un an d'expérience dans le marketing ou la vente).

Et vous avez déjà prouvé que vous pouviez faire face à des situations difficiles nécessitant puissance de travail et faculté d'adaptation

NOUS VOUS PROPOSONS :

DES POSTES D'

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

qui vous permettront d'aborder un marketing complet dans une société qui se situe sur des marchés porteurs.

Les candidats intéressés devront envoyer C.V., photo et prétentions à FRANCE GLACES FINDUS, direction du personnel, 19, Cité Voltaire, 75011 Paris.

EDITION D'ART YVON
forte réputation sur plan national
dans la carte postale, le bloc éphéméride
recherche

CHEF SERVICE MARKETING

(H. ou F.)

Pour Arcueil (près R.E.R. Laplace)

30 ans mini. env. Bac + 2 ans études supérieures. Expérience de la gestion produits et des ventes.
Missions :
- Analyses des résultats informatiques (ventes et produits)
- Gestion des produits
- Contrôle actif des marges
- Synthèse pour décision d'objectifs en accord avec Direction Générale.

A terme pourrait devenir l'un des responsables marketing et commerciaux de l'entreprise qui assure plus de 15 à 20 % de progression par an.
Nous offrons fixe important première année puis intéressement au développement + formation.

Env. lettre manusc. + CV s/réf. 791129: Réponse rapide et discrétion assurées à



DELTA MARKETING
33, rue Cartault
92800 PUTEAUX

Premier entretien en présence du Directeur

Toute une équipe à construire!

Importante société membre d'un groupe international réputé pour ses performances recherche plusieurs collaborateurs appelés à travailler avec un IBM 4331 dont l'environnement technique est caractérisé par :
. DOS/VS - CICS - VTAM/NCP - ETSS - VSAM -
. terminaux en locale et à distance.

1 RESPONSABLE D'EXPLOITATION

(Réf. 1.28.32)

Mission : assurer l'encadrement d'une équipe de 9 personnes et l'exploitation BATCH et TP.
Exigences : forte personnalité, expérience de plusieurs années en environnement TP sous DOS/CICS/POWER.
Rémunération : 120 000 +.

1 RESPONSABLE «SYSTEMES»

(Réf. 1.28.33)

Mission : assurer la maintenance et l'optimisation des systèmes d'exploitation.
Exigences : maîtrise absolue : DOS/CICS et si possible VTAM. Expérience de plusieurs années dans un poste similaire. Rémunération : 120 000 +.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

(Réf. 1.28.34)

Mission : réaliser les programmes correspondant aux projets de l'Entreprise.
Exigences : plusieurs années d'expérience et très solides connaissances en COBOL, CICS et DOS. Rémunération : 90 000 +.

1 PUPITREUR

(Réf. 1.28.36)

ayant une bonne expérience de pupitrage DOS/CICS, et si possible VTAM, sur réseau TP (exigé) et BATCH (souhaité). Rémunération : 60 000 +.

Pour tous ces postes, il est indispensable de présenter des garanties d'adaptation, d'être prêt à se perfectionner, d'accepter de s'installer dans la région CENTRE et d'envisager une mutation éventuelle ultérieure dans l'EST de la France. De plus, la langue anglaise sera un élément valorisant. De nombreux avantages sociaux constituent un complément appréciable aux perspectives de rémunération indiquées ci-dessus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. précis + références + souhaits rémunération + n° téléphone pour contact rapide) en indiquant la référence du poste à





INFORA-Conseils
B.P. 14
38640 CLAIX
Discrétion totale garantie

Paris - Grenoble - Bordeaux - Angoulême - Lyon



Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication et la vente de biens d'équipement, est leader dans sa branche.
Nous recherchons l'homme de notre développement commercial.
Vous avez une formation Grande Ecole de Commerce, (HEC, ESSEC, ESC), vous justifiez d'une expérience positive à un poste de direction commerciale opérationnelle.
Nous vous proposons de prendre en charge la direction de notre réseau, l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique marketing. Votre niveau de rémunération sera en relation avec la dimension du poste.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1093 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

analyste 100 000 F/an

Un groupe industriel prestigieux installé à Pantin (93), (500 MF, 1500 p.), souhaite vous confier la réalisation, sur son 370/DOS-VS, de sa nouvelle génération d'applications commerciales.
Vous avez une formation supérieure, maîtrisez le COBOL et avez acquis, en 5 ans, une solide expérience et, en particulier, celle de la mise en œuvre de DL1 et de CICS.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3636 LM), à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-CSF

ACTIVITES PERI INFORMATIQUE

Cadre administratif

3 à 5 ans d'expérience.

Chargé :
- établir les prévisions des commandes.
- participer à l'élaboration des plannings de lancement industriel et de livraison.

Ce poste implique des nombreux contacts avec les équipes commerciales et techniques.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence CA à Madame JAULIN, 15 rue de la Baume - 75008 - PARIS.

DU PONT

Nous souhaitons, dans le cadre de l'accroissement de nos effectifs, renforcer notre département des Relations Humaines par la création d'un poste de

Spécialiste Affaires Sociales

que nous souhaitons confier à un(e) jeune diplômé(e) d'Etudes Supérieures (Sciences Po - Droit - Sciences Eco). Le candidat devra être familiarisé avec la gestion des salaires et avoir bénéficié d'une expérience d'environ deux ans au sein d'un service du personnel.
Il réalise des enquêtes de salaire et a la responsabilité de l'élaboration du Rapport Social et des tableaux de bord sociaux.
Sensibilisé aux Relations Humaines, il prend en charge l'information du personnel sur la politique sociale de la Société et participe activement à la préparation des réunions avec les Partenaires Sociaux.
Une parfaite maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée est exigée pour ce poste.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 342 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. – Service du Personnel
9, rue de Vienne,
75008 Paris.

HAVAS CONTACT

PROCHE BANLIEUE OUEST
Société recherche
pour son Service Transports Terrestres

collaborateur

qui sera chargé :
- de donner les instructions aux transporteurs
- d'assurer le contrôle des transports en liaison avec les entrepôts
- de suivre et de vérifier la facturation

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une première expérience dans le secteur transports et dont les qualités d'ordre, de méthode, de bons contacts humains devraient lui permettre d'évoluer.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions ss référence 4135M à

jean porracchia conseil
149 Rue St.-Honoré - 75001 Paris

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche pour son
futur réseau national de télégestion

INGÉNIEURS ANALYSTES-CONCEPTEURS DE SYSTÈME

ayant au minimum 4 années d'expérience.
Formation supérieure souhaitée.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES OU MAITRISE SCIENTIFIQUE

Expérience système souhaitée.

Envoyer C.V. à n° 31.959, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Importante Société Agro-Alimentaire
recherche
pour une de ses usines, un

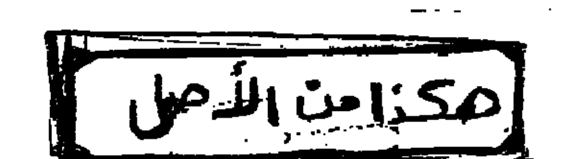
CHEF DE FABRICATION

Supervisant plusieurs ateliers de production occupant environ 200 personnes, il coordonnera et optimisera l'activité.
Ce poste, ouvert à des Ingénieurs

I.N.A., E.N.S.I.A... ou E.N.S.C.P., E.S.C.O.M...

Ayant 5 ans d'expérience en fabrication de produits alimentaires ou similaires, comporte d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière.

Adresser curriculum vitae à n° 32.418, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,50	8,73
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Attaché Direction Générale
Etudes de Marchés

Composants de l'Industrie Automobile et divers

Notre expérience et notre dynamisme nous ont conféré la première place de notre secteur sur le plan national.

Dans le cadre du développement de notre activité (CA actuel consolidé 130 M de F), nous recherchons un INGENIEUR de formation technique (Arts et Métiers ou équivalent) complétée d'une spécialisation en Marketing acquise aux Etats Unis par exemple.

La personnalité souhaitée aura confirmé sur le terrain son efficacité à accroître des marchés qu'elle aura étudiés.

Agé de 28 ans minimum, il sera capable de dynamisme et d'initiative dans des relations permanentes à tous niveaux commerciaux.

Ce poste débouchera à terme sur une co-direction commerciale du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée) en précisant sur l'enveloppe la référence 2 333 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

BANQUE EN FORTE EXPANSION, FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, cherche

un adjoint au directeur commercial

- diplômé d'enseignement supérieur,
- ayant 8 à 10 ans d'expérience bancaire et la pratique des grandes relations dans le domaine commercial,
- fort potentiel, dynamisme, bon animateur.

cherche également

attachés de direction

- 3 à 4 ans d'expérience bancaire — même profil.

Adresser C.V. détaillé sous référence ANCEL (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

semma informatique

recherche

organisateur-formateur

Ayant au minimum 6 années d'expérience professionnelle dont 2 ans au moins en formation d'adultes. Bonnes connaissances en matière de comptabilité générale et contrôle de gestion. Notions d'informatique souhaitées. Formation d'origine : HEC, ESSEC, ou titre universitaire à vocation économique et comptable, ingénieur. Mission à l'étranger à prévoir. (Réf. 10232/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Applicon

UN LEADER MONDIAL DE LA C.A.O.

FABRICANT DE SYSTEMES GRAPHIQUES CLES EN MAIN EN RAPIDE EXPANSION, RENFORCE SON CENTRE EUROPEEN DE PARIS ET RECHERCHE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

CONCEPTION ET FABRICATION DE CIRCUITS INTEGRES ET CIRCUITS IMPRIMES

INGENIEURS ENGINEERING

NUCLEAIRE, PETROCHIMIE ET GENIE CIVIL

Ces INGENIEURS ayant 3 ans d'expérience minimum et la maîtrise de l'Anglais Technique, assureront l'assistance technico-commerciale et réaliseront des Etudes d'Applications.

120 000 F +

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à APPLICON
3, Place Gustave Eiffel - SILIC 218 - 94518 RUNGIS CEDEX

SMITHKLINE

DIVISION GEOMETRIC DATA/
SMITH KLINE INSTRUMENTS

recrute

électroniciens techniciens après-vente

POSTE :
Maintenance et dépannage d'appareils d'électronique médicale : échographie, échocardiographie et système automatique de reconnaissance des formules sanguines.

Basés à PARIS, ces postes impliquent des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger.

PROFIL :
Formation B.T.S., I.U.T., E.N.P.
Expérience Après-Vente appréciée (mais non indispensable).
Anglais indispensable.

Conditions de travail attractives dans un Groupe en pleine évolution.

Avantages sociaux : Voiture de Société, 13è mois, 5 semaines de congé (Hiver - Eté).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Réf. AH - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.
REPONSE ET DISCRETION ASSUREES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE TRANSPORT
Haute technicité

recherche

pour son Usine (1.000 personnes) du NORD

DES INGÉNIEURS D'ÉTUDES MÉCANICIENS
UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRICIEN

- Sous la responsabilité du Chef du B.E., ils auront chacun à coordonner en tant que CHEFS DE PROJETS une équipe d'une vingtaine de personnes, en vue de :
  - — planifier et superviser les études de matériels faisant appel à la mécanique, l'électro-mécanique, la traction...
  - — animer les discussions techniques avec les autres services, notamment la Qualité, le Service Commercial et les Clients ;
  - — préparer le choix technique des sous-traitants et fournisseurs ;
  - — suivre la fabrication et élaborer les documents d'exploitation.
- Les candidats, âgés de 28 ans environ, seront ingénieurs diplômés (Centrale, Sup-Elec, A.M., ENSEM, I.D.N. ou équivalent) et auront une première expérience dans des fonctions similaires. Ils maîtriseront l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 8923 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

NOVOTEL
CHAINE HOTELIERE en expansion, tant sur le plan national que mondial,

recrute pour assister sa
DIRECTION TECHNIQUE
en plein développement située à EVRY 91

INGENIEUR A.M.
ou similaire

Le candidat souhaité sera plus particulièrement chargé de la rénovation, de l'extension et des transformations des hôtels en exploitation en France et dans le monde.
Il devra aussi étudier l'évolution des techniques hôtelières et maintenir à jour les standards de construction et d'équipement. Ce poste nécessite de nombreux déplacements et intéresse un candidat confirmé justifiant d'une expérience professionnelle réussie de 3 à 5 ans.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire souhaité au Service du Personnel NOVOTEL SIEH, CE 1405 Autoroute A 6 - 91019 EVRY CEDEX

novotel

HAVAS CONTACT

Important laboratoire pharmaceutique

recherche

pour secteur PARIS et banlieue OUEST

un délégué commercial exclusif

- dynamique
- très bon « vendeur »
- niveau bac
- voiture personnelle indispensable.

Salaire fixe intéressant + primes sur objectifs - indemnités journalières et kilométriques - avantages sociaux.

Envoyer candidature manuscrite avec photo à Mme LAURIAU 9, Voie Félix Eboué Echat 700 - 94023 CRETEIL CEDEX

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

RECHERCHE POUR PARTICIPER A DE GRANDS PROJETS INFORMATIQUES BANCAIRES

Ingénieurs Débutants

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à SG2 sous réf. MLAB - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

PROCHE BANLIEUE OUEST
IMPORTANTE SOCIETE
cherche

CADRE HAUT NIVEAU
pour assister la Direction

Il sera chargé :
- de coordonner et de contrôler la réalisation de plans d'approvisionnement au niveau de l'ensemble d'une profession,
- d'établir des études de synthèses sur les coûts de distribution en fonction des évolutions économiques,
- de suivre les divers problèmes liés à l'importation,
- d'établir les relations nécessaires à un haut niveau avec les fournisseurs, les clients et l'Administration.

Ce poste qui conviendrait à un homme d'environ 35 ans pratiquant l'anglais ayant une expérience des problèmes de gestion d'une entreprise offre de larges possibilités d'avenir.

Les candidats intéressés voudront bien adresser une lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous ref. 4437M.



jean porracchia conseil
149 Rue St.-Honoré - 75001 Paris

Important Groupe de Bâtiment et Travaux Publics
recherche pour son siège social en
BANLIEUE OUEST

juriste international

Placé sous l'autorité du Chef du service juridique, le candidat aura pour mission essentielle d'assister, sur le plan juridique et fiscal, les ingénieurs de l'entreprise lors des négociations des contrats internationaux et de leur exécution.
Une pratique de quelques années des marchés de type anglo-saxon ainsi qu'une maîtrise parfaite de la langue Anglaise sont exigées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 45/01 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SAFT Groupe CGE

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORTATION

Le département générateurs spéciaux produit des générateurs à l'argent de haute technicité et développe d'autres couples pour des domaines de technologie avancée.

Il propose à

2 ingénieurs

de formation grande école, ayant une première expérience de 3 à 5 ans de vente à l'exportation, la possibilité d'élargir leurs activités au niveau mondial.

Il est indispensable de parler anglais couramment.

L'un des 2 postes nécessite en outre la maitrise de l'allemand.

Adresser votre candidature sous référence S5 - 41
à Direction des Relations Humaines - SAFT -
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Gestion et commercialisation

Votre carrière de journaliste ou de praticien vous a permis d'être confronté quotidiennement aux problèmes que posent pour l'entreprise la recherche de débouchés et la commercialisation de produits sur les marchés nationaux et internationaux.
Le management moderne vous est connu et son application à des sociétés de grande, moyenne ou petite dimension vous intéresse.
Par vos études supérieures en économie, peut-être concrétisées par un doctorat en gestion, vous avez démontré votre goût pour la réflexion sur les changements en cours dans le monde et dans l'entreprise.
Notre équipe de rédaction recherche pour animer son département Marché-Gestion un

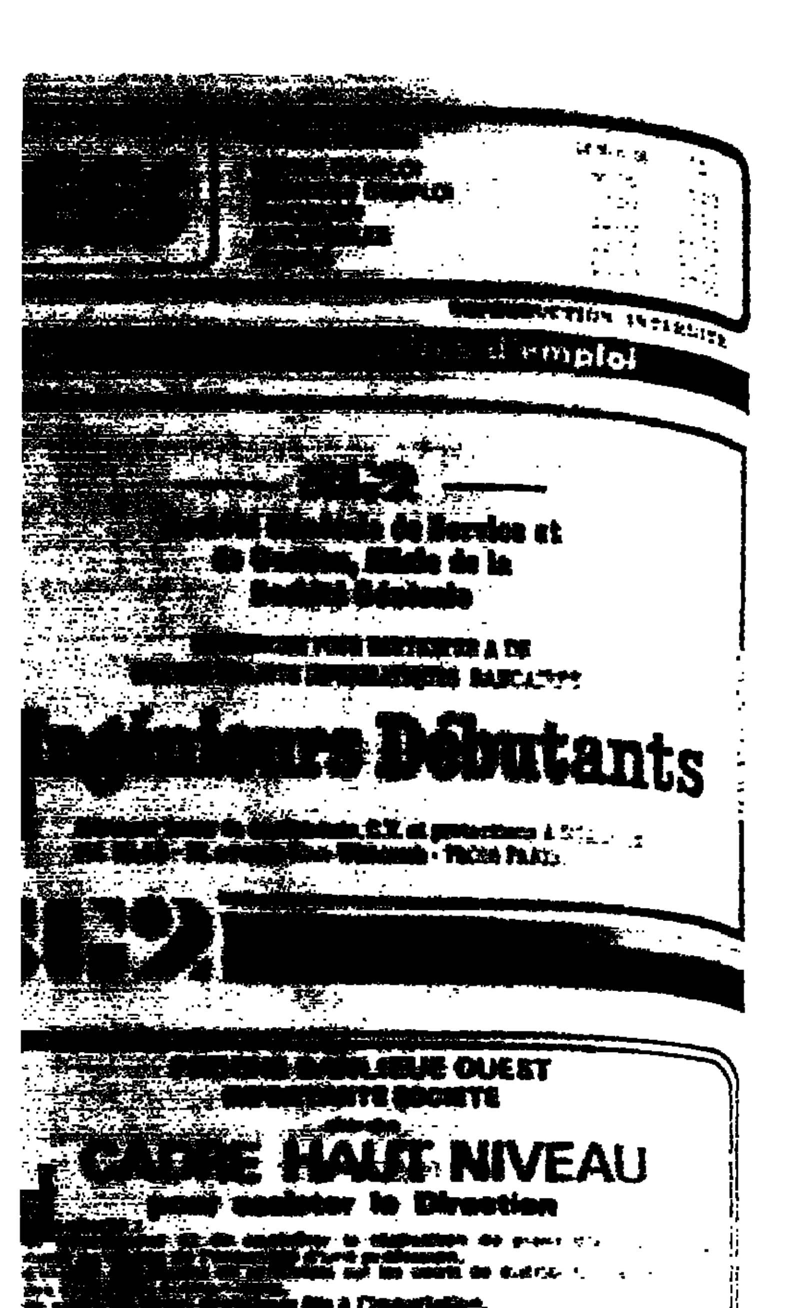
Journaliste
économie d'entreprise

Notre journal est réputé au niveau national pour la qualité, l'objectivité et l'utilité des informations économiques industrielles, sociales et techniques, qu'il apporte aux dirigeants et responsables d'entreprise.
Notre métier suppose des qualités de contacts et d'expression, une bonne maîtrise des langues étrangères, une grande disponibilité pour aller chercher partout les informations dont nous avons besoin.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 3831 à Michel Collet, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

membre de Syntec



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES
renforce son Service Informatique (Région Parisienne) par un :

INGENIEUR INFORMATIQUE CHEF DE PROJET

dont la mission sera de participer à de nouvelles applications de l'informatique, à la gestion de l'entreprise et d'assurer la direction de l'équipe analyse programmation de réalisation.

Ce chef de projet est un ingénieur de formation Grandes Ecoles. Il est débutant ou fait état de 3 à 4 ans d'expériance professionnelle si possible en informatique (gestion, scientifique ou conduite de processus).

Adresser lettre, curriculum vitae avec photo et prétentions sous le No 32025, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

etronics sarl — représentant exclusif de TENNANT U.S.A.

Nous recherchons

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour la vente des produits tels que :
- BULOVA (quartz, oscillateurs, produits électro-optiques, servo-amplificateurs).
- HOWARD (ventilateurs radiaux et axiaux).
- PRODELIN (câbles RF et antennes),
- SEMICOM (redresseurs schottky)
- et autres,

ainsi que pour les composants actifs et passifs.
- Possibilité de déplacement en France ;
- Bonnes connaissances de la clientèle électronique ;
- Anglais indispensable ;
- Conditions de travail très intéressantes.

Envoyer C.V., prétentions et photo à : ETRONICS Sarl, 9, rue Armagis, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Tél. 973-66-55, à l'attention de M. RUCKLI

---

ingénieur en chef
(département DEVELOPPEMENT)

L'un des principaux organismes de formation et de conseil (600 personnes - 20 centres) recherche un ingénieur diplômé dont les tâches seront les suivantes :
- Analyse des produits-formation existants : "Organisation de la production" et "Conditions de travail".
- Conception, en liaison avec les animateurs des stages, de nouveaux produits,
- Mise en place pratique de ceux-ci.

Les produits étant liés au secteur industriel, il est souhaitable que le candidat, âgé de 35 ans environ, ait une expérience industrielle de la fabrication dans les secteurs mécanique, électro-mécanique ou électronique.

De forte personnalité et possédant de réelles qualités d'animation de groupe, le titulaire du poste pourra évoluer dans l'Entreprise.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 69.05/ID/230 à Adéquation, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
pour son Département
FAISCEAUX HERTZIENS

Ingénieurs Commerciaux confirmés spécialistes en télécommunication.
Expérience minimum 8 ans dont 3 dans la vente à l'exportation.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants, de formation Grandes Ecoles. Pour études avancées en télécommunication. Postes banlieue Sud Paris et province.

Adresser C.V., prétentions et photo, à T.R.T., 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SOCIÉTÉ 1.500 PERSONNES ENVIRON
leader dans le domaine des instruments et systèmes optiques
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDES

ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
AUTOMATISMES - LOGIQUE
OPTO - ELECTRONIQUE
MICRO - INFORMATIQUE

Adresser curriculum vitae détaillé, à SOPELEM, 125, boulevard Davout - 75020 PARIS.

CENTRAL INTERIM

ENTREPRISE NATIONALE
DE TRAVAIL TEMPORAIRE 20 années d'existence
24 AGENCES EN FRANCE - 120.000.000 de C.A. 1978
RECHERCHE :
POUR PROCHE **BANLIEUE NORD**

ADJOINT A CHEF D'AGENCE

R.P.

- *Libre rapidement.*

NOUS DEMANDONS :
- Une formation E.N.P. - B.T.S. ou similaire + des valeurs C.N.A.M. ou équivalent
- Une activité de plusieurs années dans un ensemble de production
- Le goût des contacts humains à tous les niveaux
- Une expérience réussie de vente de services ou de produits.

LA RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE :
- Au suivi, au développement et à la prospection de la clientèle utilisatrice
- A la sélection, au recrutement et à la gestion du personnel temporaire

NOUS OFFRONS :
- Un statut cadre; une rémunération fixe + intéressement sur résultats + frais.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à :
Monsieur SERRE - Service R *150, Champs-Elysées - 75008 Paris*

Recherche
HOMME ou FEMME
minimum 25 ans
Formation supérieure école de commerce ou 4 ans de pratique service commercial.
Responsabilité clientèle, fournisseurs, réseau représentant. Poste de responsabilites en contact direct avec la Direction Générale.
Réponse par écrit+C.V.+photo. Nous répondons sous 15 jours. L. V. T., 1, place d'Estienne-d'Orves, 75009 PARIS.

GROUPEMENT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

propose à JEUNE FEMME ou JEUNE HOMME
25 ans min., de très bne culture générale, de participer au développement de sa politique de formation aupr. des entreprises.
Nous lui demanderons :
- Une formation supérieure ;
- Une bonne capacité de contact et de persuasion ;
- Le sens du concret, le goût de l'expression écrite;
- Des déplacements fréquents de courte durée en province.

Ecr. n° T 16.519 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, PARIS
recherche

GRADÉ (ÉE) CLASSE IV

ayant bonne expérience crédits documentaires et opérations avec l'étranger, capable d'assumer certaines responsabilités et de s'intégrer dans secteur existant en plein développem. Anglais commercial nécessaire. Salaire en fonction expérience. Adresser C.V. et photo à J.-C. NGUYEN, C.I.B.C., 19, av. Montaigne, 75008 Paris.

COLLABORATEUR très grand standing, contacts haut niveau. Ecr. M. BERTIER, 149, r. Saint-Honoré, Paris 1er.

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciels d'applications temps réel industriel, de système d'exploitation spécifiques, de systèmes de télétraitement et de logiciel de base.

recherche
pour des postes à pourvoir rapidement

40 Ingénieurs débutants
(Réf. 945/1)

GRANDES ECOLES ou ENSI
ayant une formation de base informatique
(connaissance d'un assembleur)

15 Ingénieurs confirmés
(Réf. 945/2)

3 à 6 ans d'expérience dans un milieu industriel de développement de logiciel pour prendre des responsabilités de production.

Quelques postes sont à pourvoir dans l'avenir à LANNION

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
recherche pour sa
BRANCHE TRANSPORTS

UN JURISTE CONFIRMÉ

Possédant :
- une solide formation en Droit Maritime,
- une expérience professionnelle da les domaines :
  - soit des Assurances Transports,
  - soit de l'Armement Maritime,
  - soit du Négoce International.

Bonnes connaissances de la langue anglaise indispensables

Ecrire avec C.V. dét., photo et prét. annuelles sous le n° 32.336 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

P.M.E. EN PLEINE EXPANSION
FILIALE D'UN GROUPE AMÉRICAIN
recherche

LE RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ

rapportant directement au directeur administratif et financier

CE POSTE nécessite le niveau D.E.C.S., E.T.N., surtout, une solide expérience en comptabilité française et anglo-saxonne.
Il pourrait convenir à une personne jeune désirant évoluer en même temps qu'une société en pleine croissance.
Dans l'état actuel, il implique la tenue de la comptabilité (avec un aide-comptable et un outil informatique) et la préparation d'analyses mensuelles. Son avenir représente une excellente opportunité pour un candidat très dynamique, susceptible de s'intégrer à une équipe jeune.

Envoyer C.V. + prétentions sous pli confidentiel à l'attention du directeur financier. Société Allen Bradley, 51, rue Jules-Ferry, 93170 BAGNOLET.

ISA-Biologie
(Groupe Creusot-Loire). DANS LE CADRE DE SON RAPIDE DEVELOPPEMENT, RECHERCHE :

pour ses centres de CACHAN et d'ARCUEIL

MARKETING :
- *Chef de produit* : analyseurs biocliniques (domaine de l'enzymologie plus particulièrement).
- *Délégués Technico-Commerciaux* : Paris, province, (Midi-Côte d'Azur, Sud-Est, Nord-Est).

MAINTENANCE :
- *Ingénieur ou Technicien Supérieur* : pour la maintenance de ses équipements (expérience système informatique souhaitée).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT :
- *Technicien Supérieur (AT IV/V)* : électronique (expérience microprocesseur).
- *Analyste - programmeur* : micro-ordinateurs (logiciel BASIC).

POUR SON CENTRE DE PRODUCTION A POUILLY-EN-AUXOIS :
- *Technicien Supérieur* : (D.U.T. Biologie ou agro-alimentaire) pour contrôle-qualité.
- *Agent de Maîtrise* : mécanique de précision.

REPONSE et DISCRETION ASSUREES A TOUTE OFFRE de CANDIDATURE A ADRESSER à : M. le Directeur - ISA-BIOLOGIE 19, rue de la Gare, 94230 CACHAN.

COMPTABLE, 3 à 5 ans expér. P.M.E. comptab. budgets gest., déclarat. fiscales et sociales, souhaite expérience ordinateur de bur. C.V. et référ. + prét. à B.T.W., B.P. 30, 92101 BOULOGNE.

Stage rémunéré par l'Etat formation d'INGENIEURS d'AFFAIRES en INFORMATIQUE
- Début du stage : 19 novembre 1979.
- Durée : 720 heures.
- Conditions d'admission :
  - posséder une formation supérieure (bac+4 ou équ.);
  - expérience professionnelle en entreprise souhaitée.

Prendre Rende.-vs pour réunion d'information fixée jeudi 8 novembre à G.F.N., 14, av. de l'Opéra, Paris (1er). Tél. : 296-12-58.

P.M.E. rég. Sud Paris rech. EMPLOYE(E) TECHNICO-COM. Bac techn. et solides connaiss. allemand indispensables. Emploi convenant également à secrétaire ou traducteur(ice) techn. désirant changer position professionnelle. Ecrire références n° T 016.524 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Assoc. Industrielle 1901 rech. jne dipl. (Sc. Po ou équiv.) pour poste chargé de mission sur problèmes d'aménagement. Env. C.V. + lettre manuscrite définissant motivation vis-à-vis de l'industrie à M. Davezac, Fondation pour le cadre de vie, 29, r. du Louvre, 75002 Paris.

Chef du personnel Bâtiment

La Société a deux activités : l'usine où 50 personnes fabriquent des produits de second-œuvre, et les chantiers, répartis par secteurs sur tout le territoire, et où 350 ouvriers et monteurs les mettent en œuvre.

C'est dire qu'à côté des problèmes classiques de la fonction se posent ceux très spécifiques du bâtiment : sécurité, gestion du personnel étranger, paie sur les chantiers, assurances, contentieux...

C'est dire aussi que le jeune chef du personnel qui peut tenir ce poste a une formation de juriste et qu'il connait particulièrement bien la législation sociale et la réglementation propres au bâtiment pour avoir exercé quelques années dans cette fonction et dans ce milieu.

Sa rémunération prévue est de l'ordre de 80.000 F+ et le groupe peut lui offrir un développement de carrière.

SEFOP remercie les responsables de personnel intéressés de lui adresser leur dossier sous référence CP 1124 M

SEFOP — 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Société industrielle française. Fabrication et vente de produits de haute technologie. Marché mondial. Siège à Paris, filiales étrangères. recherche

JURISTE
de haut niveau

Maîtrise de droit, DEA (droit international de préférence). Expérience pratique en entreprise d'au moins 5 ans. Très bonne connaissance de l'anglais.

Son acquis juridique doit lui permettre d'assurer :
- un rôle de conseil en matière de rédaction de contrats commerciaux et de transfert de technologie (expérience du droit anglo-saxon très appréciée).
- un rôle de gestion en matière de propriété industrielle, assurances, et vie juridique de la société.

Veuillez écrire sous référence 5574 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Filiale du Groupe THOMSON
en pleine expansion, leader dans son domaine
recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant au moins 2 ans d'expérience en informatique, temps réel sur mini-ordinateur, afin de faire évoluer les systèmes existants et capables de prendre en charge la réalisation de nouveaux projets.

Lieu de travail :
PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS.

Des déplacements de courte durée en France ou à l'étranger à envisager.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 104 à J. BORDAT. B.P. 111. 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP
spécialisée dans
l'ingénierie de la chimie nucléaire
(700 personnes)
recherche pour son département
ETUDES

INGENIEURS expérimentés

pouvant prendre rapidement la responsabilité d'études concernant la réalisation de très importants projets nécessitant l'utilisation de techniques de pointe.
Ces postes conviennent à des ingénieurs âgés de 30 ans minimum, GRANDES ECOLES, ayant acquis une première expérience en BUREAU D'ETUDES.
- soit spécialisés dans l'un des domaines suivants :
  - ELECTRICITE
  - INSTRUMENTATION-CONTROLE
  - MECANIQUE (chaînes cinématiques et machines)
  - ETUDES DES SERVICES GENERAUX
  - GENIE CIVIL D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
  - INSTALLATION GENERALE (GENIE CHIMIQUE)
  - NORMALISATION
- soit capables d'assurer la coordination technique entre ces différents services.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.N. - Direction du Personnel - BP 30 - 78184 SAINT-QUENTIN en YVELINES Cedex.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
(Région Parisienne)
recherche

INGÉNIEUR

pour :
Fournir aux entreprises industrielles petites et moyennes, informations technologiques et conseils, plus particulièrement dans les domaines de l'innovation, des économies d'énergie ou matières premières...
Expérience polyvalente souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prét. à M. FISCHER, 29, square Saint-Charles, 75012 Paris.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche SPÉCIALISTE marché obligataire français primaire et secondaire

Il sera, en outre, chargé de développer la gestion de portefeuilles d'institutionnels français et étrangers.

UNE EXPÉRIENCE DE 5 ANS MINIMUM SERA EXIGÉE

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 8.925, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

FONDATION COHÉRENCES

recherche
pour développer ses différentes activités

ANIMATEUR DE FORMATION (R.H.)

expérience de l'entreprise engagée dans une recherche personnelle.

CONSULTANT D'ENTREPRISE

Haut niveau, expérience de la profession, sciences humaines appliquées, évaluation de situations. Compte tenu de l'originalité de la théorie des cohérences et de ses applications, une formation complète sera assurée.

Activité indépendante souhaitable.
Ecrire avec C.V. et lettre motivée à IDGE, 57, quai de Seine - 93400 SAINT-OUEN.

offres d'emploi

1979 - une division informatique en pleine mutation ;
1980 - d'intéressants projets à réaliser dans une importante Mutuelle d'Assurances, nous cherchons des

analystes fonctionnels
et des
analystes organiques

Ils sont intégrés dans un service Etudes à taille humaine et équipé d'un IBM 3032.
Il est demandé :
aux premiers, une expérience de 5 ans minimum en informatique de gestion dont 3 ans sous IMS, sur matériel IBM et dans le secteur tertiaire;
aux seconds, 3 années de la même expérience, celle sous IMS étant appréciée.

Pour plus amples informations et rendez-vous éventuel, appelez du lundi au vendredi 609.95.95 sous réf. 410 M Vous pouvez aussi adresser votre dossier avec photo et prétentions sous réf. 410 M à Emplois et Entreprises - 18, r. Volney 75002 PARIS

Information Téléphonée
Emplois et Entreprises
609.95.95

SOCIÉTÉ DE COSMÉTIQUES ET PARFUMS

crée pour son usine (500 pers.) la fonction de

Chef du personnel

LE CANDIDAT :

— Jeune, il a une formation supérieure complétée par de bonnes connaissances en législation du travail et psychosociologie.
— Volontaire et entreprenant, c'est un homme de Personnel conscient de la réalité socio-économique de l'entreprise.
— Pragmatique, c'est un homme de terrain qui possède une solide pratique de la fonction, de 3 ans minim. en milieu industriel.

LA FONCTION :

Sous la responsabilité du Directeur d'usine, il répond fonctionnellement au Directeur du Personnel.
Il est chargé d'appliquer pour l'usine la Politique Sociale, à laquelle il concourt et dont il est le gardien.

Opportunité intéressante pour forte personnalité voulant intégrer une société en plein développement, ayant le souci permanent de promouvoir une Politique Sociale de Progrès.

LIEU DE TRAVAIL : Région Nord-Est de Paris.

Adress. lettre manusc. C.V., photo et prétentions n° 31.886, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

FW
FOSTER WHEELER FRANCAISE
Leader mondial fours pétrole et pétrochimie
recherche pour sa Division Equipements Thermiques

INGENIEUR de PROJET

(E.C.P., A.M., ICAM, ou équivalent)

- Age 28 ans minimum ayant 3-4 ans d'expérience
- Cette fonction convient à une personne dynamique et en particulier intéressée aux projets pour l'exportation
- Il aura la responsabilité technique et financière des projets qui lui sont confiés
- Il participera au contact avec les clients et sous-traitants internationaux
- Déplacements en France et à l'étranger de courte durée
- Allemand courant (écrit et parlé) obligatoire
- Anglais courant nécessaire

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à Direction du Personnel - 31, rue des Bourdonnais 75021 PARIS Cedex 01

Dans le cadre de son expansion, une importante Société de Service recherche pour ses centres de Paris et de la région parisienne des

INGÉNIEURS
et
PROGRAMMEURS SYSTÈME

qui s'intégreront dans l'équipe chargée de la mise en place et de la gestion du télétraitement.

Il est indispensable d'avoir une expérience préalable de quelques années et une bonne connaissance de l'O.S. - C.I.C.S. - V.M.

Adr. C.V., prétentions et date de disponibilité, sous le n° 5.287 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE
INTERNATIONALE T.P.
recherche pour la Direction Administrative au Siège - LA DEFENSE

Cadre Administratif

- Minimum 35 ans.
- Anglais courant.
- Formation juridique exigée d'au moins 4 ans dans le Droit des Affaires.
- Il établira tous les documents fiscaux tant pour la France que pour les filiales à l'Etranger, en lien avec la comptabilité.
- Il informera la Direction sur l'évolution des législations fiscales (y compris les fiscalités du type anglo-saxon).

Envoyer CV et photo à
DTP - Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX

Société électronique filiale d'une Société américaine cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

pouvant s'intégrer dans petite équipe pour prendre en main *service commercial, développer* la vente en France et l'étranger.
Ecr. C.V. et prétent. ss réf. 9429 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR

Un groupe industriel de renom (93 - PANTIN), équipé d'un 370/DOS-VS, propose à un IUT formé à l'assembleur et au COBOL de participer, en particulier, au développement de ses applications sous CICS.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3637 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS

Sté TÉLÉCOM.

5e PORTE D'ORLEANS
recherche pour service informatique

PROGRAMMEUR ou PROGRAMMEUSE

2 ans expérience souhaitée.
Applications gestion, basic gestion (image) H.P.

Adr. C.V. avec photo et prét. n° 7358 PARFRANCE Annonces 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS qui transmettra.

T.I.T.N.

Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur *mini* et *micro* (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS ET ANALYSTES

(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...) débutants option informatique, ou confirmés.
Pour ses activités logicielles :
— temps réel ;
— gestion transactionnelle (base de données) ;
— micro informatique.
Envoy. C.V. photo, prét. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT.

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale *leader sur le marché* de l'instrumentation scientifique offre poste

CHEF COMPTABLE

Il dépendra du « Controller » et aura 2 personnes sous sa responsabilité pour assurer la comptabilité française.
Fonctions :
— supervision et vérification de l'enregistrement des écritures ;
— déclarations notamment fiscales et sociales ;
— relations comptes fournisseurs, clients, banques, etc.
Profil : BTS souhaité - expérience 5 ans minimum dans fonction chef comptable.

Adresser lettre man., C.V., photo et prétentions s/réf. 921 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge.
Réponse et discrétion assurées.

EAM

Pour renforcer son Service du Personnel Entreprise de nettoyage région parisienne + 1.000 personnes rech.

AGENT ADMINISTRATIF

ayant une réelle connaissance de la législation du travail.
Env. C.V., prétentions et photo à n° 5388 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS

UTI SERVICES
9, rue La Pérouse, Paris 16e

recherche

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN

pour maintenir et développer un réseau télé-informatique en expansion.
Possibilités d'avenir dans informatique.

ANALYSTE CONFIRMÉ

30 ans minimum.
Formation universitaire, pratique Cobol indispensable.
Connaissance Protée appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. au CHEF DU PERSONNEL

Société Négoce International Paris 8e, recherche

STANDARDISTE-TÉLEXISTE

niv. bac. Expér. non indispens.

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

bilingue anglais
2-3 ans d'expér. professionnelle.
Adr. C.V. + photo, références, à n° T 016520 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

T.A.I.

rech. pour France et Algérie

3 INGÉNIEURS T.P.

Etudes et travaux, spécialité contrôle des coûts.
Se prés. 94, r. St-Lazare, Paris-9e

TÉL. 874-70-00

Société de Services Conseils en Informatique, recherche UN

ADJOINT pour CONTROLE DE GESTION

Envoyer C.V., prétentions, sous réf. SG/1, à
ANSWARE
135, r. de la Pompe, 75116 Paris

Un important Groupe international de prestations de service (C.A. 600 millions de F.F.), leader européen dans son domaine recherche d'urgence

un responsable consolidations

Pour prendre en charge : ● la consolidation des résultats mensuels ● la consolidation des bilans trimestriels ● la préparation des synthèses des résultats pour présentation à la Direction du Groupe.

Le Responsable des Consolidations trouvera déjà en place un outil informatique en Timesharing pour faciliter son travail, ainsi qu'un système de reporting très développé.

Il travaillera en liaison directe avec le Directeur du Budget et l'Auditeur Interne dans une équipe internationale.

Le candidat devrait *être âgé* au minimum de 25 ans et posséder une bonne expérience dans les techniques de consolidations et les principes de comptabilité anglo-saxonne acquis en cabinet ou dans l'industrie.

La pratique de la langue anglaise ou espagnole est souhaitable.

Bonne possibilité d'évolution dans le Groupe.
Lieu de travail NEUILLY S/SEINE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7768/N à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
banlieue Sud de Paris
recherche pour son

SERVICE MARKETING

JEUNE STATISTICIEN DEBUTANT

Pour utilisation d'outils stastistiques en vue d'application marketing.
- Niveau Maîtrise d'économétrie : ISUP ou équivalent ;
- anglais courant ;
- goût du travail d'équipe ;
- interlocuteur à la fois de l'Informatique et du Marketing.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann 75008 PARIS sous référence 33411.

HAVAS CONTACT

PARIS - FRANCE

Pour réaliser d'importants développements (extension du télétraitement, installation de mini-ordinateurs, remplacement de l'IBM 370/145 par un 370/158).
La Direction Organisation et Informatique recherche

un analyste programmeur

- MIAGE, ou équivalent,
- un an expérience COBOL.

Adresser CV et prétentions au Service du Personnel
137, Bld Voltaire - 75541 PARIS cédex 11

Société 1.500 personnes environ
Leader dans le domaine des INSTRUMENTS et SYSTÈMES OPTIQUES, recherche

INGÉNIEURS OPTICIENS

pour études générales et conception de systèmes OPTICO-MECANIQUES.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM, 125, boulevard Davout, 75020 PARIS.

RECHERCHE
POUR SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE
A NANTERRE
EQUIPE DE MATERIELS CII HB 64/20 ET 4 MINI 6

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience cinq ans

Ecrire avec curric. vitae manuscrit et prétentions ss la réf. Cervomatic, 2, r. du Port, Nanterre 92000.

GROUPE FINANCIER recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

OU EQUIVALENT
— pour développer petite banque privée de dépôts province et créer une agence à PARIS.
— Le candidat jeune et dynamique sera connu des autorités de tutelle (B. de F. et C.C.B.).
— Sér. réf. et réelle expér. de la banque indispensables.
Adresser lettre manusc., C.V., photo et prét. s/réf. 8.634, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Société location véhicules banlieue Nord-Est Paris *recherche*

JEUNE HOMME AGENT COMPTOIR

dégagé O.M., notions comptabilité et commerc., permis V.L. références exigées. Libre suite. Ecrire à n° 79.593 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

TELETECHNIQUE
GROUPE OTIS FRANCE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou 2 à 3 ans d'expér. Pour Poste Technico Commercial dans une activité consacrée aux Etudes de Réseaux de Télécommunications.
Tél. : 737-92-90, poste 262.

Recherche professeurs qualifiés Physique et Maths pour province 3 jours par semaine et pour cours de vacances à Pâques. Ecr. UBI, 38, rue des *Mathurins*, 75008 PARIS, qui transmettra.

CONSTRUCT. ORDINATEUR
recherche
PROGRAMMEUR
ANALYSTE
CHEF DE PROJET
pour calculateur (temps réel) niv. DUT, MAITRISE, INGEN. + expérience souhaitée.
Ecrire n° 83.803 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET de Commissaires aux Comptes recherche UN JEUNE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour son département informat.
Expérience au moins 2 ans d'analyse et de programmation d'applications comptables et de gestion, connaissance du COBOL indispensable.
Formation comptable souhaitée
Ecrire avec C.V. et photo en indiquant la rémunération souhaitée à :
Monsieur Marc MESSIER
217, rue Saint-Honoré,
75001 PARIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MICROPROCESSOR

PROGRAMMEUR COBOL sous OS

Tél. 281-23-59 (P. 312)

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Tél. 260-31-35
pour rendez-vous

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

Filiale française d'un groupe multinational commercialisant produits d'assemblage recherche

CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL

Il prendra la responsabilité du service commercial et des réapprovisionnements tout en participant aux tâches quotidiennes. Ce poste sédentaire basé à Paris Nord-Est conviendrait à candidat confirmé de formation technique, ayant sens de l'organisation et des responsabilités, aptitude au commandement et à la gestion d'un service dans l'ambiance d'une P.M.E. Langue anglaise nécessaire. Envoyer C.V. et prét., à n° 79.810 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Importante Société Electronique

LEVALLOIS

recherche

INGÉNIEUR

E.S.E., E.N.S.T. ou équival.

Capable d'analyser les problèmes liés aux télécommunications et de les modéliser sur calculateur.

— Anglais indispensable
— Facilité de contacts

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prét., à THOMSON C.S.F., Serv. Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

FISCALISTE

EXPERIMENTE

(Consultations, vérifications, déclarations).
Connaissances juridiques et comptables souhaitées.
Ecrire avec C.V., SECOR, 8 bis, rue d'Annam, PARIS-20e.

STE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS

de 2 à 4 ans d'expérience
Pour des postes de :
— CHEFS DE PROJETS.
— D'ADJOINTS CHEF DE PROJET.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS

de 0 à 2 ans d'expérience.

Conception et réalisation de système d'information (gestion, temps réel).
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à n° 5.390, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris q. tr.

AUTOMOBILES FIAT

recherchent

ANALYSTES PROGRAMMEURS

COBOL

Formation DUT informatique ou équivalent.
Expérience 2 ans minimum.
Connaissances JCL/OS apprec.

Env. C.V. dét. et prét. au Service du Personnel
140, Champs-Elysées
75008 PARIS.

Recherchons

JEUNE CADRE

pour service informatique.

Poste d'avenir pour candidat dynamique, possédant le sens de l'autorité.

Le candidat devra avoir une formation d'ingénieur en informatique, une connaissance du langage Cobol et du matériel IBM 370.

Adr. C.V. et prét. à no 32252 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Centre de Recherche automatique informatique recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

— Mathématiques appliquées
— Analyse numérique
Env. C.V à ADERSA-GERBIOS 2, av. du 1er-Mal, 91120 Palaiseau

Société 1.500 personnes environ, leader dans le domaine des instruments d'optique

recherche

PROJETEURS

Ayant de solides références dans le bureau d'études mécaniques d'une firme d'instrumentation ou de mécanique de précision.

Adr. C.V. détaillé à SOPELEM 125, bd Davout, 75020 PARIS

COMPTABLE

Après avoir obtenu un diplôme de comptabilité (B.T.S. ou DUT), vous avez acquis une expérience dans un service comptable informatisé d'une importante société et à l'âge de 30 ans, voir plus, vous voulez élargir vos connaissances de la comptabilité générale et analytique. L'équipe déjà structurée que *nous* souhaitons renforcer à notre siège social de PARIS doit permettre à un homme possédant bien les bases de son métier de se familiariser avec les problèmes complexes d'une société travaillant pour une large part à l'étranger. Si vous êtes intéressé par une telle perspective,
veuillez écrire (joindre votre C.V. et mentionner votre dernière rémunération) sous référence 2.525 à :
MEDIA P.A.,
9, boul. des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Rech. PROFESSEUR G.B. ou U.S. pour cours anglais à domicile PARIS (9e). 40 F de l'heure. Ecr. : agce DEER, N° B 2.076, 72, boul. de Sébastopol, 75003 Paris, qui transmettra.

P.M.E., région Sud Paris, rech. DESSINATEUR INDUSTRIEL désirant s'orienter vers secteur technico-commerc. Bnes conn. allemand indispensables, poste sédentaire. Ecrire références n° T 061.525 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté PORTE MAILLOT recherche

AGENT COMMERCIAL

Contrat d'un an susceptible de prolongation ou transformation à durée déterminée.
Qualification confirmée (formation supérieure ou expérience d'un an dans emploi similaire). Commercialisation et contacts fournisseurs et clients. Très bonne connaissance d'une langue (anglais ou allem.) indispensable. Disponibilité pr détachement en province.
Ecr avec C.V à n° 79568 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

DESSINATEURS E2 - P1 - P2

CARROSSERIE OU EQUIPE GARNISSAGE

pour missions longue durée à ASNIERES

GROUPE A.S. - 805-88-75
8, boul. Voltaire - 75011 PARIS.

Jne Société de Caution Mutuelle Secteur Cinéma
Ch. Analyste de crédit temps part., pour dévelop de procédure
Ecr. Mme Zanini, 10, r. Marignan 75008 Paris, av. C.V. + prétent.



RUF - FRANCE

INFORMATIQUE
recherche responsable comptabilité clients, expérimenté.
Envoyer C.V., références et prétentions à :
RUF-France. Sce du personnel, 38, bd Henri-IV, 75004 PARIS.

---

secrétaires

FILIALE FRANCAISE EN FORTE EXPANSION D'UN GROUPE TRANSNATIONAL (origine USA)
proche banlieue Sud
recherche

SECRETAIRE DE DE DIRECTION GENERALE

Cette collaboratrice doit pouvoir justifier de plusieurs années de secrétariat bilingue de niveau élevé et s'exprimer parfaitement oralement et par écrit en anglais comme en français.

La fonction comporte des contacts internationaux et nécessite un excellent niveau de sténo-dactylo dans les deux langues, un engagement personnel important et des qualités indiscutables (présentation, vivacité, discrétion, ...).

Des connaissances de langage financier seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo, sous réf. 77.685 M à : HAVAS CONTACT, 156 Bd Hausmann-75008-PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche
pour sa Direction Générale

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La candidate, âgée de 35 ans minimum, devra avoir une formation secondaire ou supérieure, être bilingue Français-Anglais et avoir l'expérience de plusieurs années d'un secrétariat de haut niveau.

Lieu de travail : PARIS (16e)

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous le n° 32.347 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Informatique et Entreprise recrute, une

SECRETAIRE ASSISTANTE

EXPÉRIMENTÉE

Responsable d'activités très variées (secrétariat technique, gestion de la documentation...), elle est capable d'une grande autonomie et a de bonnes notions d'Anglais.
Lieu de travail : PARIS 8e.
Les candidatures et C.V. sont à adresser à :

GROUPE
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, r. Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SOCIETE MECANIQUE travaillant en France et à l'exportation recherche pour son Siège de BLANC-MESNIL

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TRES EXPERIMENTEE
Connaissance anglais appréciée.
Adr. C.V. à n° 31.969, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

Société métallurgique 180 km de Paris recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

(très bonne connaissance de la langue anglaise)
Sténo anglaise indispensable.
Stages en Angleterre souhaités.
Expérience de 6 à 7 ans dans poste similaire exigée.
Envoyer C.V. à Société FOG, 58440 MYENNES.

---

capitaux ou proposit. com.

CREATEURS D'ENTREPRISES
Appelez 522-58-64, poste 51.

Créez une agence matrimoniale dans votre ville.
Tél. : (16-1) 202-21-49.

---

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. 19.99 F/m2, murale textile 6,46 F/m2. Tél. 355-66-50.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

INGÉNIEUR
résidant en Belgique, grande expérience industrielle, références et relations premier ordre, offre ses services à :
P.M.I. DISPOSANT DE TECHNOLOGIES ÉPROUVÉES OU DE PRODUITS ÉLABORÉS
ne possédant pas de moyens propres pour aborder le marché Benelux, en vue de :
— Représentation active dans le domaine ingénierie ;
— Etude faisabilité d'une implantation (filiale, agence, etc.), avec incidences financières, économiques, juridiques, fiscales, etc.
Ecrire sous le Nº 8.921, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

EXPORT MANAGER
35 ans, E.S.C. Doct. gestion, Trilingue anglais, espagnol, 10 ans marchés internationaux, négociations, contrats, biens d'équipement.
RECHERCHE DIRECTION COMMERCIALE OU EXPORT REGION PARISIENNE
Ecr. nº 91.759 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPÉCIALISTE TERRAIN ÉTUDES DE MARCHÉS
12 ans d'expérience acquise dans l'encadrement terrain de plusieurs parmi les plus importants instituts de sondage.
Cherche poste Paris ou province en rapport avec ses capacités. Gestion ou création du service enquêtes d'une importante sté. Formation d'enquêteurs et de moniteurs.
Conseil en terrain.
Vérification de la qualité des enquêtes, etc.
Libre de voyager.
Ecr. nº 1.606 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

INFORMATICIEN 40 ANS
Format. supér., 8 a. d'expér. informat. dont 4 soc. américaine Cobol, I.B.M., bases de données cherche poste à responsabilités.
Ecr. nº 1.607 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

MAITRISE DE DROIT
J. F., 23 a., C.A.P.A., libre ste
Ec. nº T 016479 M, Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

URBANISTE 15 ans d'expérience
habitat. pr le plus gd nombre, gd doc. d'urban. et d'aménag., développement touristique, opérations centre ville. Bonne connaissance ASIE-AFRIQUE.
Disponible rapidement.
Etudierait toutes propositions.
Ecr. nº T 016478 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ING, ETP, CHEBAP, 33 ans, exp. 4 a. B.E., 2 a. dir. trav., chant. centr. nucl., rech. poste resp. en rapp. av. compétence, province ou Paris.
Ecr. à 1.602, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H. 32 ans, stature chef d'entreprise, très forte personnalité, formation supérieure, pluridisciplinaire + autodidacte, expér. création d'entreprise + gestion + relations très haut niveau, rech poste. Ecrire BOURLARD, 1, rue F.-Duval, Paris 4e.

CONDUCTEUR TRAVAUX
cherche emploi à l'ETRANGER en travaux routiers (V.R.D.) partirait avec sa famille.
Tél. après 19 h. : (16-27) 44-92-64 ou écr. nº T 16532 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

MARKETING, PUBLICITE ET INFORMATION
J'ai 33 a., I.E.P. Paris, lic. angl. Je serai votre responsable
COMMUNICATION DÉVELOPPEMENT
pour promouvoir votre efficacité votre image de marque et votre chiffre d'affaires.
Ecr. nº 1610 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

EMPLOYEURS
FAITES CONFIANCE AUX ETUDIANTS pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...)
TÉLÉPHONEZ AU : 329-97-10
Le service de liaison-étudiants Entreprise du Centre Régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, placé sous l'autorité du ministère des universités, vous propose gracieusement son aide.

ASSISTANTE DE DIRECTION collaborerai à création d'entreprise, de préférence société de services, Publicité, Conseil, etc. Adr. ttes proposit. à 31.673 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris.

SECRETAIRE DIRECTION française (36 ans), anglais, espagn. courants, études sup., 10 a. expér. activité internat. ds laboratoire pharmac., actuellement en poste, ch. emploi similaire ds laboratoire français ou étranger. Intérim s'abstenir. Ecr. à 1.586, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Etudiant, 23 a., 3e année Sc. Eco., ang., esp., dactylo, permis VL, ch. empl. sur Paris, préf. en rapp. presse, édit. 868-55-95.

J.F., 25 a., secrét. bil. polonais, 2 ans expér., recherche emploi. Ecr. à 8.913, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

39 a., ASSISTANTE de REDACTION d'une revue scientifique, SECRETAIRE DIRECTION bil. angl. confirmée, plus. années expér. secrétariat association intern., souhaite poste haut niv., responsab. Libre s/3 mois. Ecr. à 1.601, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 39 a., resp. péd., inst. spéc. CAE I, prat. de form. d'enseign. gde exp. enseig. spécialisé et dir. anim. lois et vacances, ch. direct. péd. dans établ. ou ass. Pour contact dès maintenant. Ecr. à 1.604, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 32 a., maîtr. de droit et DECS, spécialiste problèmes du 3e âge, expérience, recherche Direction Caisse de retraite. Ecr. à 1.615, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

28 a., cadre comerc., diplômé Chbre de comm. de Paris, 7 a. d'expér., habit. négociat. haut niv., rech. sit. région parisienne. En poste actuellem., mais rapid. libérable si nécessaire.
Ecr. à 8.926, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire bilingue anglais 2 sténos, très expér., libre rap., ch. situat. axe Maillot-Opéra. Ecr. à 1.612, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Original singer seeks group no disco no punk. Tél. : 360-65-18.

H., 59 a., DOCTEUR EN DROIT commerçant et administratif, actif, nombr. référ., mettrait son potentiel au service d'une société ayant besoin d'un élément sûr pour assurer la gestion d'un service ou d'une entreprise. Peut voyager. Connaisant l'anglais et l'allem. CETEM, 55, rue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

H., 36 a., expérim., écrit CHRONIQUES MUSICALES, CRITIQUES DE DISQUES, etc., dans journal ou revue. Ecrire à M. Knoblauch, 54, r. de Cassel, 59640 DUNKERQUE.

J. ING. radiophysicien russe, parl. franç. et angl., ch. emploi technicien ou traducteur. Ecr. à 1.613, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire, 25 a., bil. angl., b. not. allem., expér. compt., rech. poste à responsab. Etudier. ttes proposit. Libre immédiatement. Ecr. à 1.614, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre dirigeant, 38 ans, transport, logistique, transit, mise à niveau permanente des connaissances. Expér. dans plusieurs stés importantes France et Etranger. Animation des ventes et marketing, direction unité opérationnelles transport (100 pers.), contrôle de gestion, recherche responsabilités, haut niveau de préférence, dans secteur alliant prestation de services et maîtrise techniques industrielles. Région Parisienne. Ecrire à 31.958 CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui transmettra.

J.F., 30 a., ch. emploi comptable Maroc, 10 a. exp., BEPC, CAP aide-comptable, BEC comptable niveau probatoire DECS.
Ec. à 8.917, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

L'immobilier

appartements vente.

4e arrdt.

BEAUCOUP DE CLASSE RUE DU CLOITRE **N.-DAME** 50 m2, luxueux vaste séjour, cheminée XVIIe, superbes poutres, cuis. équipée. 010-55-66. - 633-98-52

5e arrdt.

VAL-DE-GRACE. Bel immeuble, 3 pièces, tout confort. Téléphone : 329-80-02.

CENSIER - 354-42-70 **MAISON** 150 M2 6 P. RENOVAT. LUXE. CARACT.

6e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES rue Christine, appt de 130 m2 + 80 m2 de jardin. 260-83-97. Maître Champetier de Ribes.

7e arrdt.

Prox. SOLFERINO 354-95-10. Duplex 130 m2, ét. élevé asc.
PETITE TERRASSE

INVALIDES, grand standing sur rue calme, 180 m2, soleil, chbre de serv 1.800.000 F. - 548-76-25.

SEGUR 200 m2, salon, S. à M., 4 chambres, 2 bains, dans bel immeuble Pierre de Taille. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt.

BON PLACEMENT assuré RESIDENCE DARU
PARC MONCEAU
Mº COURCELLES
STUDIOS et APPTS tt confort. Livraison fin novembre 1979. Renseignements : Jean HADDI, 3, rue Isabey, 75016 PARIS. Tél. : 328-66-13.

PARC MONCEAU (près)
TR. BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ET. ASC. SOLEIL VERDURE APPT SANS DEFAUT
6 PIECES entrée, cuisine, 2 bains, w.-c., 190 m2 environ. A RENOVER. + 3 SERVICES
PRIX 1.800.000 F
Me voir ce jour, 13 h à 17 h. **20, RUE DARU** ou me tél. 723-96-05

SAINT-AUGUSTIN
6 P., 180 m2, 3e ét., tt confort. Idéal profession libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

10e arrdt.

Près GRANDS BOULEVARDS, grenier + terrasse à aménager, immeuble rénové. — 272-48-19.

13e arrdt.

BD ARAGO, dans imm. récent, stud., tt cft, bas prix vu urgce. Téléphone : 526-00-35.

15e arrdt.

E.-ZOLA, beau 5/6 P. 137 m2, Pierre de T., 3e ét., asc., tt cft, 1.180.000 F Téléphone 548-76-25.

ECOLE-MILITAIRE, 2 Pièces, entrée, cuisine équipée, salle d'eau, w.-c., débarras, 5e étage sans ascenseur : 370.000 F. Sur place, MARDI, de 14 à 18 h., 16, RUE DUVIVIER.

16e arrdt.

NICOLO POMPE
Imm. neuf rez jardin studio 36 m2, balc. 11 m2
BOURDAIS : 766-51-32

QUAI BLERIOT. — 56 m2 : 2 Pièces, confort, bon standing. Téléphone : 901-65-14.

92 Hauts-de-Seine

185.000 F AVEC 35.000 F
ASNIERES - BOURGUIGNONS
Bel imm. 1930, chauff. central, 2 P. s/r. + chbre enfant, soleil, grande cuisine, W.C., S. d'eau. Pptaire 720-89-18, poste 7.

MEUDON-BELLEVUE. - Stand. 85 m2, liv., 3 ch., tt cft + jard. privatif 70 m2. Prix 530.000 F. Téléphone : 548-76-25.

BECON - ASNIERES beau 3 Pièces, en parfait état, immeuble tout conft. 272-48-19.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAURICE
limite Bois de Vincennes, proche autoroute A. 4 et R.E.R., imm. récent, BEAU 4 PIECES, tt confort. Balc. Park ss-sol. Prix total 350.000 F. - 343-48-19.

ST-MANDE près BOIS
Mº ST-MANDE-TOURELLES
Bel immeuble standing, 140 m2
6 P. grand living décoré, 2 s. de bains, 2 wc, parking. Part. à Part. 960.000 F
877-39-42 - 328-47-16

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE
Ds bel imm. anc. en rénovation, beaux 3 p. refaits neufs, 57 m2. H. LE CLAIR - 256-13-72

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
Dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
Un placement sûr de bonne rentabilité
Très beaux appartements dans 2 petits immeubles situées dans parc.
RESIDENCE DE L'ISLE.
19, avenue de Paris - 469-36-91.
URAC. - Tél. : 371-51-40.

Province

CANNES Appt 100 m2, 2 bns, cuis. équ., gar., r.-de-ch., terras. 70 m2 + jardin priv., 400 m2, gd standing. Sur place du 6 au 11 novembre. Patrick Olivier. Téléphone : (16) 93-39-18-78, ou 558 16-15. Prix : 1.000.000 F.

pavillons

CHAMPIGNY-SUR-MARNE 63, AV. ROGER-SALENGRO BEAU PAVILLON 8 P. + terrains, Salle de bains et cuisine, aménagements à prévoir. Tél. 723-78-11.

RUEIL BEAU PAVILL. 300 M2 + 200 M2 JARDIN, parf. état, tt confort. 850.000 F. Tél. 603-27-51 et 525-78-21

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEMENT
PARIS (11e)
Résidence : La Cour d'Aunay
STUDIOS - 2 - 3 et 4 Pièces
Prix du m2 Base 4 pièces **6.800 F**
54, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT
Sur place tous les jours, Samedi, Dimanche compris (sauf mercredi toute la journée et jeudi matin).
373-79-18 - 246-70-50

appartem. achat

Pour investisseur cherche appartements 2-3 Pces, tt cft, LIBRES OU OCCUPES Paris, 12e, 13e, 14e ou limitrophe. Confrères admis. Cab. AUNE, administrateur biens. 644-22-16.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, prêt 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, av. ou ss travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. tte la journée même le soir. - Tél. 873-23-65.

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlem. cpt. dev. notaire. Tél., Mme LEULIER, 261-39-78.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

Propriétaire loue directement **4 et 5 P** dans immeuble standing neuf 280, rue de LOURMEL - 15e Visite sur place sauf dimanche.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

MONTGERON à louer très beau 2 Pièces, gde cuis., S. de B., w.c. séparé, parking, cave, t. confl. dans petite résidence standg. Calme. Soleil. 950 F par mois + charges. Téléphone : 874-62-20.

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même avec travx. M. MOHR. 137, bd Kœnig, NEUILLY-s.-Sne

locations meublées Offre

Province

CANNES. A louer au mois : luxueux appartement, 3 chambres à coucher, 2 S. de B., living et garage, situation unique sur Croisette, balcons de 3 côtés. — Ecrire à FALTZ, 46, route de Luxembourg, Bérelange (Gd D. de Luxembourg) ou Téléphonez après 19 heures au Luxembourg : 33-80-12.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de sanding 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

bureaux

Loue BUREAU. Dep. 100 F/mois
DOMICILIATIONS
Tous services. C.A.P.A. 296-82-73

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX CONSTITUTION DE SOCIETES ASPAC : 281-18-18.

Domicil., Artis. et Commerc. Siège S.A.R.L.-Rédaction d'Actes. Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

BAIL A CEDER PROXIMITE AVENUE
CHAMPS-ÉLYSÉES
direct. part. 3 burx, superf. tot. 70 m2, 2 lig. tél., immeuble grand standg. Tél. : 723-73-71.

villas

SUCY-EN-BRIE NOISEAU Splendide villa neuve sur 730 m2 terrain, 5 p. + séj. + 43 m2. Prix justifié 1.200.000 F. - 283-16-30.

propriétés

LYON
CHAMPAGNE-MONT-D'OR
Maison neuve caractère et aménagement exceptionnels, 180 m2 au sol, 1.450 m2 jardin arbor., living, 3 chbres avec salles bns (4e poss.). garage 2 voit., gde terrasse, partie couverte, avec barbecue, isolation phonique et thermique, climatisation par pompe à chaleur. Investissement 1er ordre. 1.500.000 F. SILT. (78) 89-29-67.

terrains

GIF - 140 F LE M2
3.000 m2 sur coteau Sud, vue et site exceptionnels, R.E.R. non divisible, COS 0-10. 010-55-66 - 633-98-52.

Particulier vend à NEUILLY-PLAISANCE (93) terrain à bâtir de 620 m2, façade 24 m. avec grand sous-sol déjà construit de 350 m2. Prix : 650.000 F. Tél., H. de B., 872-53-74, P. 24, après 20 heures : 528-96-11.

SUCY « PETIT-VAL », terrain à bâtir 800 m2, 22 m. de façade. Prix : 380.000 F. Tél. 283-16-30.

COLLIOURE, Roussillon. — A vendre terrain de 4.200 m2. Situation exceptionnelle. M. Yves COSTA, hôtellerie LA FREGATE - 66190 COLLIOURE Téléphone : (16-68) 82-06-05.

PARC DU PERREUX ULTRA-RESIDENTIEL terrain 1.170 m2, façade 20 m. THUMAL : 883-12-11.

viagers

Sté spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

Libre La Varenne-St-Maur, appt sur 100 m2 + terras., gar., parc arboré 4.000 m2, 340.000 + rente 3.000 F. — LODEL : 355-00-44.

Vendez rapidement Conseil expertise indexation gratuit discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. - 355-61-58.

8e, libre appt 3 P., cuis., S. de B., R.-de-C. 65 m2, 70.000 F, rente 2.250. LODEL : 355-00-44.

Etoile, appt 5e étg., asc., 185 m2 + 2 chb. bne occ. 75 a., 340.000 5.000 rente. LODEL : 355-00-44.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Service gratuit

L'information au rendez-vous
INFORMATION LOGEMENT 525.25.25
Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publiscope

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie au Palais de Justice à NANTERRE le MERCREDI 21 NOVEMBRE 1979 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
DEUX IMMEUBLES
sis à
MONTROUGE (92)
Le 1er immeuble :
6 et 8, rue Gossin et 29, bd Romain-Rolland, d'une contenance de 119 m2.
Le 2e immeuble :
20, rue Gossin - 37 et 39, bd Romain-Rolland - 19 à 23, rue de Bagneux, d'une contenance de 241 m2.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me André VALENSI, Avocat à PARIS, 72, rue Gay-Lussac, tél. 633-74-51, et tous avocats près les Tribunaux de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES.

Vente mardi 20 novembre 1979, 14 h.
Pal. Justice d'Evry, rue des Mazières
APPT avec cave, parking, « Rés. Bois-du-Roi », B. 17, 1er ét.
LES ULIS (Essonne)
MISE A PRIX : 80.000 F. - Renseign.
S.C.P. ELLUL-GRIMAL, Avoc. Evry tél. 077-96-10
3, rue du Village, 91000 EVRY.

Vente, après liquidation de biens, au Palais de Justice de Paris, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 1979, à 14 HEURES. — EN NU LOT :
ENSEMBLE IMMOBILIER LIBRE
sis à
PARIS (18e) - 47, Rue Berthe
Comprenant :
Trois étages sur trois sous-sols (les deux étages en contrebas) et les parties communes y afférentes
Sur un terrain d'une contenance de 246 m2 52
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à :
Maître J. LYONNET du MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er) (tél. : 260-20-49) ; Maître J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, Paris (5e) ; Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL, et sur les lieux pour visiter. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la Banque GRINDLAY OTTOMANE.

Vente après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 22 NOVEMBRE 1979, à 14 heures - EN DIX-SEPT LOTS : dans un ensemble immobilier sis à PARIS (10e arrondissement)
29, rue du Château-Landon
Composé de huit bâtiments dénommés A, B, C, D, E, F, G, H, sur un terrain d'une contenance de 1.012 mètres carrés
DIVERS
APPARTEMENTS et LOCAUX COMMERCIAUX
LOUÉS - MISES A PRIX :

1er lot ..	100.000 F	7e lot ..	15.000 F	13e lot ..	7.000 F
2e lot ..	20.000 F	8e lot ..	7.000 F	14e lot ..	7.000 F
3e lot ..	20.000 F	9e lot ..	7.000 F	15e lot ..	7.000 F
4e lot ..	15.000 F	10e lot ..	100.000 F	16e lot ..	2.000 F
5e lot ..	15.000 F	11e lot ..	7.000 F	17e lot ..	1.000 F
6e lot ..	20.000 F	12e lot ..	7.000 F		

S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182 rue de Rivoli (tél. 260-20-49) ; Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris (5e), 63, boulevard Saint-Germain ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter. - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente sur conversion de saisie immobilière au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 22 novembre 1979, à 9 heures 30
LOCAL à USAGE COMMERCIAL
58, quai Blanqui et 2, 2 bis, rue du 14-Juillet
à ALFORTVILLE (Val-de-Marne)
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Me TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Me ABADIE, avocat à Paris, 17, rue de l'Université ; Me Alain PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli. Visites : les 15, 19 et 20 novembre de 14 h. 30 à 16 h. 30

Vte s/sais. imm. Pal. Jus. Pontoise, pl. Nicolas-Flamel, jeudi 8 nov., 14 h.
TERRAIN - conten. 5.597 m2 - ERMONT (95)
84, rue GAMBETTA - MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
S'adr. Me BUISSON, avocat à Pontoise, 29, rue P.-Butin, 032-31-82 ; et Etude de Mes GAYOUT-BOUTILLIER et BENAUD, notaires assoc. à Montmorency (95), 11, rue de Jaigny, 989-80-07.

Etudes de Mes AKOUN - TRUXILLO, avocats associés, demeurant à CORBEIL-ESSONNES (Essonne), 51, rue Champlouis, (tél. : 496-14-18). VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES au Palais de Justice d'EVRY (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 20 NOVEMBRE 1979 à 14 heures
MAISON D'HABITATION avec UN ÉTAGE
à SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (Essonne)
28, RUE DE L'AMERIQUE
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS (Consignation obligatoire pour enchérir). Pour tous renseignements, s'adresser : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (tél. : 496-14-18) ; et au Greffe du Tribunal d'Evry pour consulter le cahier des charges.

S.C.P. D'AVOCATS MARCILLE et CATARSI, avocats, 48, boulevard du Général-de-Gaulle à 76200 DIEPPE, tél. 84-28-13
VEND
UN MANOIR entouré d'un PARC de 3 ha 18 ca avec, UNE MAISON ET JARDIN, le tout situé à LINTOT-LES-BOIS
par LONGUEVILLE-SUR-SCIE (Seine-Maritime)
MISE A PRIX 550.000 F. Adjudication le mercredi 21 novembre à 14 h. 30, Pal. Just. à Dieppe, sq. Carnot
Pr ts renseign. s'adr. S.C.P. d'AVOCATS MARCILLE et CATARSI, 48, boulevard du Général-de-Gaulle à 76203 DIEPPE (tél. 84-28-13) ; Me CORNU, avocat, 10, rue de Sygogne à DIEPPE (tél. 84-28-59).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 22 novembre 1979, à 14 heures
ENSEMBLE IMMOBILIER à us. INDUSTRIEL
7.338 mètres carrés - LIBRE DE LOCATION
à SEDAN (Ardennes)
2, 4 et 6, rue Labauche, 5, rue Leclerc-Adam et 16, rue Fleurange
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser à Me de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau (tél. 720-32-38) ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Point de vue

LA CONSTRUCTION DU PALAIS DES SPORTS DE BERCY

Les voix du stade

par MAURICE-DOUBLET (*)

POUR concilier la pratique de vingt-deux disciplines sportives et l'accueil de manifestations de masse les plus diverses, sept bureaux d'études spécialisés ainsi que les services de la Ville ont travaillé pendant plus de sept mois de façon très approfondie pour mettre au point un dossier de consultation qui a abouti à la maîtrise incontestable de ces difficultés par les seize architectes concurrents sans aucune exception.

M. Chirac, dépassant largement ses obligations légales ou réglementaires, a soumis les propositions, présentées par les architectes, à la commission du douzième arrondissement qui s'est réunie trois fois et notamment en présence des associations locales comprises dans l'association non déclarée dite « Collectif Bercy » (ou voisinent curieusement deux assemblées « locales » : la C.G.T. et le comité de boycott des Jeux olympiques de Moscou) — mais également aux commissions extra-municipales de l'environnement, de l'architecture et des sports, de même qu'à l'ensemble des conseillers de Paris représentants élus de la population parisienne.

Une partie des membres de la commission de l'environnement ont accepté de visionner les seize projets et d'émettre un avis. D'autre part, la commission extra-municipale des sports s'est prononcée de manière massive en faveur de l'opération.

M. Jacques Chirac a créé — sans qu'aucun texte l'y contraigne — une commission spéciale où siégèrent de grands noms de la culture, des sports, de l'architecture, les directeurs compétents des trois ministères plus particulièrement concernés et les quatre adjoints spécialement intéressés. Cinq séances présidées personnellement par le maire furent tenues. Les seize architectes furent tous entendus. Une très large majorité s'est prononcée pour le projet de MM. Andrault et Parat.

Non seulement le projet actuel n'est pas cause du départ d'emplois, mais c'est au contraire le départ des entrepositaires de vins et la libération correspondante des terrains qui ont incité, il y a plusieurs années, le Conseil de Paris à demander une étude de réaménagement globale et cohérente de l'ensemble de cette zone. Ce fut l'objet du « schéma de secteur Seine sud-est » approuvé dans ses grandes lignes en 1973.

En second lieu, parce que quatre cents emplois de manutentionnaires risquaient d'être partiellement touchés, le maire a fait voter par le Conseil de Paris un crédit de 17 millions de francs d'ailleurs complètement utilisé — pour s'assurer qu'effectivement tout licenciement serait évité.

Enfin, il n'est pas inutile de souligner que le schéma directeur de Paris et le schéma de secteur affiné par la municipalité actuelle précisent clairement que, dans la partie des entrepôts comprise entre la rue de Dijon et la rue de Charenton, les emplois artisanaux et secondaires seront développés et que l'activité vinicole sera favorisée.

Des options connues et approuvées

On dit, en outre, que ce projet n'aurait pas sa place à Bercy, et l'on invoque, à cet égard, un lieu chargé d'histoire, marqué de rues bordées de magnifiques platanes et de maisons simples et belles.

A cela, je répondrai en me référant tout simplement au « schéma de secteur Seine sud-est », dont les options sont connues et approuvées depuis 1973 et qui dément l'opposition artificielle ainsi faite. En effet, le schéma de secteur, après inventaire minutieux des atouts et points forts de cette zone (alignements plantés, cheminements), prévoit dans la partie ouest du terrain un équipement majeur tel que le Palais des sports, devant s'ouvrir sur un vaste parc de 10 hectares organisé autour d'un réseau de rues intérieures ainsi mises en valeur, bordé au nord par des programmes de logements et laissant place à l'est à une zone d'activités préservant la vocation traditionnelle de Bercy.

Ces données faisaient partie intégrante du dossier de consultation remis à chaque architecte concurrent et j'ajoute qu'elles avaient déjà fait, en 1973, l'objet d'une très large information auprès du public venu nombreux, lors de la grande exposition ouverte dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville comprenant une immense maquette et de nombreux panneaux explicatifs fournissant toutes précisions souhaitables.

C'est assez dire que les termes d'incompatibilité, d'incohérence ou de précipitation s'appliquent peu en la matière, et que même l'opération, dont le centre omnisport est un élément, répond très précisément au vœu de créer là un véritable cœur de ville, doté de sa personnalité particulière et satisfaisant aux besoins des citadins dans tous les domaines (habitat, travail, loisirs...).

M. Chirac a annoncé au Conseil de Paris — les élus étant seuls responsables — que son choix s'était porté sur le projet de MM. Andrault et Parat. L'accent mis sur le végétal, l'insertion dans le site, le respect des arbres existants, et l'amorce du futur parc de 10 hectares prévu entre les rues de Mâcon et de Dijon ont été au centre de la décision du maire.

Dans quelques mois, l'assemblée municipale se prononcera sur l'avant-projet détaillé qui sera mis au point par ces hommes de l'art. Oui, le projet de Palais des sports est aujourd'hui bien engagé.

(*) Commissaire à l'aménagement du centre omnisports de Paris.

CONSTAT D'UN SOCIOLOGUE

Les villes nouvelles ont oublié leurs adolescents

Les adolescents sont exclus des villes nouvelles, où rien n'est prévu pour les accueillir. Telle est la conclusion d'une enquête réalisée par un sociologue, M. Lagrée, sur la ville nouvelle d'Evry (Essonne).

C'est à la demande du syndicat communautaire d'aménagement (super conseil municipal de l'agglomération) que cette étude a été engagée en 1976. Les adolescents sont encore rares dans ces villes nouvelles, car ce sont des familles très jeunes qui viennent s'y installer. Mais, forts de l'expérience de la banlieue traditionnelle, les élus d'Evry ont décidé d'analyser et de prévoir les problèmes que soulèvera leur présence.

Si peu nombreux qu'ils soient, les adolescents rencontrent des difficultés d'insertion à Evry. La zone d'attraction de la ville nouvelle dépasse les quarante communes voisines. Or ces communes manquent d'équipements collectifs.

Insuffisants, les équipements sont également inadaptés. « *Les élus ont voulu créer des Maisons des jeunes et de la culture* (M.J.C.) *polyvalentes que pourraient utiliser les tout-petits, les mères de famille et les adolescents,* dit M. Jean-Charles Lagrée, auteur de l'enquête. *Or, l'expérience montre que des conflits d'appropriation naissent inévitablement, car une catégorie ou l'autre finit par régner au détriment des autres. C'est ainsi qu'une quinzaine d'adolescents ont bloqué le fonctionnement d'une maison de jeunes durant trois ans.* »

Dernière constatation : les activités proposées par les maisons de jeunes (théâtre, jazz), ne répondent pas aux attentes de la plupart des adolescents de cette banlieue. « *Bon nombre de ceux que j'ai rencontrés,* affirme M. Lagrée, *ont quitté l'école à seize ans après des études difficiles. Ils veulent faire de la moto, écouter de la musique, mais ne se sentent pas attirés par des activités culturelles. D'autre part, les M.J.C. n'offrent que des activités de loisirs alors que ces jeunes sont sans travail donc sans argent.* »

« Ici, il y a tout, mais je ne peux pas payer »

Rejetés de leur commune d'origine, les jeunes de l'Essonne se sentent, en revanche, attirés par l'animation de l'Agora, centre commercial et culturel d'Evry. Ils n'ont pas tardé, dès l'ouverture de l'équipement, à élire domicile sur la place centrale, à mobiliser les tables de ping-pong mises à la disposition des visiteurs.

Mais des difficultés ne tardèrent pas à apparaître. « *Dans ma commune, il n'y a rien : ici il y a tout. Mais je ne peux pas me payer ce dont j'ai envie, car je n'ai pas d'argent* », affirme l'un des jeunes qui a « occupé » l'Agora.

Voici quelques mois, les jeunes furent chassés de « *leur* » place, les tables de ping-pong furent enlevées, les bancs ont disparu. Ils ont, aujourd'hui, élu domicile un peu plus loin.

Les adolescents n'ont donc pas leur place dans la ville nouvelle où il n'existe aucune structure d'accueil qui leur soit adaptée. A cet égard, certaines expériences menées actuellement mériteraient sans doute d'être étendues : le succès de certains clubs d'Evry à vocation « scientifique » et technique (radio-amateur, aéromodélisme) a prouvé que ce type d'activité mobilisait l'attention des jeunes. D'autre part, certaines associations proposent aux adolescents des petits travaux intérimaires qui leur permettent de « financer » leur loisirs.

Sans doute les solutions « classiques » ne sont-elles pas adaptées aux adolescents de banlieue, sans doute aussi les « loubards » font-ils mauvais ménage dans les maisons de quartier avec les mères de familles qui viennent au cours de yoga... Il reste à inventer des solutions qui leur conviennent.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ On pourra obtenir des renseignements sur le travail de M. J.-C. Lagrée auprès de Evry-Animation, Agora d'Evry (Essonne). Tél. 077-93-50.

Trop de monde dans la vallée de Chevreuse ?

DES PROMENEURS, PAS D'AUTOMOBILISTES

Une curieuse controverse s'est engagée à Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne. Il est rare que des associations locales, fussent-elles des adversaires déclarés et vigoureux de la municipalité en place, refusent d'approuver les subventions dont peut bénéficient leur commune.

C'est pourtant ce qui se passe à propos du « contrat » conclu entre le conseil régional d'Ile-de-France et Gif-sur-Yvette, pour une vaste opération d'aménagement prévue dans le centre-ville Ce projet, contesté dans ses modalités comme dans sa finalité, engage, il est vrai, l'avenir même de Gif.

CETTE cité résidentielle, au calme privilégié, est plus que jamais un point d'attrait sur la vallée de Chevreuse pour les Parisiens en mal d'oxygène. D'où une croissance démographique constante et spectaculaire (3 989 habitants en 1962, environ 18 000 actuellement) qui doit beaucoup à la construction, sur les plaines en hauteur, du quartier de Chevry II. Or, selon le maire, M. Robert Trimbach (favorable à la majorité), « *la structure du centre qui est encore celle du village d'antan n'est plus adaptée. L'automobile a chassé les piétons des rues* ».

C'est à partir de ce constat alarmant que le maire confie une étude, en 1978, au laboratoire d'analyses de l'espace de l'université Paris-I. Cette étude dégage quatre grandes priorités d'aménagement : redonner aux piétons leur place dans le village ; organiser le stationnement des véhicules grâce à des parkings gratuits ; rendre plus fluide la circulation dans le centre ; créer des pôles d'activité avec des bureaux, mais aussi avec des équipements socio-culturels.

« La population flouée »

En conséquence, le programme que M. Trimbach fait adopter par son conseil municipal prévoit le doublement de la rue centrale par une voie parallèle, la mise en valeur de divers passages et cours intérieures, la remise en état du marché public, la construction de parkings et d'une salle polyvalente, en accord avec le C.N.R.S., propriétaire du terrain. Le maire a obtenu que le conseil régional, le Fonds d'aménagement urbain et le conseil général participent à une partie de la dépense, pour un peu moins de 12 millions de francs, la commune ayant finalement 15 millions de francs à dépenser.

La réaction ne s'est pas fait attendre. Sept associations de quartier et le GAM (Groupe d'action municipale) écrivent au président de l'assemblée régionale : « *Ce que nous dénonçons, c'est la hâte à réaliser ce projet avant d'avoir mené quelques expériences simples et peu coûteuses.* »

« *Le contrat est présenté comme le réaménagement du centre de la commune* », explique Mme Janine Hasle, du Comité de défense et de sauvegarde du site de la vallée de Gif. « *Mais,* continue-t-elle, *tous ceux qui ont été consultés pensent que le problème d'encombrement tient essentiellement à une circulaire de transit. Ce n'est donc pas en doublant les voies du centre qu'on pourra le résoudre.* » Toutefois, ce qui arme la contestation, c'est la manière dont le maire a élaboré son projet. « *La population a toujours l'impression d'être flouée* », remarque M. Jacques Prince, du GAM. Et de citer l'exemple du questionnaire distribué à cinq mille cinq cents exemplaires avec des questions « *ambiguës, aussi peu scientifiques que possible et, pour certaines, franchement orientées* ». Surtout, ce que les associations craignent à la suite d'un tel aménagement, c'est l'apparition de nouvelles opérations immobilières déjà inscrites, disent-elles, dans les plans des architectes.

Cette version est énergiquement contestée par M. Trimbach, que ne trouble guère l'apparente unanimité de ses contradicteurs. « *Il y a vingt-cinq ans que je suis là,* dit-il, *et on n'a jamais construit dans le centre.* »

STÉPHANE BUGAT.

AT D'UN SOCIOLOGUE

s villes nouvelles
blié leurs adolescents

Trop de monde
dans la vallée de Chevreuse

DES PROMENEURS, PAS D'AUTOMOBILISTES

SOCIAL

APRÈS DE LONGUES NÉGOCIATIONS JUGÉES INSUFFISANTES

Les syndicats envisagent de consulter les grévistes d'Alsthom de Belfort

Après des heures de négociation, samedi et dimanche, entre les syndicats et la direction d'Alsthom de Belfort puis au sein de la commission de conciliation, dimanche dans la nuit, cette commission devait se réunir à nouveau mardi soir 6 novembre. L'intersyndicale envisageait, lundi matin, d'engager une consultation du personnel sur les propositions, qualifiées d'« ultimes », de la direction.

De notre correspondant

Belfort. — C'est dans un climat très tendu que se sont terminées lundi, vers 4 heures du matin, les négociations. Commencées samedi matin entre la direction de l'usine occupée depuis le 27 septembre et les représentants de l'intersyndicale ces discussions ont été suspendues dimanche après-midi.

La direction a proposé des congés supplémentaires : un cinquième jour en cas de mariage et un jour chômé annuel. Une programmation du treizième mois — objet principal du conflit — a également été avancée. Les 100 % de la prime seraient atteints en 1983, l'augmentation se faisant par paliers successifs (actuellement les salariés autres que les cadres, perçoivent deux demi-versements annuels représentant chacun 25 % d usalaire mensuel base 40 heures). Mais la direction, estiment les syndicalistes, a repris d'une main ce qu'elle a donné de l'autre. A partir de 1981 l'augmentation de la prime annuelle interviendrait en effet en déduction sur les augmentations générales de salaires.

Les deux parties s'étaient séparées sur un échec, la commission de conciliation s'est alors réunie dimanche soir et divers incidents se sont produits. Une cinquantaine de grévistes, passablement énervés, ont pénétré dans la salle et conspué le directeur. Un peu plus tard, au cours d'une nouvelle manifestation, le directeur du travail et un responsable syndical ont été bousculés et pris à partie. Au cours de cette longue réunion, la direction, qui a chiffré à 12 millions de francs le coût des mesures avancées, a précisé qu'il s'agissait là d'ultimes propositions. Dans la mesure où, selon un arrêt de la cour d'appel de Besançon, la fin des travaux de cette commission — en cas d'échec — autoriserait la direction à faire appel aux forces de l'ordre pour évacuer l'usine occupée, une nouveau délai de réflexion a été donné aux parties. La commission de conciliation ne doit en effet se réunir à nouveau que mardi soir, ce qui devrait permettre aux syndicats d'organiser un scrutin pour consulter le personnel.

Au moment où, dimanche, les négociations achoppaient, les « états-généraux du territoire de Belfort » réunissaient quelque cent quatre-ving-cinq représentants d'associations diverses, d'élus politiques de tous horizons et des membres des trois cultes.

Les travaux des « états-généraux » ont été suspendus au bout de deux heures. Une motion a été votée unanimement. Le texte, qui souligne que les négociations ont été *« suspendues du fait du blocage de la direction »* et qui demande à celle-ci de *« faire des propositions nouvelles »* (et non une *« nouvelle formulation »*) a été remis au préfet et aux représentants de la direction. Une délégation d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles les deux députés socialistes du département, MM. Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni, le sénateur Bernard Talon (R.P.R.) et le conseiller général Jacques Bichet (U.D.F.) a déposé la motion, parcourant à pied les rues de la ville de Belfort. *(Intérim.)*

Un technicien et un ingénieur dans la bataille

« Notre ami, Pierre Bey... »

De notre correspondant

Belfort. — *« Je suis venu au syndicalisme, en 1972, parce que l'aspect humain, chez Alsthom, n'était pas pris en compte. »* Depuis le 27 septembre, M. Pierre Bey, cinquante ans, un des cadres les plus en vue de la société Alsthom, est en grève. Avec M. Louis Lacaille, dirigeant de l'UGICT-C.G.T. (Union générale des ingénieurs cadres et techniciens C.G.T.), il « patronne » l'occupation de la seconde usine franc-comtoise.

Les deux hommes ne sont pas peu fiers d'être de ceux qui ont assuré la réussite industrielle de l'entreprise. Mais ils rappellent aussi qu'ils ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme, voyant le climat social se dégrader dans l'usine.

M. Lacaille est entré chez Alsthom en 1948. Militant syndicaliste de la première heure, il est élu secrétaire du syndicat des métaux C.G.T. du Territoire. Ajusteur P 3, il devient porte-parole de l'UGICT-C.G.T. en passant technicien chimiste. Le syndicalisme l'a forgé. L'a-t-il durci ? Les éléments les plus jeunes de la C.G.T. comprennent mal son « légalisme ». Ne l'a-t-on pas vu sommer les grévistes de quitter le hall de l'hôtel du Lyon, Q.G. de la direction ? L'occupation n'avait pas reçu l'aval de l'intersyndicale. M. Lacaille le répète à l'envi : *« Même lorsqu'elle est spectaculaire, une action doit être responsable. »*

Le dirigeant cégétiste n'est pas en manque d'éloges lorsqu'il parle du préfet du Territoire, M. Blondel. Celui-ci, il est vrai, reçoit les représentants syndicaux sans protocole. Mais, du coup, M. Lacaille fait la grimace lorsque l'interlocuteur lui rappelle ses jeunes années.

En 1955, il avait refusé de saluer le représentant gouvernemental en déclarant : *« Je ne mets pas la main propre d'un ouvrier dans la main sale d'un préfet. »* Celui-ci l'avait traîné en correctionnelle, mais perdit son procès. François Mauriac signa un éditorial dans *l'Express* : *« La main tendue »*.

Le « baptême du feu »

Dès le début du conflit, M. Lacaille s'est battu pour que la C.G.C. reste dans l'intersyndicale. Ce ne fut pas toujours sans heurt. On entendit parler de « trahison », de *« coup de poignard dans le dos »*. Finalement, la C.G.C. est toujours là. Son leader, M. Pierre Bey, porte toujours des complets pied de poule et une cravate rouge, mais il a cessé de commencer ses discours en lançant : *« Mesdames, Messieurs. »* Plus d'une fois, M. Lacaille, lui, a parlé de *« notre ami, Pierre Bey »*. Pour ce dernier, le *« baptême du feu »*, comme il dit, n'a pas été facile. Il s'en est ouvert à plus d'un meeting : *« C'est dur de travailler dans l'intersyndicale, on nous fait toujours les gros yeux. »*

Du côté ouvrier, l'étonnement a succédé à l'hostilité des premiers jours. Puis les grévistes se sont habitués à voir M. Bey parler au nom de l'intersyndicale. Une responsabilité qui n'a jamais été proposée aux militants de F.O.

M. Bey n'est pas né dans le syndicalisme. Il n'a pas non plus fait toute sa carrière à Alshom. Responsable de grands chantiers à trente-quatre ans, il a quitté l'entreprise pour travailler au Canada, aprce qu'il n'était, déjà, *« pas d'accord avec les méthodes de commandement »*. Alsthom est venue le rechercher.

Mutation

Mis à la tête du service commercial du département PEM (1), en 1977, par le nouveau directeur de l'usine, M. Dufour, il a fait tripler les ventes en trois ans. Puis, un nouveau regroupement des services a eu lieu. Un homme venu, comme M. Dufour, de la SNIAS toulousaine, a été mis à la tête du département. M. Bey ne l'a pas accepté. Depuis six mois, il refuse de *« pratiquer »* son nouveau patron, et a obtenu un accord sur le principe de sa mutation dans un service non commercial.

Les vingt personnes placées sous ses ordres (des ingénieurs et des commerciaux) sont unanimes pour parler d' *« entente assez terrible »* dans son service. Une entente qui, selon eux, explique le succès commercial de la PEM.

Depuis le début du conflit, les cadres du service de M. Bey continuent à travailler. Ils ont demandé conseil à leur patron. Celui-ci a refusé d'en donner, proposant simplement : *« A la fin du conflit, mettez l'argent que vous aurez gagné dans une caisse commune que l'on partagera. »* Tout le monde a accepté.

Les relations humaines : le moteur du conflit, et peut-être aussi son résultat. MM. Lacaille et Bey sont convaincus que les jours passés dans la grève ont rapproché les hommes entre eux.

Affirmant que *« ce qui est antisocial, en 1979, est forcément anti-économique »*, le dirigeant syndical local de la C.G.C. explique son attitude par *« la certitude de vivre la mutation de la position des cadres dans l'entreprise »*.

Avant le conflit, M. Bey avait proposé à M. Schulz, P.-D. G. d'Alsthom-Atlantique, de lui offrir une place de chef du service du personnel. La demande tient toujours.

(1) PEM : puissance électrique moyenne. Le département produit des pompes de circulation d'eau pour le nucléaire, des accélérateurs de particules, des alternateurs hydrauliques. La puissance moyenne se situe entre 20 MGW et 44 MGW. Le terme « moyen » est relatif : les aimants pour la recherche en physique nucléaire vendus par le PEM pèsent 400 tonnes chacun.

● *Après la grève des mineurs*, qui a connu un large succès le samedi 3 novembre, selon les syndicats, notamment en Lorraine et dans les bassins charbonniers du Centre et du Midi, la fédération C.F.D.T. des mineurs a décidé d'appeler à la poursuite du mouvement *« tous les samedis travaillés jusqu'à la fin de l'année »*. La C.G.T., de son côté, entame une campagne pour l'accroisse-

● *Chez Ducellier : évacuation de l'usin ede Vergonghéon.* — Après l'échec des négociations du samedi 3 novembre chez Ducellier, l'usine de Vergonghéon (1 800 salariés), occupée par des piquets de grève, a été évacuée par les forces de l'ordre dans la nuit du dimanche au lundi 5 novembre. Les grévistes ont alerté les élus de Haute-Loire et la population de Brassac-les-Mines et de Sainte-Florine. Aux abords de l'usine, des membres des forces de l'ordre ont pris position lundi matin face à un nombre à peu près égal de manifestants accompagnés de maires des communes avoisinantes. Le conflit dans les usines Ducellier d'Auvergne, qui a débuté il y a un mois et demi, porte sur trois revendications principales : les 35 heures, 400 F d'augmentation et révision des classifications.

LES MUTILÉS DU TRAVAIL DEMANDENT QUE LES HANDICAPÉS BÉNÉFICIENT D'UNE AIDE DE RENTRÉE.

Après la décision du gouvernement d'attribuer une majoration de 200 F aux personnes âgées — dans le cadre des mesures exceptionnelles de rentrée, — la Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit s'étonne que les handicapés titulaires de l'allocation aux adultes handicapés ne bénéficient pas de cette aide supplémentaire. La Fédération (480 000 adhérents) « s'indigne d'une telle discrimination que rien ne justifie : en effet, les 180 000 handicapés titulaires de l'allocation aux adultes handicapés perçoivent des allocations rigoureusement identiques à celles des personnes âgées bénéficiaires du minimum vieillesse (38 F par jour) ».

INDUSTRIE

LE DÉBAT SUR L'INDUSTRIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Schvartz : la France ne saurait se contenter d'une politique de créneaux

« Un ministre animé au plus haut degré par le sens de l'État et assumant sans faiblir des responsabilités écrasantes en des temps difficiles : une organisation administrative cohérente ; des fonctionnaires compétents et réalistes : la politique énergétique et industrielle de la France est entre de bonnes mains. » Ces constatations rassurantes et élogieuses faites par M. Julien Schvartz, député R.P.R. de Moselle et rapporteur de la commission de la production et des échanges, dans son rapport ne sauraient toutefois masquer la réalité : M. Schvartz est inquiet.

Première constatation :

« L'industrie française ne figure pas au premier rang des industries mondiales et elle supporte, en conséquence, moins bien que d'autres les bouleversements économiques que nous connaissons depuis 1971, et notamment depuis 1973. En effet, on constate que les grandes nations industrielles qui dominent la scène, à savoir les Etats-Unis, la République fédérale allemande et le Japon, ont bâti leur prospérité et leur force sur un secteur bien déterminé de leur production, à savoir le secteur des biens d'équipement. »

Or que constate-t-on statistiquement pour la dernière année connue, à savoir 1977 ?

« En valeur absolue, le solde positif des biens d'équipement de la France a été, cette année-là, de 7,8 milliards de dollars, le solde allemand a été de 37 milliards et le solde japonais de 40,5 milliards. Le solde français ne représente donc que 21 % du solde de la R.F.A. et 19 % du solde japonais, et les exportations de biens d'équipement français représentent 42 % des exportations des biens d'équipement allemands et 53 % des exportations de biens d'équipement japonais. »

» Par ailleurs, les exportations de biens d'équipement ont représenté pour la France 157 % des importations énergétiques, 328 % pour la République fédérale allemande et 143 % pour le Japon ; mais le solde positif de nos échanges de biens d'équipement a représenté 59 % du solde de nos échanges énergétiques. Pour la R.F.A., ce chiffre est de 262 % et pour le Japon de 130 %.

» Il faut savoir, par ailleurs, que la composition du solde des échanges de biens d'équipement est très différente selon ces trois pays. En effet, la balance import-export de l'industrie automobile française représente 36 % du solde des échanges de biens d'équipement français, contre seulement 17 % à la R.F.A. et 19 % au Japon. C'est dire que la position française, inférieure aux positions allemande et japonaise, est beaucoup plus concentrée sur un type de produits et donc plus fragile. »

Cette situation dominante de trois grands pays comporte des risques, et en particulier celui de voir se développer *« un jeu à trois — Japon, U.S.A., R.F.A. — dont les mécanismes inexorables écraseraient peu à peu l'indépendance des autres nations industrielles, y compris la nôtre »*.

Faire face à une telle évolution supposerait de déterminer clairement des axes prioritaires, et d'y consacrer les moyens nécessaires. *« Dans le domaine de la politique économique, tout gouvernement doit se garder de laisser rétablir les choix stratégiques de la nation par des segments de l'économie nationale. Ces choix relèvent du Plan »*, écrit justement M. Schvartz, qui, après avoir constaté une *« dégradation de l'idée du Plan »*, poursuit : *« Il est à craindre que, à l'heure actuelle, ce qui reste de Plan ne procède pas d'une analyse économique globale où seraient évaluées les affectations préférentielles qu'il conviendrait de donner comme objectifs à la nation, mais qu'il procède de l'addition d'objectifs sectoriels définis par les branches de notre industrie qui sont les mieux représentées dans les allées du pouvoir et qui sont les plus à même, par leur concentration, de présenter des programmes globaux séduisants »*, avant d'ajouter que la lecture du rapport du Commissariat général au Plan laisse à penser que le VIII[e] Plan *« vise moins à s'attaquer à l'écart structurel qui sépare l'économie française de celle des grands Etats industriels qu'à recommander et à mettre en œuvre une politique dite des créneaux. Une telle démarche, si elle était confirmée, signifierait que la France prendrait son parti de l'actuelle hiérarchie internationale des puissances et consacrerait ses efforts à se glisser dans le jeu international pour, en se plaçant sur certains marchés dont on escompte un développement rapide, sauvegarder tant bien que mal son niveau de vie et sa place.*

Il s'agirait donc, en quelque sorte, d'une « résignation dynamique » (et peut-être réaliste) ; mais une autre voie est sans doute possible, consistant à lancer d'autres programmes visant, eux, non pas à maintenir un rang économique mais à accroître la capacité politique de résistance à la domination de quelques superpuissances. Tel est le débat qui devrait être au centre de la discussion du VIII[e] Plan lui-même. »

Le propos est un peu court. On eût aimé en particulier que le rapporteur explore *« l'autre voie sans doute possible »* et précise ce qu'il entend par le lancement d'*« autres programmes visant à accroître la capacité politique de accroître »*. S'agit-il, comme certains le préconisent, de mettre en œuvre une politique de filières de nature à réduire la perméabilité du marché national ? Dans ce domaine, on reste sur sa faim. Il n'en demeure pas moins que ce rapport a le grand mérite de souligner les limites et les dangers de la politique de redéploiement industriel qui est actuellement mise en œuvre.

Un « rapporteur humilié »

Dans son rapport, M. Schvartz évoque largement la question des aides publiques à l'industrie, et les difficultés que rencontrent les parlementaires à faire dans ce domaine une analyse précise. Il écrit, à ce propos :

« Le problème de l'efficacité des transferts Etat-industrie est le point central des préoccupations de votre commission. Malheureusement, toute analyse précise lui est — aujourd'hui comme hier — interdite. Secret fiscal, secret des affaires, secret administratif l'empêchent non seulement de procéder à des investigations autonomes, mais encore d'avoir accès aux enquêtes et aux rapports que le gouvernement — conscient de l'ampleur des mutations à accomplir pour adapter notre appareil productif à la nouvelle donne internationale — a fait et fait effectuer pour son compte.

» Cette situation n'est, à l'évidence, ni convenable ni admissible. Elle serait, à proprement parler, inconcevable si son existence ne pouvait malheureusement pas être niée. Le profond malaise ressenti à cette occasion par les parlementaires s'est cristallisé au cours des derniers mois sur ce que l'on appelle le « rapport Hannoun ». Votre rapporteur a souhaité, après d'autres, avoir communication de ce document. Cette demande, formulée auprès du cabinet de M. le premier ministre, est restée sans écho. Pourquoi ? Le rapport en question ne serait qu'un élément d'un ensemble. Il contiendrait, en outre, des renseignements confidentiels pouvant, s'ils étaient divulgués, mettre certaines firmes en difficulté ou affaiblir notre effort de défense. Ces raisons, naturellement, sont aussi faibles qu'irrecevables. Si le rapport en question n'est que partiel, que l'on communique le tout ; de surcroît, il serait sans doute possible de publier un texte élagué de certains chiffres trop « personnalisés », tout en en gardant l'intérêt ; enfin, que l'on réfléchisse bien au caractère (inconsciemment ?) insultant des arguments avancés : un fonctionnaire, un ministre ont un sens de l'État qui leur permet d'avoir accès à des données confidentielles ; un rapporteur budgétaire en est dénué. Quelle signification donne-t-on alors à ses votes ? Quel crédit accorde-t-on, dans ces conditions, au choix du suffrage universel ? Quelle notion a-t-on, enfin, de la démocratie ?

» Votre rapporteur, humilié comme l'ensemble de ses collègues députés, ne peut, sur ce sujet particulier, pour accomplir sa tâche qui est d'informer le Parlement selon ses possibilités, que reproduire sans commentaire dans le présent rapport un article paru dans le journal le Monde, *en date du 27 septembre 1979. »*

Faits et chiffres

Agriculture

● *Bordeaux, capitale de l'oléagineux.* — M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a inauguré, le 5 novembre, à Bordeaux, les installations de la plus importante usine française de trituration de graines oléagineuses, Bordeaux Oléagineux. Située sur la zone portuaire de Bassens, cette unité, très automatisée, traite le colza et le tournesol venant de la région (600 tonnes par jour) ainsi que le soja produit en France ou importé du Brésil et des Etats-Unis (1 100 tonnes par jour). — *(Corresp.)*

Conjoncture

● *Pain, croissance et concurrence.* — Quatre-vingts boulangers du Vaucluse ont bloqué, le samedi 3 novembre, les voies d'accès au parking d'une grande surface Auchan à Avignon. Celle-ci vend la baguette de pain « cuite au feu de bois » 1 franc et le croissant au beurre, 50 centimes. Selon le syndicat des boulangers, ces prix ne peuvent pas couvrir les prix de revient.

Selon la direction du magasin, la fabrication du pain sur place permet d'abaisser le prix de la baguette de 1,35 franc à 1 franc (alors que le commerce traditionnel propose à Avignon la baguette comme le croissant à 1,50 franc). Le syndicat des boulangers du Vaucluse a annoncé que *« les artisans seront peut-être contraints de résilier certains contrats d'apprentissage, s'ils ne sont pas mieux garantis contre une concurrence sauvage »*.

Energie

● *Découverte de gaz en mer du Nord néerlandaise.* — La filiale d'Elf-Aquitaine, Petroland, vient de mettre en évidence une accumulation de gaz en mer du Nord néerlandaise, à 19 km du gisement de gaz L-7 qu'elle exploite depuis 1977. Des essais ont confirmé que l'exploitation était possible.

● *Augmentation des importations de pétrole brut en R.F.A.* De janvier à septembre, la République fédérale d'Allemagne a importé 79,9 millions de tonnes de pétrole brut, soi 17 % de plus, en volume, que pendant les neuf premiers mois de 1978 (en valeur, l'augmentation est de 41 %). Dans le même temps, les importations de produits raffinés se sont élevées à 29,9 millions de tonnes, soit une baisse de 12 %. — *(A.F.P.)*

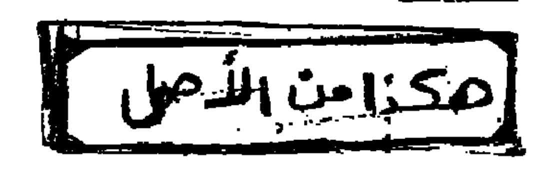
Transports

● *Trafic perturbé sur la ligne de métro n° 6.* — La ligne n° 6 (Nation-Charles-de-Gaulle-Etoile sera interrompue du 5 au 30 novembre à partir de 21 heures, du lundi au vendredi, entre les station Bir-Hakeim et Trocadéro (la station Passy étant fermée au public). Ces dispositions ont été prises par la R.A.T.P. afin de permettre la réfection du viaduc de Passy et la remise en état de la station Passy.

● *Accord aérien sino-britannique.* — La Chine et la Grande-Bretagne ont signé, le 1[er] novembre, un accord aérien. A partir du 1[er] avril 1980, la compagnie chinoise d'aviation civile (CAAC) et British Airways exploiteront deux vols hebdomadaires Londres-Pékin. La compagnie britannique prévoit, en outre, une escale à Hongkong à partir de laquelle ses appareils desserviront les grandes villes chinoises. — *(A.F.P.)*

Urbanisme

● *Le pont de Beaugency est réparé.* — Le pont de Beaugency, sur la Loire, est sauvé. C'est ce qu'affirment les experts qui redoutaient que le vénérable ouvrage qui date du Moyen Age ne subisse le même sort que celui *de Tours qui s'était effondré* l'an dernier. Fermé une première fois durant trois mois l'hiver passé, le pont avait été interdit de nouveau à toute circulation le 15 juin, car une des piles s'affaissait dans le fleuve. Après des injections masives de béton, les techniciens de l'équipement estiment maintenant que l'ouvrage pourra reprendre du service. Monument historique, il sera restauré « à l'identique », la pile endommagée sera démontée et remontée. Coût : 27 millions de francs. — *(Corresp.)*



ENVIRONNEMENT

Les nouvelles techniques d'épuration

La tourbe contre le béton

Les fonctionnaires du ministère de l'environnement et du cadre de vie, les spécialistes des agences de l'eau et des dirigeants de la société SECMAPP viennent de présenter à Lalonde-les-Maures (Var) une station d'épuration d'un genre nouveau dit « à lagunage sur tourbe ».

Trois petits étangs au fond garni de tourbe et couvrant 1 000 mètres carrés, une maisonnette abritant un filtre et quelques tuyaux de plastique, le tout niché dans le maquis au creux d'un vallon, telle est la station « dernier cri » du domaine de Valcros. Sur cette propriété de 1 200 hectares située à quelques kilomètres de la mer, sur la commune de Lalonde-les-Maures, sont en construction plusieurs hameaux de résidences secondaires qui, dans quelques années, abriteront plus de 10 000 estivants. Comment épurer l'eau qu'ils utiliseront ?

La solution classique aurait conduit à enterrer des kilomètres de canalisations et à construire à leur extrémité une station de dimensions imposantes capable de fonctionner par à-coups : donc coûteuse et sophistiquée. Les promoteurs ont décidé de faire l'inverse, c'est-à-dire d'innover complètement. Chaque hameau aura son propre *équipement d'épuration*. Les deux premiers, l'un pour 500 résidents, l'autre pour 3 000, viennent d'entrer en service.

Le principe paraît simple : les eaux usées descendent par gravité vers des bassins creusés au bulldozer. *Elles se débarrassent de leurs* plus grosses impuretés sur une grille, lâchent leurs boues sur un filtre et se déversent enfin sur des lits de tourbe où elles s'épurent. Elles terminent leur périple dans un étang où les rayons ultra-violets du soleil et l'appétit de plantes aquatiques achèvent le nettoyage. On peut alors *les relâcher dans le ruisseau qui* court à la mer. Il n'y a dans tout ce dispositif ni pompe ni mécanisme, donc aucun réglage et pas la moindre consommation d'électricité.

L'installation coûte moitié moins cher qu'une station avec un bassin de béton, et son efficacité est équivalente. Elle entame son travail dès qu'on l'alimente et s'arrête d'elle-même lorsque les vacanciers bouclent leurs valises.

Le « lagunage » sur tourbe, puisque c'est ainsi que l'appellent les spécialistes, est un procédé d'épuration qui occupe trente fois moins d'espace que le lagunage simple, où les eaux usées doivent « se débrouiller » toutes seules dans un étang assez vaste. Il convient aux communes de moins de 5 000 habitants, aux lotissements isolés, aux terrains de camping. Couramment employé en Finlande, aux Etats-Unis et au Canada, il était pratiquement inconnu en France jusqu'à ces dernières années. Les constructeurs de stations d'épuration trouvaient-ils le procédé trop économe en béton, en kilowatts-heures et en ingénierie ? *Trois stations par lagunage sur tourbe* fonctionnent déjà de manière expérimentale, notamment à Magny-en-Vexin (Val-d'Oise) et à Lalonde-les-Maures (Var). Elles fonctionnent à la satisfaction des collectivités locales et avec la bénédiction des agences de bassin, des services d'hygiène, des directions de l'agriculture et du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Ces expériences intéressent vivement, et pour cause, les maires de nombreuses communes *rurales. Voici enfin revenu le temps* de la simplicité, des économies et du bon sens.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Pollution dans la Manche ?* — Les gardes-côtes britanniques ont entrepris, le dimanche 4 novembre, de fouiller les côtes du Dorset, au sud de l'Angleterre, pour retrouver des fûts d'acide sulfurique, de chloroforme et d'ammoniaque provenant de l'épave du caboteur grec *Aeolian-Sky*, qui avait coulé dans la matinée. Ce navire était entré en collision avec le cargo ouest-allemand *Anna-Knuppel*. — *(A.F.P.)*

● *Nouveaux responsables de l'environnement.* — Trois nouveaux chargés de mission auprès des préfets viennent d'être nommés par le ministre de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit de M. André Olivaux, dans les pays de la Loire, René-Jean Rougier en Dordogne et Jean-Louis Chevalier en Vendée.

CONJONCTURE

« L'ÉCONOMIE FRANÇAISE CONNAIT UNE REPRISE MAIS L'INCERTITUDE DEMEURE EN CE QUI CONCERNE 1980 »

estime M. François Ceyrac

M. François Ceyrac, qui participait il y a quelques jours à Brive à un débat avec les chefs d'entreprise de la Corrèze, a déclaré que l'économie française connaissait une reprise certaine qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Cette reprise, a ajouté M. Ceyrac, n'a pas encore eu les effets espérés sur l'emploi.

Le président du C.N.P.F. s'est montrée très réservé en ce qui concerne 1980 : « La situation peut évoluer rapidement dans un sens comme dans l'autre », ajoutant : « Actuellement, les demandeurs d'emploi peuvent se classer en trois catégories : 400 000 à 450 000 licenciés économiques, qui constituent une puissance de travail importante et pour lesquels nous devons multiplier les efforts ; un nombre égal de jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui sont souvent désorientés par les possibilités qui s'offrent à eux mais pour lesquelles ils ne sont pas toujours formés : c'est pour eux que le pacte de l'emploi a été créé et ses résultats sont déjà très importants ; enfin, les autres demandeurs d'emploi, qui sont souvent des femmes qui peuvent se satisfaire parfois d'une indemnité de chômage. »

D'autre part, à Périgueux, M. Ceyrac a précisé : « Un nombre considérable de femmes et quelques hommes sont là en attendant et trouvent dans le chômage une situation qu'ils jugent acceptable, voire confortable. »

M. Ceyrac a souhaité que soit reposé le problème de la mère de famille. En conclusion, il a souligné l'importance des petites et moyennes entreprises qui ont résisté et qui résisteront mieux que d'autres aux fluctuations économiques. — (Corr. part.)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT RURAL, LES TRANSPORTS ET L'ENSEIGNEMENT ABSORBENT L'ESSENTIEL DES BUDGETS DES RÉGIONS.

L'ensemble des budgets des établissements publics régionaux de France métropolitaine, hormis l'Ile-de-France, dépasse en 1979, 3 milliards de francs, soit une croissance de 28,4 % par rapport à 1978.

Sur ce total, selon la direction générale des collectivités locales, au ministère de l'intérieur, les dépenses d'investissements des budgets régionaux représentent 93,8 % du total. Les principales catégories de dépenses sont : le développement rural et l'aménagement de l'espace naturel, les transports, l'action économique, l'enseignement et la formation. En revanche, la recherche et le logement ne représentent respectivement que 1,05 et 0,63 % des dépenses d'investissements.

Au chapitre des recettes, on note que la contribution fiscale par habitant représente 43,8 francs contre 34,5 francs en 1978.

TOURISME

« LE BUDGET DE 1980 COMPORTE UNE DIMINUTION DE CRÉDITS DE 13 % »

estime Tourisme et Travail

L'association Tourisme et Travail vient d'adresser à tous les députés et à tous les sénateurs une lettre leur demandant de repousser par leur vote le budget du tourisme pour 1980. En s'appuyant sur l'indice INSEE de la construction, « elle considère qu'en tenant compte de *l'inflation prévisible*, le budget du tourisme social sera en régression de 13 % par rapport à 1979 ».

Selon M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, « jamais une telle régession *n'avait été enregistrée* au moment où les familles ont de plus en plus de mal à partir en vacances ». Il a rappelé que le rapport Blanc sur le tourisme familial *prévoyait, dès 1979*, la création de quinze mille lits en villages de vacances et cent cinquante mille places de camping par an en plus des équipements existants.

Tourisme et Travail dénonce l'accroissement de 119,7 % des interventions publiques destinées à financer le fonctionnement de France Information Loisirs (FIL) et du G.I.E. Bienvenue France. Il s'agirait, selon T.T., de deux types de dépenses en faveur d'un tourisme de luxe sur les sites privilégiés et d'un tourisme de pauvres en espace rural.

AUTOMOBILE

Les « petites étrangères » de nouveau menacées par les « grosses américaines » ?

De notre correspondante

New-York. — Les constructeurs d'automobiles américains qui s'inquiètent de la concurrence grandissante des « petites étrangères », plus économiques à l'entretien et surtout moins gourmandes en carburant, ont peut-être trouvé une parade : les tests de sécurité du département des transports.

Ces tests, traditionnels pour les nouveaux modèles lancés sur le marché, viennent de révéler que les voitures américaines résistent mieux aux chocs, même quand elles sont « compactes », que les petites voitures d'importation.

Il ne s'agit encore que d'épreuves « préliminaires » qui doivent être complétées par des examens plus approfondis, mais elles ont déjà démontré que, dans un choc à 35 miles à l'heure (56 kilomètres), les passagers de treize des vingt modèles américains et étrangers testés auraient été tués.

Les tests comportent deux types d'épreuves : l'entrée dans un mur à 35 miles à l'heure et le choc arrière, à la même vitesse, provoqué par un autre véhicule. Dans plus de la moitié des cas, les mannequins faisant figure de passagers installés à l'avant ont subi des « blessures mortelles ».

Les tests portent sur deux points essentiels : la résistance du pare-brise et celle du réservoir d'essence. Selon le département des transports, aucune des voitures étrangères essayées cet automne ne s'est révélée sûre : il s'agissait de la Volkswagen Golf (appelée « Rabbit » aux Etats-Unis, où elle rencontre un grand succès), de la Datsun 210 et de la Toyota Celica. Plusieurs américaines se sont retrouvées dans le même cas, notamment la Plymouth Champ, la Pontiac Firebird, l'Oldsmobile 98 et la Ford Fairmont. Seules, la Chevrolet Citation, la Plymouth Horizon et la Dodge Magnum ont bien passé toutes les épreuves. Parmi les « petites » américaines relativement sûres figurent les Chevrolet Chevrette, la Ford Mustang

La prudence ou l'économie

Il s'agit maintenant de savoir si les résultats de ces tests qui doivent, d'ici à la fin de l'année, passer en revue tous les nouveaux modèles américains et étrangers, auront une incidence sur le succès des voitures d'importation aux Etats-Unis. Les « étrangères » de petit calibre ont représenté près de 18 % du total des voitures vendues en septembre dans le pays. En juin, elles avaient atteint 24 %. Les plus populaires sont quatre marques japonaises, dans l'ordre décroissant : Toyota, Datsun, Honda et Mazda, qui ont vendu cette année près d'un million de véhicules. La Volkswagen « Rabbit » suit avec cent douze mille voitures. La première française, la Renault 5 a été vendue à un peu plus de quatorze mille exemplaires.

Chez les constructeurs étrangers, on a tendance à minimiser l'effet des tests des autorités fédérales, voire à y soupçonner une manœuvre des constructeurs américains. Il n'en reste pas moins que leurs résultats peuvent donner à penser aux consommateurs : après les hécatombes des années 50, les routes américaines sont devenues parmi les plus sûres du monde, grâce à une limitation de vitesses draconienne et aussi à de nombreuses modifications apportées au dessin et à la qualité des châssis. Il reste à savoir si l'augmentation spectaculaire du prix de l'essence — dérisoire pour des Européens puisque le galon ne coûte encore guère plus de 1 dollar (un gallon = 3,8 litres) — incitera les consommateurs à préférer l'économie à la prudence. A moins que les constructeurs américains ne se lancent à corps perdu dans le marché des « compactes », ce qui risque de forcer les étrangers à modifier leurs modèles pour tenter de se conformer aux fameux « tests de sécurité ».

NICOLE BERNHEIM.

● *La ville de Detroit aiderait Chrysler.* — La direction de Chrysler estime qu'elle parviendra sans trop de difficultés à trouver le milliard et demi d'argent frais, condition que la Maison Blanche a posée à l'octroi à la compagnie d'une garantie gouvernementale pour des prêts bancaires pouvant atteindre également un milliard et demi de dollars. Ces aides financières pourraient provenir de la ville de Detroit et d'un certain nombre d'Etats où Chrysler est implanté. Par ailleurs, l'économiste américain John Kenneth Galbraith vient d'apporter son appui total au projet d'aide à Chrysler, affirmant que *« le montant de cette assistance sera très inférieur au coût d'une faillite de la société ».*

● *Volkswagen désire reprendre les activités de Chrysler Corp. en Argentine.* — Un porte-parole du groupe ouest-allemand a indiqué que Volkswagen Do Brasil avait entrepris des démarches afin d'acquérir une participation dans Chrysler Argentina, dont le capital est actuellement détenu pour 49 % par la firme américaine Chrysler Corp. et pour 51 % par des sous-traitants et des distributeurs argentins. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LE NIGÉRIA MAJORE DE PLUS DE 11 % LE PRIX DE SON PÉTROLE

Le Nigéria, deuxième fournisseur pétrolier des Etats-Unis, vient d'annoncer une majoration de plus de 11 % du prix de son brut. Le baril de pétrole nigérian coûtera désormais 26,17 dollars le baril (contre 23,47 dollars). Ce prix est nettement supérieur au plafond de 23,50 dollars fixé par l'OPEP à Genève le 28 juin et très proche de celui des bruts libyen et algérien de qualité équivalente (26,27 dollars).

D'autre part le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Al Oteiba, a confirmé que son pays envisageait de réduire sa production l'an prochain. Une décision définitive sera prise en novembre, a indiqué le ministre qui a annoncé que son pays continuerait d'aligner sa politique pétrolière sur celle de l'Arabie saoudite.

La hausse continue du prix du *brut inquiète fort* les pays en voie de développement. L'un d'eux, le Sri-Lanka, va prendre une initiative originale en adressant à l'OPEP une pétition signée par la population, demandant à cette organisation de lui fournir du pétrole à des conditions particulière jusqu'à ce qu'il ait trouvé d'autres sources d'énergie.

Aux Etats-Unis

LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS NUCLÉAIRES SUSPEND LA DÉLIVRANCE DE LICENCES D'EXPLOITATION

La Commission américaine des règlements nucléaires (N.R.C.) a annoncé le 4 novembre qu'elle avait décidé de suspendre la délivrance de licences de construction et d'exploitation de centrales nucléaires jusqu'à ce qu'elle ait édicté de nouvelles règles de sécurité à la lecture du rapport de la commission que M. Carter avait désignée pour enquêter sur l'accident de Three Mile Island.

Ce rapport, remis le 30 octobre au président, sans pour autant se prononcer en faveur d'un moratoire, avait mis en évidence l'absence de contrôle et de graves erreurs administratives. La N.R.C. notamment était mise sur la sellette par les auteurs qui préconisaient sa refonte radicale et un réexamen des procédures d'octroi des permis de construire et de vérifications des dispositifs de sécurité.

La décision de la N.R.C. ressemble fort à un moratoire qui ne veut pas dire son nom. Quatre-vingt-douze centrales nucléaires sont en cours de construction aux Etats-Unis. Quatre d'entre elles, qui sont pratiquement achevées, pourraient dans l'immédiat être concernées par la mesure qui vient d'être annoncée.

TRANSPORTS

Pour desservir les lignes transocéaniques

TROIS ARMATEURS S'ASSOCIENT POUR EXPLOITER LE TERMINAL A CONTENEURS DE DUNKERQUE-OUEST

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Beaucoup mieux implantés commercialement au Havre qu'à Dunkerque, les armateurs français de lignes transocéaniques viennent d'engager un effort important au nouveau terminal à conteneur du port de Dunkerque-Ouest. Celui-ci est actuellement exploité sous le régime du service public par plusieurs firmes de manutention. En fait, il s'agissait jusqu'à maintenant de sous-exploitation de cet outil moderne.

L'acte de naissance du GIE Dunkerque-Ouest Containers est maintenant pratiquement signé. Trois armements y sont associés par l'intermédiaire de filiales : la Compagnie générale maritime avec son manutentionnaire havrais le G.M.P. et la Stim (40 %), la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux avec sa raison commerciale Duforest (20 %), la Compagnie maritime des chargeurs réunis avec leur manutentionnaire Dunkerque-Stevedoring (20 %) ; les 20 % restants étant détenus par Joekelson-Handtlisaem, manutentionnaire du groupe Rothschild.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Philippe Lemaître publié dans *le Monde* du 3 novembre, page 30, sous le titre « Bruxelles veut obtenir une diminution de la production européenne de sucre », il fallait lire, à la fin du deuxième paragraphe : « Le temps n'est pas venu de laisser jouer la spécialisation », et non la spéculation. D'autre part, une partie du sixième paragraphe aurait dû être composée de la sorte : « Au bout du compte, la somme (et non le système) des nouveaux quotas A s'établirait à 8 690 000 tonnes contre 9 686 000 tonnes aujourd'hui. »

LE MAROC COMMANDERAIT TROIS NAVIRES TRANSPORTEURS D'ACIDE PHOSPHORIQUE AUX CHANTIERS FRANÇAIS.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, et M. Azzedine Guessou, ministre marocain du commerce et de l'industrie, devaient signer ce lundi 5 novembre à Rabat un accord maritime entre les deux pays. Cet accord prévoit un développement harmonieux des échanges entre la France et le Maroc.

M. Le Theule devait en outre annoncer la commande par la société marocaine Marphocean de trois navires transporteurs d'acide phosphorique, l'un de 24 000 tonnes, les deux autres de 6 600 tonnes. Cette commande, qui devrait être passée aux Chantiers navals de France à Dunkerque pour livraisons à la fin 1981, porte sur 330 millions de francs. D'autres navires transporteurs d'acide phosphorique et des car-ferries pourraient être commandés par le Maroc, au cours des prochains mois.

MONNAIES ET CHANGES

BAISSE DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Le dollar poursuivait lundi matin 5 novembre son mouvement de baisse amorcé à la fin de la semaine dernière. En fin de matinée, il valait, à Francfort, 1,79 DM contre 1,80 DM, et, à Paris, 4,19 F contre 4,2150 F. Les milieux financiers attribuent ce *fléchissement* aux *relèvements de* taux d'escompte en Allemagne fédérale, au Japon et en Suisse, qui diminuent l'avantage retiré par le dollar de la politique de taux très élevés pratiquée aux Etats-Unis.

La livre sterling, qui n'a pas varié par rapport au dollar, a continué à baisser par rapport aux autres monnaies, revenant, à Paris, de 8,70 F à 8,66 F. Le cour de l'once d'or (31,1 grammes) s'est raffermi, passant de 372,80 dollars à près de 378 dollars.

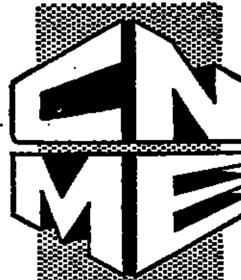
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

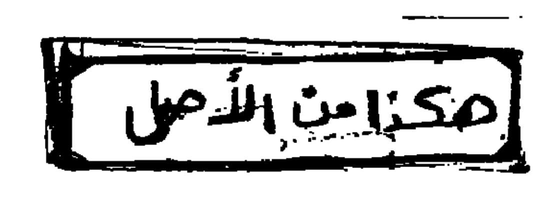
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1950	4,1965	— 140	— 110	— 235	— 195	— 465	— 385
$ can. ...	3,5265	3,5295	— 75	— 35	— 145	— 95	— 205	— 125
Yen (100).	1,7670	1,7695	+ 60	+ 90	+ 145	+ 175	+ 410	+ 460
DM	2,3415	2,3450	+ 60	+ 90	+ 125	+ 150	+ 470	+ 530
Florin	2,1085	2,1115	+ 30	+ 50	+ 70	+ 95	+ 280	+ 335
F.B. (100).	14,5095	14,5245	— 230	— 100	— 435	— 270	— 585	— 110
F.S.	2,5580	2,5605	+ 190	+ 225	+ 360	+ 395	+1090	+1155
L. (1 000).	5,0485	5,0605	— 210	— 145	— 400	— 320	—1080	— 930
£	8,6460	8,6545	— 170	— 90	— 350	— 270	— 790	— 630

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	NON COTÉS	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4
$ E.-U. ..		15 7/8	16 1/8	15 9/16	15 15/16	15 1/8	15 1/2
Florin		9 3/4	10 1/2	10	10 3/4	10	10 3/4
F.B. (100).		13 3/4	14 1/2	14	14 3/4	13 3/4	14 1/2
F.S.		2 9/16	2 15/16	3 1/2	4 1/8	4 1/4	4 5/8
L. (1 000).		16	17	16 1/4	17 1/4	17	17 3/4
£		14	14 3/4	14 1/2	15 1/4	14 3/4	15 1/2
Fr. franç..		13 1/8	13 3/4	13 3/4	14 1/4	14	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





INVESTISSEZ DANS LE TENNIS

Chaque année le cœur des français bat pour le tennis au moment de Roland Garros. 15 jours d'émotions, de projets fous.

Chacun, Parisien que nous sommes, se plaît à espérer. "Ah! si je pouvais jouer régulièrement, sans me bousculer, aux heures de mon choix, dans un endroit digne de ce jeu". Et à un prix abordable.

Nous sommes à Paris, chaque jour, un peu plus nombreux à penser ainsi mais cela ne multiplie pas les terrains de tennis, n'en facilite pas l'accès, ne raccourcit pas les files d'attentes. Alors que faire?

Achetez l'heure de tennis qui vous convient. Et devenez membre à part entière du 1er centre de ce genre autour de Paris.

La formule que propose les Tennis Courts des Hauts-de-Seine est tout à fait nouvelle. Elle est unique. De quoi s'agit-il?

Vous achetez une heure ou plusieurs heures de tennis par semaine, à la Défense. Aussi l'argent que vous investissez devient un placement et non pas une dépense.

En plus de ce placement, et en plus du court de tennis dont vous profitez (1 heure, 2 heures, 3 heures par semaine... ou plus, de 7 heures à minuit, cela dépend de vous) vous bénéficiez aux Tennis Courts des Hauts-de-Seine d'un environnement et de services d'un niveau exceptionnel. Installations ultra-modernes, squash, piscine, saunas, musculation, boutiques, restaurant, bar...

Vous êtes chez vous, vous pouvez inviter les partenaires que bon vous semble à venir jouer sur votre terrain en terre battue, entretenu très régulièrement.

Vous pouvez prêter votre heure, la vendre, la louer, l'échanger, la garder pour que vos enfants en héritent.

Un placement judicieux.

L'achat d'une ou plusieurs heures de tennis autour de Paris, est (vous vous en doutez bien) un placement particulièrement intéressant. Le terrain est une denrée rare, le tennis par contre est un jeu de plus en plus pratiqué. Les simples lois de l'offre et la demande vous donnent gagnant dès aujourd'hui.

L'heure de tennis que vous achetez, est à un prix abordable. Et il vous est possible de bénéficier de multiples formules de crédit, pour que cet achat ne pèse pas inconsidérément dans votre budget.

Un calcul financier simple et rapide, montre que votre investissement, charges d'entretien annuelles comprises, est enrichissant par rapport à une location à fonds perdus sur la même durée.

Si vous êtes intéressé par cette nouvelle formule de Tennis et impatient d'en savoir plus: Appelez vite: 261.81.00. Certaines heures sont déjà très demandées.

Enfin, membre d'un véritable centre de tennis.

En devenant membre des Tennis Courts des Hauts-de-Seine, vous trouverez tout ce qui fait un véritable centre de tennis. ■ 12 courts couverts en terre battue, entretenus toute l'année ■ 2 courts de squash ■ Une piscine chauffée ■ Un bain tourbillon pour la relaxation après votre partie ■ Deux saunas pour vous défatiguer et éliminer les toxines de la journée ■ Des vestiaires spacieux et bien équipés ■ Une salle de musculation pour entretenir votre condition physique générale ■ Une boutique de sport où se trouve tout le matériel dont on peut avoir besoin ■ Un restaurant, un bar, pour dîner entre amis, se retrouver en famille, ou traiter une affaire délicate après une heure de détente.

Pour connaître tous les détails sur les Tennis Courts des Hauts-de-Seine, leur localisation exacte. Renvoyez ce coupon. Ou appelez vite: 261.81.00

Je suis très intéressé par la formule des Tennis Courts des Hauts-de-Seine, je souhaite recevoir des informations.

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

____________________ Tél. ________

Renvoyez ce coupon à l'adresse: CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris 227.04.30.

TENNIS COURTS DES HAUTS DE SEINE

UNE REALISATION

CICA

Partenaire.

ÉCONOMIE

POINT DE VUE

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

UNE RESPONSABILITÉ PARTICULIÈRE

par PIERRE BERNARD-REYMOND (*)

L'Assemblée des Communautés européennes élue au suffrage direct examine ce lundi à Strasbourg son premier budget.

Les débats qu'elle a organisés depuis son élection au mois de juin ont porté sur des matières à propos desquelles elle ne possède pas un réel pouvoir de décision. Dans ces cas, son rôle a consisté essentiellement à proposer des orientations, à dénoncer des situations à ses yeux critiquables et à donner des avis à l'usage du conseil des ministres.

Au *contraire, en matière budgétaire*, elle détient certains pouvoirs qui lui confèrent une responsabilité particulière. Il sera donc intéressant d'analyser l'attitude qu'elle adoptera à cette occasion, car elle sera significative du rôle qu'elle entend jouer au sein de la Communauté.

Deux voies s'ouvrent à elle.

La première, regrettable, consisterait à utiliser le budget pour lancer une guerre institutionnelle contre la Commission et surtout contre le conseil.

La seconde, souhaitable, viserait à utiliser le pouvoir budgétaire qu'elle partage avec le conseil, dans un esprit de dialogue avec les autres institutions, en tenant compte de la situation économique internationale et bien entendu en respectant scrupuleusement le traité.

Il est indéniable que la tentation de la première attitude existe chez certains représentants de cette assemblée. Elle est le fait de quelques nostalgiques des années 50 dont les conceptions européennes se sont arrêtées à une supranationalité de type fédéral qui ne correspond plus au contexte actuel. Ceux-ci confondent le progrès de la construction européenne avec l'extension des pouvoirs de l'Assemblée. Ils sont rejoints par les représentants des pays qui critiquent l'importance des dépenses agricoles et qui souhaitent rééquilibrer le budget en augmentant sensiblement les dépenses d'aménagement du territoire et les dépenses sociales parce que leur nation en est la première bénéficiaire. Si cette tendance devait l'emporter, ce serait au détriment de la France et de l'Europe.

Il doit être clair en premier lieu que, au moment où tous les Etats traversent une période de sérieuses difficultés économiques, les mêmes contraintes de rigueur qui pèsent sur les budgets nationaux doivent s'appliquer au budget communautaire : les citoyens de chacun de nos Etats qui sont aussi des contribuables européens ne comprendraient pas qu'il en soit autrement.

S'il est tout à fait justifié que, dans une communauté en formation, la part du budget de la C.E.E. augmente chaque année par rapport aux budgets nationaux ou par rapport à la production intérieure brute des neuf Etats, il reste non moins vrai que cette expansion doit suivre un *rythme modéré, compatible* avec les conditions économiques actuelles en cohérence avec le rythme de progression de la *construction européenne*, c'est-à-dire avec celui de l'élaboration de la politique commune.

C'est d'ailleurs cette conception qui avait inspiré les auteurs de la procédure budgétaire ; ces derniers avaient prévu que, chaque année, l'augmentation du budget de la C.E.E. ne pourrait pas dépasser un taux maximum calculé objectivement à partir de données économiques.

Cette année ce taux est de 13,3 % ; c'est un niveau convenable qui ne devrait pas être dépassé ; il ne peut d'ailleurs l'être sans l'accord du conseil des ministres de la Communauté ; or, au sein de ce dernier, plusieurs Etats n'envisagent pas un tel dépassement.

Quant à la structure interne, il faut se garder de juger de l'importance d'une politique à la seule place qu'elle y occupe.

Par exemple, la politique commerciale, dont l'intérêt est aussi grand que celui de la politique agricole commune, n'entraîne *guère de dépenses malgré son importance* décisive pour le fonctionnement de l'économie de la Communauté.

Un domaine très spécifique

La politique agricole commune est un succès parce qu'elle assure la sécurité d'approvisionnement alimentaire de l'Europe, l'élévation constante du niveau de vie de ses agriculteurs et parce qu'elle crée une réelle solidarité entre les Etats sur le plan commercial et financier. Mais il s'agit d'un domaine très spécifique ; ce serait une grave erreur d'imaginer que ses mécanismes sont transposables systématiquement dans d'autres secteurs et que l'on doit, par conséquent, juger de l'importance relative des politiques communes à travers la seule place qu'elles occupent dans le budget de la C.E.E.

Les représentants français à l'Assemblée de Strasbourg ne doivent pas tomber dans ce piège qui leur est tendu au nom de l'approfondissement de la politique communautaire et qui vise en fait à attaquer la politique agricole qui profite à la France. Cela n'exclut évidemment pas que se poursuive actuellement un effort de réflexion visant à mieux contrôler le marché de certains produits excédentaires et à imprimer de nouvelles inflexions à la politique agricole commune dont le fondement ne peut être remis en cause.

Dans la discussion qui s'engage, les membres de l'Assemblée de Strasbourg ont donc une responsabilité particulière. Selon qu'ils saisissent cette occasion pour faire dévier le débat sur le terrain institutionnel ou qu'au contraire ils utilisent leur pouvoir budgétaire, mais rien que leur pouvoir budgétaire, pour poursuivre la construction de l'Europe en proposant les orientations qu'ils estiment nécessaires, le climat au sein de la Communauté entre les différentes institutions pourra être très différent.

Le gouvernement français, qui souhaite la consultation et le dialogue, ne doute pas que c'est bien cet état d'esprit qui anime la grande majorité des représentants de tous les Etats à l'Assemblée des Communautés européennes.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE FRANCO-YOUGOSLAVE

Dans sa séance du 15 octobre 1979, le conseil de la Banque franco-yougoslave a porté à sa présidence M. J.-M. Tauiera, directeur adjoint de la société générale à la direction des affaires internationales et de la trésorerie, en remplacement de M. Louis Buttay, démissionnaire en raison des obligations professionnelles qu'il assume par ailleurs.

Rappelons que la Banque franco-yougoslave a été créée en 1978, au capital de 10 millions de francs, par :

— La Société générale et la Banque de Paris et des Pays-Bas, d'une part.

— Et Beogradska Banka Beograd, Jugobanka Udruzena Banka, Osnovna Privredna Investiciona Banka u Beogradu (Investbanka), Zagrebacka Banka Zagreb, Ljubljanska Banka Ljubljana Zdruzena, Privredna Banka Zagreb, Privredna Banka Sarajevo Udruzana Banka, d'autre part.

La Banque franco-yougoslave a essentiellement pour objet de concourir au développement des relations commerciales, financières et économiques entre la Yougoslavie, la France et d'autres pays, et notamment en facilitant les opérations de coopération entre la France et la Yougoslavie ou des opérations de coopération commune entre ces deux pays et des pays tiers.

INTERBAIL

Réuni le 25 octobre 1979 sous la présidence de M. Jean Martineau, le conseil de surveillance a pris connaissance des résultats de la société au 30 juin 1979, ainsi que du développement de ses activités.

Les résultats dégagés au 30 juin 1979, après constitution des amortissements et provisions des articles 64, s'élèvent à 24 091 000 francs contre 18 683 000 francs au 30 juin 1978, le capital à rémunérer étant dans l'intervalle passé de 180 450 000 francs à 207 507 500 francs.

Cet accroissement des résultats et l'évolution constatée durant le troisième trimestre devraient permettre la distribution d'un dividende unitaire supérieur à celui de l'année précédente.

Par ailleurs, au cours des neuf premiers mois de l'année, Interbail a conclu 102 millions d'opérations nouvelles se répartissant en 51 millions de locations et 51 millions de crédit-bail immobilier.

Le total des engagements atteint 1 122 000 000, se répartissant en 199 millions de locations simples et 923 millions d'opérations en crédit-bail immobilier.

SICAV DU GROUPE CIC

Sicav (A vocation) — 28.09.79 / 29.06.79	Actif net (en millions de F.)	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur liquidative (en francs)	Coupon (dernier payé)
S.N.I. (GÉNÉRALE) *Sicav ouverte au public le 25.6.1978.	1.303 / 1.258	2.224 / 2.320	586,1 / 542,2	
CREDINTER (INTERNATIONALE)	202,7 / 185,5	1.191 / 1.212	170,2 / 153,0	F 5,75 (2.4.79)
OBLISEM (DE RENDEMENT)	555,3 / 558,6	4.207 / 4.257	132,0 / 131,2	F 9,90 (22.12.78)
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	173,8 / 169,3	596 / 581	291,5 / 291,1	F 5,77 (2.7.79)
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIERES)	245,5 / 220,0	757 / 684	324,1 / 321,2	F 13,84 (2.7.79)
(FRANCIC) (SICAV MONORY)	256,4 / 199,4	1.566 / 1.369	163,6 / 145,6	F 2,61 (2.7.79)

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (C.M.M.)

L'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1979 a approuvé les résolutions relatives aux opérations de fusion-absorption par C.M.M. de ses filiales : Société des Forges de Chelles, SOCIRIM et S.C.H. Le capital de C.M.M. se trouve, à la suite de ces opérations, augmenté de 1 271 500 F et ainsi porté à 5 281 500 F. Les fonds propres de la société, compte tenu de la prime de fusion et de la provision pour hausse des prix, s'élèvent à 7 910 816 F avant affectation des résultats de l'exercice en cours dont la date de clôture reste fixée au 31 décembre.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale. Sur la proposition du président, M. Roland Haas, il a désigné M. Pierre Collantier comme directeur général, plus particulièrement chargé de la division forge et activités connexes. M. Alain Gugenheim demeure également directeur général et M. Roland Sassetti a été confirmé dans ses fonctions de directeur des Forges de Chelles.

SAUDI-OGER LIMITED

Nouveaux concours bancaires

Une nouvelle facilité bancaire pour l'émission de cautions de marchés d'un montant de 395 millions de riyals séoudiens a été consentie, le 25 octobre dernier, à la société Saudi-Oger LTD, Riyadh (détenue à *99 % par M. Rafik B. Al Hariri)* en relation avec la construction d'un hôpital ophtalmologique à Riyadh et celle d'une résidence à Taif.

Une facilité bancaire d'un montant de 575 millions de riyals séoudiens avait déjà été accordée à la même société, le 5 juillet, pour un autre marché, opération montée et dirigée par l'Arab Bank LTD.

M. Rafik B. Al Hariri, président du conseil d'administration de Saudi-Oger LTD, a signé pour l'obtentio[n] de ce concours bancaire au nom d[e] sa société. L'Arab Bank LTD a mon[té] l'opération au travers de sa filia[le] « offshore » de Bahrein et a joué [le] rôle de chef de file et d'agent. L[es] cautions ont été émises par l'Am[...] Bank, la B.N.P. et l'Indosuez, [...] contregaranties par un pool bancai[re] dont les comanagers étaient : l'Am[e]rican Express International Grou[p], l'Amro Bank, la Bank of America N[T] and S.A., Le Chase Merchan[t] Banking Group, la B.N.P., la Crock[er] National Bank, le Citicorp Interna[]tional Group, l'Indosuez, la Kuwa[it] Foreign Trading Contracting an[d] Investment Company, le Kredietban[k] International Group et l'UBAF.

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN

Les revenus bruts perçus par la société P.S.A. Peugeot-Citroën a[u] cours du premier semestre 1979 se sont élevés à 780 500 000 F ; par rappor[t] à ceux de la même période en 1978, leur progression dépasse 30 % [et] résulte essentiellement de celle des dividendes distribués par les principale[s] filiales.

Après dotations aux amortissements et provisions et après impôt su[r] les sociétés, la situation provisoire au 30 juin 1979 fait ressortir u[n] bénéfice net de près de 226 000 000 F, supérieur de 10 % à celui du premie[r] semestre 1978.

Automobiles Peugeot

La situation provisoire au 30 juin 1979 fait apparaître, après amortis[se]ments, provisions et impôts, un bénéfice net proche de 392 000 000 F en hausse de 34 % sur celui réalisé à fin juin 1978.

Automobiles Citroën

La situation provisoire arrêtée au 30 juin 1979 se solde, après amortis[se]ments, provisions et impôts, par un bénéfice net de 169 500 000 F, e[n] augmentation de 24 % sur celui du premier semestre 1978.

Chrysler-France

(dénomination future : Automobiles Talbot)

La situation provisoire au 30 juin 1979 n'a pu encore être établie en raison du retard intervenu dans l'arrêté des comptes de 1978. Ceux-ci viennent de faire l'objet d'un accord avec la société américaine Chrysler Corporation ; ils font ressortir une perte de 91 500 000 F après une contri[]bution de 125 400 000 F prise en charge par Chrysler Corporation au titr[e] de la garantie des résultats prévue par l'accord conclu le 10 août 197[8] avec P.S.A. Peugeot-Citroën.

De son côté, la société Chrysler United Kingdom Ltd dégage une perte de 5 164 000 livres après inscription en résultats de subventions reçue[s] du gouvernement britannique et de Chysler Corporation pour un montan[t] de 15 000 000 livres ; enfin, la société Chrysler Espana a réalisé un bénéfice net de *874 500 000* pesetas et les filiales de Belgique, des Pays-Bas et d'Autriche ont subi des pertes diverses, qui ont été partiellement compensées par les bénéfices obtenus en Suisse et en Italie.

Au total, les comptes de Chrysler-France et de ses filiales se soldent, pour l'exercice 1978, par une perte globale de l'ordre de 110 000 000 F, qui correspond aux indications prévisionnelles précédemment données.

Chiffre d'affaires consolidé et à l'exportation

Au cours du premier semestre 1979, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe P.S.A. Peugeot-Citroën dans sa structure actuelle *(branche Talbot comprise) s'est élevé à 38 987 millions de francs, en* progression de 36 % sur celui des six premiers mois de l'année précédente, qui avait été de 24 920 millions de francs. A structure identique (branche Talbot non comprise), la progression aurait été de 14,8 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1979 a été réalisé pour 44 % en France et pour 56 % à l'étranger.

Par ailleurs, les ventes totales réalisées à l'exportation par l'ensemble des sociétés françaises du groupe au cours du premier semestre 1979 se sont élevées à 13 787 millions de francs.

LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 5 novembre, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit coopératif. — Émission d'un emprunt de 200 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 11,70 % et amortissables en quinze ans.

Caisse centrale des banques populaires. — Émission de 100 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 11,90 % amortissables en treize ans.

Amidis. — Cotation des 52 165 obligations convertibles de 385 F. Intérêt 8,40 %. Ces obligations sont offertes aux actionnaires des Docks ardennais en échange de leurs propres titres.

Forges de Gueugnon. — Émission au pair de 1 031 400 actions de 50 F, jouissance le 1er janvier 1980, opération devant porter le capital de 103,14 à 154,71 millions de francs (1 pour 2).

Grands Moulins de Paris. — Répartition à partir du 14 novembre des 74 742 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital de 74 742 000 F à 82 216 200 F par *incorporation de réserves (1 pour 10)*.

Banque transatlantique. — Répartition à partir du 12 novembre de 50 000 actions gratuites de 75 F (1 pour 8) et émission, à partir de la même date, de 50 000 actions de numéraire, au prix de 135 F (1 pour 8 anciennes). Cette double opération portera le capital de 30 à 37,5 millions de francs. Jouissance de ces actions nouvelles : 1er juillet 1979.

Imprimerie strasbourgeoise. — Cotation des 9 073 actions émises en 1977.

Majorette. — Cotation des 13 753 actions, créées dans le cadre du contrat de participation.

LONDRES

La physionomie de l'ouverture de la séance du 5 novembre ne nous est pas parvenue.

Or (ouverture) (dollars) 378 contre 372 80

VALEURS	CLOTURE 2/11	COURS 5 11
Beecham	125	124
British Petroleum	376	370
Courtaulds	82	81
De Beers	7 50	7 55
Imperial Chemical	332	323
Rio Tinto Zinc Cor.	287	284
Shell	334	332
Vickers	113	108
War Loan 3 1/2 %	29 3 8	29 1/2
*West Driefontein	53 1/8	52 5/8
*Western Holdings	41 5/8	37 1/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT. — Bénéfice net provisoire des six premiers mois de l'exercice 1979 : 7,13 millions de francs contre 2,83 millions un an plus tôt.

NOUVELLES GALERIES. — Le résultat intégré après impôt du premier semestre 1979 s'est soldé par une perte de 17,7 millions de francs contre un bénéfice de 1,2 million au 30 juin 1978.

S. A. DES USINES CHAUSSON. — Bénéfice net du premier semestre de 1979 : 5,22 millions de francs contre 4,73 millions.

INTERBAIL. — Résultat après amortissements et provisions au 30 juin 1979 : 24,09 millions de francs contre 18,69 millions un an plus tôt.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Bénéfice net consolidé du troisième trimestre (au 20 août) : 26,25 milliards de yens contre 22,77 milliards un an plus tôt.

SADE. — Le dividende global proposé à l'assemblée du 7 décembre s'élèvera à 13,91 F contre 13,64 F pour les actions anciennes et 6,82 F pour les nouvelles.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	31 oct.	2 nov.
Valeurs françaises	116,7	116,2
Valeurs étrangères	129,1	128,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101	101,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	26 oct.	2 nov.
Indice général	125,9	126,9
Assurances	222,8	226,1
Banq. et sociétés financ.	95,9	97,1
Sociétés foncières	131,3	131,6
Sociétés investiss. portef.	133,5	134
Agriculture	131	130
Aliment., brasseries, distill.	119,5	118,6
Autom., cycles et l. équip.	88,2	86,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	144,5	145,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	67	65,6
Carrières salines charbon.	113,2	113,1
Constr. mécan. et navales	119,7	120,3
Hôtels, casinos, therm.	165,7	163,4
Imprimeries, pap., cartons	82,8	83,9
Magas., compt. d'exportat.	106	108,8
Matériel électrique	138,5	138,2
Métall., com. des pr. métal.	47,6	47,8
Mines métalliques	105,1	103,4
Pétroles et carburants	167,8	170
Prod. chimiq. et d.-chim.	169,5	169,1
Services publics et transp.	105,3	104,2
Textiles	120,2	120,1
Divers	141,1	142,3
Valeurs étrangères	128,8	130,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	160,7	160,8
Rentes perpétuelles	47,3	47,7
Rentes amort., fonds gar.	296	296,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,7	94,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	500,5	498,2
Secteur libre	105,1	105,5

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	281,5	281,7
Val. franç. à rev. variable	872,5	876,6
Valeurs étrangères	952	953,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	101,1	101,7
Produits de base	91,9	93,1
Construction	132	133,4
Biens d'équipement	100,7	100,8
Biens de consom. durables	90,4	89,6
Biens de cons. non durabl.	83,1	82,1
Biens de consom. aliment.	101,8	102
Services	144,1	144,8
Sociétés financières	108,6	110,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	190,9	190
Valeurs industrielles	93,4	93,9

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	131,8	121,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/11	5/11
1 dollar (en yens)	236 50	235 30

BOURSE DE PARIS - 2 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			S.P.E.G.	211 50	211 50	Locabail	218	227 50	Imminvest	141	
			U.A.P.	558	557	Locabail Immob.	338	330	Cie Lyon. imm.	131 40	131 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %.	206 50	207
A.G.F. (Sté Cent.)	720	718
Ass. Gr. Paris-Vie	2808	2808
Concorde	365	368
Épargne France	315	314
Financ. Victoire	385	382
France I.A.R.D.	218	216
SAN (Sté) Centr.	686	687

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973.	1302	1309	1299	1295
4450	C.N.E. 3 %	4500	4492	4491	4499
380	Afrique Occ.	381	381	382	381
440	Air Liquide	465	465	466	438 40
93	Als.Part.ind.	92 50	92 10	92 10	91 85
405	Als. Superm.	407	410	410	405
72	Alsthom-Atl.	70 90	70 80	70 20	70
1130	Elf-Aquitaine	1184	1159	1184	1185
215	— (certific.)	224	223	223	218 60
350	E. J. Lefebvre	307 60	307 10	310	312 20
840	Essilor	821	819	819	819
255	Esso S.A.F.	248	247 50	245	247 50
325	Eurafrance	328	329	329	335
970	Europe no 1	944	949	943	965
91	Nouvel. Gal.	105 50	100	100	
175	Olida-Caby	175	172 80	172 80	174
115	Opfi-Paribas	116	116	116	118 10
395	Paris-France				
187	Pechelbronn	116	119	119	116 80
98	P.U.K.	97 50	97 90	97 30	97
130	— (obl.)	129	123	123	
55	Penarroya	53 90	52 50	52 50	53 50
210	Thomson-Br.	216 90	217 50	216	215
255	— (obl.)	252	252	252	255
380	U.I.S.	365 20	370	370	340
171	U.C.B.	185	186	186	184
185	Un. F. Bques.	181	181	181	180 10
154	D.T.A.	153	152	152	155
13	Usinor	13 50	13 70	13 70	13 50
119	— (obl.)	117 60	117	117	115 60
245	Gen. Motors	234	238	237	240
26	Goldfields	28	27 50	27 50	26 95
43	Harmony	41 10	42 20	41 75	42 20
	Hitachi	4 50	4 62	4 50	4 65
310	Hoechst Akt.	290 50	290 20	296	295
32	Imp. Chem.	31 80	31 20	31 20	30 60
78	Inco Limited	78 40	80 60	80 60	80 60

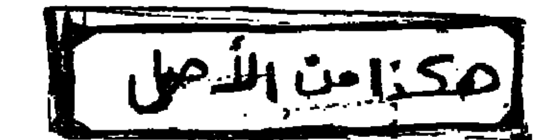
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 236	4 214	42	4 330
Allemagne (100 DM)	234 200	234 510	234 510	239
Belgique (100 F)	14 510	14 560	14 560	14 580
Pays-Bas (100 fl.)	211	211 010	211 610	214
Danemark (100 krd)	79 400	79 500	79 500	81
Norvège (100 k)	84 200	84 050	84 050	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 805	8 879	8 879	9 100
Italie (1.000 lires)	5 077	5 077	4 900	5 250
Suisse (100 fr.)	252 920	255 050	244	257
Suède (100 krs)	99 460	99 250	99 250	102
Autriche (100 sch.)	33 530	32 880	32 660	33 280
Espagne (100 pes.)	6 382	6 344	6 344	6 500
Portugal (100 esc.)	8 365	8 330	8 330	8 500
Canada ($ can. 1)	3 577	3 558	2 558	3 720
Japon (100 yens)	1 782	1 793	1 793	1 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 11
Or fin (kilo en barre)	52000	51400
Or fin (en lingot)	52215	51950
Pièce française (20 fr.)	429 50	429 90
Pièce française (10 fr.)	319	315
Pièce suisse (20 fr.)	389 90	389
Union latine (20 fr.)	369 30	374
Souverain	464 90	459
Pièce de 20 dollars	2048	2078
Pièce de 10 dollars	1076	1100
Pièce de 5 dollars	725	722 50
Pièce de 50 pesos	2099	2090 50
Pièce de 10 florins	370 10	368



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4-5 novembre 1979 a été tiré à 540 482 exemplaires.

A B C D E F G

A L'EXTREME GAUCHE

La L.C.R. retrouve une majorité, mais perd des militants

Le congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), consacré à la préparation du onzième congrès de la IVe Internationale, s'est *achevé, le dimanche 4 novembre, par le vote*. des projets de résolution soumis à l'examen des différentes sections de l'Internationale. Les débats ont fait apparaître, après la scission *intervenue à l'ouverture du congrès* (« le Monde » du 1er novembre), l'existence, au sein de la L.C.R., d'une majorité constituée par la tendance qu'animent MM. Alain Krivine et Daniel Bensaïd.

L'organisation, dont MM. Krivine et Bensaïd semblent retrouver le contrôle après l'avoir perdu au congrès de janvier dernier, est aujourd'hui affaiblie, numériquement, par le départ de nombreux militants au cours des derniers mois, et, politiquement, par l'échec de *la perspective d'unification* du mouvement trotskiste, dans laquelle la direction de la L.C.R. continue *toutefois* de situer son action.

Le *départ de quarante et un* délégués sur cent soixante, le jeudi 1er novembre, avait pour origine l'adhésion des tendances qu'ils représentaient à l'initiative *prise par un autre courant trotskiste*, les lambertistes de l'organisation communiste internationaliste (OCI), de convoquer, pour le mois de janvier, des assises internationales. L'OCI et ses partisans dans le mouvement trotskiste international s'affirment ainsi, à l'occasion d'une divergence sur l'attitude à adopter visà-à-vis du régime mis en place au Nicaragua par la révolution sandiniste, comme plus aptes que le secrétariat unifié de la IVe Internationale, dont la L.C.R. est la section française, à réaliser la synthèse entre les courants qui se réclament du trotskisme dans le monde, en particulier en Amérique latine.

Amputé du quart de ses délégués, qui ont annoncé leur intention de créer leur propre organisation, le congrès de la L.C.R. a examiné les textes élaborés par le secrétariat unifié de la IVe Internationale en vue de son propre congrès, dont la réunion est toujours prévue pour la fin de ce mois. La tendance animée par M. Gérard Filoche, qui avait recueilli 18 % des votes précédant le congrès de la L.C.R.., a souffert du départ des délégués lambertistes, qui représentaient *24 % de l'organisation*, et avec lesquels une dynamique majoritaire aurait pu, pour certains sujets, être créée. Cette dynamique s'est manifestée, en fait, au*tour de la tendance dirigée par* MM. Bensaïd et Krivine, appuyés, sur la plupart des questions traitées, par les délégués les plus hostiles à un rapprochement avec l'O.C.I.

Cette majorité s'est traduite par l'adoption d'amendements qui tendent à supprimer, des textes initiaux, l'idée qu'il existe un mouvement trotskiste dont l'unification serait une tâche prioritaire pour les militants qui s'inspirent des analyses de Trotski, et à *indiquer* qu'une fusion avec le courant lambertiste ne peut pas être envisagée actuellement. Le congèrs s'est également prononcé pour l'autonime du mouvement des femmes au sein des organisations et des forces révolutionnaires. En revanche, le débat sur les partis communistes occidentaux a opposé ceux qui estiment que ces partis demeurent essentiellement staliniens, et ceux qui mettent l'accent sur les facteurs nationaux dans la détermination de la politique de ces partis. La tendance de MM. Bensaïd et Krivine a fait *adopter le maintien du texte initial* selon lequel les P.C. occidentaux tendent de plus en plus à agir en fonction des données nationales auxquelles ils sont *confrontés, leur politique étrangère* restant alignée sur celle de l'Union soviétique.

Le départ de la tendance lambertiste donne à MM. Krivine et *Bensaïd, qui maintiennent l'objectif* d'un rapprochement avec l'O.C.I., la majorité dans leur organisation (57 % au congrès). Mais ils doivent tenir compte du *fait que leur tendance est composée* en partie d'anciens membres de la tendance que dirige M. Michel Lequenne et qui s'était constituée en résistance à l'évolution de la L.C.R. vis-à-vis de l'O.C.I. MM. Krivine et Bensaïd vont-ils tenter à présent de constituer une majorité avec leurs seuls partisans, ou de s'entendre avec cet autre courant ? La réponse à cette question déterminera l'évolution de la L.C.R. dans les prochains mois et son aptitude à attirer de nouveau les militants qui s'en étaient séparés, à intégrer les anciens adhérents de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) qui souhaitent la rejoindre et à réaliser la « *prolétarisation* » inscrite *en* priorité sur *son* programme des prochaines années.

PATRICK JARREAU.

● *MM. Claude Estier*, membre du comité directeur du P.S., et Michel de la Fournière, membre du bureau exécutif, qui représentaient le parti socialiste à Alger lors des cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de l'insurrection du 1er novembre 1954, ont été reçus, samedi 3 novembre, par le président Chadli Bendjedid. Ils lui ont remis un message personnel de M. Mitterrand invitant une délégation du F.L.N. algérien à se rendre prochainement à Paris comme hôte du parti socialiste. Le principe de cette invitation a été accepté, précise-t-on au P.S.

L'enquête sur les méfaits de Jacques Mesrine ne fait que commencer

Après la fusillade de vendredi 2 novembre, au cours de laquelle Jacques Mesrine devait être tué, la direction centrale de la police judiciaire a fait remarquer que l'enquête ne faisait que commencer. « Il convient en effet de reconstituer d'une part tous les méfaits commis par ce malfaiteur durant ses dix-huit *mois de cavale, dit-on, d'autre part* d'appréhender ses complices, notamment Michel Schayewski, soupçonné d'avoir participé au rapt de M. Henri Lelièvre, et François Besse. »

Charles Bauer, trente-six ans, *appréhendé à son domicile*, 101, rue Saint-Lazare, après la mort de Mesrine, a été inculpé dimanche 4 novembre par M. Michel Salzman, juge d'instruction à Paris, de recel de vols, vol et falsification de documents administratifs, usage de documents falsifiés et infraction à la législation sur les armes et les *munitions. Les enquêteurs ont en* effet découvert 101, rue Saint-Lazare, des billets provenant de la rançon de M. Henri Lelièvre et des papiers d'identité volés et falsifiés. Il a été écroué ainsi que son amie, Mlle Renée Gindrat, trente-quatre ans, ancien professeur de lettres, poursuivie pour les mêmes faits. *M. Salzman a également notifié à* Charles Bauer un mandat d'arrêt délivré par son collègue, M. Jean Trocheris, juge d'instruction à Paris, le 9 mars dernier, à propos d'un trafic de stupéfiants entre la France, l'Espagne et la Suède.

Charles Bauer, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour hold-up, placé en liberté conditionnelle après huit ans de détention, s'était, en effet, reconverti dans le trafic de drogue. C'est grâce à *ce malfaiteur que les policiers ont* pu retrouver Mesrine. Identifié comme ayant participé à l'agression contre le journaliste de *Minute*, M. Jacques Tillier, le 10 septembre, ce qu'il aurait d'ailleurs reconnu, Jacques Bauer était en fuite. Les enquêteurs le localisèrent après avoir identifié son amie, Mlle Renée Gindrat. Ils se sont ensuite installés alors dans un appartement situé en face de leur domicile, 101, rue Saint-Lazare. Dix jours plus tard, *le 31 octobre, malgré la méfiance* du couple, les enquêteurs parviennent à suivre leur véhicule et à repérer Mesrine et son amie. La filature se poursuivra pendant deux jours, jusqu'à la fusillade du vendredi 2 novembre, qui a coûté la vie à Jacques Mesrine.

La fouille de l'appartement du célèbre gangster, au 35-37, rue Belliard, dans le dix-huitième arrondissement, a permis, outre une somme de 200 000 F provenant de la rançon *de M. Henri Lelièvre, de découvrir* un important arsenal, des lingots d'or, une corde pour lui permettre de s'échapper, et des cassettes, celles destinées à son amie Sylvia Jeanjacquot, où il avait en quelque sorte imaginé sa mort. Cette dernière a été communiquée à la presse par M. Christian Le Gunehec, procureur *de la république, dimanche* 4 novembre.

Le parquet a, en effet, estimé que cette communication ne constituait pas une violation de l'enquête et du secret de l'instruction. Elle pourrait tout au plus concerner, selon le parquet, l'enquête relative à la maîtresse de Mesrine, laquelle *est maintenant hors de danger*. De ces extraits enregistrés, la plupart du temps avec, comme fond sonore, la bande musicale du film *Midnight Express* (qui relate les tribulations, dans les prisons turques, d'un jeune Américain condamné pour trafic de drogue), il ressort que le truand abattu par la police a voulu conforter *son image de marque de bandit* marginal.

« *Je vais rester un exemple, peut-être un mauvais exemple*, dit-il. *Ce qui est terrible, c'est que certains vont faire de moi un héros. En fin de compte, il n'y a pas de héros dans la criminalité. Il n'y a que des hommes qui sont marginaux, qui n'acceptent pas les lois. Moi, j'ai choisi d'être aidé par le crime en m'attaquant presque toujours aux riches et aux nantis.* »

Dans cette cassette, Mesrine évoquait également sa mort en ces termes : « *Que les flics m'aient assassiné ou pas, c'est possible. En réalité, la question ne se pose pas. Face à type comme moi, il n'y a pas de cadeau à faire, je n'en ferai pas de mon côté.* (...)

» *Si j'ai eu le temps de mettre la main sur mes armes, je m'en suis servi, et alors, crois-moi, en face, il y en a qui sont tombés.* »

Au domicile de Mesrine les policiers ont également découvert *les nosm et les adresses d'une dizaine* de personnalités de la politique et du spectacle. Des dossiers avaient été constitués pour chacune d'entre elles. Parmi eux, celui de M. Philippe Bouvard avec des photos de sa maison au Vésinet et de sa résidence secondaire en Normandie. Jacques Mesrine avait-il l'intention de l'enlever ? *Les policiers n'excluent pas* cette hypothèse. Les noms des autres personnalités n'ont pas été révélés.

L'autopsie pratiquée sur le corps de Mesrine n'a pas permis de déterminer le nombre de balles — de deux ou trois catégories — qui l'ont mortellement blessé, car celles-ci ont éclaté en se fractionnant. Seule la balle qui a touché le gangster à la tempe gauche s'est séparée en fragments plus importants. D'après la police, seuls quatre *policiers ont tiré* sur la B.M.W. Les autres n'auraient pas fait usage de leur arme. Les tireurs, qui appartiennent tous à la B.R.I. (*brigade de recherche et d'intervention*) du commissaire Broussard étaient armés de carabine Ruger comportant un chargeur de trente balles. Les *projectiles* étaient de calibre 5,56 millimètres. Les enveloppes de laiton se sont séparées du plomb au moment de l'impact sur la voiture, ce qui explique le « champi*gnonnage* » *des balles*.

LES CASSETTES DE MESRINE ET LA PRESSE AUDIO-VISUELLE

Sur Antenne 2, dimanche soir 4 novembre, Léon Zitrone a lu un texte préparé par Paul Lefèvre et déclarant : « *Ces cassettes, nous avons décidé de ne pas les diffuser pour deux raisons : d'abord parce qu'elles ne présentent aucun intérêt, aucune information nouvelle sur l'enquête en cours. Et que, s'agissant d'enregistrements personnels destinés par Jacques Mesrine à sa maîtresse toujours vivante, elles relèvent du domaine de la vie privée d'un homme, quel qu'il soit, et d'une femme. Ensuite parce qu'il est apparu à la rédaction d'Antenne 2 que ce genre de diffusion relevait du domaine trouble dont on accuse souvent la presse de se repaître.* »

Europe 1 n'a pas diffusé la « voix » de Mesrine, mais des journalistes ont lu à l'antenne, au cours de la soirée, des passages des cassettes entendues chez le procureur de la République. Au journal de 18 h. 30, Pierre Lescure a déclaré :

« *Il y a déjà longtemps que la direction d'Europe 1 (et Etienne Mougeotte avait eu l'occasion de s'en expliquer sur l'antenne) avait décidé de ne jamais donner la parole à Jacques Mesrine, gangster et malfaiteur. Il nous a semblé et il nous semble que ces principes restent valables même après la mort de Mesrine.* »